

ADAPTER (a-da-pté), *v. a* || 1^e Ajuster une chose à une autre. Adapter un robinet à un tonneau. Adapter des ornements avec goût. Adapter son langage aux temps, aux lieux. Les êtres distingués voudraient adapter le sort commun à leurs désirs, STÆL, *Delph.* 5^e part. *Fragm.* 4. || 2^e S'adapter, *v. réfl.* Ce couvercle s'adapte bien au vase. Ce passage s'adapte mal au sermon. Les parties de l'univers s'adaptent si bien.... Ce vers s'adapte à la situation.

— HIST. xv^e s. Et la dicté sentence veue par les clercs, furent tous d'opinion qu'elle se adaptoit contre le duc de Bourgogne, *Geste des nobles*, VILLE, p. 140. || xvi^e s. Et yseront adaptées promptement des compresses, PARÉ, XIII, 40.

— ÉTYM. *Adaptare*, de *ad*, à, et *aptare*, de *aptus*, apte (voy. ce mot).

ADATIS (a-da-ti), *s. m.* Mousseline des Indes orientales.

† **ADDITIF, IVE** (a-ddi-tif, ti-v'), *adj.* Terme dialectique. Qui s'ajoute.

ADDITION (a-ddi-sion; plusieurs disent a-di-sion). Palsgrave, au XVI^e siècle, recommande, p. 23, de prononcer les deux *d*. Il est bon de les prononcer pour éviter la confusion avec adition), *s. f.* || 1^e Ce qui est ajouté à quelque chose. L'addition d'un mot, d'une lettre. Faire une addition à la loi. Cet ouvrage auquel j'ai fait beaucoup d'additions. Si je vois quelqu'un, je vous ferai une addition [à cette lettre], SÉV. 399. || 2^e En termes d'ancienne pratique, informer par addition, ajouter une nouvelle information à une première. || 3^e La première règle d'arithmétique, enseignant à ajouter plusieurs nombres les uns aux autres. Un enfant ayant fait une addition suivant ses règles, DESC. MÉTH. || 4^e En termes d'imprimerie, se dit des dates, des sommaires, des petites notes, d'un texte, placés hors de la justification.

— HIST. XIII^e s. Ceste addition fu fete en l'an de grace mil deux cent quatre vins et quatorze au mois de juillet, *Livr. des Mét.* 360. || XIV^e s. L'accroissement ou addiccion qui est faite par chascune singuliere operacion n'est pas congneue, ORESME, *Eth.* 77.

— ÉTYM. Provenc. *additio*; espagn. *adiccion*; ital. *addizione*; de *additio*, de *addere*, de *ad*, à, et *dare*, donner (voy. DON).

ADDITIONNÉ, ÉE (a-ddi-sio-né, née, ou a-di-sio-né, née), *part. passé.* || 1^e Sommes additionnées. || 2^e En chimie ou en pharmacie, à quoi on a ajouté. Un liquide additionné de quelques gouttes d'alcool.

ADDITIONNEL, ELLE (a-ddi-si-o-nél, nèl', ou a-di-si-o-nél, nèl'), *adj.* || 1^e Qui est en sus, qui s'ajoute. Un article additionnel. Les arbres augmentent en grosseur par des couches additionnelles de nouveau bois qui se forment à toutes les sévès entre l'écorce et le bois ancien, BUFF. *Exp. sur les végét.* 2^e mém. || 2^e En matière d'imposition, sou, centime additionnels, partie aliquote d'un impôt, qui s'y ajoute et qu'on fait payer en sus par les contribuables.

— ÉTYM. *Addition*.

ADDITIONNER (a-ddi-sio-né ou a-di-sio-né), *v. a.* || 1^e Ajouter plusieurs nombres l'un à l'autre. || 2^e En chimie et en pharmacie, additionner de sucre un sirop, y ajouter un peu de sucre.

— ÉTYM. *Addition*.

ADDUCTEUR (a-ddu-kteur). || 1^e *Adj. m.* Terme d'anatomie. Qui rapproche de l'axe du corps. Un muscle adducteur. || 2^e *S. m.* Les adducteurs de la jambe.

— ÉTYM. *Adductor*, de *adducere*, de *ad*, à, et *ducere*, conduire (voy. DUC).

ADDUCTION (a-ddu-ksion), *s. f.* Terme d'anatomie. Action des muscles adducteurs.

— HIST. XVI^e s. Aucuns ont voulu dire que ce muscle aide aussi à l'adduction des doigts vers le pouce, PARÉ, IV, 29.

— ÉTYM. *Adductio* (voy. ADDUCTEUR).

† **ADE**, suffixe, tiré du participe passé féminin espagnol *ada* ou italien *ata*, correspondant au participe passif du latin *en atus*, et exprimant une action qui s'est faite, comme dans *ceillade*, *canonnade*, etc.

† **ADELPHÉ** (a-dèl-f'), *adj.* Terme de botanique. Qui a les filets des étamines soudés ensemble.

— ÉTYM. Αδελφός, frère.

ADEMPTION (a-dan-psion), *s. f.* Terme de jurisprudence. Révocation d'un legs, d'une donation.

— ÉTYM. *Ademptio*, de *ad*, à, et *emere*, prendre.

† **ADÉNITE** (a-dé-ni-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation des glandes.

— ÉTYM. Αδήνη, glande.

† **ADÉNOLOGIE** (a-dé-no-lo-jie), *s. f.* Terme d'anatomie. Partie qui traite des glandes.

— ÉTYM. Αδήνη, glande, et λόγος, discours (voy. LOGIQUE).

† **ADENS** (a-dan), *adv.* À plat ventre. Il était tombé d'un arbre; je l'ai trouvé par terre adens: phrase d'un paysandé environs de Paris. Ce mot, un des plus anciens de la langue, rend ce que nous n'exprimons que par une phrase; usité encore dans le peuple, il pourrait peut-être rentrer dans l'usage. Il y avait dans l'ancien français *adenter*, coucher sur le ventre, *s'adenter*, se coucher sur le ventre, tous mots excellents et qu'il est bien dommage de voir perdus.

— HIST. XI^e s. L'uns gist sur l'autre et envers et adenz, *Rol.* 423. || XII^e s. [Il] couche s'adenz, durement s'umelie, *Ronciv.* p. 55. Li quens Rolans se geut [git]adens au pré, *ib.* p. 104. || XIII^e s. Sur la fontaine, tout adens, Se mist lors pour boirre dedens, *la Rose*, 1489. Tu commenceras à fremir, A tres-saillir, à demener; Sor costé t'estoura torner, Une heure envers, une heure adens, Com fait hōns qui a mal as dens, *ib.* 2443. || XV^e s. Il dit qu'il a mal de teste ou de dens; Au lict se met, puis envers, puis adens, AL. CHART. *Le débat des deux fortunes*. || XVI^e s. L'un dessus l'autre adentez tomberont, RONS. 646.

— ÉTYM. À et dent.

† **ADENT** (a-dan), *s. m.* Terme de charpentier. Entailles que l'on fait en sens inverse sur les faces opposées de deux pièces de bois afin d'assurer leur parfaite liaison.

— ÉTYM. À et dent.

ADEPTE (a-dé-pt'); ne prononcez pas *adette* comme on fait dans quelques provinces), *s. m. et f.* || 1^e Un adepte, une adepte. En alchimie, celui qui croyait être parvenu au grand œuvre. On ne douta point que l'auteur de la lettre ne fût un adepte [en alchimie] ou à peu près; il fut reçu avec honneur dans le laboratoire et prié d'y faire les fonctions de secrétaire, FONTEN. *Leibnitz*. || 2^e Celui, celle qui est initié, initiée aux mystères d'une doctrine, d'une secte, d'une science. Eudore traversa le groupe des sophistes, qui le prenaient pour un adepte, CHATEAUBR. *Mart.* II, 70. Je montrerai la copie de votre inscription d'Oropus aux adeptes, s'il y en a en ce pays-ci, P. L. COUR. *Lett.* I, 52.

— ÉTYM. *Adeptus*, qui a acquis, de *adipisci*, atteindre.

ADÉQUAT, ATE (a-dé-koua, koua-t'), *adj.* Terme de philosophie. Entier, total, d'une étendue, d'une compréhension égale à.... On ne peut avoir de Dieu une idée adéquate, c'est-à-dire égale à son objet. La monade de Dieu qui n'a que des idées adéquates, VOLT. *Newt.* I, 9.

— ÉTYM. *Adæquatus*, de *adæquare*, de *ad* à, et *æquare*, égaler (voy. ÉQUITÉ).

† **ADEXTRÉ, ÉE** (a-dé-kstré, ée), *adj.* Terme de blason qui se dit des pièces qui en ont une autre à leur droite. Pal adextré d'une croix.

— HIST. XI^e s. [Donner la main droite, conduire] Espaneliz fors le vait adestrant, *Rol.* 488. || XIII^e s. Garsions tout pleins d'ire a hautement parlé: « Alés, si m'aménés le françois deffaé. » Et païen i corrent, si li ont adestré, *Ch. d'Ant.* v, 298. Maint haut baron l'adestrent moult debonairement, *Berte*, 9. || XV^e s. La roine de France adextrée et menée parmi l'eglise et le chœur jusques au grand autel, FROISS. III, IV, 1. Le roi d'Angleterre monta sur un petit palefroy, un blanc baston en sa main, adextré de ses mareschaux, ID. I, I, 284.

— ÉTYM. *Adæxtratus*, droit (voy. DEXTÉRITÉ).

† **ADFORMANT, ANTE** (ad-for-man, man-t'), *adj.* Terme de grammaire hébraïque. Qui sert à la formation. Lettres adformantes.

— ÉTYM. *Ad*, à, et *formar*.

ADHÉRENCE (a-dé-ran-s'). Palsgrave, p. 19, recommande de prononcer avec l'h aspirée, ad-hérence), *s. f.* || 1^e État d'une chose qui tient, qui est collée à une autre. L'adhérence de deux corps entre eux. L'adhérence du pistil. Le poumon avait contracté des adhésions avec la plèvre. Il s'était formé une adhérence entre la paupière et le globe de l'œil. || 2^e Fig. Quiconque aime l'unité doit avoir une adhérence immuable à l'ordre épiscopal, BOSS. *Bourg*. 2. La foi est une adhérence de cœur à la vérité éternelle, ID. *Char.* 1. Vous n'avez pas bien fait de vous confesser de l'adhérence à cette prière, ID. *Lett. abb.* 243. L'adhérence du cœur à des biens invisibles et éternels, MASS. *Myst. Assomption*.

— SYN. ADHÉRENCE, ADHÉSION. Union, jonction d'une chose qui tient à une autre. L'adhérence est l'état d'une chose qui adhère; l'adhésion est l'action même d'adhérer. De là découle, quand il y a lieu de distinguer, la différence dans l'emploi des deux

mots. L'adhérence, étant un état, est involontaire; l'adhésion, étant une action, est volontaire (voy. INHÉRENCE, COHÉRENCE).

— HIST. XVI^e s. Pour monstrer tout ce que content ledit muscle, et ses adherences et mixtions avec le cuir, PARÉ, IV, 3. Lesquels aussi leur preseroient assistance et adherance pour le pacifier et accorder avec le roi, M. DU BELLAY, 209.

— ÉTYM. Provenç. *adherencia*; ital. *aderenza* (voy. ADHÉRENT).

ADHÉRENT, ENTE (a-dé-ran, ran-t'), *adj.* || 1^e Qui tient à une chose, qui y est collé. Une pierre adhérente à la vessie. || 2^e Terme de botanique. Adhérent se dit du calice ou de l'ovaire quand ces organes sont soudés. || 3^e S. m. Celui qui est du sentiment, du parti. Il avait perdu tous ses adhérents. Les miracles, dernière ressource des adhérents d'un chef malheureux, VOLT. *Mœurs*, 108. Jules II excommuniait Jean d'Albret, comme adhérent du concile de Pise, in. *Mœurs*, 114. || En mauvaise part, ses fauteurs et adhérents. || Il ne se met qu'après son substantif.

— SYN. ADHÉRENT, ATTACHE, ANNEXÉ. Une chose est adhérente à une autre naturellement, par une disposition naturelle: l'écorce est adhérente au bois. Une chose est attachée à une autre par des liens indépendants et étrangers: les voiles sont attachées au mât. Une chose est annexée à une autre par une simple jonction morale, effet de la volonté et de l'institution humaine: pays annexé à la France; acte annexé à la minute; le sacerdoce auquel la royauté était annexée.

— HIST. XV^e s. Les guerres, les batailles et les rencontres que ces deux rois et leurs adhérents et aidans avoient eu l'un et l'autre, FROISS. II, III, 48. || XVI^e s. J'espéroisqu'en bref cette reverie, ne trouvant nul adhérent, s'evanoiroit, CALV. *Inst.* 25. Quant au senat, Lycurgus l'establit premierement de ceux qui furent adhérents à son entreprise, AMYOT, *Lyc.* 53.

— REM. Il serait peut-être mieux d'écrire *adhérent*, puisque c'est le participe de adhérer pris adjectivement; et de réservé *adhérent* pour le substantif. Mais l'Académie écrit *adhérent*, précédent, pour le substantif comme pour l'adjectif.

— ÉTYM. *Adhærens*, de *adhærere*, adhérer.

ADHÉRER (a-dé-ré). L'accent de *dhé* est grave, quand la syllabe suivante est muette; excepté aux futur et condit. Ce verbe se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*: j'ai adhéré), *v.n.* || 1^e Être attaché, collé à quelque chose. L'écorce de cet arbre adhère fortement au bois. || 2^e Fig. Elle implore les moyens d'arriver à lui, d'y adhérer éternellement, PASC. *Conv. du P.* C'est trop adhérer à vos peines, BOSS. *Lett. abb.* 48. || 3^e Être du parti de, du sentiment de. Adhérer à l'avoc, au sentiment de quelqu'un. De ce côté ils adhèrent trop visiblement à l'erreur, BOSS. *Or. add.* C'est un crime de haute trahison de prendre les armes contre le roi, ou d'adhérer à ses ennemis, FÉN. t. XXII, p. 411, Le roi ohligea M. de Cambrai à souffrir que son livre fût examiné par ses adversaires ou par des prélat qui leur adhéraient, ST-SIMON, 46, 24. || 4^e Terme de pratique. Confirmer ou approuver un premier acte par un acte subséquent. La cour adhérait aux conclusions du procureur général....

— HIST. XV^e s. Et quant aux requestes qu'ils avoient faites tant de adhérer à la determinacion des cardinaux, comme à leur donner conseil... CHR. DE PIŠAN, *Ch. v*, 3, 54. || XVI^e s. Le vice adhère toujours aux entrailles de celuy qui s'en est une fois emparé, AMYOT, *Du vice et de la vertu*, 3. Tu leveras ce muscle large avec ledit cuir, auquel immédiatement il adhère, PARÉ, IV, 3. La matiere terrestre du sang, s'adherant contre la tunique de l'artere, s'endurcit et devient osseuse, ID. V, 30.

— ÉTYM. *Adhærere*, de *ad*, à, et *hærere*, être attaché, dont *hæsitare* est le fréquentatif (voy. HESITER). L'ancien français était *aerdre*, provençal *aderdre* et *aerdre*, venant, avec changement de conjugaison, de *adhærere* au lieu de *adhærere*. Pourtant le provençal, à côté de *aderdre*, avait *adherir*, *aherrir*, qui, tout en changeant la voyelle, avaient conservé l'accent sur la même syllabe que dans le latin.

— **ADHÉSIF, IVE** (a-dé-zif, zi-v'), *adj.* Terme de pharmacie. Qui adhère, qui colle. Substance adhésive.

— ÉTYM. *Adhérer*.

ADHÉSION (a-dé-zion; de quatre syllabes dans les vers), *s. f.* || 1^e Union, accollement. L'adhésion de l'écorce avec le bois. || 2^e Fig. Action d'adhérer, de donner son assentiment. L'adhésion fut générale. Donner son adhésion à quelqu'un, à un projet.

— ÉTYM. *Adhæsio*, de *adhærere* (voy. ADHÉRER).
+ AD HOC (a-do-k), loc. adv. Expressément, pour l'objet même. Répondez ad hoc. Proclamons la Sainte Alliance, Faite au nom de la Providence Et que signe un congrès ad hoc Entre Alger, Tunis et Maroc, BÉRANGER, *Sainte Alliance*.

— ÉTYM. *Ad*, à (voy. A), et *hoc*, cela (voy. HOC).
+ AD HOMINEM (a-do-mi-nè-m'), loc. adv. Argument ad hominem, argument attaquant directement la personne à qui l'on s'adresse.

— ÉTYM. Mots latins : *ad*, à, et *hominem*, l'homme ; à l'homme.

AD HONORES (a-do-no-rès), loc. adv. Pour l'honneur, sans fonction ni émolument. C'est une place ad honores.

— ÉTYM. *Ad*, à (voy. A), et *honores*, les honneurs, de *honor*, honneur (voy. HONNEUR).

ADIANTE (a-di-an-t'), s. m. Terme de botanique. Genre de plantes de la famille des fougères, dont deux espèces sont employées en médecine, sous le nom de capillaires.

— REM. Le dictionnaire de l'Académie fait ce mot féminin ; mais les éditions précédentes le faisaient masculin, genre que lui donnent aussi les livres de botanique ; c'est donc une faute de la 6^e édition.

— HIST. xvi^e s. Scolopendre, adianthe, politicon, PARÉ, 64. || N'écrivez pas adianthe par un th.

— ÉTYM. Ἀδιαντός, qui ne se mouille pas, de α privatif, et διαίνειν, mouiller.

ADIEU (a-dieu, au plur. a-dieu). || 1^e Loc. adv. dont on se sert par civilité en prenant congé. Dire adieu. Adieu, j'assiégerai Néron de toutes parts, RAC. *Brit.* III, 5. || 2^e Dire adieu signifie quelquefois prendre congé. Il est allé dire adieu à son ami. Je n'ai pas encore dit adieu à Eucharis, FÉN. *Tél.* VII. Elle recevait des visites d'adieu dans les formes, HAMILT. *Gramm.* 8. La faculté dit adieu là-dessus, LA FONT. *Cont. Abb. mal.* || 3^e Je ne vous dis pas adieu, ou sans adieu, se dit familièrement à une personne qu'on se propose de revoir bientôt. || 4^e Adieu vous dis, locution familière et qui vieillit, pour adieu simplement. || Fig. Adieu vous dis, il ne faut plus compter sur.... Mais si dorénavant votre imprudence éclate, Adieu vous dis, mes soins, pour l'espoir qui vous flatte, MOL. *l'Étour.* II, 4. Adieu vous dis, qui n'est plus usité en ce sens, est ici une sorte d'adverbe composé. || 5^e Fig. Dire adieu à quelque chose, y renoncer. Il a dit adieu à la poésie. Quoï votre muse en monstre érigé la sagesse ! Vous blâmez ses enfants, et leur crédit vous blesse ! Vous, jeune homme ! au bon sens avez-vous dit adieu ? GILE. *Le XVIII^e siècle.* Que Dorval, à la roulette, à tout son or disé adieu, BÉRANG. *Homme rangé.* || 6^e Absolument et figurément, adieu exprime la disparition, la perte. L'âge la fit déchoir : adieu tous les amants, LA FONT. *Fab.* VII, 5. Haranguez de méchants soldats ; ils promettent de faire rage : Mais, au moindre danger, adieu tout leur courage, ID. ib. IX, 19. Adieu mes nourrissons, si vous les rencontrez, ID. ib. V, 48. Adieu notre braverie ! MOL. *Préc.* 46. Puisqu'il n'y a autour de la lune ni vapeurs assez grossières, ni nuages pluvieux, adieu l'arc-en-ciel avec l'aurore, FONTEN. *Mondes*, 2^e soir. Je vais combattre, Agnès l'ordonne. Adieu repos ; plaisirs adieu ! BÉRANG. *Charles VII.*

ADIEU, s. m. || 1^e Un dernier adieu. Des adieux touchants. Il faisait ses adieux à ses amis. Sous une autre couleur, lui faire mes adieux, CORN. *Sert.* I, 2. Quel adieu gai nous leur faisions ! SÉV. 430. Et je viens donc vous dire un éternel adieu, RAC. *Bérén.* I, 4. Pendant que les rois faisaient leurs adieux.... FÉN. *Tél.* XII. Le temps de faire ses derniers adieux à sa famille ID. ib. XIV. Vous avez entendu son adieu magnanime, VOLT. *OEdip.* III, 4. Digne épouse, reçois mes éternels adieux, ID. *Orphel.* V, 5. [ô nature] Quoi donc ! n'aimes-tu pas au moins celui qui t'aime ? N'as-tu pas de pitié pour notre heure suprême ? Ne peux-tu, dans l'instant de nos derniers adieux, D'un nuage de deuil te voiler à mes yeux ? LAMART. *Harold*, 42. || 2^e Fig. Dire un adieu, faire ses adieux, renoncer à. J'ai dit à vos autels un éternel adieu, ROTROU, *St.-Genest*, III, 6. Vous allez dire au monde un adieu éternel, MASS. *Prof.* 4. || 3^e Proverbe. Adieu paniers, vendanges sont faites, se dit d'une affaire manquée sans ressource, et quelquefois simplement d'une affaire complètement terminée.

— SYN. ADIEU, BONJOUR, BONSOIR, BONNE NUIT. Formules de salutation où l'idée commune est celle d'un souhait de bonheur. Adieu se dit quand on prend congé ; bonjour, quand on se rencontre ; bonsoir, quand on prend congé le soir ; bonne nuit, quand on quitte quelqu'un qui va se coucher. En certaines provinces on emploie mal le mot adieu : ainsi l'on dit : Adieu, comment vous portez-vous ?

Dites : Bonjour, comment vous portez-vous ? Adieu doit se réserver pour le départ.

— HIST. XIII^e s. Sire, dit-elle, adieu ! Saluez moi, mon frère, Berte, IV. || XV^e s. C'est bien désiré quant on rechappe, Sans desbourser pas ung denier, Et dire adieu au tavernier En torchant son nez à la nappe, VILLON, *la Repue franchè du souffreteux*. Il se conforte des gracieuses paroles qu'il avoit eu au dire-adieu et de l'espoir qu'elle lui avoit baillé, LOUIS XI, *Nouv.* 48. Je vous balle le grand congé et vous dis le grand adieu ; velà l'huis, prenez ce chemin, ID. ib. 68. || XVI^e s. Ils estoient venus sans convey [invitation] ; aussi se sont ils retirez sans dire adieu, CARL. IV, 26.

— ÉTYM. À et Dieu, c'est-à-dire je vous recommande à Dieu ; picard, *adé* ; bourguig. *aidieu*, *aidey* ; provenc. *a dieu* ; espagn. *adios* ; ital. *addio*.

+ ADIEU-VA (a-dieu-va), s. m. Terme de marine. Commandement que le timonier donne à l'équipage d'un bâtiment pour virer de bord vent devant.

ADIPEUX, EUSE (a-di-peù, peù-z'), adj. Terme d'anatomie. Graisseux. La même cause a fait que la veine nommée adipeuse s'est haussée, DESC. *Fœtus*, 4.

— HIST. XVI^e s. Elle n'est que membrane simple, meslée par cy par là avec la gresse à soy subjacente : et pour ce peut estre dite pannicule adipeux, PARÉ, I, 5. Et sont dites veines adipeuses, ID. I, 25.

— ÉTYM. *Adeps*, graisse. On trouve dans Hésychius ἀλεφ ; c'est le mot latin avec changement de l en d, comme le d a été changé en l entre *lacryma* et δάκρυον, larme. Ἀλεφ a la même racine que ἀλεῖφειν, oindre, qui est sans doute de même racine que λίπος ou λίπος, graisse (voy. ALIPTIQUE).

ADIPOCIRE (a-di-po-si-r'), s. f. Terme de chimie. Nom du gras des cadavres, qui est un savon ammoniacal, produit par l'altération spontanée des matières animales enfouies dans la terre ou plongées dans l'eau.

— ÉTYM. *Adeps*, graisse (voy. ADIPEUX), et *cire*.

ADIRÉ, ÉE. (a-di-ré, rée), part. passé. Egare, perdu. Pièces admirées.

ADIRER (a-di-ré), v. a. Perdre, égarer. || N'est usité qu'en jurisprudence. Adirer une pièce.

— HIST. XI^e s. Altersi de aver endirez et de altre trovere, L. de Guill. 7. || XIII^e s. Moult ai le cuer du ventre irié, Dont j'ai Bel-accueil adiré, la Rose, 3778. [celui] Qui nostre frere nous ramaine, qui perduz iert et adirez, RUTEB. II, p. 314. Oez une nouvelle histoire, Qui bien devroit estre en memoire, Long tens a esté adirée ; Mais or l'a uns mestres trovée, Ren. 20493. Une fois un pasteur ot adirée une seuve beste, si se fu ferue en la forest, Rom. des sept Sages, 22. Il disoient qu'il avoient perdue et adirée la soie, Livr. des Mét. 337. || XVI^e s. Telle a esdiré (adirée, ed. de 1595 ; il y avait d'abord, Telle a perdu).... MONT. III, 344. L'Italien ne s'en osoit assurer du premier coup, vu le long temps qu'il l'avoit adiré, DES PERRIERS, Contes, 26. Voici venir Bellin qui seul avoit erré Tout un jour à chercher son belier adiré, RONS. 742.

— ÉTYM. Bas-lat. *adirare*, *adiratus*, *adisratus*, *addiratus*. Etymologie fort obscure. Du Cange propose *addiratus*, qui veut dire évalué à prix d'argent et par suite dont on doit restituer la valeur, puis l'italien *adirato*, irrité, parce que les gens en colère, s'en allant, ne reviennent plus ; ces deux origines sont manifestement fausses. Henschel, le nouvel éditeur de Du Cange, propose *a-dextratus*, éloigné de la main, qui n'est pas sous la main ; ici le sens est bon, mais la forme résiste. De Chevallet, *Orig. et form. de la langue franç.* I, p. 149, propose *aderare* ; mais il ne paraît pas que *errare* puisse donner *irer* ; et les formes *endirer*, *esdirer* (voy. L'HISTORIQUE) indiquent pour radical non *irer*, mais *direr*. On peut donc en revenir à l'opinion de Nublé dans Ménage. Nublé tire ce mot de *à dire*, signifiant en effet *manquer* dans la locution suivante : *Il s'y est trouvé à dire un écu*. Et qu'on ne croie pas cette locution récente, on la rencontre dès le XII^e s. Ainsi cum nef n'en fu à dire, I arrivent à sauvement, BENOIT, *Chr. de Norm.* f. 169. De là au verbe *adirer*, il y a très-près ; et il faudra considérer comme des formes moins exactes *en-direr* et *es-direr*. Voy. pour des mots composés de cette façon, AFFAIRE, AFFAIRE, ALARME, ALARMÉ, ALITER, etc.

ADITION (a-di-sion), s. f. Terme de droit usité dans cette seule locution, adition d'héritage, acceptation d'une succession.

— ÉTYM. *Aditio*, de *ad*, à (voy. A), et *ire*, aller (voy. le fut. IRAI).

ADJACENT, ENTE (a-dja-san, san-t'), adj.

|| 1^e Situé auprès. Lieux adjacents. Acquérir des terres adjacentes aux siennes. L'Algérie est adjacente à ce qu'on appelle le Désert. L'élévation du sol de l'Egypte s'opère en même temps que cette extension de sa surface, et le fond du lit des fleuves s'élève dans la même proportion que les plaines adjacentes, cuv. Révol. p. 149. || 2^e En géométrie, angles adjacents, angles immédiatement contigus l'un à l'autre, de manière à avoir un côté commun. || Ne se met qu'à-près son substantif.

— HIST. XVI^e s. Ils eurent charge d'aller par tout le Péloponèse, et de là passer dans le pays des Locris, en toute la terre ferme adjacente, jusques en la contrée de l'Acarnanie, AMYOT, *Périp.* 37.

— ÉTYM. Provenc. *adjacent*, espagn. *adyacente* ; de *adjacens*, de *ad* (voy. A), et *jacere*, gésir (voy. GÉSIR).

ADJECTIF (a-djè-ktif, kti-v'). || 1^e Adj. m. Terme de grammaire. Nom que l'on joint à un substantif pour le qualifier ou le déterminer. *Grand*, *bon*, *utile*, sont des noms adjetifs. || 2^e Avec les deux genres : Qui tient de l'adjectif. Une forme adjectivé. || 3^e S. m. *Heureux* est un adjetif. En anglais l'adjectif est toujours in-déclinable. Les adjectifs se divisent en deux classes : les adjectifs déterminatifs ou articles, c'est-à-dire ceux qui, sans rien ajouter à la compréhension du substantif, indiquent positivement l'application du nom aux individus auxquels il peut appartenir dans la circonstance ; tels sont *le*, *la*, *les*, *tout*, *aucun*, etc. et les adjectifs qualificatifs ou proprement dits, ceux qui, sans déterminer, restreindre le substantif, y ajoutent une idée accessoire ; tels sont *blanc*, *rond*, etc. JULLIEN, d'après DUMARSAIS, BEAUZÉE et DE TRACY. || 4^e Terme de chimie. Couleur adjectivé, couleur qui ne peut être fixée sur une étoffe qu'à l'aide d'une autre substance.

— REM. 1. L'accord de l'adjectif avec le substantif présente un cas qui fait difficulté. C'est celui où il se rapporte à plusieurs substantifs de différents genres. Si le dernier substantif est masculin, la chose va de soi : l'adjectif se met au pluriel masculin : Il avait sa vie et son bonheur attachés au succès. Mais si le dernier substantif est féminin, faut-il suivre la même règle ? faut-il dire Son bonheur et sa vie attachés au succès ; Il a le cœur et la bouche ouverts à vos louanges ? Ce serait la rigueur de la règle ; mais l'oreille et l'euphonie réclament, et déjà Vaugelas décide que, dans ce cas, l'adjectif doit se rapporter au dernier, c'est-à-dire être mis au féminin singulier. Vaugelas a raison ; on dira donc : Son bonheur et sa vie attachée au succès ; Il a le cœur et la bouche ouverte à vos louanges. Mais, pour que cet usage ait lieu, il faut que l'adjectif ne soit séparé par aucun verbe ; car on doit dire : Un lieu, où le temps et la peine sont bien employés ; au masculin pluriel. Cependant Bossuet a dit : Les temps, les personnes et les circonstances étaient bien différentes, *Variat.* 41. En somme, pour décider cette question, l'oreille doit être surtout consultée. || 2. Faut-il dire les cotes personnelles, mobiliaire et somptuaire, ou bien la cote personnelle, la mobiliaire, la somptuaire ? Les grammairiens se sont partagés. Évidemment, rien dans la grammaire n'empêche que les deux ne soient bons. Mais l'usage a établi une certaine différence. Le premier appartient plus au langage technique et a par conséquent quelque chose de peu élégant. Les poésies anglaise, française et italienne, ou la poésie anglaise, la française et l'italienne, les livres deuxième et quatrième de l'*Énéide*, ou le deuxième et le quatrième livre, se diront suivant le style dans lequel on écrira.

— ÉTYM. *Adjectivus*, qui s'ajoute, de *adficere*, ajouter, de *ad*, à, et *ficere*, jeter (voy. JET).

+ ADJECTION (a-djè-ksion), s. f. Terme didactique. Jonction d'une chose à une autre.

— ÉTYM. *Adjectio*, dé *adficere* (voy. ADJECTIF).

ADJECTIVEMENT (a-djè-kti-ve-man), adv. En manière d'adjectif. Mot employé adjectivement.

— ÉTYM. *Adjective* au féminin, et *ment*.

ADJOINDRE (a-djoin-dr'). || 1^e V. a. Se conjugue comme joindre. Joindre une ou plusieurs personnes à une ou à plusieurs autres pour faire une chose. On lui adjoint un aide. Il s'adjoint un collègue. Ceux que la fortune lui avait adjoints pour compagnons. Adjoignez-vous des gens capables. || 2^e S'adjointre, v. réfl. Se faire associé. Il s'était adjoint à des voyageurs qu'il avait rencontrés. Adjoignez-vous à des gens capables.

— HIST. XIII^e s. Par diverses œuvres de miséricorde que on fait et fera en ladite abaïe et en l'hôpital ajoutent, TAILLIAR, *Recueil*, p. 253. Par quoi il sera mis en faux gages, por ce qu'il aureit ajouté le cop au murtre, Ass. de Jér. 148. || XIV^e s. La vie de ceul

qui œuvrent selon vertu n'a mestier d'autre deletation, qui à elle soit adjoncte, car tele vie a sa deletacion et son propre delit en soy et de soy meisme, ORESME, *Eth.* 19. || XVI^e s. Le comte de Meurs se rendit chef de son armée, et y ajoingnit quelques places, D'AUB. *Hist.* II, 460.

— ÉTYM. *Adjungere*, de *ad*, à (voy. A), et *jungere*, joindre (voy. JOINDRE).

ADJOINT, TE (a-djoin, join-t'), part. passé. Un professeur adjoint. Membre adjoint à une commission.

ADJOINT (a-djoint), s. m. || 1^o Celui qui est associé à un autre. Momus a pris pour adjoints Des rimeurs d'école, BÉRANGER, *Gaudriole*. || 2^o Officier qui assiste le maire. || 3^o Terme de grammaire. Mot qui est ajouté à une proposition sans en faire partie. Dans ce vers de Deshoulières : Hélas! petits moutons, que vous êtes heureux! hélas est un adjoint. Les adjoints sont pour la plupart des interjections.

— HIST. XVI^e s. En la place du duc de Parme fut établi le comte Charles de Manfeld avec deux adjoints, sans lesquels il n'ordonnoit rien, D'AUR. *Hist.* III, 320.

— ÉTYM. *Adjoint*.

ADJONCTION (a-djon-ksion; en poésie, de quatre syllabes), s. f. || 1^o Jonction d'une personne ou d'une chose à une autre. L'adjonction de cet homme d'affaires à la commission. L'adjonction d'une lettre à un mot. Les adjonctions à la liste électorale. On ne jugea pas à propos d'en faire signer davantage [des pairs], pour en réserver en adjonction, ST-SIMON, 283, 466. || 2^o En termes de grammaire, sorte d'ellipse par laquelle on retranche, dans une section de phrase, un mot exprimé dans une section voisine (voy. ZEUGME).

— HIST. XIV^e s. Les mesons canoniaux que les chanoines ont à présent hors du cloître avec toutes les adjonctions, DU CANGE, *adjunctiones*. Puisqu'il est ainsi que Dieux m'a tolé touz les hoirs de mon cors par mon pechié, il me convient querre et pourchacier autres filz d'ajonsion, ID, ib.

— ÉTYM. *Adjunctio*, de *adjungere*, rejoindre.

ADJUDANT (a-dju-dan), s. m. || 1^o Officier ou sous-officier d'état-major destiné à seconder les chefs dans le commandement. Adjudant-major, officier chargé de commander le tour de service des officiers, de surveiller les consignes, l'instruction, de veiller à la police générale. Adjudant sous-officier, chef des sous-officiers du régiment sous les ordres des adjudants-majors. || 2^o Adjudant de place, officier chargé des détails du service dans les villes de guerre ou du commandement de quelque fort qui dépend d'une ville de guerre. || 3^o On dit aussi adjudant général, adjudant commandant. La princesse de Santa-Croce a lancé son fils dans l'armée française; et le voilà digne d'être adjudant général, P. L. COUR. *Let.* I, 30.

— ÉTYM. Espagn. *ayudante*, de *ayudar*, aider, de *adjuvare*, aider (voy. ADJUVANT).

ADJUDICATAIRE (a-dju-di-ka-tè-r'), s. des deux genres. Celui, celle à qui on adjuge quelque chose dans une vente publique ou faite sous la sanction de l'autorité. Un philosophe trouvait sous Séjan moins d'adjudicataires qu'un cuisinier, DIDER. *Essai sur Richardson*.

— ÉTYM. *Adjudicare*, adjuger (voy. ADJUGER).

† **ADJUDICATEUR** (a-dju-di-ka-teur), s. m. Celui qui adjuge.

ADJUDICATIF, IVE (a-dju-di-ka-ti-f, ti-v'), adj. Qui adjuge. Jugement adjudicatif.

— ÉTYM. *Adjudicare*, adjuger (voy. ce mot).

ADJUDICATION (a-dju-di-ka-sion), s. f. Acte par lequel on adjuge une chose. Travaux qui doivent être faits par adjudication. Pendant l'adjudication. Mettre en adjudication l'habillement d'une armée. Obtenir des travaux publics par adjudication.

— HIST. XV^e s. Heritages vendus par décret sont sujets à retrait dans l'an de l'adjudication, LOYSEL, 453.

— ÉTYM. *Adjudicatio*, de *adjudicare*, adjuger (voy. ce mot).

ADJUGÉ, ÈE (ad-ju-jé, jée). || 1^o Part. passé. Biens adjugés au plus offrant. || 2^o Adjugé, se dit, dans les encans, par ellipse, pour exprimer que la chose est adjugée.

ADJUGER (ad-ju-jé). Dans le XV^e s. Palsgrave et Béze disent qu'on prononce *ajuger*; dans le XVII^e, Chifflet remarque que le *d* ne se prononce pas; aujourd'hui le *d* se prononce. Partout où le *g* est devant *a* ou *o*, on intercale un *e* pour conserver la prononciation), v. a. || 1^o Terme de pratique. Déclarer en jugement qu'une chose contestée entre deux parties appartient de droit à l'une d'elles. || 2^o Adjuger au

demandeur ses conclusions, rendre un jugement conforme aux prétentions du demandeur. || 3^o Déclarer par autorité de justice qu'une personne devient propriétaire d'un bien meuble ou immeuble mis à l'enchère. || 4^o Se dit de même des fournitures, des travaux proposés au rabais. On vient de lui adjuger l'éclairage des rues. || 5^o Dans le langage général, attribuer, décerner. Adjuger le prix. Il s'adjugea la chose en litige. Il voulait que le prix fut adjugé au trésor public, boss. *Hist.* III, 7.

— HIST. XIII^e s. Chose adjugée par la cort, *Bibl. des Chartes*, 4^e série, t. II, p. 467. || XIV^e s. Le marié peut covoisner sa cousine non pas comme son cousin, mais comme son mari adjugé par l'Église, ORESME, *Eth.* 164. || XV^e s. Si l'adjudiquerent [le duché de Bretagne] à messire Charle de Blois, et en osterent le comte de Montfort, FROISS. I, 1, 154. || XVI^e s. Dettes privilégiées sont celles qui sont adjugées par sentences, services de mercenaires, louages de mains, etc. LOYSEL, 684.

— ÉTYM. *Adjudicare*, de *ad* à (voy. A), et *judicare*, juger (voy. JUGER).

ADJURATION (a-dju-ra-sion; en poésie de cinq syllabes), s. f. || 1^o Formule dont l'Église catholique se sert dans les exorcismes. || 2^o En langage général, prière instantanée, sommation avec prière. Après de longues adjurations, il lui fit avouer....

— HIST. XVI^e s. Et de fait, par une semblable adjuration que font les Pharisiens de l'évangile saint-Jean, il appert... CALV. *Inst.* 290.

— SYN. ADJURATION, CONJURATION, signifient en liturgie les paroles dont on se sert pour exorciser. Là une nuance est visible : l'adjuration n'est qu'une partie de l'acte, le commencement; la conjuration est l'acte tout entier et dans sa plénitude; les verbes adjurer et conjurer suivent la même distinction. Mais adjuration, conjuration, adjurer, conjurer, dans le langage général, ne comportent plus la même distinction : ils sont très-voisins; seulement adjurer paraît exprimer quelque chose de plus impérieux, et conjurer quelque chose de plus suppliant. On adjure quelqu'un de dire la vérité; on le conjure de se laisser flétrir. Il n'est pas besoin d'ajouter que dans la locution conjurer un orage, un péril, conjurer n'a plus pour synonyme adjurer.

— ÉTYM. *Adjuratio*, de *adjurare*, adjurer.

ADJURÉ, ÈE (a-dju-ré, rée), part. passé. Adjuré de dire ce qu'il savait.

ADJURER (a-dju-ré). Au XVI^e s. Bèze dit qu'on prononçait a-jurer), v. a. || 1^o Commander, au nom de Dieu, de faire ou de dire quelque chose, particulièrement dans les exorcismes. || 2^o Dans le style oratoire, sommer en faisant appel à la conscience. Je vous adjure, au nom de la patrie....

— HIST. XVI^e s. Il adjura, par serment, son fils Joseph d'y faire porter son corps, CALV. *Inst.* 333.

— ÉTYM. *Adjurare*, de *ad*, à, et *jurare*, jurer.

† **ADJUTEUR** (a-dju-teur), s. m. Celui qui aide.

— HIST. XVI^e s. L'esprit de Dieu qui besongne en toi est celui qui aide ceux qui besongnent; ce nom d'adjuteur monstrue que toi aussi fais quelque chose, CALV. *Inst.* 244.

— ÉTYM. *Adjutor*, de *adjuvare*, aider (voy. AIDER).

† **ADJUVANT, ANTE** (a-dju-van, van-t'), adj. || 1^o Qui aide, auxiliaire. || 2^o En termes de pharmacie, un médicament adjuvant, ou subst. m. un adjuvant, médicament qu'on fait entrer dans une formule pour seconder l'action de celui qu'on regarde comme plus énergique.

— HIST. XVI^e s. Faut que les causes adjuvantes concurrent pour servir d'aide, PARÉ, VI, 23.

— ÉTYM. *Adjutare*, aider (voy. AIDER).

AD LIBITUM (a-dli-bi-to-m'), loc. adv. A volonté, d'une ou d'autre façon.

— ÉTYM. *Ad*, à (voy. A), et *libitum*, volonté, de *libere*, plaisir, agréer.

ADMETTRE (a-dmè-tr'). Se conjugue comme mettre). || 1^o V. a. Laisser entrer, recevoir. Admettre dans sa maison. J'entends qu'on n'admette personne chez moi. Il ne m'admit pas en sa présence. Refuser d'admettre un suppliant. On l'admit à l'audience du pape. Ils furent admis au pied du trône. Être admis devant quelqu'un. Caron admet dans sa barque le jeune Grec, FÉN. *Tél.* XVIII. En vous le produisant, je ne crains pas le blâme D'avoir admis chez vous un profane, madame, MOL. F. *Sav.* III, 5. C'est ainsi qu'elle parle, et j'ai dû lui promettre Qu'à vos pieds en ces lieux vous daigneriez l'admettre, VOLT. *Orphel.* III, 4. Respectant ce vieillard qui daigne ici l'admettre, ID. *Tancr.* III, 6. devant moi je veux qu'il soit admis, ID. *Mér.* IV, 4. || 2^o Fig. Admettre quelqu'un parmi ses amis. Ceux

que l'Église admettait au nombre des siens. Les plébéiens furent admis aux honneurs. Il admet dans sa confiance ceux qui.... On ne doit admettre dans cette école que les jeunes gens qui.... Il fut admis dans l'amitié de ce grand homme. Ils l'admettaient dans tous leurs conseils. Il déclara qu'il n'admettrait personne à partager le prix de la victoire. Idemnée régla sa table, où il n'admit que du pain excellent, du vin du pays.... FÉN. *Tél.* XII. L'admettre dans sa confidence et dans sa plus entière familiarité, BOUD. *Pensées*, t. II, p. 433. Dans un désir ardent d'être admise à la bénédiction céleste, ID. ib. p. 447. Rome.... N'admet avec son sang aucun sang étranger, RAC. *Bérén.* II, 2. Admettons-nous quelque autre à cet honneur suprême? VOLT. *Mort de Ces.* II, 4. Digne, un jour, d'être admis parmi nos citoyens, ID. *Orphel.* I, 4. On le leur amène, cet homme propre à parer les avenances d'une foire, et à être montré en chambre pour de l'argent; ils l'admettent dans leur familiarité, LA BRUY. 43. || 3^o Admettre à, permettre de. Il fut admis à défendre son projet. Admettre quelqu'un à se justifier. Admettre l'innocence à réprimer l'outrage, ROTROU, *Bélis*, v, 5. Il n'y avait point d'homme si souillé que la religion du Christ n'admet à repenter, CHATEAUB. *Génie*, I, VI 2. || 4^o Reconnaître pour véritable. Admettre un privilége. Les épiciers admettaient des dieux oisifs. Les astronomes admettent la gravitation pour cause du mouvement des corps célestes. Tout le monde admet aujourd'hui que le soleil est au centre du monde.... Mon cœur, qui s'ignore, Peut-il admettre un Dieu que mon amant abhorre? VOLT. *Zaire*, I, 4. L'esprit docile admet la vraie religion, et l'esprit faible ou n'en admet aucune ou en admet une fausse, LABRUY. 46. Admettre les pensées creuses, écartées des notions communes, ou tout au plus les subtiles et les ingénies, ID. ib.... ou, comme vous parlez quelquefois, les merveilles du hasard que vous admettez seul pour cause première de toutes choses, ID. ib. Les admettre tous [les récits de magie] ou les nier tous, paraît un égal inconvenant, ID. 44. || 5^o Tenir pour bon, agréer pour valable. J'admettre vos raisons. Ses excuses furent admises. L'action judiciaire ne fut pas admise. Mon esprit n'admet point un pompeux solécisme, NI d'un vers ampoulé l'orgueilleux barbarisme, BOIL. A. P. I. || 6^o Supposer. Admettre qu'il en soit ainsi. Admettre qu'il y ait des auspices. J'admettre qu'il y ait six mille graines semées qui meurent. || 7^o En parlant des choses, comporter, souffrir. Cette affaire n'admet point de retard. L'adverbe admet le comparatif. Ce haut rang n'admet point un homme sans honneur, CORN. *Cid*, I, 8. L'hymen chez les Romains n'admet qu'une Romaine, RAC. *Bér.* I, 5.

— REM. 1. On dit *admettre à* quand la chose où l'on admet ne se présente pas facilement à l'esprit comme un lieu : Admettre aux honneurs, au consulat; admettre au nombre. Avec un infinitif, c'est toujours à : On l'admit à siéger. *Admettre dans*, quand la chose où l'on admet peut se présenter comme un lieu : Admettre dans un séjour, dans la familiarité; mais même alors la préposition à n'est pas exclue : Admettre à sa familiarité. *Admettre parmi, entre*, quand une idée de nombre se présente à l'esprit : On les admit parmi les privilégiés. || 2. *Admettre que*, au sens de reconnaître pour vrai, veut l'indicatif, s'il n'y a pas de négation; et, s'il y en a, le subjonctif : j'admettre qu'il en est ainsi; je n'admettre pas qu'il en soit ainsi. Au sens de supposer, il veut toujours le subjonctif : admettant que cela soit vrai:

— SYN. ADMETTRE, RECEVOIR. C'est donner entrée ou accès. La différence est que celui qui admet prend une détermination qui lui est propre, et que celui qui reçoit consent à ce qui lui est proposé. On admet quelqu'un qu'on désire, qu'on trouve digne, etc. On reçoit celui qui est présenté. On admet une vérité qu'on a examinée. On reçoit une opinion sur parole, par tradition.

— HIST. XVI^e s. Le nid ne peult recevoir ny admettre que l'oiseau qui l'a basti, MONT. II, 498. Le peuple ne voulut point admettre ny recevoir son excuse, AMYOT, *Cam.* 53.

— ÉTYM. Provenç. *Amettre* et *admettre*; espagn. *admitir*; portug. *admittir*; ital. *ammettere*; de *admettere*, de *ad*, à (voy. A), et *mettere*, envoyer (voy. METTRE). On voit que l'espagnol et le portugais ont changé la conjugaison, et supposent une forme bas-latin *admittire*.

ADMINICULE (ad-mi-ni-ku-l'), s. m. || 1^o Terme de jurisprudence. Ce qui, sans former une preuve complète, contribue à faire preuve. Il n'y a pas de preuves formelles, il n'y a que des adminicules. || 2^o Dans le langage général, secours. Nous sommes

obligés d'avoir recours à des secours étrangers, à des règles, à des principes, à des instruments; tous ces adminicules sont des ouvrages de l'esprit humain, BUFF. *Animaux*, || 3^e S. plur. Ornements qui entourent la figure sur une médaille.

— ÉTYM. *Adminiculum*, échalas, et, en général, toute espèce d'appui, de *ad*, à (voy. A), et *miniculum*, radical dont on a donné deux étymologies: 1^e *manicula*, petite main, de là aide, appui; 2^e le radical *min*, qui se trouve dans *eminere*, *prominere*. Ce mot semble de même racine que *minister* (voy. MINISTRE).

†ADMINISTRANT, ANTE(a-dmi-ni-stran, stran-t'), adj. Qui administre. Dans le ministère de l'instruction publique, il y a la partie enseignante et la partie administrante.

ADMINISTRATEUR, TRICE (a-dmi-ni-sra-teur, tri-s'), s. m. et f. || 1^e Celui, celle qui régit les biens, les affaires d'un grand établissement. Administrateur de toutes les affaires. Entrerai-je dans le huitième denier ou dans les aides? Serai-je avare partisan ou administrateur? LA BRUY. 14. || 2^e Qui est chargé de quelque partie du gouvernement. || 3^e Absolument, qui sait bien administrer. Ce préfet n'est point administrateur. D'une égale capacité comme militaire et comme administrateur.

— HIST. XIII^e s. Li sires veut que li deerains procureres soit aministreres des chozes aussi du tans passé comme du tans à venir, BEAUM. 85. On cuidoit que la dete fust à Pierre, ou on cuidoit que Pierres fust encore serjans et amenistreres de ses besognes, ID. VII, 48. || XVI^e s. La parole de Dieu, de la quelle ils sont constituez administrateurs, CALV. *Inst.* 926. En l'hospital des malades il y avoit un general administrateur, cinq medecins.... D'AUB. *Hist.* III, 87. Ayanç soubs eux des commis, des receveurs et administrateurs, AMYOT, *Comment refrenner la colère*, 43.

— ÉTYM. Provenç. *administreire*, *aministreire*, *aministrador*; espagn. *administrador*; ital. *amministratore*; de *administrator* (voy. ADMINISTRER). Le vieux français *aministreres*, et le provençal *administreire* sont au nominatif, et viennent du nominatif *administrator*; le régime est *administreor* et *administrador*, et vient de l'ablatif latin *administratore*; c'est la forme du régime qui est celle des autres langues romanes. On remarquera que l'ancien français n'écrivait pas le *d*.

ADMINISTRATIF, IVE (a-dmi-ni-sra-tif, ti-v'), adj. Qui appartient, qui a rapport à l'administration. Talents administratifs. Science administrative. Règlements administratifs.

— ÉTYM. *Administrativus*, de *administrare*, administrer.

ADMINISTRATION (a-dmi-ni-sra-sion), s. f. || 1^e Gestion, conduite, des affaires publiques ou privées. L'administration du Trésor. Il leur confia l'administration des biens publics. Avoir l'administration d'une province, d'un hôpital. Vous êtes chargé de l'administration de ces biens. Dans l'administration des choses temporelles. Entrer dans l'administration des affaires. On vous regardait comme un homme à l'épreuve dans l'administration de votre charge. Jonathan prit l'administration du royaume, BOSS. *Polit.* Protésilas, à qui j'avais confié l'administration de mes plus grandes affaires, FÉN. *Tél.* XIII. Cherchez dans vos impositions et dans vos administrations publiques ces proportions de justice et de charité, FLÉCH. II, 249. || 2^e L'administration de la justice, l'exercice de la justice avec autorité publique. Chargé de la principale administration de la justice. Pur et ferme dans l'administration de la justice. || 3^e Avec un sens actif, en parlant de celui qui administre. Solon réduisit à dix ans l'administration des archontes. La loi établissait les magistrats; c'était elle qui châtiait leur mauvaise administration. Ce qui couronna sa glorieuse administration. Sous l'administration du grand Colbert. Il n'y eut, sous l'administration de Louis XIV, qu'une seule conspiration. || 4^e Absolument, l'administration, la gestion des affaires publiques. La science de l'administration. Entrer dans l'administration. Se tenir éloigné de l'administration. || 5^e Corps d'administrateurs et d'employés chargés collectivement de quelque partie de l'administration publique. L'administration des contributions indirectes. On emploie aussi administration pour gouvernement, considéré surtout dans son action administrative. L'administration a fait connaître ses intentions par une circulaire aux préfets. || 6^e L'administration des sacrements, l'action de conférer les sacrements. || 7^e Au plur. Secours spirituels. Voilà les opérations et les administrations du Saint-Esprit,

FLÉCH. III, 405. Soit dans nos délibérations, soit dans nos administrations, ID. *Serm.* II, 248. || 8^e Maison religieuse qui ne contenait qu'un petit nombre de religieux.

— HIST. XV^e s. [Le duc d'Anjou] pour ce temps, de droit avoir le regard et l'administration dessus ses frères, FROISS. II, II, 435. || XVI^e s. Disant que où l'administration du royaume lui aviendoit, qu'il les feroit filer [les femmes d'Hérode] avec les esclaves et servantes, JOSEPH, *Guerre*, I, 47, *Trad. de DES ESSARS*. Ils veulent que pour eux les autres soient nonchalans et oublians du devoir en l'administration d'un magistrat, en leurs jugements et en leurs actions, AMYOT, *De la mauvaise honte*, 49. Non qu'il eust ainsi soigneusement fait ce procès verbal de toute son administration pour approuver sa foy.... ID. *Cat. d'Ut.* 51.

— ÉTYM. Provenç. *administració*, *aministració*; espagn. *administracion*; ital. *amministrazione*; de *administratio*, d'*administrare*, administrer.

†ADMINISTRATIVEMENT (a-dmi-ni-sra-ti-ve-man), adv. Suivant les formes, les règlements administratifs. Décider une affaire administrative.

— ÉTYM. *Administrative* au féminin, et *ment*.

ADMINISTRÉ, ÉE (a-dmi-ni-stré, strée), part. passé. || 1^e États bien administrés. Les finances administrées par Colbert. Une justice quelquefois mal administrée. || 2^e Qui a reçu l'extrême-onction. Malade administré. || 3^e Donné en remède. Ce purgatif administré à tort. || 4^e S. m. Se dit du citoyen par rapport à l'administration. Ils [le procureur du roi et le commandant de la gendarmerie] sont serviteurs l'un de l'autre contre l'administré qui les paye tous deux, P. L. COUR. I, 476.

ADMINISTRER (a-dmi-ni-stré), v. a. || 1^e Gérer les affaires publiques ou privées. Administrer une maison. Mal administrer sa fortune. Il avait administré le royaume. Il est bon de veiller sur des enfants, sur des domestiques, sur toute une famille, d'en administrer les biens et d'en ménager les intérêts, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 242. Elle [l'opinion de Descartes] dit que les mouvements des animaux ne sont point administrés par les sensations, BOSS. *Connais.* V, 43. || 2^e Administrer la justice, rendre la justice. || 3^e Administrer les sacrements, conférer les sacrements. || Administrer un malade, phrase elliptique pour : administrer à un malade les derniers sacrements, le viatique et l'extrême-onction. Qui de nous voudrait, durant les rigueurs de l'hiver, être réveillé, au milieu de la nuit, pour aller administrer au loin le moribond expirant sur la paille, CHATEAUB. *Génie*, IV, III, 2. || 4^e Donner. Administrer un remède. || Populairement, administrer des férules, des coups de bâton. || 5^e En termes de pratique, administrer des preuves, des titres, les produire. || 6^e S'administrer, v. réfl. Le restant de son bien s'administra si mal, que bientôt il n'y eut plus rien.

— HIST. XIII^e s. Il est mestiers que cil qui sont en longes langeurs [maladies] aient qui aministrent lor besongnes, BEAUM. 72. Le quint est qu'il ressuscita Et quarante jours habita En terre avec ses esleüz, Et plusieurs fois les visita Et reput et administra, J. DE MEUNG, *Tr.* 785. Procurators est cil qui aministre autrui besoignes par le commandement à celui cui elles sont, TANCR. *Li ordinaires*, f° 46. || XIV^e s. Dous penser et bonne esperance Li font avoir douce plaisance, Et li aministrent matiere Dont il fait à plus lie chiere Que cils qui vit dolentement, MACHAULT, p. 40. Il ouvrera [opérera] tous jours et fera très bien selon les circonstances et la qualité des choses que fortune lui administrera, ORESME, *Eth.* 25. Il administra l'empire par conseils privez, BERCHEURE, f. 24, recto. || XV^e s. Je fus douze semaines en son hostel, et très bien administré et delivre de toutes choses, FROISS. II, III, 48. Pour administrer vivres et pourvances, ID. I, I, 64. Et si tu y veux adjouster Chose estrange, ou administrer Soulphre, sel, huyle, n'aultres riens, Pour voir, ton faict ne vaudra riens, LA FONTAINE, 994. La confortant et administrant, à leur leal pouvoir, de tout ce qu'elles sentoient que bon lui fust, L. XI, *Nouv.* 21. || XVI^e s. Administrer les sacrements, CALV. 259. Il est hon toutes fois, quand on est près d'une grosse force et de capitaines determinez, de redoubler son soin, et penser que le desir d'honneur leur administre des ailes, LANOUE, 665. Il semble ou que vous n'estimez pas beaucoup vos magistrats [charges], ou que vous n'avez pas beaucoup d'hommes que vous jugiez dignes de les administrer, AMYOT, *Cat.* 46.

— ÉTYM. Provenç. *administrar*, *aministrar*, *ame-nistrar*; espagn. *administrar*; ital. *amministrare*;

de *administrare*, de *ad*, à (voy. A), et *ministrare*, *minister*, ministre (voy. ce mot). Le *d* ne s'écrivait guère dans l'ancienne langue.

ADMIRABLE (a-dmi-ra-bl'), adj. || 1^e Qui mérite ou attire l'admiration. Homme d'une éloquence admirable. Le spectacle admirable des cieux. Statue d'un travail admirable. Femme d'une admirable beauté. Le sage Nosophuge était moins admirable par ses remèdes que par le régime qu'il conseillait pour prévenir les maux et pour rendre les remèdes inutiles, FÉN. *Tél.* XVII. Elle eut une magnificence royale.... Ses autres vertus n'ont pas été moins admirables, BOSS. R. *d'Angl.* Ô mère, ô femme, ô reine admirable et digne d'une meilleure fortune.... ID. ib. Au lieu de l'histoire d'une belle vie, nous sommes réduits à faire l'histoire d'une admirable, mais triste mort, ID. *Duch. d'Orl.* Je n'ai rien fait pour Madame, quand je vous ai représenté tant de belles qualités qui la rendaient admirable au monde.... ID. ib. Tout est grand et admirable dans la nature; il ne s'y voit rien qui ne soit marqué au coin de l'ouvrier, LA BRUY. 16. Combien d'hommes admirables et qui avaient de très-beaux génies sont morts sans qu'on en ait parlé! ID. 2^e Vastes cieux, qui cachez le Dieu qui vous a faits! Terre, berceau de l'homme, admirable palais! LAMART. *Médit.* XVIII. Ô spectacle! Ô triomphe admirable à mes yeux, RAC. *Esth.* I, 4. Antigone est parfaite, Ismène est admirable, CORN. *Oed.* I, 3. || 3^e Ironiquement, singulier, étonnant, et, par suite, qui est mal venu à. Ils sont admirables de vouloir prendre le parlement pour dupe, PASCH. *Prov.* 49. Hermolaüs n'est-il pas admirable de vouloir que je m'oppose à Jupiter? VAUGEL. Q. C. 468. Ce que je trouve admirable, c'est qu'un homme qui s'est passé durant la vie d'une assez simple demeure, en veuille avoir une si magnifique pour quand il n'en a plus que faire, MOL. *Fest. de P.* III, 7. Chose admirable! On aime la sévérité de la pénitence partout et en tout, hors en soi-même, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 358. || 3^e Terme de chimie. Sel admirable, sel de Glauber; sulfate de soude. || Admirable se met d'ordinaire après son substantif; on peut le mettre devant, quand le substantif peut soutenir la prononciation: Cette admirable loi.

— HIST. XIII^e s. Quar n'a François remès en la crestienté, Qui ça outre ne soit à navie passé, Antioche ont assise [assiégée], l'amirable cité, CH. d'ANT. V, 519. Vers Paris s'en avale [elle descend], l'amirable cité, Berte, 84. || XVI^e s. Eleazare saisit d'une force admirable un roi eslevé de la muraille, lequel il renversa de si grand roideur.... JOSEPH, GUERRE, III, 9. *Trad. de DES ESSARS*. On voit que l'ancienne prononciation était admirable.

— ÉTYM. *Admirabilis*, de *admirari*, admirer.

ADMIRABLEMENT (a-dmi-ra-ble-man), adv. D'une manière admirable. Il s'est conduit admirablement, il s'est admirablement conduit. Femme admirablement belle. La plaisanterie sert admirablement l'orateur. Ces deux adverbes joints font admirablement, MOL. F. *Sav.* III, 2.

— REM. L'Académie donne parmi ses exemples: Il danse admirablement bien. On a critiqué cette locution, arguant qu'on ne peut dire: il danse bien d'une façon admirable. Pourquoi cela ne se dirait-il pas, admirablement qualifiant *danser bien*? On trouve dans un recueil de lettres cette phrase de Voltaire: Il était admirablement bien fait.

— ÉTYM. *Admirable*, et *ment* (voy. MENT).

ADMIRANT, ANTE (a-dmi-ran, ran-t'), adj. Qui admire. La souplesse, la bassesse, l'air admirant, dépendant, rampant, étaient les uniques voies de lui plaire [à Louis XIV], ST-SIMON, 406, 75.

ADMIRATEUR, TRICE (a-dmi-ra-teur, tri-s'), s. m. et f. || 1^e Celui, celle qui admire. Ce style a ses admirateurs. Le grand philosophe Montaigne et sa jeune admiratrice, Mlle de Gournay. La vertu a cela d'heureux qu'elle se suffit à elle-même et qu'elle sait se passer d'admirateurs, de partisans, de protecteurs, LA BRUY. 13. Un homme dévoué à l'Etat, à sa famille, au chef de sa famille; autant admirateur du mérite que s'il lui eût été moins propre et moins familier.... ID. 2^e Qu'il est rare d'être les censeurs sévères et incommodes de nos admirateurs, MASS. CONFÉR. *Fuite du monde*. Qui toujours des Romains admirateur secret.... RAC. *Mithrid.* II, 3. || 2^e Adj. Ces cris envirants qu'un peuple admirateur Elève en son transport vers un libérateur.... ARNAULT, *Blanch.* et M. I, 4.

— ÉTYM. *Admirator*, de *admirari*, admirer.

ADMIRATIF, IVE, (a-dmi-ra-tif, ti-v'), adj. || 1^e Porté à admirer. Ils deviennent peu à peu admiratifs, DESC. *Pass.* 78. || 2^e Terme de grammaire. Point admiratif, point qui se marque ainsi! et qui

sert à indiquer qu'il y a admiration ou exclamations dans la phrase. Particule admirative, particule qu'on emploie pour marquer l'admiration, par exemple : Ah ! || 3^e Qui exprime l'admiration. Ton admiratif, gestes admiratifs. La traduction de Mme Dacier est soutenue de remarques utiles, les unes historiques, les autres admiratives, *Mercure de janvier 1717*. || Genre admiratif, se dit en parlant des ouvrages de poésie et d'éloquence qui ont plus particulièrement pour objet d'exciter l'admiration. || Admiratif se met toujours après son substantif.

— HIST. xvi^e s. Le magnanimité n'est pas admiratif, ORESME, *Eth.* 124.

— ÉTYM. *Admiratus*, de *admirari* (voy. ADMIRER).

ADMIRATION (a-dmi-ra-sion ; en poésie, de cinq syllabes), s. f. || 1^e Sentiment excité parce qui est beau, merveilleux, sublime. Ravi d'admiration. Exciter des transports d'admiration. Souvenez-vous de l'admiration que la princesse donnait à toute la cour, boss. *Duch. d'Orl.* Princesse, le digne objet de l'admiration de deux grands royaumes, ID. *Reine d'Angl.* Seize années d'une prospérité accomplie qui coulèrent sans interruption avec l'admiration de toute la terre, ID. *ib.* Ils n'étaient pas moins en admiration de leur rétablissement fait contre toute apparence, dans le temps et par celui qui leur avait été marqué, ID. *Hist.* II, 5. L'innocence des généraux faisait l'admiration des peuples, ID. *Hist.* III, 6. Vous serez en admiration de ces conseils de la Providence, ID. *Hist.* III, 4. Toute la cour fut dans l'admiration de la magnificence de ce présent, HAM. *Gramm.* 7. Un parc qui faisait l'admiration de tout le pays, sév. 406. Ils paraissaient pleins d'admiration pour Protésilas, FÉN. *Tél.* XIV. L'admiration de sa bonté [de Dieu], FLÉCH. III, 340. C'est à nous de répondre à l'admiration Que Rome en expirant conserve à notre nom, VOLT. *Mort de César*, II, 4. Qu'à l'univers surpris cette grande action Soit un objet d'horreur ou d'admiration, ID. *ib.* III, 2. Je hais les admirations fondées sur des contes, ST-EVREM. II, 3. || 2^e L'objet même qu'on admire. On tient à ses vieilles admirations. Il devient l'admiration de la superbe Ninive, MASS. *Péch.*

— HIST. xiv^e s. Il ne fait pas grans admiracions; car il ne repute chose grande.... ORESME, *Eth.* 124. Et pour ce que il cuide que l'en face de luy grande admiration et grant loenge, ID. *ib.* 117. || xv^e s. On en feroit un livre [des punitions de Dieu sur les princes] et de grande admiration, COMM. VIII, 17. Quand il vit ceste couronne, il fit une grande admiration, feignant que rien n'en sust, L. XI, *Nouv. eo.* || xvi^e s. Il a bien appris à dire toutes les admirations comme Jesus, le plus du monde, oh, oh, il y a de l'excès, c'est pour en mourir, D'AUB. *Confes.* II, 4.

— ÉTYM. Provenc. *admiracio*; espagn. *admiracion*; ital. *admirazione*; de *admiratio*, de *admirari*, admirer (voy. ADMIRER).

ADMIRÉ, ÉE (ad-mi-ré, rée), part. passé. Chose admirée du peuple. Ce général admiré même par ses ennemis. On le questionna, il fut admiré; on résolut de le faire roi, FÉN. *Tél.* VI. Cette île [la Crète] admirée de tous les étrangers et fameuse par ses cent villes, ID. *ib.* v. Il était tellement admiré de tout le monde que l'on ne faisait aucune différence entre ses paroles et les oracles de Delphes, ID. *Philos. Pythag.*

— REM. *Admiré de, admiré par*. On est admiré par tout le monde, quand on reçoit de tout le monde des marques d'admiration; on est admiré de tout le monde, quand on inspire à tout le monde des sentiments d'admiration, LAFAYE.

ADMIRER (a-dmi-ré), v. a. || 1^e Considérer avec admiration. Adraste admirait malgré lui ce qu'il venait de voir, et n'osait le louer, FÉN. *Tél.* XX. La Grèce, l'Asie et toutes les îles l'ont admiré [Ulysse] malgré ses défauts : mille qualités merveilleuses les font oublier. Vous serez trop heureux de pouvoir l'admirer aussi et de l'étudier sans cesse comme votre modèle, FÉN. *Tél.* XII. Quel excellent maître que celui qui fait des ouvrages, je ne dis pas que les hommes admirent, mais qu'ils craignent ! LA BRUY. 46. La cour.... Distingua le naïf du plat et du bouffon, Et laissa la province admirer le Typhon, BOIL. A. P. I. On admire en secret sa naissance et son sort, RAC. *Iph.* v, 6. Ce grand roi, plus capable encore d'être touché par le mérite que par le sang, ne se lassait point d'admirer les excellentes qualités de Madame, boss. *Duchesse d'Orl.* Admirons ici la piété de la reine, qui a su si bien conserver les précieux restes de tant de persécutions, ID. *Reine d'Anglet.* Si l'on eût pu avancer ces belles années dont nous admirons maintenant le cours glorieux... ID. *ib.*

J'admire avec horreur ce dessein généreux, VOLT. *Orphel.* I, 6. J'admire avec terreur De ce désert muet la ténèbreuse horreur, DUCIS, *Macb.* I, 1. || 2^e Admirer, se dit aussi absolument. Assis sur le bord de la mer, il admirait. Le voyageur s'arrête étonné de l'entendre, Il écoute, il admire, et ne saurait comprendre D'où partent ces divins soupirs, LAMART. *Nouvelles Médit.* v. Le peuple écoute avidement, les yeux élevés et la bouche ouverte, croit que cela lui plaît, et, à mesure qu'il y comprend moins, admire davantage, LA BRUY. 4. || 3^e Voir avec étonnement. Tandis qu'Achillas même, épouvanté d'horreur, De ces quatre enrageds admire la fureur, CORN. *M. de Pomp.* II, 2. Vous formez des craintes que j'admire, ID. *Sert.* II, 2. Admirez cependant quel malheur est le mien, ID. *Héracl.* v, 6.... admirez Que ces prisonniers même avec lui conjurés Sous cette illusion couraient à leur vengeance, ID. *ib.* v, 7. Je ne puis assez admirer combien ce dessein d'inquisition a été mal concerté pour avoir été conduit par de si habiles gens, PASC. *Prov.* 19. J'admire comme le ciel a pu former deux âmes aussi semblables en tout que les nôtres, MOL. *Pr. d'El.* IV, 4. Mais admire avec moi le sort dont la poursuite Me fait courir alors au piège que j'évite, RAC. *Andr.* I, 4. J'admirais les coups du sort, FÉN. *Tél.* II. || 4^e Admirer avec de et *l'infin.* ou que et le subj. Voir avec étonnement. N'admirerons-nous pas plutôt que d'une hauteur si prodigieuse elles [les étoiles] puissent conserver une certaine apparence et qu'on ne les perde pas toutes de vue? LA BRUY. 46. Vous admirerez comme moi que tant d'éclatantes préparations se soient anéanties sur le point de produire un si grand effet, PASC. *Prov.* 3. Les plus aveugles de vos amis sont contraints d'admirer que vous ayez été si méchants que d'étendre cette calomnie jusqu'aux religieuses de Port-Royal, ID. *ib.* 46. On admirera de voir que, malgré tout ce que je viens de dire, vous n'avez pas cessé de publier qu'ils étaient toujours hérétiques, ID. *ib.* 47. Pourquoi admirez-vous que nous nous soyons trompés, nous qui sommes des hommes? ID. *ib.* 48. Vous admirerez que la dévotion qui étourdit tout le monde ait pu être traitée par nos pères avec une telle prudence que.... ID. *ib.* 49. Mais n'admirez-vous point que cette même reine Le donne pour époux à l'objet de sa haine? CORN. *Rod.* I, 4. J'admire de le voir au point où le voilà, MOL. *Ec. des F.* I, 6. Et j'admire de voir cette lettre ajustée Avec le sens des mots et la pierre jetée, ID. *ib.* III, 4. L'homme admire de s'y voir placé [dans l'univers], sans savoir comment il y a été mis, FÉN. *Exist.* 10. Nous admirerons de nous y reconnaître nous-mêmes [dans la peinture du peuple athénien], nos amis, nos ennemis, ceux avec qui nous vivons, et que cette ressemblance avec des hommes séparés par tant de siècles soit si entière, LA BRUY. *Disc. sur Théoph.* || Corneille a employé le que avec l'indicatif : Admirer Que ces prisonniers même avec lui conjurés Sous cette illusion couraient à la vengeance, HÉRACL. V, 7. N'admirez-vous pas que Dieu m'a ôté cet amusement? sév. 413. || 5^e Par critique ou par ironie, en parlant de ce qui paraît excessif, étrange. Je vous admire de vouloir qu'on suive en tout vos conseils. J'admire avec quelle hardiesse ces personnes entreprennent de parler de Dieu, PASC. *édit. Cousin.* J'admire ma simplicité et la faiblesse de mon cœur, MOL. *Fest. de Pierre*, I, 3. J'admirais cet impertinent; et, pendant qu'il parlait tout haut, je disais tout bas.... MONTESQ. *Lett. pers.* 50.

S'ADMIRER, v. refl. Une âme séduite qui s'admirer elle-même. L'ignorance toujours est prête à s'admirer, BOIL. A. P. I. Loué, exalté et porté jusqu'aux cieux par de certaines gens qui se sont promis de s'admirer réciproquement, LA BRUY. 4.

— HIST. XVI^e s. J'admire de les voir si douces et molles [les guerres civiles], MONT. I, 170.

— ÉTYM. Bourguig. *admirai*; de *admirari*, de ad, à (voy. A), et *mirari*, regarder (voy. MIRER). Admirer paraît être récent dans la langue. Anciennement on disait *se merveiller*. Cependant *amirable* se trouve dans les textes du XIII^e siècle.

ADMIS, ISE (a-dmi, mi-z'), part. passé. || 1^e Recu. Députés admis. Ces gens admis à la table du prince. Admis dans une corporation. Citoyen nouvellement admis. Admis au partage. Les conversations légères, les cercles, la fine plaisanterie, les lettres enjouées et familières, les petites parties où l'on était admis seulement avec de l'esprit, tout à disparu, LA BRUY. 43. || 2^e Recu, en parlant des choses. C'est une coutume admise parmi les hommes. || 3^e Reconnu pour vrai. La version la plus généralement admise est que.... C'est un fait admis.

+ **ADMISSIBILITÉ** (a-dmi-ssi-bi-li-té), s. f. Etat

d'une chose ou d'une personne admissible. L'admissibilité de tous les citoyens aux emplois publics.

ADMISSIBLE (a-dmi-ssi-bl'), adj. Qui peut être admis. Homme admissible dans la corporation. Proposition, excuse admissible.

ADMISSION (a-dmi-sion), s. f. Action par laquelle on est admis. Donner l'admission. L'admission dans l'ordre des patriciens.

— ÉTYM. *Admissio*, de *admittere*, admettre (voy. ce mot).

+ **ADMIXTION** (a-dmi-kstion; le t gardant le son qui lui est propre), s. f. Action d'ajouter en mélangeant.

— HIST. XVI^e s. Des apostemes d'un seul humeur pur et louable, ne peschant qu'en quantité, sans admixtion d'autre humeur, PARÉ, V, 7.

— ÉTYM. *Admixtio*, de *ad*, à (voy. A), et *mixtio*, mixtion (voy. ce mot).

ADMONESTER (a-dmo-né-sté), voy. ADMONÉTER.

+ **ADMONESTATION** ou **ADMONÉTATION** (a-dmo-né-sta-sion ou a-dmo-né-ta-sion), s. f. Action d'admonéter.

— HIST. XIII^e s. Uns clers empêtra lettres dou roi à l'abé de Saint-Benoit-sus-Loire, qu'il le porveïst; et en celes lettres n'avoit nule amonestation, LIV. de Just. 24.

— ÉTYM. *Admonéter*; provenc. *amonestassio*; espagn. *amonestacion*.

ADMONESTÉ, ÉE ou **ADMONÉTÉ**, ÉE (a-dmo-né-sté, stée ou a-dmo-né-té, tée,), part. passé. || 1^e Elle fut admonestée, qui est une très-légère peine, sév. 422. || 2^e S. m. En termes judiciaires, acte par lequel on admonéta. L'admoneté n'emportait point d'interdiction.

ADMONÉTER ou **ADMONESTER** (a-dmo-né-té ou a-dmo-né-sté). Les deux prononciations sont usitées. Dans le XVI^e s. Béze prononce *amonester*, et Palsgrave, p. 23, écrit *ammonester* et prononce les deux m. La syllabe *ne*, dans *admonéter*, prend l'accent grave quand la syllabe qui suit est muette, mais au futur et au condit.: *amonéterai, amonéterais*, v. a. || 1^e Terme de jurisprudence dont on se servait autrefois, lorsqu'un particulier ayant commis une faute qui ne méritait pas une grande punition, le juge le mandait pour lui faire une remontrance. Mme de Dreux sortit hier de prison; elle fut admonestée, sév. 422. || 2^e En général, faire une remontrance à. De ces mêmes discours ses fils il admonesta, RÉGNIER, *Sat.* V. On aurait..... obligation A qui pourrait..... Admonéter par nom et par surnom Ces ennemis jurés de la raison, VOLT. *Etrennes aux sots*.

— HIST. XII^e s. Entre vous et le rei avez esté medlé; L'apostolies l'en a souvent araisné; Li prelat du reaume l'en unt amonesté, TH. le Mart. 84. Et cele qui sa mort desire, De l'autre part li amonesta Qu'isnelement li trant [tranche] la teste, la Charette, 2920. || XIII^e s. Il est convenable coze au seigneur qu'il les amonesta qu'il y mettent de lors volonté soufisament, BEAUM. XLIX, 5. Et doit cis meffes estre amonestés par sainte Eglise, ID. XI, 43. De pecheor misericorde, Puisque franchise s'i acorde, Et le vous prie et amonesta; Ne refusés pas sa reueste, la Rose, 3325. || XIV^e s. Il n'appartient pas au magnanime fuir ou refuser celui qui le admonesta en raison, ORESME, *Eth.* 120. Il ensaignoit les mariniers et amonestoit que il gardassent bien.... ID. *ib.* 4. || XV^e s. Messire Gui de Flandres qui admonestoit et prioit tous les compagnons de bien faire FROISS. I, 1, 69. Et [Louis XI] dit au dit herault plusieurs autres raisons pour admonester le roy d'Angleterre de prendre appoinctement avecques lui, COMM. IV, 5. Comme amour et vaillance chevaleureuse admonestent souvent le courage des bons à entreprendre choses honorables, *Hist. de Boucig.* I, 46. || XVI^e s. Ses amis l'admonestoient qu'il regardast à ce qu'il disoit, AMYOT, *Sol.* 65. Estant bien confessé et admonesté, aiant baisé sa femme et ses enfants, D'AUB. *Fœn.* III, 2. Qui est admonesté est à demy armé, PALSGR. p. 417.

— ÉTYM. Berry, *amonéter* et *amonéster*; provenc. et espagn. *amonestar*; portug. *admoestar*; d'un verbe bas-latin, *admonestare*, fait d'une forme bas-latin *admonestum* ou *admonistum*, de *admonere*, avertir, de *ad*, à, et *mōnere*, avertir (voy. MONITION).

+ **ADMONITEUR** (a-dmo-ni-teur), s. m. || 1^e Celui qui fait des admonitions. Pour les hommes supérieurs, la religion est un admoniteur sévère qui leur apprend à s'humilier, CHATEAUB. *Pensées*, 287. || 2^e Au noviciat des jésuites, admoniteur est un titre d'office; c'est un des plus fervents novices qui est chargé d'avertir les autres de ce qu'ils ont à faire. Le

général du même ordre a son admoniteur, qui est une espèce de surveillant, nommé par la congrégation générale, pour l'avertir en secret de ses fautes. || 3^e Quelques congrégations de filles ont aussi des officières qui portent le nom d'admonitrices.

—ÉTYM. Voy. ADMONITION. L'ancien français disait *admonesteur*.

ADMONITION (a-dmo-ni-sion), s. f. || 1^e Action d'admonéter. L'admonition a été abolie. || 2^e Avertissement. Après avoir inutilement tenté près de moi les admonitions charitables, Marcellin employa les mesures sévères, CHATEAUBR. *Mart.* 132.

—HIST. XIII^e s. Et s'il n'obeist à l'ammonission, il doit estre escommuniés publiquement, BEAUM. XI, 43. || XVI^e s. Que ceux qui sont rebelles à son admonition soient notés et marqués afin que chacun les suive, CALV. 298. Sachant que sa femme estoit retrouvée par l'admonition du bon archidiacre, MARGUER. *Nouv.* 61. Amonition, o. DE SERRES, p. 26.

—ÉTYM. Provenç. *amonicio*; ital. *ammonizione*; de *admonitio*, de *ad*, à (voy. A), et *monitio*, monition (voy. ce mot).

† **ADNÉ, NÉE** (a-dnē, dnée), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui est immédiatement attaché à une chose et paraît faire corps avec elle.

—ÉTYM. *Adnatus*, de *ad*, à, et *natus*, né.

† **ADNOTATION** (a-dno-ta-sion), s. f. Terme de chancellerie. Réponse du pape à une supplique, quand cette réponse ne consiste qu'en une signature.

—ÉTYM. Voy. ANNOTATION.

ADOLESCENCE (a-do-lè-ssan-s'), s. f. L'âge qui succède à l'enfance et qui commence avec les premiers signes de la puberté.

—SYN. ADOLESCENCE, JEUNESSE. Dans le langage scientifique adolescence et jeunesse sont synonymes et expriment l'âge compris entre l'enfance et l'état adulte. Mais dans le langage ordinaire il y a une nuance, et adolescence désigne de préférence la première partie de la jeunesse.

—HIST. XIV^e s. Et n'est que bien et onnesteté de ainsi passer l'âge de vostre adolescence féminine, *Menagier, Prologue*. || XV^e s. Car jeunesse et adolescence (C'est son parler, ne moins ne mais) Ne sont qu'abus et ignorance, VILLON, *Grand Test.* || XVI^e s. Considerez que par nous allaitez Avez esté en vostre adolescence, J. MAROT, v, 285. L'adolescence, qui commence depuis dix-huit ans jusques à vingt et cinq, est la tempérée et moyenne entre tous excès, PARÉ, *Introduc.* 5. Sa beauté se maintint toujours florissante en son enfance, en son adolescence, et encore après qu'il fut devenu homme parfait, AMYOT, *Alc.* 2.

—ÉTYM. Provenc. et espagn. *adolescentia*; ital. *adolescenza*; de *adolescentia*, de *adolescens*, adolescent.

ADOLESCENT, ENTE (a-do-lè-ssan, ssan-t'), s. m. et f. || 1^e Celui, celle qui est dans l'âge de l'adolescence. || 2^e Se dit surtout des garçons, et alors souvent en plaisantant. Un jeune adolescent. L'essai et l'apprentissage d'un jeune adolescent qui passe de la férule à la pourpre et dont la consignation a fait un juge, est de décider souverainement des vies et des fortunes des hommes, LA BRUY. 14. || 3^e Adj. Encore adolescent il avait quitté Rome, ARN. *Mar. à Mint.* 1, 2. Mérovée est ardent, et la pitié naissante Bientôt mène à l'amour une âme adolescente, LEMERC. *Fréd. et Brun.* 1, 2.

—HIST. XV^e s. Quelle hardiesse te meut, o jeune adolescent royal, ne quelle fiance presumes tu de mettre la main aux nymphes, J. LEMAIRE, dans PALSG. p. 351. || XVI^e s. L'ardeur du courroux que l'on sent Au premier age adolescent, Me fit trop nînement t'escrire, RONS. 454.

—ÉTYM. *Adolescens*, de *adolescere*, croître, de *ad*, à (voy. A), et *olescere*, *olere*, croître. Quelques-uns ont rattaché ce radical à ὄλος, entier (voy. *sōlide* pour ce mot); mais l'opinion préférable est celle de Benfey, I, 70, qui le rattache à *alere*, nourrir (voy. ALIMENT), de même racine qu'un radical grec ἄλω, je fais croître, d'où ἀλδαίνειν, faire croître; radical qui appartient aussi aux mots congénères : gothique, *alds*, qui a crû, âgé (voy. ALDERMAN); allem. *alt*, âgé; celt. *altruim*, nourrir, *alt*, nourriture.

† **ADOMESTIQUE, ÉE** (a-do-mè-sti-ké, kée), part. passé. Gens adomestiqués.

† **ADOMESTIQUER** (a-do-mè-sti-ké), v. a. || 1^e Faire de sa maison. Villars l'avait adomestiqué [Heudicourt], protégé, et lui avoit souvent donné de l'argent, ST-SIMON, 278, 40. || 2^e S'adomestiquer, v. réfl. Se faire de la maison.

—HIST. XV^e s. Par la douceur de doulz nourrissements s'apriovisist mainte beste sauvage, S'adomes-

che.... E. DESCHAMPS dans RAYNOUARD. || XVI^e s. Par ce moien le cardinal, de qui les meschancetez avoient esté odieuses auparavant, se reconcilia avec Sigismond ; s'étant adomestiqué, persuada à son cousin d'ouir messe tous les matins, D'AUB. *Hist.* III, 506.

—ÉTYM. À (voy. ce mot), et *domestique*; provenç. *adomesgar*, *adomesjar*; ital. *addomesticare*. L'ancienne forme française est *adomescher*; *adomestiquer* a été refait postérieurement sur le latin.

† **ADONC** (a-don-k), adv. En ce moment, alors. Adonc Darius pousse sa dague, et d'aventure n'atteignit que le mage, P. L. COUR. II, 191. || Vieux.

—HIST. XII^e s. Adonc aurez vostre guerre finie, RONCIER. p. 28. Adonc florist mes cuers et mes vouloir En bone amour.... COUCY, VIII. || XIII^e s. Il estoit adonc quaresmes, VILLEH. 48. Adont tenoient Franc les Tyois [Allemands] pour amis, Berte, v. || XV^e s. Ce fut l'an de grace nostre seigneur 1326, le jour de Noel [que fut couronné Edouard III], et pouvoit avoir adonc environ seize ans, FROISS. I, 1, 27. Il n'estoit adoncques riens dont il eust si grant crainte que de perdre son auctorité, COMM. VI, 7. || XVI^e s. Les gendarmes ont jeté le sort, qui se tiroit adonc d'un chapeau ou d'un bocal, CALV. 150. Et si tout est confus, qui adoncques dira Les hymnes de ta gloire et ton nom benira? RONS. 872. Quand le sentiment du feu fut passé jusques à la chair vive, adonc commencerent les bœufs à se débatre, AMYOT, *Fab.* 47.

—ÉTYM. À et *donc*; wallon, *adon*; provenç. *adone*; anc. catal. *adonchs*; ital. *adunque*.

ADONIEN ou **ADONIQUE** (a-do-ni-n ou a-do-ni-k'), adj. et s. m. Terme de prosodie grecque et latine. Se dit d'un vers composé d'un dactyle et d'un spondée.

—ÉTYM. *Adonius*, de *Adonis* (voy. ce mot).

ADONIS (a-do-ni-s'), s. m. || 1^e Dans la mythologie, nom d'un jeune homme célèbre par sa beauté et qui fut aimé de Vénus. || 2^e Ironiquement, jeune homme qui fait le beau et qui est très-soigneux de sa parure. || 3^e Terme de botanique. Plante à fleurs rouges ou citrines, qui approche de la renoncule et qui vient dans les prés.

—ÉTYM. *Adonis*, de Ἄδωνις ou Ἄδων, de l'hébreu *Adan*, seigneur. *Adon* en hébreu est le nom de Dieu. *Adonis* est la forme grecque du nom d'une divinité phénicienne; la langue des Hébreux et celle des Phéniciens étaient deux dialectes d'une même langue.

ADONISÉ, ÉE (a-do-ni-zé, zée), part. passé. Paré et adonisé.

ADONISER (a-do-ni-zé), v. a. || 1^e Parer avec une grande recherche. || 2^e S'adonisier, v. réfl. S'ajuster avec un trop grand soin. Se dit surtout en parlant des hommes.

—HIST. XVI^e s. Quand ses cheveux troussés dessus l'oreille, D'une Venus imitent la façon; Quand d'un bonnet sa teste elle adonis, Et qu'on ne sait, tant neutre elle deguise Son chef douteux, s'elle est fille ou garçon, RONS. 51.

ADONNÉ, ÉE (a-do-né, née), part. passé. Qui s'applique à. Adonné à l'étude, au vin. Grande âme, aux grands travaux sans repos adonnée, MALH. IV, 2. Je chante dans ces vers les filles de Minée, Troupe aux arts de Pallas dès l'enfance ado née, LA FONT. *Filles de Minée*. L'abondance d'hommes adonnés à la guerre, FÉN. *Tél.* XIII.

ADONNER (S') (a-do-né), v. réfl. || 1^e Se livrer, s'appliquer à quelque chose avec ardeur, habituellement. S'adonner à l'étude, aux plaisirs. S'adonner à boire. Il s'adonnera aux exercices de la religion sans en négliger aucun, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 97. Les exercices auxquels ils s'adonnent, FÉN. *Tél.* X. La jeunesse ne s'adonne plus aux lettres, ID. ib. XIV. || 2^e Fréquenter habituellement. S'adonner à une société, à un lieu. || 3^e Ce chien s'est adonné à moi; m'ayant rencontré par hasard, il s'est attaché à moi. || 4^e Se diriger, en parlant d'un chemin, d'une chasse, etc. Le seigneur de Thouars mandait à celui d'Oiron, qu'il chasserait un tel jour dans son voisinage, et qu'il eût à abattre une certaine quantité de murs de son parc, pour ne point trouver d'obstacles, au cas que la chasse s'adonnât à y entrer, ST-SIMON, 75, 223. Est-ce jamais par là que son chemin s'adonne? LA CHAUSSÉE, *Préjugé à la mode*, I, 6. || 5^e Adonner, v. n. Terme de marine. Devenir plus favorable, en parlant du vent qui était contraire.

—REM. Quoique l'Académie n'indique que le verbe réfléchi *s'adonner*, il semble qu'on pourrait très-bien dire, comme dans le XVI^e siècle, adonner son cœur, son esprit, etc., à une chose.

—SYN. SE DONNER À, S'ADONNER À. Se mettre à un

certain genre de travail. Se donner à l'étude, c'est s'y livrer sans réserve; s'adonner à l'étude, c'est simplement s'y appliquer. Il y a donc une nuance entre ces deux expressions; et la première est plus forte que l'autre.

—HIST. XV^e s. Le jeune Edouard, qui fut depuis roi d'Angleterre, s'adonna plus et s'inclinoit de regard et d'amour sur Philippe [fille du comte Guillaume] que sur les autres, FROISS. I, 1, 15. Adonné à tous les plaisirs, COMM. V, 48. || XVI^e s. Mais Dieu ce bien ne m'a donné Que vostre chemin adonné Se soit icy... MAROT, II, 140. Fut l'humain genre asprement estonné, Et tout le monde à l'horreur adonné [en proie], ID. IV, 22. Scavoir voulut toutes sciences bonnes, Et qui est celle à quoy tu ne t'adonnes, ID. IV, 199. Encore que mon feu pere eust adonné tout son estude à ce que je prouffictasse.... RABEL. *Pant.* II, 8: Quant à la congoissance des faictz de nature, je veulx que tu te y adonnes curieusement, ID. *Pant.* II, 8. A raison de quoy il le fault toujours addonner [l'entendement] à ce qui est le meilleur, AMYOT, *Péricl.* I. Ils s'addonnent aux exercices que plus vous honorez, ID. *Cat.* 45. L'estude de la philosophie à laquelle il s'adonna, ID. *Pélop.* 4. On peut affirmer, quand ils s'adonnent à bien, qu'ils sont excellents, LANOUE, 85. Pour sauver quelques maisons de gentils hommes et Gergeau, si le besoin s'y adonna, D'AUB. *Hist.* II, 191. Afin aussi d'adonner nos cœurs à l'amour d'icelle [justice] et à une haine d'iniquité.... CALV. *Inst.* 273. Qu'on suive hardiment l'esprit, lequel ne demandera rien de mal, moyennant qu'on s'adonne à sa conduite, ID. ib. 470. Il ne laisse pas de prier au milieu de la multitude, si l'opportunité s'y adonna, ID. ib. 709. Pour s'adonner du tout à la devotion, MONT. I, 143. J'ay veu nos princes s'y adonner depuis en personne [à l'exercice louable de la comédie], ID. I, 198. Son chemin s'adonnant au travers d'une église, il ne passoit jamais qu'il.... ID. I, 403. Si quelque serviteur s'y adonne [s'attache à lui].... ID. II, 79.

—ÉTYM. À et *donner*; provenç. et espagn. *adonar*; ital. *adonare*.

ADOPTANT (a-do-ptan), s. m. Terme de droit. Celui qui adopte.

ADOPTÉ, ÉE (a-do-pté, pté), part. passé. || 1^e Octave adopté par César. Vous étiez des enfants dans son cœur adoptés, VOLT. *M. de Cés.* III, 3. || Substantivement: l'adoptant et l'adopté. || 2^e Fig. Proposition adoptée à l'unanimité. Règlement adopté bientôt par toutes les nations. || 3^e Adopté, formule de vote qui indique que la proposition est reçue.

ADOPTER (a-do-pté), v. a. || 1^e Choisir quelqu'un pour fils ou pour fille et lui en donner les droits civils, en remplaçant certaines formalités légales. Jamais, sans ses avis, Claude, qu'il gouvernait, n'eût adopté mon fils, RAC. *Brit.* III, 3. Toutes les fois, tyran, qu'on se laisse adopter, CORN. *Héracl.* V, 3. || 2^e Par extension, prendre un enfant et le traiter comme sien. Hélas! ce Juif jadis m'adopta pour sa fille, RAC. *Esth.* III, 4. Mais mon cœur, plus prudent, l'adopta par vengeance, CRÉB. *Atr.* I, 3. Je t'adopte pour fils, adopte ma vengeance, DUCIS, *Rom.* III, 5. || 3^e En général, se porter vers, s'attacher à. Adopter un parti. Adopter un plan, un genre de travail. Adoptant l'opinion de cet auteur. Le peuple adopta la loi proposée. Jusque-là on n'avait adopté de l'antiquité que des erreurs. L'Amérique à genoux adoptera nos mœurs, VOLT. *Alz.* I, 4. N'a-t-il pas adopté Nos climats et nos mœurs et notre liberté? DUCIS, *Abuf.* III, 4. Il apprend mon dessein, l'adopte, l'autorise, c. DELAV. *Vépr. sic.* I, 4.

—HIST. XVI^e s. Aphidnus adopta les Tyndardides pour ses enfants, comme Pylius avoit adopté Hercules, AMYOT, *Thés.* 42.

—ÉTYM. *Adoptare*, de *ad*, à, et *optare*, opter (voy. A et OPTER).

† **ADOPTION**, IENNE (a-do-psien, psie-n'), s. m. et f. Membre d'une secte chrétienne qui soutenait que Jésus était seulement le fils adoptif de Dieu.

ADOPTIF, IVE (a-do-ptif, pt-i-v'), adj. || 1^e Qui a été adopté. Fils adoptif. || 2^e Qui a adopté. Père adoptif. || 3^e Qui a rapport à l'adoption. Le droit de bourgeoisie à vos peuples donné. Ne perd rien de son prix sur un front couronné; Sous ce titre adoptif, étant ce que vous êtes, Je pense bien valoir une de mes sujettes, CORN. *Sert.* II, 2. || Se met toujours après son substantif.

—HIST. XVI^e s. Thales eut un fils adoptif, il adopta un sien nepveu nommé Cybistus, fils de sa sœur, AMYOT, *Sol.* 10. Lorsque son pere adoptif fut tué, il estoit en la ville d'Apollonie, ID. *Brut.* 27.

—ÉTYM. *Adoptivus* (voy. ADOPTER); provenç. *adoptiu*; espagn. *adoptivo*; ital. *adottivo*.

ADOPTION (a-do-psion'; en poésie, de quatre syllabes), s. f. || 1^o Action d'adopter Entrer dans une famille par adoption. Donner son fils en adoption. Père par adoption. Fils de César par adoption, boss. *Hist.* I, 9. Un sceptre que jadis vos aïeux ont reçu De ce fameux mortel que la terre a conçu; L'adoption le mit entre les mains d'Égée, RAC. *Phèd.* II, 2. Tu n'as de fils qu'Octave, et nulle adoption N'a d'un autre César appuyé ta maison, VOLT. *M. de Cés.* I, 4. Droit fondé sur la grâce de notre adoption, puisque nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, nous avons acquis un pouvoir spécial de devenir enfants de Dieu, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 131. || 2^o Par extension. La France est sa patrie d'adoption. L'adoption que Rome faisait, en certains cas, des étrangers. Rome vous permet cette haute alliance, Dont vous aurait exclu le défaut de naissance, Si l'honneur souverain de son adoption Ne vous autorisait à tant d'ambition, CORN. *Nic.* I, 2. || 3^o Fig. L'adoption, dans une langue, de mots étrangers. La physique est son étude d'adoption. L'adoption qu'un homme fait d'un autre. Ces adoptions de deux âmes l'une par l'autre. L'adoption d'une loi par la Chambre. L'adoption fut mise aux voix et rejetée.

— HIST. XVI^e s. Galba pensa qu'il n'estoit plus temps de differer l'adoption qu'il avoit porpensée, AMYOT, *Galba*, 28.

— ÉTYM. Provenc. *adoptio*; espagn. *adopción*; ital. *adozione*; de *adoptio*, de *ad*, à (voy. A), et *option*.

ADORABLE (a-do-ra-bl'), adj. || 1^o Digne d'être adoré. Dieu seul est adorable. Jeune peuple, courrez à ce maître adorable, RAC. *Esth.* III, 9. Cet adorable maître nous a dit que son joug est doux et son fardeau léger, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 100. Tirez le voile qui me cache cet adorable, mais redoutable mystère de votre providence, ID. ib. p. 56. || 2^o En parlant d'une maîtresse. Une femme adorable, une adorable amie. Yeux adorables, ROTROU, *Venc.* II, 2. O dieux qui, comme vous, la rendez adorable, Rendez-la, comme vous, à mes vœux exorable, CORN. *Cinna*, III, 3. || 3^o Par exagération, se dit de tout ce que l'on estime ou on aime extrêmement. Il est adorable du bon courage qu'il a de vouloir venir, SÉV. 451. Dans les bouts-rimés, je vous trouve adorable, MOL. *F. Sav.* III, 5. || Ne peut se mettre avant le substantif que quand le substantif n'est pas monosyllabe, ou, étant monosyllabe, ne commence ni par une voyelle, ni par une h muette.

— ÉTYM. *Adorabilis*, de *adorare*, adorer.

ADORATEUR, TRICE (a-do-ra-teur, tri-s'), s. m. et f. || 1^o Celui, celle qui adore. Les Guêtres sont adorateurs du feu. Si le monde n'attachait les hommes que par le bonheur de leur condition présente, comme il ne fait point d'heureux, il ne ferait point d'adorateurs, MASS. *Dauphin*. D'adorateurs zélés à peine un petit nombre Ose des premiers temps nous retracer une ombre, RAC. *Ath.* I, 1. || 2^o Celui qui a amour et respect pour. N'étant pas en état d'en voir le faible, ils deviennent adorateurs de ce qu'ils ignorent, BOURD. *Pensées*, t. II, p. 200. Et de leur chaîne antique adorateurs heureux, VOLT. *Brut.* I, 2. || 3^o Celui qui aime, courtise une femme. Et je triompherai, voyant périt mes fils, De ses adorateurs et de mes ennemis, CORN. *Rod.* IV, 3. je brûle pour Thésée; Je l'aime, non point tel que l'ont vu les enfers, Volage adorateur de mille objets divers, RAC. *Phèd.* II, 5. Laissons là, je vous prie, les adorateurs, reprit-elle, et parlons du soleil, FONTEN. *Mondes*, 1^{er} soir. || 4^o Adj. Je n'ai percé qu'à peine Les flots toujours nouveaux d'un peuple adorateur, RAC. *Bér.* I, 3.

— HIST. XVI^e s. L'adorateur se tourne vers l'Orient, et puis se retourne devers le Dieu, AMYOT, *Numa*, 25.

— ÉTYM. Provenc. *adoraire*, *adorador*; espagn. *adorador*; ital. *adoratore*; de *adorator*, de *adorare*, adorer. En provençal, *adoraire* est le nominatif, de *adorátor*, avec l'accent sur *rá*, *adorador* le régime, de *adoratbrem*, avec l'accent sur *tó*. Dans l'ancien français, le sujet serait *aorere*, et le régime *aoreor*; *adorateur* a été refait sur le latin.

ADORATION (a-do-ra-sion; en poésie, de cinq syllabes), s. f. || 1^o Action par laquelle on adore. L'adoration proprement dite n'est due qu'à Dieu seul. L'adoration que tous les peuples lui rendent, boss. *Honneur*, 4. Ils rendaient à J. C. une adoration extérieure, ID. *Euch.* 2. Si avec toutes ces doctrines, toutes ces pratiques et tous ces cultes de Rome, avec l'adoration et avec l'oblation du corps du Sauveur.... ID. *Variat.* 45. L'adoration qu'ils rendent à l'Eucharistie, PASC. *Prov.* 46. Les adorations qu'ils rendent à l'idole, ID. *Prov.* 5. Conservez toutes vos

adorations pour l'Arche, FLÉCH. *Panég.* II, p. 426. Peut-être, brillantes parcelles De l'immense création, Devant son trône imitent-elles L'éternelle adoration, LAMART. *Harm.* I, 4. || 2^o Cérémonie dans laquelle les cardinaux vont rendre honneur au pape mis sur l'autel après son élection. Dans le même sens : Ce pape a été fait par voie d'adoration, tous les cardinaux sont allés le reconnaître pour pape, sans scrutin préalable. || 3^o Par extension, amour, attachement extrême. Il a de l'adoration pour cette femme. Je l'admirai longtemps; oui, j'eus pour Scipion Ce sentiment qui tient de l'adoration, M. J. CHÉN. *Grac.* II, 3. || 4^o Au plur. Démonstrations de tendresse et de respect. Comme vous êtes accoutumée à ne recevoir jamais que des hommages et des adorations de tout le monde, MOL. *Princ. d'El.* II, 5. Gervaise, devant les amis de M. de La Trappe, quand ils étaient gens à être ménagés, était dans les adorations, SAINT-SIMON, 61, 22. || 5^o Nom des tableaux et estampes qui représentent les mages aux pieds de Jésus enfant.

— HIST. XVI^e s. J'appelle adoration la reverence que lui fait la creature, se submettant à sa grandeur, CALV. *Instit.* 283.

— ÉTYM. *Adoratio*, de *adorare*, adorer.

ADORÉ, ÉE (a-do-ré, rée), part. passé. Les dieux adorés par les nations. Ce roi adoré de son peuple. Une femme adorée de son mari, et, absolument, une femme adorée. Tu mugissais ainsi sous ces roches profondes, Ainsi tu te brisais sur leurs flancs déchirés; Ainsi le vent jetait l'écume de tes ondes Sur ses pieds adorés, LAMART. *Médit.* XIII. Si tu dois comme nous achever ta carrière, Sois mon appui, mon guide, et souffre qu'en tous lieux De tes pas adorés je baise la poussière, ID. ib. XVII. Monseigneur est adoré; il est libéral, SÉV. 471. M. de Saint-Héran a été adoré à Fontainebleau, ID. 367. Du magister fille adorée, Par son bon cœur elle plaisait, ERANGER, *Jeanne la Rousse*.

— ÉTYM. Adoré, avec les personnes pour complément, veut ordinairement de : Dieu veut être adoré des créatures; mais, quand il s'agit des idoles, des faux dieux, on peut très-bien mettre : Les faux dieux étaient adorés des Romains ou par les Romains. Quand adoré est dans le sens d'aimé, de est à peu près de rigueur : Ce général est adoré de ses soldats; cet enfant est adoré de son père, etc. De s'emploie plus particulièrement quand il s'agit d'un sentiment, et par quand il s'agit d'un acte extérieur: Alexandre adoré par les Perses; ce roi adoré de ses sujets.

ADORER (a-do-ré), v. a. || 1^o Rendre à la divinité le culte qui lui est dû. Dieu veut être adoré de ses créatures. J'adore la bonté de Dieu, je l'admire, j'y mets ma confiance, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 67. Et comme ces rois de l'aurore, Un instinct que mon âme ignore, Me fait adorer un enfant, LAMART. *Médit.* XV. Assis à ce degré suprême, Il faut s'y défendre soi-même, Comme les dieux sur leurs autels; Rappeler en tout leur image, Et faire adorer le nuage Qui les sépare des mortels, ID. ib. Ah! j'aurais dû peut-être.... Et courbant sous sa foi ma raison qui l'ignore [Dieu], L'adorer dans la langue où l'univers l'adore, ID. *Harold*, 39. Il voulut se faire adorer comme un dieu, BOSS. *Hist.* III, 4. De l'ombre de Ninus l'oracle est adoré, VOLT. *Sémir.* V, 4.

|| 2^o Adorer la croix, se dit par relation à J. C. en parlant d'une des cérémonies du culte catholique. On dit de même : Adorer les reliques. || 3^o Adorer se dit aussi absolument. De tous les endroits de la terre, les Israélites étaient obligés d'y venir adorer [dans le temple], MASS. *Car. Respect des temples*. L'immobilité d'un corps anéanti et la profonde religion d'une âme qui adore, ID. ib. || 4^o Se prosterner devant. D'où vient, lui dit Alexandre, que tu ne m'adores pas? MONTESQ. *Lysim.* || 5^o Fig. Je ne vais pas au Louvre adorer la fortune, BOIL. *Sat.* II. Détestais-tu la tyrannie? Adorais-tu la liberté? De l'oppression impunie Ton œil était-il révolté?.... LAMART. *Harm.* IV, 4. Les uns, sacrifiant leur vie à leur mémoire, Adorent un écho qu'ils appellent la gloire, ID. IV, 44. || 6^o En termes de spiritualité, se soumettre avec adoration. Que j'adore en silence l'ordre de votre Providence, PASC. *Prière*. Ils adorent les jugements de Dieu, BOSS. *Hist.* II, 4. Ne laissez pas d'adorer la main qui nous l'enlève, FLÉCH. *Aig.* || 7^o En général, dans le même sens. Puisqu'ils font des heureux, adorez leur ouvrage, CORN. *Pomp.* I, 4. permettez Que jusques au tombeau j'adore vos bontés, ID. *Nic.* V, 9. Et le peuple, inégal à l'endroit des tyrans, S'il les déteste morts, les adore vivants, ID. *Cinna*, I, 3. Ils adorent la main qui les tient enchaînés, RAC. *Brit.* IV, 4. Je sais rendre aux sul-

tans de fidèles services; Mais je laisse au vulgaire adorer leurs caprices, ID. *Baj.* I, 4. J'adore avec dépit cet excès de courage, VOLT. *Orphel.* IV, 4. || 8^o Aimer avec passion. Il adore Emilie, il est adoré d'elle, CORN. *Cinna*, III, 4. Vous que de tout mon cœur j'ai toujours adorée, ID. *Théod.* III, 3. Rome sait vos hauts faits, et déjà vous adore, ID. *Nic.* IV, 4. Cette princesse se fait adorer de toute la cour, SÉV. 418. Allez, en lui jurant que votre âme l'adore, À de nouveaux mépris l'encourager encore, RAC. *Andr.* II, 5. Déjà de ma faveur on adore la bruit, ID. *Brit.* V, 3. Ils ne seraient pas inutiles à l'éducation d'une fille qu'elle adore, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 4. Je te jure, à mon tour, de n'adorer que toi, LAMART. *Méd.* II, 40. || 9^o Proverbial et figuré, adorer le veau d'or, faire la cour à un homme de peu de mérite, à cause de ses richesses.

— S'ADORER, v. refl. || 1^o S'adorer l'un l'autre. Ces deux amants s'adorent. || 2^o Être en adoration de soi. Cet homme n'est occupé que de lui; il s'adore véritablement.

— REM. C'est par abus qu'on emploie *adorer* pour *aimer beaucoup*, quand il s'agit d'objets que l'on ne peut supposer sensibles à notre adoration. Delille dit que Voltaire *adorait le café*. Un autre *adore les huîtres*. De telles expressions, dites sérieusement, corrompent la langue.

— SYN. ADORER, VÉNERER, HONORER. Rendre des hommages, un culte ou une espèce de culte. Honorer est un terme général qui n'implique que l'hommage qui est rendu; vénérer enrichit, il s'y joint une idée de crainte respectueuse qui n'est pas incluse dans honorer; enfin adorer ajoute à l'honneur, à la crainte respectueuse, l'idée d'un amour profond et sans bornes.

— HIST. XI^e s. [Dieu] Le glorieux, que deusse affer, CH. de Rol. 9. Ni ad paien, [qui] nel prit [prise] et nel aort, ib. 66. Touz ses idoles que il seult adorer, ib. 185. || XII^e s. Et de cil Deu qu'aoarent li Persant, Roncisv. p. 28. Mais par Mahom, cui je doie aourer, ib. p. 78. Ainz [je] l'aim et serf, et aor por usage; Si [je] ne lui os [ose] mon penser descouvrir, Couci, 49. Dame, dit-il, que très bon jour Vous doint cil que j'aime et aour, AUDEFR. LE BAST. *Romanc.* p. 9. || XIII^e s. Qui plus a à souffrir, plus vous doit aourer, Berte, 43. Par toz les sainz que l'en [on] aeure, Et se dame diex me sekeure [secourt].... Ren. 9799. Car de cent amis aparens, Soient compaignons ou parens, S'uns lor en poot demorer, Dieu en devroient aorer, la Rose, 4904. Lors je plorai et rendis graces à Dieu, et li dis ainsi : Sire, aouré soies tu de ceste soufraite que tu me faiz, JOINV. 254. || XIV^e s. Le commencement et premier article parle de adourer et du lever, le Menagier, I, 4. Et aourez de tout vostre cuer, ib. 1, 2. || XV^e s. Et l'adoroient toutes gens comme leur dieu, pour tant qu'il avoit donné le conseil dont.... FROISS. II, II, 160. || XVI^e s. Ils baiseront la terre où vos piez marcheront, Ils iront après vous, ils vous adoreront, Leurs cueurs seront bruslants aus rais de votre flamme, DE BRACH, *Olimpe*.

— ÉTYM. Picard, *aorér*; provenc. *adorar*, *azorar*; espagn. *adorar*; ital. *adorare*; de *adorare*, de *ad*, à (voy. A), et *orare*, parler, de *os*, bouche (voy. ORAISON, ORAL). D'après quelques étymologues, *adorare* signifie proprement porter à la bouche, baisser, de là adorer : *adorare purpuram principis*, se présenter au prince, parce qu'en l'abordant, on baissait le bas de sa robe. D'autres, prenant en considération le sens de *orare* qui est parler, ne voient dans *adorare* que parler à, s'adresser à, et, finalement, prier. Cette dernière explication est la plus simple. L'ancien français était *aorér*, suivant la tendance à supprimer les consonnes et à rapprocher les voyelles. Le picard a gardé cette forme.

ADOS (a-dô), s. m. Terme de jardinage. Terre en pente inclinée vers le midi et favorable aux primeurs. Ils sont tout étonnés de lui voir diriger des ados avec plus d'intelligence.... J. J. ROUSS. *Em.* V. Les ados qui sont des talus de terre qu'on ménage dans les potagers ou le long des espaliers, BUFF. *Exp. sur les végét.* 4^e mém.

— ÉTYM. Berry, *adous*, s. m. et *adouse*, s. f. de *à* et *dos*.

— **ADOSSÉ**, ÉE (a-dô-sé, sée), part. passé. || 1^o Adossé à un mur ou contre un mur. Corinthe adossée à une montagne. Le théâtre [à Sparte] était adossé à la citadelle, CHATEAUB. *Itin.* 102. || 2^o En termes de blason, se dit de deux pièces d'armoiries qui sont placées dos à dos. Il porte de gueules à deux lions adossés. || 3^o En termes de dessin et d'antiquités, têtes adossées, deux têtes mises sur une même ligne en sens opposé.

† ADOSSEMENT (a-dô-se-man), *s. m.* || 1^e État de ce qui est adossé. L'adossement de votre maison à un coteau. || 2^e En termes d'anatomie, adossement de deux membranes, connexion de deux membranes qui s'appliquent l'une à l'autre par des faces opposées.

ADOSSEUR (a-dô-sé), *v. a.* || 1^e Mettre le dos contre quelque chose. Il adossa ses hommes à une muraille. || 2^e Placer une chose contre une autre qui lui sert d'appui. Adosser son camp à un fleuve. L'architecte veut adosser la maison au coteau. || 3^e S'adosser, *v. refl.* Il s'adossa contre un arbre et se défendit vaillamment. Le général voulait s'adosser à un marais impraticable.

— **HIST.** XII^e s. Par l'apostolie sont de leur mestier sevré; Pur la poür del rei ont Deu tut adossé [ils ont tourné le dos à Dieu], *Th. le mart.* 69. || XIII^e s. Jà coars n'enterra [entrera] en paradis celestre; Si n'est nuns si coars qui bien n'i vousist estre; Mais tant doutent mesaize et à guerpir lor estre, Qu'il en adossent Dieu et mettent à senestre, *RUTEB.* 440. Bien avez vergoigne adossée, Qui honissiez vostre espousée, *Ren.* 14301. Contremont vers le mur ont puié les degrés; El haut estage viennent, qu'est el mur adossés; À une des fenestres es-les vous [les voilà] acoutés, *Ch. d'Ant.* VI, 486. Or prions Dieu le glorieux, Que il mete tel sens en nous, Que nous puissons adosser Les fils delis et oublier, *Unicorn et serpent.* || XIV^e s. Tel vie menerent longuement, et adosserent nostre Seigneur et ses commandemens; et nostre Sire les adosa, si comme vous oirez ci après, *Chr. St-Denis.* III, 10. Aussi est il des gens de religion qui le monde ont adossé et guerpi, *ib.* IV, 6. || XV^e s. Quand il vit que on l'avoit ainsi adossé, il ordonna ses besognes et se despartit de Paris tout melancolieux, *FROISS.* III, IV, 24. Si estoit arrêté aux champs, et avoit adossé un noyer, et là se combattoit, *id.* II, II, 64. Non pourtant elle s'apaisa, et adossa la tendeur feminine, et s'adouba de virile vertu, *LOUIS XI, Nouv.* 26.

— **ÉTYM.** Ital. *adossare*; de *à* et *dos*.

ADOUBER (a-dou-bé), *v. n.* || 1^e N'est guère usité qu'au trictrac et aux échecs, quand on dit j'adoube, indiquant qu'on touche un pion pour l'arranger, non pour le jouer. || 2^e Terme de marine. Réparer, raccommoder.

— **HIST.** XI^e s. Escuz au col et lances adubées, *Ch. de Rol.* 54. Li empereres touz primerains s'adube, *ib.* 243. Adubez-vous; sempres aurez bataille, *ib.* 226. || XII^e s. Cil adoba le roi Marsillion, *Ronciv.* p. 29. Desor un mont s'est Rolant adobez, *ib.* p. 36. [Chevaliers] Qu'il ot fait adober en son maistre donjon, *Sax.* 8. || XIII^e s. Il dist qu'à pentecoste chevaliers [il] les fera, Droit au Mans la cité; là les adoubera, *Berte,* 108. Es vous par la bataille le frere dant Tangré [du seigneur Tancrède]; On l'apeloit Guillerme, un chevalier membré; En lui ot moult bel homme de novel adobé; Son sens ne puet tenir, puisque on l'ot armé, *Ch. d'Ant.* III, 92. || XIV^e s. De ce qui lui failli, l'ont très bien adoubé, *Guesclin,* 1744. || XV^e s. Les deux bretons qui n'entendoient que à malice, pourveirent cette tour de trente compagnons bien armés et adoubés, *FROISS.* III, IV, 44. Et si ne scavoit le duc de Bourgongne adoubier [arranger] avec eux le fait du connestable, *COMM.* IV, 6. Le chemin est tel que la nature l'a fait, et n'y a rien adoubé, *id.* VIII, 5. Et lui fut adoubée sa playe, qu'il avoit au col, *id.* I, 4.

— **ÉTYM.** Wallon, *adobé*, qui a reçu un fort coup; bas-lat. *adobare*; provenc. *adobar*; espagn. *adobar*; ital. *addobbare*. Du Cange dérive ce mot de *adoppare*, dans le sens de *adouber chevalier*; Ménage, de l'italien *addoppiare*, doubler; Henschel, et après lui Diez, du mot germanique *dubban*, frapper (voy. DAUBER), parce qu'en effet, dans le cérémonial, on frappait le chevalier en l'armant. Cette dernière opinion est confirmée par l'ancien anglais *dub*, un coup, et *to dub*, adoubier chevalier. On comprend comment *ad-douber*, c'est-à-dire toucher à, frapper à, a pu donner les sens divers de *adouber*, *adobare*, qui a signifié orner, réparer. Le wallon est le seul qui ait conservé le sens primitif, dont on ne trouve aucun exemple dans les anciens textes.

ADOUCI, IE (a-dou-si, sie), *part. passé*. L'amertume du breuvage aducie par du sucre. Voix adoucie. Froid adoui. Se servir d'un terme adouci. Pente adoucie. Voyons d'un esprit adouci Comment vous vous prendrez à soutenir ceci, *MOL. Mis.* V, 4. Des moeurs aussi délicates pour ainsi dire et aussi adoucies que les nôtres, *FONTEN. Czar Pierre.* [Elle] ...veut lier les mains au destin adouci Qui m'offre en d'autres lieux ce qu'on me vole ici, *CORN. OED.* II, 2. Ce qu'il y a de certain dans la

mort est un peu adouci par ce qui est incertain, *LA BRUY.* 44.

† ADOUCI (a-dou-si), *s. m.* Première façon qu'on donne aux glaces brutes ou au cristal ébauché pour la taille.

ADOUCIR (a-dou-sir), *v. a.* || 1^e Rendre doux. Adoucir l'amertume, l'apréte des fruits. Adoucir des fruits par la culture. Il n'est rien de si amer dont cette onction céleste n'adoucissoit l'amertume, *BOURD. Pensées*, t. I, p. 100. || 2^e Par extension, ôter les qualités qui blessent. La pluie adoucit le temps [le rend moins froid]. Adoucir sa voix, parler d'un ton moins élevé, moins aigre. Adoucir la prononciation d'une langue. S'il m'en restait un seul, j'adoucirais ma plainte, *LA FONT. Fab.* III, 6. cher amour, épance ta douleur; J'adoucirai ta peine en écoutant ta plainte, Et mon cœur versera le baume dans ton cœur, *LAMART. Nouv. Médit.* x. Ses aumônes, s'étendant, par leur abondance, même sur les ennemis de la foi, adoucissaient leur aigreur et les ramaient à l'Eglise, *boss. Reine d'Anglet.* Elle [Cérès] montrait à ces hommes grossiers l'art d'adoucir la terre, *FÉN. Tél.* xvii. Cécrops, apportant des lois utiles de l'Egypte, qui a été pour la Grèce la source des lettres et des bonnes moeurs, adoucit les naturels farouches des bourgs de l'Attique et les unit par les liens de la société, *id. ib.* xix. Ne pourrai-je adoucir vos inflexibles moeurs? *VOLT. Alz.* IV, 1. || 3^e Au moral, rendre plus supportable. Ô vous, admirables personnes, qui, par la douceur de vos chants, avez l'art d'adoucir les plus fâcheuses inquiétudes.... *MOL. Prince d'El.* IV, *interm. sc.* 4. Si l'espoir de régner et de vivre en mon cœur Peut de son infortune adoucir la rigueur.... *RAC. Bérén.* III, 4. Vous seule adouciriez le destin des vaincus, *VOLT. Orphel.* IV, 5. S'il ne tarit, au moins il adoucit mes larmes, *ducis, Osc.* III, 2. Ce qui porte avec soi quelque difficulté, il le propose comme difficile et ne cherche point à l'adoucir par de faux tempéramens, *BOURD. Pensées*, t. I, p. 88. || 4^e Calmer, apaiser. Adoucir la colère. On parvint à adoucir son ressentiment. Rien ne pouvait l'adoucir. Le juge que l'avocat doit adoucir. Je l'irritais encore au lieu de l'adoucir, *VOLT. Orph.* I, 3. Comme par sa prudence il a tout adoui.... *CORN. Rod.* V, 4. Ce qui irrite la douleur en un temps, l'adoucit en un autre, *FÉN. Tél.* xxi. Il ne faut quelquefois qu'une jolie maison dont on hérite, qu'un beau cheval ou un joli chien dont on se trouve le maître, pour adoucir une grande douleur, *LA BRUY.* 44. || 5^e Polir, ôter les aspérités. On adoucit le bois avec la prêle. On adoucit les glaces avec l'émeri. || 6^e En peinture et en sculpture, adoucir, rendre moins saillant, moins tranchant; adoucir les contours. || En un sens analogue, cette coiffure adoucit l'air du visage. Adoucissez ce front et ce regard austère, *ANCELOT. Fiesque*, I, 4. || 7^e Mitiger, atténuer, présenter d'une façon plus excusable, plus acceptable. Adoucir une expression, des reproches. Je puis me vanter, répliquai-je, que je vous adoucis bien tout ce système, *FONTEN. Mondes*, 1^{er} soir. Eux seuls [les gens de bien] vous épargnent, cachent vos vices, adoucissent vos défauts, excusent vos fautes, *MASS. Injust. du monde.* || 8^e S'adoucir, *v. refl.* Devenir plus doux, au propre et au figuré. Le raisin s'adoucit en mûrisson. Le froid s'étant adoui. Que la voix s'adouisse. Les moeurs se sont adoucies. Le vainqueur ne s'est pas adoui à l'égard des vaincus. Le peuple par leur mort pourrait s'être adoui, *CORN. Nic.* V, 4. Un vainqueur s'adoucit auprès de sa captive, *id. ib.* IV, 3. Et déjà son courroux semble s'être adoui, *RAC. Andr.* I, 4. Quand même ma fierté pourrait s'être adoucie.... *ID. Phéd.* I, 4. Ils se persuadent que les devoirs rigoureux que l'Évangile prescrivait d'abord aux premiers âges de l'Eglise, se sont adoucis avec le relâchement des moeurs, *MASS. Car. Immutab.* Votre cœur malgré vous s'émeut et s'adoucit, *VOLT. Alz.* I, 4.

— **SYN.** 1^e **ADOUCIR**, MITIGER, MODÉRER, TEMPÉRER. Tous ces verbes sont opposés au trop et en expriment le retranchement. On adoucit par quelque chose de doux; on mitige par quelque chose de débonnaire; on modère par quelque chose qui apporte de la mesure; on tempère par quelque chose qui apporte du mélange. De là vient ce qu'il y a de commun et ce qu'il y a de différent dans ces quatre verbes. On adoucit l'amertume de la douleur; on mitige une sévérité; on modère la passion; on tempère la crainte avec l'espérance. || 2^e **ADOUCIR**, RADOUCIR. Rendre doux, au propre et au figuré. Souvent ces deux verbes ont un même sens et s'emploient l'un pour l'autre; mais, quand ils sont distincts, radoucir se dit des choses ou des personnes qui, étant douces, ont été changées, et en général

qu'on ramène à la douceur. La pluie adoucit le temps; mais la pluie a radouci le temps signifie que le temps s'était mis au froid et qu'il redevenait doux. On adoucit l'humeur d'une personne rude naturellement; mais un homme en colère se radoucit.

— **HIST.** XIII^e s. Dit Renoars : Or vois je [je vais] apprenant; Des ore iré [j'irai] mes cox [coups] plus adouçant, *Bat. d'Aleschans*, 6757. Quant Pierres l'a oï, s'el [alors il le] prent à adolchier, *Ch. d'Ant.* VII, 915. || XV^e s. Lorsqu'il est en grant courroux, Voulez-vous Lui adoucir le courrage? Faites lui tout seulement Promptement Boire quelque breuvage, *BASEL.* 36. || XVI^e s. J'espère, si le temps s'adoucist ou qu'elle fasse une pierre, que c'est la guérison, *MARGUER. Lettr.* 40. Les chants addoucissoient les cueurs felons des escoutans, et les induisoient à aimer les choses honestes, *AMYOT. Lyc.* 4. Il voulut entre-mesler le rire parmy leurs convives et autres assemblées, comme une saulse plaisante pour adoucir le travail et la dureté de leur règle de vivre, *id. Lyc.* 64. Ils desguisoient et addoucissaient des plus gracieux noms qu'ils pouvoient, les fautes qu'il faisoit, *ID. Alcib.* 28.

— **ÉTYM.** Picard. *adouchir*; bourguig. *éduoci*; provenc. *adolzar*, *adolzar*, *adolcir*, *adossir*; espagn. *adolcir*, et anc. espagn. *adulzar*; portug. *aducir*, *adocar*; ital. *addolcire*, *addolcare* et *adolciare*; de *ad*, à (voy. A), et *dulcis*, doux. Les conjugaisons romanes viennent de deux formes bas-latines, *addulcire* et *addulcare*. L'ancien français *adoucer* est tombé en désuétude; il n'est resté que *adoucir*.

† ADOUCISSAGE (a-dou-si-sa-j'), *s. m.* || 1^e Sorte de poli qu'on donne aux métaux, au moyen de la poussière de diverses substances. || 2^e Poussière servant à adoucir. || 3^e Terme de teinturier. Manière de rendre une couleur moins vive en y mêlant des substances qui l'éclaircissent.

ADOUCISSANT, ANTE (a-dou-si-san, san-t'). || 1^e **Adj.** Terme de médecine. Qui adoucit, calme l'inflammation, la douleur, l'irritation. || 2^e **S. m.** Les principaux adoucissants sont les liquides émulsifs, le lait, les plantes mucilagineuses.

ADOUCISSEMENT (a-dou-si-se-man), *s. m.* || 1^e Action d'adoucir, état de ce qui est adouci, au propre et au figuré. L'adoucissement d'une liqueur acide. L'adoucissement du temps, qui devient moins froid. L'adoucissement de l'humeur, de la colère. Donner de l'adoucissement à un mal. Les adoucissements de la douleur. L'espérance, seul adoucissement des peines des hommes, n'est plus un bien qui me regarde, *FÉN. Tél.* xx. Pourvu qu'ils [les exercices de piété] s'accordent avec l'extrême attention que vous avez à votre santé et à toute votre personne; car voilà tous les adoucissements et toutes les facilités que vous voulez trouver, *BOURD. Pensées*, t. I, p. 348. Ils ne trouvent aucun adoucissement à leur esclavage, *boss. Hist.* II, 8. Je suis libre en prison, et ma garde est ma foi; C'est l'adoucissement qui se trouve en ma peine, *DU RYER. Scévoie*, II, 3. Il a un mouvement de tête et je ne sais quel adoucissement dans les yeux, dont il n'oublie pas de s'embellir, *LA BRUY.* 43. || 2^e Atténuation, tempérament. Pour préparer des adoucissements à sa doctrine, *boss. Somm. de la Doctr.* Si vous voulez vous juger vous-mêmes... vous verrez que tous vos discours et toutes vos démarches ne sont que des adoucissements de la vérité, *MASS. Avent. Epiph.* Vous nous reprocherez peut-être un jour d'avoir accommodé la sainte sévérité de votre Évangile aux indulgences et aux adoucissements de nos siècles, *MASS. Car. Parole de Dieu.* Les complaisances et les adoucissements de l'usage, *ID. Villeroi.* Dès que les gens de bien se permettent certains plaisirs innocents, c'est alors que le monde triomphe des adoucissements de leur piété, *ID. Panég. S. Jean-Bapt.* J'ose même espérer Des adoucissements à leur arrêt funeste, *VOLT. Scyth.* V, 4. || 3^e En termes d'architecture, procédé par lequel on rattache un ornement saillant et anguleux au nu du mur; la moulure même employée à cet effet. || 4^e Terme de peinture. Procédé par lequel les couleurs sont finement noyées. || 5^e L'adoucissement des métaux par les recuits. || 6^e Aplanissement des glaces.

ADOUÉ, ÉE (a-dou-é, ée), *part. passé*. Terme de chasse. Accouplé, apparié. Les perdrix sont adouées.

— **HIST.** XIV^e s. En aoust l'on trouve bien des perdrix qui en cest an furent couvées au plus tart et se adouerent plus tart que les autres, *Menagier*, III, 2.

— **ÉTYM.** A et deux.

† ADOUX (a-dou'), *s. m.* Terme de teinturier. Pastel qui commence à jeter une fleur bleue, après avoir été mis dans la cuve.

AD PATRES (a-dpa-tré-s'), ou plus communément

a-tpa-très'), *loc. lat.* Aller ad patres, mourir. Envoyer ad patres, faire mourir.

—**ETYM.** *Ad*, à (voy. A), et *paires*, les pères, les aieux (voy. PÈRE).

ADRAGANT ou **ADRAGANTE** (a-dra-gan ou a-dra-gan-t'), *adj.* Gomme adragant ou gomme adragante, gomme qui sort spontanément, en filets ou en bandelettes tortillées, des tiges et des rameaux de plusieurs arbrisseaux du genre des astragales. On a dit aussi gomme d'adragant.

— **HIST.** XVI^e s. On fait aussi des tablettes de sucre rosat, de tragacanthe, de racines de guymauves, PARÉ, XX bis, 44. Gomme adragant dissoute avec un blanc d'œuf, ID. XX bis, 47. Mucilage de gomme tragacanthe, O. DE SERRES, 903.

— **ETYM.** Voy. TRAGACANTHE, dont *adragant* est une altération.

AD REM (a-drè-m'), *loc. latine*. D'une manière catégorique, précise, sans réplique. Ce raisonnement parut si fort, si lumineux, si ad rem.... que veux-tu? j'entraînai l'assemblée, P. L. COUR. Lett. I, 64.

— **ETYM.** *Ad*, à, et *res*, chose (voy. RIEN).

† **ADRESSANT**, **ANTE** (a-drè-san, san-t'), *adj.* Qui s'adresse, qui est adressé. Un paquet adressant à un tel. Des lettres adressantes à M.... || Terme vieux.

— **HIST.** XV^e s. Plusieurs lettres adressantes à Monseigneur de Normandie, COMM. II, 9. || XVI^e s. L'ermite nous bailla une lettre adressante à ung que il nommoit Albian Camar, RAB. Pant. v, 2. Il engrava sur des pierres des paroles addressantes aux Ioniens, AMYOT, Thém. 46.

ADRESSE (a-drè-s'), *s. f.* || 1^o Indication de la personne à qui il faut s'adresser, de la maison, du lieu où il faut aller, envoyer. L'adresse d'une lettre. Une lettre à l'adresse de son père. J'en connais l'écriture, elle est de Bélisaire, Et le défaut d'adresse en marque le secret, ROTROU, Bélis. IV, 8. Elles avaient un billet d'adresse ; mais il n'en fut pas besoin ; le cocher.... HAMILT. Gramm. 40. Grégoire thaumaturge écrit une lettre au diable ; la lettre parvient à son adresse, VOLT. Phil. II, 374. Je ne doute pas que ce grand pays [la Grande-Grèce], où tout est grec, ne me fournît aisément de quoi vous intéresser et rendre mes lettres dignes de leur adresse, P. L. COUR. Lettr. I, 449. On n'en trouverait aucun vestige [de Persépolis], si l'Araxe n'en donnait l'adresse, VAUGEL. Q. C. 309. || Fig. et familier. Cela va à l'adresse, est à l'adresse d'un tel, c'est-à-dire ce trait malin est dirigé contre lui. || Bureau d'adresse, établissement où l'on s'adresse pour obtenir des renseignements. || Figurément, bureau d'adresse se dit d'une maison où l'on débite beaucoup de nouvelles, ou d'une personne qui aime à savoir et à répandre les nouvelles. Allant trouver celle-là, qui est un vrai bureau d'adresses, qui sait toutes les nouvelles, BOSS. Sil. 3. || 2^o Écrit ayant pour objet une demande, une adhésion, une félicitation, etc., présenté par un corps constitué, par une réunion de citoyens. L'adresse de la chambre des pairs en réponse au discours de la couronne. La difficulté est qu'il n'y a point d'adresse aux évêques, BOSS. Lettr. Quiét. 446. Richard Cromwell n'emporta [de Whitehall] que deux grandes malles remplies des adresses qu'on lui avait présentées pendant son petit règne, CHATEAUB. Stuarts, 289. || 3^o Habilé à s'y prendre soit dans les exercices du corps, soit dans les chosés de l'intelligence. Son adresse à manier un fusil, un cheval. Un tour d'adresse. Persuadé qu'il fallait user d'adresse. Certes, ma sœur, le conte est fait avec adresse, CORN. Pomp. I, 3. L'avis de Léonice est sans doute une adresse, ID. Rod. III, 2.... mais j'aurai tort d'instruire ton adressé, ID. Sert. II, 4. Toi, va par quelque adresse amuser sa visite, ID. Théod. III, 6. Et j'ai trouvé l'adresse, en lui faisant la cour, De relever mon sort sur les ailes d'amour, ID. Méd. I, 4. Enfin, j'ai vu le monde et j'en sais les finesse ; il faudra que mon homme ait de grandes adresses. Si message ou pourlet de sa part peut entrer, MOL. Ec. des F. IV, 5. Il s'est soustrait d'adresse, et pour un bel ouvrage, ROTROU, Antig. I, 2. Et puisse ton supplice à jamais effrayer Tous ceux qui, comme toi, par de lâches adresses, Des princes malheureux nourrissont les faiblesses, RAC. Phèd. IV, 6. Le ciel punit ma faute et confond votre adresse, ID. Baj. II, 5. Vous savez sa coutume, et sous quelles tendresses Sa haine sait cacher ses trompeuses adresses, ID. Mithr. I, 5. Il éternellement mémorable par les conférences de deux grands ministres, où l'on vit développer toutes les adresses et tous les secrets d'une politique si différente.... BOSS. Marie-Thérèse. Il avait eu l'adresse de sortir de prison, FÉN. Tel. II. Les hommes sont fort pénétrants sur les petites adresses qu'on

emploie pour se louer, VAUVEN. Contre la vanité. Si les revenus dont on jouit ne sont pas assez amples, à quelles injustices a-t-on recours ? quelles voies prend-on, tantôt de violence ouverte, tantôt d'adresse et d'industrie pour enlever aux autres le pain qu'ils ont reçu de Dieu ? BOURD. Pensées, t. II, p. 58. On ne peut plus toucher à ces matières sans avoir M. Newton devant les yeux, sans le répéter ou sans le suivre, et, si on veut le déguiser, quelle adresse pourra empêcher qu'il ne soit reconnu ? FONTEN. Newton. Voilà jouer d'adresse et médire avec art, BOIL. Sat. IX. || 4^o Adresses de style, certaines tournures fines et délicates dans la manière d'écrire. || En peinture, adresse de pinceau se dit d'une manière de peindre précise et spirituelle. Au plur. Adresses de pinceau, certaines touches qui expriment la forme avec précision et facilité.

— **HIST.** XV^e s. Et crois bien que en eux vous trouvez toute adresse de bon conseil, FROISS. I, 1, 12. Se partit de nuit, monté sur fleur de coursier, et esloigna les Escots ; car il savoit les adresses et les refutes du pays, pour ce qu'il en estoit, ID. I, 1, 164. Et se faisoit fort d'eux mener sans peril, car il savoit toutes les adresses et torses voies, ID. I, 1, 108. Et quand le jour fut venu, en quoi ils espéraient avoir aucun confort et aucune adresse pour eux et leurs chevaux aiser, pour manger et pour loger, ID. I, 1, 38. Et de grant haste, pour plusstot estre et venir à l'escarmouche, le dit Philippe prit une adresse parmi les champs et brocha coursier des esperons, ID. I, 1, 298. Mais leur convenoit retourner à Rhodes, et de là prendre l'adresse du vent, BOUCIQ. II, 48. || XVI^e s. Mais si peult on y arriver, qui en sait l'adresse, par des routes ombrageuses.... MONT. I, 176. Nos conseils fourvoient, parce qu'ils n'ont pas d'adresse et de but, ID. II, 9. Estant donc Hannibal descendu en ce fond de sac, Fabius, qui cognoissoit le pais et scavoit les adresses des chemins.... AMYOT, Fab. 45. Quand ce vint à combattre à coups d'espée, où il n'est pas moins besoing d'adresse et d'art que de force, ID. Tim. 38. Il sembloit avoir une naturelle adresse à la lucte, ID. Phil. 4. Lesquels [philosophes] ont si bien discouru de tout ce qui appartient à toutes les parties de la vie civile, que, les preceptes divins exceptez, on ne pourroit trouver de meilleure adresse, LANOUE, 410. Le present lieu est une adresse generale pour guider ceux qui desirer estre aidez, CALV. Inst. Epit. Sachant bien les adresses de la maison, DES PER. Contes, 56. Ceux qui connoissoient les adresses des chemins furent ceux qui eschapperent, MARG. Préf. Estant convié à embrasser leur bon droit par l'adresse [requête] que lui avoit faicté M. Bouchart, CARL. III, 17. Tu t'en vas droict en Avignon ; Vers Paris je prends mon adresse, MAR. II, 189. De tes sentes et adresses Veuilles moi estre enseigneur, ID. IV, 266.

— **ETYM.** Voy. ADRESSER. Le sens propre de *adresse* est de mettre à droit, de là les sens divers : indication pour aller trouver quelqu'un ; dans l'ancien français, chemin qui mène où l'on veut aller ; puis manière d'aller à droit, c'est-à-dire dextérité. Bourguig. *aidroisse*; picard, *adrèche*; wallon, *adièse*. Dans le Berry, *adresse* signifie direction, et les adresses, comme au XVI^e s. les êtres d'une maison.

ADRESSÉ, **ÉE** (a-drè-sé, sée), *part. passé*. Une lettre adressée au ministre. Cet homme adressé à un grand personnage. Coup bien adressé.... une victime à moi seule adressée, RAC. Andr. IV, 3. Je fixe ses regards à moi seul adressés, VOLT. Zaire, I, 1. Ce beau nom que l'amour grava dans votre cœur N'est point dans cette lettre à Tancrède adressée, ID. Tancr. II, 4.

ADRESSER (a-drè-sé), *v. a.* || 1^o Envoyer avec une indication. Il leur adressa son ami avec beaucoup de recommandations. Je vous ai adressé à l'homme qui pouvait le mieux vous renseigner. Je ne savais où vous adresser ma lettre. Montrons l'ordre cruel qui vous fut adressé, RAC. Baj. I, 2. La voici ! mon bonheur n'eût l'adresse, ID. Brit. III, 2. || Mal adresser, donner une fausse adresse, une fausse indication. Paix, voici votre père ; le vilain usurier est avec lui. — Vient-il demander ce que je lui dois ? — Il serait maladressé, REGNARD, Sérénade, IV. || 2^o Par extension, adresser la parole à quelqu'un, lui parler directement. Adresser une question, des vœux. Je ne vous adresse pas ce reproche. Il ne m'a pas trouvée assez bien faite pour m'adresser ses vœux, MOL. Princ. d'Elide, v, 2. Mon esprit, il est vrai, trouve une étrange voie Pour adresser mes vœux au comble de leur joie, ID. l'Étour. IV, 2. Entre ceux qui t'adressent leurs veilles, BOIL. Disc. au Roi. Sur un plus digne objet adresse ta pensée, ROTROU, St-Gen. III, 6. Quoi ! c'est lui dont les vœux

vous furent adressés ! VOLT. Orphel. I, 4. || 3^o Fig. Adresser, envoyer à l'adresse de quelqu'un, dire quelque chose qui est à son adresse. Sans doute il m'adressait le discours [il m'avait en vue], MASS. Magd. || 4^o Diriger, tourner. Mais votre frère Attale adresse ici ses pas, CORN. Nic. I, 4. mais vous n'ignorez pas Quel important sujet adresse ici mes pas, ROTROU, St-Gen. II, 8. Où suis-je ? c'est ici qu'on adresse mes pas, VOLT. Orphel. IV, 3. Il [le ciel] adressait mes coups, il soutenait mes armes, ROTROU, Bél. I, 4. Ainsi l'homme qui fuit l'abord des médisants Et chemine en la voie où le Seigneur l'adresse, A pour sa récompense une heureuse vieillesse, RACAN, 1^{er} Psalme. Il a établi la raison dans la suprême partie de notre âme, pour adresser nos pas à la bonne voie, BOSS. Serm. Quinq. 2.

S'ADRESSER, *v. refl.* || 1^o Aller trouver, avoir recours. S'adresser par écrit à quelqu'un. Je m'adresse à vous pour savoir ce que je dois faire. Au factotum tu n'as qu'à t'adresser, LA FONT. Mazet. Les Juifs à d'autres dieux osèrent s'adresser, RAC. Esth. III, 4. Dieu, maître des rois, à qui mon cœur s'adresse, VOLT. Orphel. V, 6. || 2^o Familièrement. Vous vous adressez mal ; À qui croyez-vous vous adresser ? se dit quand on avertit quelqu'un qu'il se méprend. || 3^o Se diriger, aller. Nous sommes aperçus, quelqu'un vers nous s'adresse, ROTROU, Antig. III, 7. Mais son chemin, je crois, s'adresse par ici, DU RYER, Scév. II, 2. Tout le monde courant ça et là pour ses affaires, on ne sait où s'adresse le chemin de chacun, PERROT D'ABL. Tac. 250. Où s'adressent tes pas ? MOL. Amph. I. Quelle est donc cette pompe où s'adressent tes pas ? VOLT. Alz. II. || 4^o S'adresser à quelqu'un, adresser la parole à quelqu'un. Il s'adressa ensuite aux assistants. C'est aux malades que je m'adresse. C'est à vous que ce discours s'adresse. Cet orateur s'adressait à la pitié. Quand je dis vous, je m'adresse presque à tous les hommes, MASS. Elus. Et, s'adressant aux siens d'une voix oppresée, VOLT. Orphel. V, 4. || 5^o Cette lettre s'adresse à lui ; la suscription fait voir qu'elle lui doit être rendue. || Figurément, cela s'adresse à vous, se dit d'une chose qui concerne indirectement quelqu'un dans un discours, une critique, etc. Cela s'adresse à vous, esprits du dernier ordre, LAF. Fabl. V, 16. || 6^o Être dirigé. Toute métaphore s'adresse à nos sens. Mais pourquoi, trompeuse déesse, S'il est vrai que tu n'as point d'yeux, Est-ce plutôt à de hauts lieux Qu'à des toits de bergers que ta rigueur s'adresse ? ROTROU, Antig. III, 4. Mon frère, au nom des dieux protecteurs de la Grèce, Car vers eux maintenant votre zèle s'adresse, ID. ib. II, 2. C'est à toi que dans cette guerre Les flèches des méchants prétendent s'adresser, RAC. Ath. IV, 6. Je vois qu'en m'écoutant vos yeux au ciel s'adressent, ID. Esth. II, 7. Le seul [coeur] où mes regards prétendaient s'adresser, ID. Andr. III, 4.

ADRESSER, *v. n.* Toucher droit où l'on vise. Bien adresser n'est pas petite affaire, LA FONT. Fab. I, 47. C'est assez.... qu'une aveugle pensée.... vous ait fait adresser Au plus haut objet de la terre, MALH. V, 8.

— **REM.** Pascal a employé adresser dans le sens de dresser : On les avertit de l'embûche qu'on leur adresse, PROV. 11. C'est un archaïsme (voy. l'historique).

— **HIST.** XII^e s. Face le sis prelaz en sa chartre lancier ; Qu'il ne puisse jamais hors d'iluec repeirier ; Iluec pourra, s'il volt, ses mesfeiz adrecier [redresser], TH. le Mart. 31.

— XIII^e s. Nous otroions le pardon à tous ceux qui confès morront, por cest forfait adrecier, VILLEH. 98. Dont fist li rois Richards atourner ses nés [nefs], et monta sour mer, et s'adrecha au plus droit et au mius qu'il pot vers Alemaigne, et prist port, Chron. de Reims, p. 46. Belle Doette s'est en estant dressie ; Voit l'escuier, vers lui s'est adrecie, Romancero, p. 47. Vers une riviere m'adresce, Que j'oi près d'ilecques bruire, la Rose, 404. En tex peris les met jonesce, Qui les cuers à delit adresce, ib. 4486. Et tel sentier si furent fait pour soi adrecier de grant quemin [chemin] à autre, BEAUM. XXV, 2. Fai premier ce qu'il afiert à Dieu, et il te adrescerá toutes ces autres besognes, JOINV. 194. Li rois de France, qui sot [sut] que il estoient là, s'adreça tout droit là pour combattre à eulx, ID. 104. Et se il ne vouloient adrecier la treve que il li avoient rompue.... ID. 264. Et se il i a aucune chose à amender, si l'amende et adresce [redresse], et les [tes sujets] tien en faveur et en amour, ID. 304.

— XIV^e s. C'est la conclusion de cest chapitre que Dieu nous adresce à bien faire en delectations et en tristesces, ORESME, *Eth.* 39.

— XV^e s. Et tant y sont avenues d'aventures, et tant de batailles adressées, FROISS. I, 1, 4. Si s'en vint sa voie, et s'adressa sur Monseigneur Geffroy, et là, en parlant à lui, il changea un peu de contenance, ID. I, 1, 329. Là endroit [avant la bataille] se confessa et adressa chacun à son loyal pouvoir, ID. I, 1, 41. Et celui qui parlera pour le roi de France adrecera ces paroles au roi et duc et dira ainsi.... ID. I, 1, 53. De premiere venue il y eut dure encontre, et s'adressa le roi dessus messire Eustache de Ribeumont, lequel estoit moult fort chevalier, ID. I, 1, 328. En leur priant humblement excuser et supposer à mon ignorance et adresser ce que y seroit mal mis, J. DE TROYES, *Chron.* 1460. Garni et adressé de tout ce qu'on saurait louer en noble homme, LOUIS XI, *Nouv.* 28.

— XVI^e s. Le premier à qui il s'adressa estoit vestu d'une robe.... RAB. *Pant.* v, 48. Dieu permet bien que les trompeurs adressent quelquefois à dire vérité, CALV. *Inst.* 130. Pour estre esclairez et adressez en la vraye religion, il nous faut commencer par la doctrine celeste, ID. *Inst.* 29. Ce n'est pas à l'homme d'adresser ses pas. Les pas de l'homme sont adressez de Dieu, ID. *ib.* 138. Et puis leur gibier ne s'adresse pas [ne vient pas] par deçà, DES PERIERS, *Cymb.* 158. A toy s'est adressée Ma clameur jours et nuits, MAR. IV, 332. À un qui est soigneux, qui s'adresse et exerce, le bien lui vient toujours plus tôt qu'à un autre, LA BOËT. 200. Tu t'adresses aux armes, ID. 201. Les Dieux sont amoureux de ceux dont ils purifient les meurs, et les addressent à la vertu, AMYOT, *Num.* 7. Ainsi que dit Epicharmus, en un petit traité qu'il a écrit et addressé à Antenor, ID. *ib.* 45. On doibt former les meurs des enfants, et les duire et addresser dès et depuis leur naissance à une mesme fin, ID. *Lyc. et Num.* 9. Minutius; adressant sa parole à Brutus et à tous les assistants, leur dit.... ID. *Publ.* 4. Il mit en pieces les premiers des ennemis, ausquelz il s'adressa et arresta tout court les autres, ID. *Cor.* 10. Il receut sur son propre corps plusieurs coups qui estoient addressez à Emylius, ID. *Marc.* 14. Addressant leurs corps et les endurcissant à la peine, ID. *Eum.* 7. On ne s'adresse [on ne s'en prend] pourtant qu'à lui, MONT. I, 99. On reçoit ces avis comme addressez au peuple, ID. I, 116. S'adresser aux loix pour avoir raison d'une offense, ID. I, 119. N'adresse elle [redresse-t-elle] pas quelques fois nos conseils et les corrige [la fortune]? ID. I, 254. Il faut addresser et arrester nos desirs aux choses les plus aysées, ID. III, 277. Puis addressant son propos à son oncle, ID. IV, 324.

— ÉTYM. Picard, *adrécher*; wallon, *adiers*; rouchi, *adercer*; provenc. *adressar*, *adreysar*; espagn. *aderezar*; ital. *addirizzare*; de à et *dresser*: signification première, *mettre à droit*, ce que nous disons aujourd'hui *redresser*, puis *diriger*, *conduire*, porter vers.

ADROIT, OITE (a-droi, droi-t'), adj. || 1^o Qui a de l'adresse, soit de corps, soit d'esprit. Adroit tireur. Adroit à tous les exercices. Homme adroit et entreprenant. Les gens adroits à tromper. Qu'est devenue cette redoutable cavalerie...? Ni les chevaux ne sont vites, ni les hommes ne sont adroits que pour fuir devant le vainqueur, boss. *Anne de G.* L'homme seul se trouverait-il être sans action? La nature l'aura-t-elle destiné à une oisiveté éternelle? L'aura-t-elle formé si beau, si adroit, si désireux de savoir, pour le laisser toujours inutile? ID. *Pensées chrét.* 33. Que la nature est adroite et qu'elle sait bien ménager ses intérêts! Nous pensons nous défaire d'une passion; que fait la nature? en la place de cette passion, elle en substitue une autre toute contraire, BOUD. *Pensées*, t. I, p. 428. Ce n'est ni à l'intempérie de l'air, ni à la faute des peuples, ni à la stérilité des terres qu'il en faut attribuer la cause, puisque l'air y est excellent [en France], les habitants laborieux, adroits, pleins d'industrie; mais aux guerres et au défaut d'économie, VAUB. *Dime*, p. 27. || 2^o En parlant des choses, où il y a de l'adresse. La louange agréable est l'âme des beaux vers; Mais je tiens, comme toi, qu'il faut qu'elle soit vraie, Et que son tour adroit n'ait rien qui nous effraie, BOIL. *Ep. ix.* Adroit mensonge, RAC. *Mithr.* III, 4. Son adroite vertu ménage son crédit, ID. *Brit.* IV, 4.

— REM. Du temps de Corneille on prononçait aussi *adret*, *adrète*; ce qui est la prononciation normande: Ma sœur vous êtes plus adroite; Souffrez que je ménage un moment de retraite, CORN. *Agés.* II, 1. D'abord j'appréhendais que cette ardeur secrète Ne

fût du noir esprit une surprise adroite, MOL. *Tart.* III, 3. La prononciation *adret* est fort ancienne, dit Chifflet, *Gramm.* p. 204.

— SYN. ADROIT, HABILE. Ils donnent l'un et l'autre l'idée d'une action facile et heureuse. Habile exprime davantage l'aptitude générale; adroit, l'application particulière de cette aptitude générale. Un homme adroit n'est pas nécessairement habile; un homme habile est nécessairement adroit, et s'il ne l'est pas en une circonstance donnée, c'est qu'il s'oublie. L'adresse ne suppose pas l'habileté; c'est quelque chose d'inferieur. L'habileté au contraire ne va pas sans adresse. L'étymologie même indique la nuance; l'habile, *habilis*, de *habere*, a une disposition générale qui est bonne pour tout; l'adroit, de à et *droit*, met les choses comme droit est, c'est-à-dire se prend bien à ce qu'il fait, à un objet quelconque.

— HIST. XII^e s. Et moult adroit [il] est arrer retourné, *Roncisv.* p. 490. || XIII^e s. En la forest fu Berte, qui est gente et adroite; D'aler aval le bois moult durement s'esploite, *Berte*, 29. || XIV^e s. Semblablement celui qui juge adroit des operacions humaines, qui est sain selon l'ame, ORESME, *Eth.* 49. Et quiconque conseille bien, il fait adroit, ID. *ib.* 182. || XVI^e s. Carneades souloit dire que les enfans des roys et des riches n'apprenoient rien adroit, qu'à picquer et manier les chevaux, AMYOT, *Comment discerner le flat. de l'ami*, 30. Des combattants bien aguerriz et adroicts aux armes, ID. *Tim. et P. Am. comp.* Leurs vaisseaux adroits et legers pour bien servir en un bon affaire, ID. *Pomp.* 36.

— ÉTYM. Wallon, *adreut*, convenable; Berry et norm. *adret*; picard, *adrot*, d'une façon adroite; de à, *droit* (voy. DROIT, adj.). Dans plusieurs des exemples anciens, *adroit* pourrait s'écrire aussi bien en deux mots, à *droit*, et est une espèce d'adverb: juger adroit ou à droit; n'apprendre rien adroit ou à droit; c'est aussi de cette façon que le picard emploie son *adrot*. Quelques étymologistes, trompés par une des significations de droit, font venir droit et adroit de *dexter*; c'est une erreur; il vient de *ad-directus*, proprement, dirigé vers, adressé.

ADROITEMENT (a-droi-te-man), adv. D'une manière adroite.... cette prompte ruse Divise adroitemen trois frères qu'elle abuse, CORN. *Hor.* IV, 2. Elle prévient ma plainte et cherche adroitemen à la faire passer pour un ressentiment, ID. *Nic.* III, 4. Sachez adroitemen ce qu'on dit à la cour, TH. CORN. *Ari.* IV, 3. Je savais bien que vous aviez une manière particulière de raisonner et d'envelopper adroitemen ceux à qui vous aviez affaire, FONTEN. *Mont. et Socrate.*

— ÉTYM. *Adroite* au féminin, et *ment*.

ADULATEUR, TRICE (a-du-la-teur, tri-s'). || 1^o S. m. et f. Celui, celle qui donne des louanges excessives. L'adulateur qui ne cherche qu'à plaire. Cette femme est une grande adulatrice. Ne soyez à la cour, si vous voulez y plaire, Ni fade adulateur ni parleur trop sincère, LA FONT. *Fab.* VII, 7. Comme si c'était être indiscret que de n'être pas adulateur et prévaricateur de son ministère, MASS. *Confér. Scandales.* La grandeur, je le sais, ne manque guère d'adulateurs, mais les grands manquent souvent d'amis, ID. *Villeroy.* De leur malheureux roi lâches adulateurs, VOLT. *Marianne*, I, 2. De vingt maîtres divers adulateur banal, MILLEV. *Indépend. du poète.* Soit qu'il fasse au sénat courir les sénateurs, D'un tyran soupçonneux pâles adulateurs, BOIL. *Art p.* II. || 2^o Adj. Langage adulateur. D'un peuple adulateur l'ardente idolâtrie..., Tout pénétra mes sens de langueur et d'ivresse, C. DELAV. *Par.* I, 4. Si pour caresser sa faiblesse, Sous tes pinceaux adulateurs, Tu paraiss du nom de sagesse Les leçons de ses corrupteurs.... LAMART. *Médit.* XIX.

— HIST. XIV^e s. Celui qui est adulateur ou flateur est ami ou aimé superexcedanment, ORESME, *Eth.* 242. Adulateurs, menteurs et flatteurs, ID. *ib.* 109. Et est manifeste que celui qui est ami est autre que n'est le flatteur ou adulateur, ID. *ib.* 300. || XV^e s. Comme sont les aduleurs ou flatteurs, portans ve nim angoisseux, CHR. DE PISAN, *Charl.* V, 1, 10.

— ÉTYM. *Adulator*, de *adulari*, adulterer.

— SYN. ADULATEUR, FLATTEUR. Qui loue excessivement. On a essayé de trouver une différence, en disant que l'adulateur flatte plus que le flatteur. Là n'est pas la différence. D'abord il y a la distinction qui résulte de leur usage: flatteur est du langage ordinaire, adulateur appartient au langage relevé; puis le flatteur peut être vrai; l'adulateur ne l'est pas. Dans la *Princesse Aurélie*, de C. DELAVIGNE, III, 6, après une tirade où Alphonse peint toute l'ardeur de son amour en rappelant à Aurélie le bonheur que son peuple avait à la revair, celle-ci lui ré-

pond : « Flatteur! » Adulateur serait un contre-sens.

ADULATION (a-du-la-sion; en poésie, de cinq syllabes), s. f. Flatterie. L'impudence de l'adulation alla si loin.... De vaines adulations. Si vous prétendez vous en rendre digne par des bassesses, des soins, des assiduités, des adulations, des sollicitations humaines, vous êtes un profane qui achetez le don de Dieu, MASS. *Conf. Amb. des clercs.* Il n'estimait la voix de l'adulation qu'en ce qu'elle a d'utilité à son ambition, LEMERC. I, 4.

— SYN. ADULATION, FLATTERIE. Adulation diffère de flatterie parce que le premier appartient au langage relevé, et que le second est de l'usage commun; puis parce que adulation emporte une idée de servilité et de fausseté qui n'est pas dans flatterie. Boileau disant que lui, le satirique, a parlé de Louis XIV comme l'histoire, c'est une flatterie, mais ce n'est pas une adulation.

— HIST. XII^e s. Par barat estuet barater, Servir, chuer, blandir, flater. Par hours, par adulacion, la Rose, 7427. || XIV^e s. Et pour ce plusieurs aiment que l'on leur face adulacion, ORESME, *Eth.* 242. || XV^e s. Sera recité par moy véritablement et sanz aucune adulacion le principe et mouvement de ceste present petite compilation, CHR. DE PISAN, *Charles V*, I, *Prologue*.

— ÉTYM. *Adulatio*, de *adulari*. adulter; provenc. *adulatio*, *azulatio*; espagn. *adulacion*; ital. *adulazione*. Ce mot, qui était encore peu usité aux XIII^e et XIV^e siècles, était tombé en désuétude au XVI^e siècle. Il fut repris à la fin du XVI^e siècle.

ADULÉ, ÈE (a-du-lé, lée), part. passé. Louis XIV adulé par une cour idolâtre.

ADULER (a-du-lé), v. a. Flatter. Vite un prix au soi qui l'adule, BÉRANGER, *Denys*.

— SYN. ADULER, FLATTER. Une différence d'aduler avec flatter, c'est qu'aduler est du langage relevé et n'a d'emploi que là, tandis que flatter a un emploi général. Une autre, c'est qu'aduler implique une servilité et une fausseté qui ne sont pas nécessairement dans flatter.

— HIST. XV^e s. La haulte genealogie des nobles roys de France nous peut ayder en ceste partie comme preambule de gloire non adulant, CHR. DE PISAN, *Charles V*, I, 5.

— ÉTYM. *Adulari*, sur l'origine et la racine duquel les étymologistes ne s'accordent pas.

ADULTE (a-dul-t'), adj. || 1^o Qui est parvenu à la période de la vie comprise entre l'adolescence et la vieillesse. Âge adulte. || 2^o S. m. Un adulte. Cette maladie attaque rarement les adultes.

— ÉTYM. Provenç. *adulto*; catal. *adult*; espagn. et ital. *adulto*; de *adultus*, part. passif de *adolere*, croître, dont *adolescens* est le part. présent (voy. ADOLESCENT).

ADULTÉRATION (a-dul-té-ra-sion), s. f. || 1^o Terme de jurisprudence. Action de gâter, de fausser. L'adultération des monnaies. || Mot peu usité en ce sens. || 2^o En pharmacie, action d'adultérer les médicaments ou le résultat de cette action.

— ÉTYM. *Adulteratio*, de *adulterare*, adulterer. ADULTÈRE (a-dul-tè-r'). || 1^o S. m. et f. Celui ou celle qui viole la foi conjugale. Les fornicateurs et les adultères. Faut-il que sur le front d'un profane adultere Brille de la vertu le sacré caractère? RAC. *Phèdre*, IV, 2. || 2^o Adj. Qui viole la foi conjugale. Epoux adultere. Tableaux ou estampes qui représentent la femme adultere de l'Évangile. Flamme adultere, RAC. *Phèdre*, III, 3. || 3^o Par extension, ce qui offre un mélange vicieux, coupable. Pour rendre à d'autres dieux un honneur adultere, RAC. *Esth.* I, 4. || 4^o Fig. Votre lumière ne luit pas sur les âmes adultères et corrompues, MASS. *Prod.*

— REM. On donnait autrefois un complément à adultere. Par le moyen de Mucilia, dont il [Séjan] était l'adultere, PERR. D'ABL. *Tac.* 200. On dirait aujourd'hui l'amant ou la maîtresse.

— HIST. XIII^e s. Et un autre homme elle a choisi, En guise d'avoutre ou d'ami, JUBIN. *Contes*, t. II, p. 37.

— ÉTYM. *Adultere* est une formation récente faite sur le modèle d'*adulterium*, et comme s'il y avait un mot latin *adulterius*. La forme ancienne est *avoutre* ou *aoutre*; provenç. *adultere*, *avoutre*, *avoutro*. En effet, le latin *adulter* ayant l'accent sur *du*, le mot français dut l'avoir sur la même syllabe: ce qui est dans *avoutre*, dans le provençal, dans l'italien et l'espagnol *adultero*. On trouve dans un texte du XI^e siècle : Ben li leist [est permis] oïcire la avultere [la femme adultere], L. de Guill. 37. Il faudrait donc admettre un bas-latin *adulterius* ayant l'accent par conséquent sur *te*. Mais le texte des *Lois de Guillaume* a été écrit en Angleterre, et il est

défectueux; on peut croire qu'il faut y lire *la avulstre*.

ADULTÈRE (a-dul-tè-r'), *s. m.* Viollement de la foi conjugale. Commettre un adultère. Né d'un adulte. Fruit d'un adultère. Ici dispensez-moi du récit des blasphèmes Qu'ils ont vomis tous deux contre Jupiter même; L'adultère et l'inceste en étaient les plus doux, CORN. *Poly.* III, 2. Et par où votre amour se peut-il couronner, Si pour moi votre hymen n'est qu'un lâche adultère? ID. *Théod.* III, 30. || Adultère simple, terme d'ancienne législation, celui qui est commis par une personne mariée avec une personne non mariée. || Adultère double, celui que commettent ensemble un homme marié et une femme mariée.

— HIST. xi^e s. Si le pere truvet sa file en avulterie en sa maisoun.... *L. de Guill.* 37. || XII^e s. Tu ne feras mie avoltierge; mais je vous di : s'alcuns voit une femme pour li aconvoitier, cil at ja fait avoltierge en son cuer, *Job*, 449. || XIII^e s. Tant comme il furent ensanle, il furent en avoltire, BEAUM. XVIII, 7. Si que Vulcanus li felons, Ardans de jalouſie et d'ire, Ja ne provast lor avoltire.... *la Rose*, 18280. Ja n'oïtes vous onque dire Que j'aie fait nul avoutire, Se li fol qui le vous conterent Par mauvestié nel controverent, ib. 16708. || XIV^e s. Et en operacions, adultere, larrecin, homicide, ces choses ja et toutes telles sont malvaises selon elles meismes, ORESME, *Eth.* 46. Et que elle seroit morte en si vil adultere, BERCHEURE, f. 26, verso. || XV^e s. Il est escript en nostre loy, Que, fame prise en ad-voultire, Son corps est livré à martire, *la Nativité, Mystère*.

— ÉTYM. Provenç. *adulteri*; espagn. et ital. *adulterio*; de *adulterium*, de *ad*, à, et *ulter* pour *alter*, autre (voy. AUTRE). L'ancien français, *avoltierge*, *avoutire*, le français moderne, *adultère*, sont régulièrement formés du latin avec l'accent sur la syllabe qui correspond à *te* accentué en latin. La forme *avulterie* n'y déroge qu'en apparence; c'est une différence d'orthographe pour *avultiere*, comme *apostolic* pour *apostole*.

ADULTÉRÉ, ÉÉ (a-dul-té-ré, rée), *part. passé*. Médicaments adulterés.

ADULTÉRER (a-dul-té-ré). La syllabe *te* prend un accent aigu, quand la syllabe qui suit est sonante; et un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette, excepté au futur et au conditionnel où l'accent aigu reste), *v. a.* || 1^o Terme de pharmacie. Falsifier, mettre en place de substances actives et chères des substances inertes et moins chères. || 2^o En jurisprudence, adulterer les monnaies, adulterer les marchandises. || 3^o Fig. Fausser, vicier. Il adultere tous les ouvrages de Dieu, boss. *Démons*, 2. || Régnier a dit *adultériser*: Voilà comme à présent chacun s'adultérise, *Sat. v.*

— HIST. xv^e s. Et ne peut adulterer l'espouse incorrompue de Jesus-Christ, MONSTREL. t. II, f° 460. || XVI^e s. Les nouvelles qui viennent de si lointain pays, ou se buffettent comme les vins, ou sont falsifiées comme les piergeries, ou sont adulterées comme tout, DESPER. *Contes*, 1. Son amant la connaissant de bonne lignée et sage, au reste de la faute que lui mesme avoit commise, ne voulut point adulterer ni estre cause ailleurs d'un mauvais mariage [il l'épousa], MARG. *Nouv.* 44.

— ÉTYM. Provenç. *adulterar*, *avoutrar*; espagn. *adulterar*; ital. *adulterare*; de *adulterare* (voy. ADULTÈRE).

ADULTÉRIN, INE (a-dul-té-rin, ri-n'). || 1^o *Adj.* Qui est né d'adultère. Il n'est pas question, dans ces pays, d'enfants adulterins, MONTESQ. *Espr.* XXIII, 5. || Cet adjetif suit toujours son substantif. || 2^o *S. m.* Les adulterins ne peuvent jamais être reconnus.

— HIST. XVI^e s. Vostre frere uterin (les politiques disent adulterin).... *Satyr. Men.* p. 93.

— ÉTYM. *Adulterinus*, de *adulter* (voy. ADULTÈRE).

† **ADURENT, ENTE** (a-du-ran, ran-t'), *adj.* Terme de médecine. Brûlant. Fièvre adurente et soif plus que cynique, J. B. ROUSS. *Epigr.* 1, 5.

— ÉTYM. *Adurens*, part. prés. de *adurere*, de *ad*, à (voy. A), et *urcre*, brûler (voy. USTION).

ADUSTE (a-du-st'), *adj.* Terme de médecine. Qui est brûlé. On donnait autrefois cette épithète au sang et aux humeurs; la sécheresse du corps, la chaleur, la soif, la couleur noire du sang tiré des veines, le peu de sérosité qui s'en séparait, étaient les indices de cet état prétendu du sang. Nous avons d'abord entendu Ce fameux ennemi d'Auguste, Qui depuis peu nous a rendu, Par un placard, le sang aduste, CHAUL. *A la duch. du Maine*. Un sang aigri et aduste qui les rend fous [les

hommes] en cent manières différentes, VOLT. *Babyl.* 3.

— HIST. XV^e s. Mais les autres [métaux] plus impurs sont, Porce que le vif argent ont Trop crud et leur souphre terrestre Trop aduste.... *Nat. à l'alch. errant*, 130. || XVI^e s. Chair engendrée d'un sang melancholique non aduste qui bousche la narille, PARÉ, VI, 2.

— ÉTYM. Provenc. *adust*; espagn. et ital. *adusto*; de *adustus*, de *adurere* (voy. ADURENT).

ADUCTION (a-du-stion), *s. f.* Terme de médecine. Cautérisation d'une partie du corps à l'aide du feu. Les Japonais emploient fréquemment l'aduption pour guérir un grand nombre de maladies, BERN. DE ST-P. *Harm.* II, *animaux*.

— HIST. XVI^e s. Toutes les especes de melancholie contre nature sont fort chaudes, à raison qu'elles sont faites par aduption, PARÉ, *Introd.* 5.

— ÉTYM. Provenc. *adustio*; espagn. *adustion*; ital. *adustione*; de *adustio*, de *adurere* (voy. ADURENT).

ADVENIR (a-dve-ni-r'), *v. n.* Voy. AVENIR.

ADVENTICE (a-dyan-ti-s'), *adj.* || 1^o Terme didactique. Qui survient de dehors. Idées adventices, par opposition à idées innées. || 2^o En termes de médecine, maladie adventice, maladie qui ne tient pas à la constitution. || 3^o En botanique, plante adventice, plante qui n'a pas été semée.

— ÉTYM. *Adventitius*, de *advenire* (voy. AVENIR).

ADVENTIF, IVE (a-dvan-tif, ti-v'), *adj.* || 1^o En droit romain, se dit d'une sorte de pécule concédé au fils de famille en nue propriété. || 2^o Terme de jardinage. Bourgeon adventif, racine adventive, bourgeon, racine qui naissent artificiellement et ailleurs que dans les points où l'on a coutume de les voir. Un œil adventif.

— ÉTYM. *Advenir*. **ADVERBE** (a-dvèr-b'), *s. m.* Terme de grammaire. Partie invariable du discours qui modifie les verbes ou les adjectifs.

— HIST. XIII^e s. Averbes et pars d'oraison, *Bat. des sept Arts*.

— ÉTYM. Provenç. *adverbio*, *adverbi*; espagn. *adverbio*; ital. *avverbio*; de *adverbium*, de *ad*, à, et *verbum*, verbe (voy. VERBE).

ADVERBIAL, ALE (a-dvèr-bi-al, a-l'; *au plur.* a-dvèr-bi-ô), *adj.* Qui a le caractère de l'adverbe. Les suffixes adverbiaux. Locution adverbiale. Sagement est un adverbe; avec sagesse est une locution adverbiale.

— ÉTYM. *Adverbialis*, de *adverbium*, adverbe; provenç. et espagn. *adverbial*; ital. *avverbiale*.

ADVERBIALEMENT (a-dvèr-bi-a-le-man), *adv.* D'une manière adverbiale.

— ÉTYM. *Adverbiale* au féminin, et *ment* (voy. MENT).

† **ADVERBIALISER** (a-dvèr-bi-a-li-ser), *v. a.* Donner à un mot une désinence d'adverbe; employer adverbialement un mot, une locution.

— ÉTYM. *Adverbial*.

ADVERBIALITÉ (a-dvèr-bi-a-li-té), *s. f.* Terme de grammaire. Qualité d'un mot considéré comme adverbe.

ADVERSAIRE (a-dvèr-sê-r'), *s. m.* || Celui qui s'oppose à, qui lutte contre. Être l'adversaire de quelqu'un. Il a été l'adversaire de cette loi. Cette femme a été un adversaire persévérand. Ils auront toujours en eux de puissants adversaires, PASC. *Prov.* 4. Qui se hasarderait contre un tel adversaire? CORN. *Cid*, IV, 5. Mais comme il s'est vu seul contre trois adversaires.... ID. *Hor.* III, 6.... mes plus dangereux et plus grands adversaires, Si tôt qu'ils sont vaincus, ne sont plus que mes frères, ID. *Pomp.* III, 2. Je vous ai de la paix immolé l'adversaire, ID. *Sert.* V, 3. J'ai tué justement un injuste adversaire, VOLT. *Mér.* IV, 2. Le détail de l'exactitude que les experts apportèrent à cette affaire est imprimé; ils se convainquirent parfaitement que l'adversaire de M. Delisle était un plagiaire, FONTEN. *Éloges, Delisle*.

— HIST. XI^e s. L'ame de lui emportent averser [les diables], ROL. 446. Serpenz et guivres, dragon et averser, ib. 484. || XII^e s. Verrunt lur adversarie el temple, ROIS, 4. L'ame de lui emporte laverser, RONC. p. 62. Par mi la porte s'en ist tos eslaissiés; Diex! com l'espardent li paien adversier, R. de CAMBR. 270. [Il] a veü et trové moult mortel adversaire, SAXONS, 34. || XIII^e s. Il avoient, entre grans et petis vaissaus, dix set, et lor aversaire en avoient bien soixante, VILLEH. 470. La seconde esciele [escadron] les secouru vighereusement, et moult chargierent lor aviersaires, CHR. de RAINS, p. 76. Ja [elle] avoit en son cuer le conseil l'a-

versier [du diable], Berte, 44. Nostre mort fu presque acordée, dont il avint ainsi que un ami-rant qui estoit nostre adversaire, cuida que en [on] nous deust touz occire, JOINV. 248. || XIV^e s. Se un grant seigneur estoit pris et se il se humilioit devant son adversaire par paour de mort.... ORESME, ETH. 49. Paix entre nous et nos adversaires, le MENAGIER, I, 3. || XV^e s. Guerroyer contre les ennemis de N. S. J. C. et les adversaires de la foi chrestienne, FROISS. I, 1, 47. Nous en aurons le cuer plus chaud, Et vaincrons mieus nostre adversaire, BASSEL, 47. || XVI^e s. Ce n'est que la violence des tyrans et la lascheté des peuples qui lui soit adversaire [opposée], MONT. I, 242. Soubtenir hardiment l'effort des adversaires, ID. III, 169. Pour aller veoir un peu noz adversaires, J. MAROT, V, 434.

— ÉTYM. Provenç. *adversari*, *aversari*; espagn. *adversario*; ital. *avversario*; de *adversarius*, de *adversus* (voy. ADVERSE). L'ancien français disait *aversier* et *aversaire*, tous deux réguliers, ayant l'accent sur la syllabe qui répond à la syllabe accentuée du latin, *adversarius*. *Aversier* signifiait souvent le diable, c'est-à-dire le grand ennemi.

ADVERSATIF, IVE (a-dvèr-sa-tif, ti-v'), *adj.* Terme de grammaire. Qui marque quelque différence entre ce qui précède et ce qui suit. Les conjonctions adversatives sont: *mais*, *quoique*, *bien que*, *cependant*, etc.; elles indiquent une opposition, une restriction. Une proposition adversative est celle qui est composée de deux propositions dont la seconde s'oppose à la première ou la restreint.

— ÉTYM. *Adversativus*, de *adversus*, adverse (voy. ADVERSE).

ADVERSE (a-dvèr-s'), *adj.* || 1^o Contraire, opposé. Il n'est guère usité que dans ces locutions: Fortune adverse; Partie adverse, celle contre laquelle on discute, on plaide; Avocat adverse, avocat qui plaide contre nous. Quand on n'a ouï qu'une partie, on est toujours de ce côté-là; mais l'adverse fait changer, PASC. P. JES. 55. Comme elle change [la fortune], adverse ou favorable, Nous changeons tous ainsi, GARN. *les Juives*, IV. Chargé de tous les traits de la fortune adverse, DU RYER, *Thémist.* I, 1. Ne croyant pas que son adverse partie eût des armes, VOLT. *Cand.* 9. || 2^o Terme d'histoire naturelle. Qui est placé à l'opposé d'une chose ou tourné vers elle.

— REM. On pourrait étendre l'emploi du mot adverse, et dire, par exemple: Les circonstances adverses où il se trouve.

— HIST. XI^e s. Grans sont les oz [armées] de celle gent adverse, ROL. 485. || XIII^e s. Aucun sout qui bien se presentent dedens hore de miedi, et après s'en vont de la cort sans congé ou quant lor adverse partie veut pledier, BEAUM. 67. Et quiet [choit, tombe] en autèle amende vers le seigneur, comme s'avverse partie seroit, s'il avoit prové s'entencion, ID. XXXIX, 49. || XIV^e s. Car meilleur [chevalier] n'a de vous de ci jusqu'en Surie, Ne plus aventurant contre adverse partie, GUESCLIN, 18134. || XV^e s. L'evesque qui avoit esté esleu, qui estoit la partie adverse de cellui que soutenoit le duc de Bourgogne, COMM. IV, 4. || XVI^e s. Mais si très bien nous nous esvertuerons, Que devant toi noz adversaires, J. MAROT, V, 48. Les réponses impourvues de sa partie adverse le rejectent de son bransle, MONT. I, 40.

— ÉTYM. Provenç. *advers*; espagn. *adverso*; ital. *averso*; de *adversus*, de *ad*, contre (voy. A), et *versus*, tourné (voy. VERSION).

ADVERSITÉ (a-dvèr-si-té), *s. f.* Fortune adverse. Etre dans l'adversité. Secourir un innocent dans l'adversité. Grand dans l'adversité. Une probité éprouvée par l'adversité. Souffrir héroïquement les grandes adversités. La patience dans les adversités. Ils ont, selon le cours des choses humaines et selon les conjonctures, leurs contradictions, leurs traverses à essuyer; ils ont leurs chagrins, leurs ennuis, leurs dégoûts, leurs adversités, leurs souffrances à porter, BOURD. *Pensées*, t. 1, p. 214. Acceptez toutes sortes d'adversités temporelles et de calamités, plutôt que de consentir à un seul péché, ID. IB. p. 294. Ma gloire me suivra dans mon adversité, VOLT. *OEd.* V, 1. Pour avoir comme moi vaincu l'adversité, VOLT. *Mér.* IV, 2. Il faut se faire un cœur capable de résister aux adversités, FLÉCH. *Panég.* II, p. 502. Il [Dieu] répand tantôt des prospérités, tantôt des adversités, ID. *Serm.* II, p. 454.

— HIST. XIII^e s. Ha! fait-il, tante adversité Ai fait de moi et tant dangier, *Laï de l'Ombre*. Dont lor profite aversités Plus que ne fait prosperitez, *la Rose*, 4973. Se Dieu t'envoie adversité, si le receoif en patience, JOINV. 300. || XV^e s. Tant pour adversité [opposition] des meurs et conditions que

pour les violences.... COMM. VI, 3. || XVI^e s. Baïf, qui, comme moy, prouves l'adversité. Il n'est pas toujours bon de combattre l'orage, DU BELLAY, VI, 18, *recto*.

— ÉTYM. Provenç. *adversitat*, *aversitat*; espagn. *adversidad*; portug. *adversidade*; ital. *aversità*; de *adversitatem*, de *adversus* (voy. ADVERSE), état de ce qui est tourné contre.

ADYNAMIE (a-di-na-mie), s. f. Terme de médecine. Profonde prostration des forces.

— ÉTYM. ἀδυναμία, de α privatif, et δύναμις, force (voy. DYNAMIQUE).

ADYNAMIQUE (a-di-na-mi-k'), adj. Terme de médecine. Qui a le caractère de l'adynamie.

† **ADYTUM** (a-di-tom'), s. m. Terme d'antiquité. Chambre particulière ou secrète dans un temple.

— ÉTYM. *Adytum*, ἀδυτον, de α privatif, et δύω, je pénètre.

† **ÆDICULE** (é-di-ku-l'), s. f. Terme d'antiquité. Petit temple.

— ÉTYM. *Ædicula*, petit temple, de ædes, temple, édifice.

† **ÆOLIPYLE** (é-o-li-pi-l'), voy. ÉOLIPILE.

† **AÉRAGE** (a-é-ra-j'), s. m. Action de renouveler l'air dans un espace clos. L'aérage d'un navire, de la chambre d'un malade, d'une mine.

† **AERARIUM** (è-ra-ri-om'), s. m. Terme d'antiquité romaine. Trésor public à Rome.

— ÉTYM. *Aerarium*, de æs, cuivre (voy. AIRAIN).

† **AÉRATION** (a-é-ra-sion), s. f. L'action d'exposer à l'air une substance, pour qu'elle en reçoive quelque modification. L'aération de l'eau a pour but de faire absorber de l'air à ce liquide. L'aération de certaines étoffes a pour but de les blanchir. On dit aussi aération dans le sens d'aérage.

AÉRÉ, ÉE (a-é-ré, rée). || 1^o Part. passé. Bâti-ment aéré à l'aide d'un ventilateur. De l'eau aérée, de l'eau qui a reçu de l'air en soi. || 2^o Adj. Qui est en grand air, en bel air. Je jouis d'une maison plus aérée que n'était celle de Hugues-Capet, VOLT. Dial. 4.

AÉRER (a-é-ré). La syllabe *er* prend l'accent aigu, quand la syllabe qui suit est sonnante; et l'accent grave, quand la syllabe qui suit est muette, excepté au futur et au conditionnel où l'accent aigu reste), v. a. || 1^o Renouveler l'air dans un espace clos. Il faut aérer les salles des hôpitaux. || En ce sens il a pour subst. aérage. || 2^o Exposer une substance à l'air. Aérer du blé pour lui faire perdre quelque mauvaise odeur. || En ce sens il a pour substantif aération. || Ne dites pas : il faut aérer cet appartement; dites aérer. Aérer, qui a été usité, ne l'est plus.

— HIST. XVI^e s. Esprit est une substance subtile, aérée, transparente et luisante, PARÉ, *Introd.* 40. Saveur aérée ou aquée, ID. XXV, 7. Le meilleur se-roit de ne se tenir du tout point en maison qui fut mal aérée, AMYOT, *De la curiosité*, 4. Ayrs ces draps de paour de vers, PALSGR. p. 419. Voilà comment on met en avant plusieurs mots, comme ceux qui disent : Voici une maison bien aérée, au lieu de dire aérée, BEROALDE DE VERVILLE, *Le cabinet de Minerve*, p. 454.

— ÉTYM. *Aer*, air (voy. AIR); genev. *airer*; Berry, *aire*, ce qui est, comme on voit, un archaïsme; provenc. *ayreiar*; espagn. *arear*; portug. *areiar*.

† **AÉRER** (a-é-ré), v. n. Terme de chasse. Faire son aire. Dit par corruption au lieu de *airer*, qui est la forme correcte.

† **AÉRICOLE** (a-é-ri-ko-l'), adj. Terme d'histoire naturelle. Se dit d'une plante ou d'un animal qui vit dans l'air.

— ÉTYM. *Aer*, air, et *colere*, habiter

AÉRIEN, ENNE (a-é-riin, riè-n'; en poésie, il est de quatre syllabes, a-é-ri-in, ri-è-n'), adj. || 1^o Qui est d'air, qui est comme l'air, qui vit dans l'air. Les champs aériens. Une forme aérienne. Une taille aérienne. Les météores aériens sont la pluie, la neige, le brouillard, etc. Esprits aériens de la terre et des eaux, C. DELAV. Par. II, 6. Et mon œil aime à se suspendre à ce foyer aérien; Et je leur dis sans les comprendre : Flambeaux pieux, vous faites bien, LAMART. Harm. I, 4. Ce peuple aérien, dont la vive allégresse Chante la liberté, la joie et la tendresse, ROSSET, *Agric.* VI. Ces chants aériens [des oiseaux] sont mes concerts chéris, v. HUGO, *Odes*, IV, 3. || 2^o En anatomie, voies aériennes, conduits aériens, l'ensemble des canaux qui conduisent l'air. Vésicule aérienne, vésicule qui contient de l'air chez les poissons. || 3^o En peinture, s'emploie particulièrement pour spécifier cette partie de la perspective dont les effets résultent de l'interposition de l'air entre l'objet et l'œil du spectateur. || Il se met après son substantif.

— HIST. XV^e s. Parmi la région aérienne, LE MAIRE, *Illustration des Gaules*, p. 87. || XVI^e s. La manne, appelée par Galien miel aérien, PARÉ, XXV, 2. Tout bestial terrestre, aquatique et aérien, O. DE SERRES, 488. Venez tost, aerins gendarmes; Demons, volez à mon secours, RONS. 57.

— ÉTYM. *Aer*, air (voy. AIR); provenç. *aerenc*. Autrefois on a dit *aerin* aussi bien qu'*aérien*.

AÉRIFÈRE (a-é-ri-fé-r'), adj. Terme d'anatomie. Qui porte l'air. Voies aérifères, ce qu'on nomme plus ordinairement voies aériennes. Les conduits aérifères des insectes portent le nom de trachées.

— ÉTYM. *Aer*, air (voy. AIR), et *ferre*, porter.

† **AÉRIFICATION** (a-é-ri-fi-ka-sion), s. f. Opération par laquelle on fait passer à l'état gazeux une matière solide ou liquide.

— ÉTYM. *Aer*, air (voy. AIR), et *ficare*, fréquentatif de *facere* (voy. FAIRE).

AÉRIFORME (a-é-ri-for-m'), adj. Qui ressemble à l'air. Tous les gaz sont des fluides aériiformes, parce qu'ils ont la transparence et l'élasticité de l'air atmosphérique.

— ÉTYM. *Aer*, air (voy. AIR), et *forma*, forme (voy. FORME).

† **AÉRISER** (a-é-ri-zé), v. a. Terme de physique et de chimie. Réduire à l'état d'air ou dé gaz.

† **AÉRODYNAMIQUE** (a-é-ro-di-na-mi-k'), s. f. Partie de la physique qui traite des lois présidant aux mouvements des fluides élastiques, ou de celles qui règlent la pression qu'exerce l'air extérieur.

— ÉTYM. *Aer*, air (voy. AIR), et *dynamique* (voy. DYNAMIQUE).

AÉROGRAPHIE (a-é-ro-gra-fie), s. f. Description de l'air.

— ÉTYM. ἄηρ, air (voy. AIR), et γράφειν, décrire (voy. GRAPHIQUE).

AÉROLITHE (a-é-ro-li-t'), s. m. Pierre tombée du ciel. Les aérolithes sont des composés pierreux qui viennent d'au delà de l'atmosphère, la traversent en s'échauffant beaucoup, et tombent sur la terre avec fracas.

— ÉTYM. ἄηρ, air (voy. AIR), et λίθος, pierre (voy. LITHIASIE).

AÉROLOGIE (a-é-ro-lo-jie), s. f. Traité sur l'air, théorie de l'air.

— ÉTYM. ἄηρ, air (voy. AIR), et λόγος, traité (voy. LOGIQUE).

AÉROMANCIE (a-é-ro-man-sie), s. f. Art présumé de deviner par l'air et par les phénomènes aériens.

— ÉTYM. ἄηρ, air, et μαντεία, divination (voy. MANCIE).

† **AÉROMANCHEN** (a-é-ro-man-siin), s. m. Qui pratique l'aéromancie.

— ÉTYM. *Aéromancie*.

— HIST. XVI^e s. Autres sont nommés aéromanciens ou prognostiqueurs de la disposition future, parce qu'ils devinrent par l'air, scavoient est par le vol des oiseaux, ou par tourmentes, orages, tempêtes et vents, PARÉ, XIX, 31.

† **AÉROMEL** (a-é-ro-mel), s. m. La manne.

— ÉTYM. *Aer*, air, et *mel*, miel.

† **AÉROMÈTRE** (a-é-ro-mè-tr'), s. m. Terme de physique. Instrument qui sert à mesurer la condensation ou la raréfaction de l'air.

— ÉTYM. ἄηρ, air (voy. AIR), et μέτρον, mesure (voy. MÈTRE).

† **AÉROMÉTRIE** (a-é-ro-mé-trie), s. f. Mesure de la constitution physique de l'air et de ses effets mécaniques.

— ÉTYM. *Aéromètre*.

AÉRONAUTE (a-é-ro-nô-t'), s. m. et f. Celui, celle qui parcourt les airs dans un aérostat.

— ÉTYM. ἄηρ, air, et ναυτης, navigateur, de ναυς, vaisseau (voy. NEF).

† **AÉRONAUTIQUE** (a-é-ro-nô-ti-k'), adj. || 1^o Qui a rapport à l'aéronautisme. Une expérience aéronautique. || 2^o S. f. L'art de l'aéronautisme.

— ÉTYM. *Aéronaute*.

† **AÉROPHOBIE** (a-é-ro-fo-bie), s. f. Terme de médecine. Celui qui craint l'air. Les aérophobes ne peuvent supporter l'action, sur la peau, de l'air en mouvement.

— ÉTYM. ἄηρ, air (voy. AIR), et φόβος, crainte.

† **AÉROPHOBIE** (a-é-ro-fo-bie), s. f. Terme de médecine. Crainte de l'air. L'aérophobie est un symptôme assez fréquent de la rage, quelquefois aussi de l'hystérie et d'autres affections nerveuses.

— ÉTYM. *Aérophobe*.

† **AÉROPHORE** (a-é-ro-for'), adj. Qui porte l'air. || Le même que aérité.

— ÉTYM. ἄηρ, air, et φορος, qui porte.

† **AÉROSPHERE** (a-é-ro-sphèr'), s. f. Terme de

physique. Masse d'air qui entoure le globe terrestre. On dit plutôt atmosphère.

— ÉTYM. *Aer*, air, et *sphæra*, sphère.

AÉROSTAT (a-é-ro-sta; le t ne se lie pas), s. m. Grand ballon rempli d'un air échauffé ou d'un gaz plus léger que l'air, et qui, par ce moyen, s'élève et se soutient dans l'air.

— ÉTYM. ἄηρ, air (voy. AIR), et στατός, arrêté, de στάω, je suis debout, en latin *stare* (voy. STABLE).

AÉROSTATION (a-é-ro-sta-sion), s. f. Art d'employer les aérostats.

AÉROSTATIQUE (a-é-ro-sta-ti-k'). || 1^o Adj. Qui a rapport à l'aérostation. || 2^o S. f. Partie de la physique recherchant les lois de l'équilibre de l'air. Après avoir rampé longtemps comme un ver, il est tout à coup pourvu de quatre ailes brillantes; plus habile que Icare, il traverse les airs en se jouant avec les vents, sans apprentissage et sans aucune connaissance de l'aérostatique, BERN. DE ST-P.... Harm. v, Harm. anim.

† **AÉROSTIER** (a-é-ro-stié), s. m. Celui qui dirige un aérostat. || S'est dit d'un corps d'ingénieurs qui fut créé et attaché aux armées pendant la Révolution pour observer en ballon la position de l'ennemi.

AESTHÉTIQUE, s. f. voy. ESTHÉTIQUE.

† **AETHRIOSCOPE** (é-tri-o-sko-p'), s. m. Terme de physique. Instrument propre à mesurer la chaleur qui rayonne de la surface de la terre vers les espaces célestes.

— ÉTYM. Αἴθρια, sérénité de l'air (voy. ÉTHER), et σκοπεῖν, explorer.

AETIOLOGIE, s. f. voy. ÉTOLOGIE.

AÉTITE (a-é-ti-t'), s. f. Pierre d'aigle, parce qu'on a prétendu qu'elle se trouvait dans le nid des aigles. C'est du tritoxyde de fer. On lui attribuait des vertus merveilleuses qu'elle ne possède aucunement.

— ÉTYM. Αἰθίτης, de ἄετος, aigle.

† **AFATONIER** (a-fa-to-nié), s. m. L'un des noms vulgaires du prunellier.

AFFABILITÉ (a-fa-bi-li-té), s. f. Qualité de celui qui reçoit, écoute et entretient avec bienveillance ceux qui s'adressent à lui. La douceur et l'affabilité si nécessaires dans les grands emplois. N'avait-il pas réconcilié la grandeur avec l'affabilité? MASS. Villeroy.

— HIST. XIV^e s. Il determine d'une vertu qui peut être appellée affabilité ou amiabilité, ORESME, Eth. 130.

— ÉTYM. Provenç. *afabilitat*; catal. *afabilitat*; espagn. *afabilidad*; ital. *affabilità*; de *affabilitatem*, de *affabilis*, affable.

AFFABLE (a-fa-bl'), adj. || 1^o Qui a de l'affabilité. On affecte une certaine modestie extérieure; on est honnête, prévenant, affable, BOURD. Pensées, t. II, p. 106. Doux, humbles, patients, affables à tout le monde, et ne cherchant à l'égard de tout le monde que les sujets de faire plaisir et d'obliger, ID. ib. t. I, p. 197. Libéral, intrépide, affable et sans orgueil, CORN. Sert. II, 2. Lui, parmi ces transports, affable et sans orgueil, À l'un tendait la main, flattait l'autre de l'œil, RAC. Ath. v, 4. Affable à tous avec dignité, elle savait estimer les uns sans fâcher les autres, BOSS. duch. d'Orl. L'extérieur paraît affable, ce qui fait quelque montre de modestie, ID. Pensées chrét. 22. || 2^o Pris substantivement. [Il] doit mêler à propos l'affable et le sévère, ROTROU, Vencesl. I, 4.

— REM. Bouhours, Nouvelles Rem. dit, au sujet de *affable* et *affabilité*: « Ces deux mots ne plaisaient point à M. Patru. Ils sont françois, me dit-il un jour, mais laissez-les dire aux autres. Racine s'est servi d'*affable*, qu'on trouve aussi dans l'*Oraison de la Dauphine*: Applaudie de tous, mais affable et civile à tous. M. l'abbé Reynier se sert de ces deux mots. Il ne faut pas, après cela, s'arrêter à l'antipathie de M. Patru. De son côté, Caillières disait, en 1690: « Affable n'est plus guère dans le commerce des gens du monde; honnête a pris sa place, de même que honnêteté a pris la place d'affabilité. » || Ces deux mots sont en plein usage aujourd'hui; ils remontent jusqu'au XIV^e siècle.

— HIST

AFFADI, IE (a-fa-di, die), *part. passé*. Vin affadi. Ragoût affadi. Estomac affadi. Votre cœur en est affadi, sén. 233. [Il] a longtemps le teint pâle et le cœur affadi, boîl. *Lutr.* II. Et n'estimant dignes d'être applaudis Que les héros par l'amour affadis, J. B. ROUSS. *Ep.* II, 2.

AFFADIR (a-fa-dir), *v. a.* || 1^e Rendre fade. Affadir une sauce. || 2^e Fig. Ôter le sel, le piquant. Affadir une épigramme. Vous avez fardé la peinture; Vous affadisez l'opéra, BÉRANGER, *Pauvres am.* || 3^e Causer une sensation désagréable au palais, à l'estomac, par quelque chose de fade. Le miel affadit le cœur. Comme il y a de bonnes viandes qui affadissent le cœur, il y a un mérite fade et des personnes qui dégouttent avec des qualités bonnes et estimables, LA ROCHE. *Pensées*, 48. || 4^e Fig. Ces gens... l'affadissaient, L'endormaient en contant leur flamme, LA FONT. *Petit Ch.* || 5^e S'affadir, *v. réfl.* Devenir fade. De Molière oublié le sel s'est affadi, VOLT. *Ep.* CI. [Dans le monde] Il faut se prêter, s'accorder, s'affadir avec les enfants de la terre, nous qui devions en être le sel, MASS. *Conf. Fuite*. L'éloquence, toujours flatteuse dans les monarchies, s'est affadie par des adulations dangereuses aux meilleurs princes, MASS. *Louis le Grand*.

— HIST. XVI^e s. Comme le vin se perd et affadit par l'eau, et toute la farine s'aigrit par le levain, CALV. *Inst.* I, 63. Cettui-ci, receu avec honneurs et caresses, fut renvoyé si plein de douceurs qu'il en affadit ses compagnons au retour, P'AUB. *Hist.* I, 252. Je suis si affady aprez la liberté, que qui me defendroit l'accez de quelque coing des Indes, j'en vivrois aucunement plus mal à mon ayse, MONT. IV, 242. Au lieu de m'aiguiser l'appétit par ces préparations et avantjeux, on me lasse et affadit, ID. II, 107. C'est le goust d'une molle fortune, qui s'affadit aux choses ordinaires et accoustumées, ID. IV, 283.

— ÉTYM. À et *fade*.

† **AFFADISSANT**, ANTE (a-fa-di-san, san-t'), *adj.* Qui affadit. Une saveur affadissante. Des louanges affadissantes.

AFFADISSEMENT (a-fa-di-se-man), *s. m.* || 1^e Effect que produit la fadeur. Les choses trop douces causent de l'affadissement. || 2^e Fig. Louer jusqu'à l'affadissement. Tellier se promit toutes choses de l'affadissement du sel de la terre (la faiblesse du clergé; voy. *S'AFFADIR*), qu'il reconnut en plein dans les assemblées des évêques sur cette affaire, ST-SIM. 346, 25.

— ÉTYM. *Affadir*.

AFFAIBLI, IE (a-fé-bli, blie), *part. passé*. Corps affaibli par l'âge. Armée affaiblie par les désertions et les maladies. Courage affaibli par de longs malheurs. Son esprit n'est point affaibli. Style affaibli par trop de minutie. Couleurs affaiblies. Sé servir d'un terme affaibli. Quand les hommes veulent quitter le mal, le mal semble encore les poursuivre longtemps; il leur reste de mauvaises habitudes, un naturel affaibli, des erreurs invétérées..., FÉN. *Tél.* XXII. Quoi! pour Britannicus votre haine affaiblie..., RAC. *Brit.* IV, 4. Sur tant de fondements sa puissance établie Par vous-même aujourd'hui ne peut être affaiblie, ID. *ib.* III, 3. Mes yeux, mes tristes yeux, affaiblis par les ans, Hélas! avez-vous pu le chercher si longtemps? VOLT. *Alz.* II, 2. Ces hautes idées, ces grands objets n'étant plus affaiblis ou par les fausses préventions d'un esprit indocile ou par les aveugles cupidités d'un cœur passionné, BOURD. *Sermon pour les dimanches*, t. IV, p. 180. Il est vrai d'ailleurs que la foi n'est point non plus tellement affaiblie ni altérée dans tout le christianisme, qu'il n'y ait encore, jusques au milieu du siècle, de parfaits chrétiens, ID. *Pensées*, t. I, p. 179. N... est moins affaibli par l'âge que par la maladie; car il ne passe point soixante-huit ans, LA BRUY. 44.

AFFAIBLIR (a-fé-blir), *v. a.* || 1^e Rendre faible, au propre et au figuré. Affaiblir le corps. L'âge affaiblissait son esprit. Affaiblir un malade par la saignée et par la diète. On avait affaibli la garnison par des détachements. L'usage des lunettes affaiblit quelquefois la vue. Affaiblir la puissance d'un Etat. Pour ne pas affaiblir sa gloire. Affaiblir l'autorité d'un témoignage. La vieillesse languissante et ennemie viendra rider ton visage, courber ton corps, affaiblir tes membres, faire tarir dans ton cœur la source de la joie.... FÉN. *Tél.* XIX. Peut-être croirait-on, en se soumettant, affaiblir l'autorité dont on est maître; c'est au contraire ce qui l'affermirait, BOURD. *Pensées*, t. II, p. 359. Comme les aliments dans un corps malade, bien loin de le fortifier et de le nourrir, l'affaiblissent et se tournent

en corruption jusqu'à détruire le principe de la vie.... ID. *Carême*, t. I, p. 106. La première maxime en matière de guerre est d'affaiblir son ennemi et de le fatiguer, ID. *Carême*, t. I, p. 228. Quelques jeunes personnes ne connaissent point assez les avantages d'une heureuse nature; elles affaiblissent les dons du ciel, si rares et si fragiles, par des manières affectées et par une mauvaise imitation, LA BRUY. 3. La loi de l'histoire ne nous a permis ni de rien déguiser ni de rien affaiblir dans le récit de cette tragique aventure, VOLT. *Russie*, II, 10. Je vous ai montré l'art d'affaiblir son empire, CORN. *Sert.* III, 2. Sa perte m'affaiblit, et son trépas m'afflige, ID. *Cid*, II, 7. Pourquoi nous déchirer par des guerres civiles, Où la mort des vaincus affaiblit les vainqueurs? ID. *Hor.* I, 4. Tant de précautions affaiblit votre règne, RAC. *Brit.* IV, 4. Un traître, en nous quittant, pour complaire à sa sœur, Nous affaiblit bien moins qu'un lâche défenseur, ID. *Alex.* II, 5.... Mes maux m'ont affaibli plus encore que mes ans, VOLT. *Zaire*, II, 3. Vous qui du poids des ans n'êtes point affaiblis, ID. *Tancr.* V, 2. || 2^e Affaiblir se prend aussi absolument. Trop retoucher un ouvrage, c'est moins retoucher qu'affaiblir. Je me sens affaiblir, quand je vous encourage, CORN. *Rod.* III, 5. Je sens affaiblir ma force et mes esprits, RAC. *Mihr.* V, *scène dern.* || 3^e Affaiblir les monnaies, les espèces, en diminuer le poids ou le titre. || 4^e S'affaiblir, *v. réfl.* Devenir faible, au propre et au figuré. Ses forces s'affaiblissent. Sa douleur s'affaiblit. J'ai vu nos espérances s'affaiblir. La raison de son père s'était affaiblie. Nous laissons s'affaiblir l'autorité. Quoi! déjà votre foi s'affaiblit et s'étonne! RAC. *Ath.* I, 2. Ma vue s'affaiblit, dit Irène. Prenez des lunettes, dit Esculape. Je m'affaiblis moi-même, continue-t-elle; je ne suis ni si saine ni si forte que j'ai été. C'est, dit le dieu, que vous vieillissez, LA BRUY. 44. || 5^e En peinture et gravure, affaiblir marque l'abus ou l'exagération de l'adoucissement; en architecture, c'est diminuer de l'épaisseur d'un mur ou de la grosseur d'une pièce de charpente.

— SYN. **AFFAIBLIR**, ÉNERVER. Diminuer la puissance. On affaiblit ce qui est fort; on énerve ce qui est nerveux. Toutes les fois que fort et nerveux ne pourraient être confondus, affaiblir et énerver ne doivent pas l'être. Puis affaiblir est beaucoup plus général: L'âge affaiblit naturellement; Une diète sévère affaiblit, mais pour procurer la santé. Au lieu que énerver indique quelque chose d'accidentel et de malfaisant: Se laisser énerver par les délices, par l'oisiveté.

— HIST. XII^e s. Mult sunt li bon et li hardi Ameruisé et afeibli, ROU, 6750. Li remanianz est mout afebliez, RONCISV. p. 70. Vous i mourrez, France en ert [sera] afeblie, ib. p. 82. Lors sa parole prist à afebloier, ib. p. 99. En la cause veimiez l'apostolic afeblir, Qu'il ne pout l'arcevesque contre tuz maintenir, TH. LE MART. 101. Car j'en sui si meuz et afoibliz, COUCI, V. || XIII^e s. Et bien furent mort en cele voie quarante chevalier; dont li os [armée] fu durement afebloisés et apovris, VILLEH. 422. Esclas courroit souvent sour lui, et l'afebloioit mout de gent et d'amis et de chastiaus, H. DE VAL. 10. Ce vont li trois portier disant: Mais, que qu'il aillent devisant, Forment en sunt afebloié, LA Rose, 14805. Or te voil dire et conseillier Que l'amors metes en obli, Dont je te voi si afoibli, Et si conquis et tormenté, ib. 3033. Lor dru [elles] ne vont pas oubliant; Molt aloient afoibloiant, LAI D'IGNAUREZ. Dont commencent li prince forment à empirier; Li cors lor afebloient, et lor corant destrier, CH. D'ANT. VII, 258. || XV^e s. Nous sommes afoibliz de toute foi et loyauté les uns envers les autres, COMM. II, 6. Ha! le sacrement de l'autel, Je suis afoibli [j'ai peur], qu'est ceci? VILLON, ARCH. DE BAGNOL. || XVI^e s. Toutes fois, monseigneur, je la vois sans cesse afoiblir; en sorte que, si je le vous celois, je ne vous serois telle que je suis, MARGUER. LETT. 99.

— ÉTYM. À et *faiblir*; picard, *affleoyer*; bourguig. *éfoiblir*; provenç. *afeblir*, *aflebir*, *afflebleiar*. Il y avait deux formes en vieux français et en provençal: *afeblir* ou *afolioiblir*, suivant les dialectes, et *afebloier* ou *afolioiblir*. La première seule a survécu, sauf dans le picard, où la seconde est conservée.

AFFAIBLISSANT, ANTE (a-fé-bli-san, san-t'), *adj.* Qui affaiblit. Régime affaiblissant.

AFFAIBLISSEMENT (a-fé-bli-se-man), *s. m.* || 1^e Diminution de force, au propre et au figuré. L'affaiblissement des forces, de la santé, de la vue, du courage. L'affaiblissement de la lumière du soleil dans une éclipse. Recourrons à Dieu dans les affai-

blessements où la vertu tombe comme en défaillance, FÉN. t. XVIII, p. 495. Pour s'opposer au relâchement des mœurs, aux affaiblissements de la discipline, MASS. CAR. MÉLANGE. Il est rare que leurs grâces [des grands] ne soient pas le prix de nos affaiblissements et de nos complaisances, ID. CONF. SCAND. Soit par la désertion de quelques-uns de ses enfants, soit par l'affaiblissement de la charité du plus grand nombre, BOURD. PENSÉES, t. II, p. 345. || 2^e Affaiblissement des monnaies, abaissement de leur titre.

† **AFFAINÉANTI**, IE (a-fé-né-an-ti, tie), *part. passé* et *adj.* Devenu fainéant. Ils parlaient dans ces lettres en vrais étourdis, et y traitaient le roi [Louis XIV] de gentilhomme campagnard affainéanti auprès de sa vieille femme, M. L. M. D. L. F. Mémoires, p. 261. AMSTERDAM, 1734. || Mot très-bon et à employer.

† **AFFAINÉANTIR** (S') (a-fé-né-an-tir), *v. réfl.* Devenir fainéant. Les grandes possessions des biens de la fortune sont cause que l'on s'affainéant et que l'on néglige de posséder les biens de la vertu, FRANCION, livre IV, p. 180.

— ÉTYM. À et *fainéant*.

AFFAIRE (a-fé-r'), *s. f.* || 1^e Ce qui est l'objet de quelque travail; occupation, soin, devoir, fonction. Une petite affaire. Une affaire importante. N'avoir pas d'affaire. C'était l'affaire d'un jour. Charger le fusil et tuer la bête fut l'affaire d'un instant. Je ne me suis mêlé d'aucune affaire. Être accablé d'affaires. C'est mon affaire; vous n'avez rien à y voir. L'étude est son unique affaire. Ils ont pour unique affaire de toucher leurs rentes. C'est l'affaire d'un bon juge de.... Il est tout à son affaire. Vie douce et paisible, sans bruit, sans embarras d'affaires, sans inquiétude, sans soin, BOURD. PENSÉES, t. I, p. 348. Le czar en partant de Paris avait d'autres affaires qu'à vérifier des passages de saint Epiphanie, VOLT. HIST. DE RUSS. II, 9. Je suis en affaires avec l'abbé, SÉV. 228. J'ai quelque affaire là dedans avec certain frère, LA FONT. CORD. || Faire son affaire d'une chose, s'en charger, en répondre. J'avancerai les frais et j'en fais mon affaire. As-tu fait ton affaire principale de sa justice? BOSS. NÉCESS. I. C'est là que je mets toute mon affaire, ID. 5, VÉTUR. 4. Quelle ne sera pas la lenteur des progrès de la sagesse dont si peu d'hommes se font une affaire? DIDER. ESSAI SUR CLAUDE. C'est mon affaire que la conversion, PASC. MYST. 2. C'est l'affaire des dieux, ce n'est pas la nôtre, DIDER. PRINC. DE POLIT. 75. Qu'il brûle encor pour elle, ou la quitte pour moi, Ce n'est pas votre affaire, CORN. OTHON, II, 5. Ce qu'on y voit de plus pompeux n'est l'affaire que d'une scène, MASS. DRAP. Former des citoyens n'est pas l'affaire d'un jour, J. J. ROUSS. ÉCON. 2. Cliton n'a jamais eu, toute sa vie, que deux affaires, qui est de dîner le matin et de souper le soir, LA BRUY. 44. Nous devons travailler à nous rendre très-dignes de quelque emploi: le reste ne nous regarde point, c'est l'affaire des autres, ID. 2. || Faire son affaire d'une chose, savoir la mettre à profit. Que dans mes mains pleuve de l'or, de l'or, de l'or, Et j'en fais mon affaire, BÉRANGER, ÉL. DE LA RICH. || 2^e Tout ce qui est l'objet d'un intérêt. Abandonner un ami dans une affaire qui intéresse l'honneur. Il faut tenter l'affaire. On parle du salut comme d'une affaire souverainement importante, et on a raison d'en parler de la sorte; mais c'est trop peu dire: il faut ajouter qu'il n'est pas une affaire absolument nécessaire, BOURD. PENSÉES, t. I, p. 9. Sire, j'en ai trop dit, mais l'affaire vous touche, CORN. HOR. V, 3. Tantôt son père Au sortir du conseil doit proposer l'affaire, ID. CID, I, 2. Tout le monde craint d'avoir quelque affaire avec lui, FÉN. TÉL. III. || Affaire d'honneur, ou absolument, affaire, un duel, un combat singulier. Il a une affaire d'honneur. Une première affaire, un premier duel. J'ai appris qu'il avait eu quelques affaires en Italie et qu'il s'y était battu plusieurs fois, J. J. ROUSS. HÉL. I, 45. || Affaire d'amour, un commerce de galanterie. || Affaires d'esprit, les matières de goût. Il veut qu'on le consulte sur toutes les affaires d'esprit. || 3^e C'est une affaire de, une question de.... Elle était de sa nature une affaire de religion chez les païens, FONTEN. ORACLES, CHAP. I, INTROD. La foi de beaucoup d'hommes est une affaire de géographie, J. J. ROUSS. ÉM. IV. C'est une affaire de soumission et d'humilité, BOSS. LETT. 63. || 4^e C'est une affaire, la chose est difficile. Ce n'est pas une affaire, la chose n'est pas importante. On se persuade que, comme ce n'est pas une affaire d'en [de certains défauts] être coupable, il n'y a pas aussi grand mal d'en être censeur, MASS. CAR. MÉDIS. Et conter pour conter me semble peu d'affaire, LA FONT. FAB. VI, 4. Ce ne serait pas une affaire, SÉV. 63.

Ce dieu fripon ressemble assez aux rois, Le bien servir n'est pas petite affaire. VOLT. *Poës. mél.* 450. On faisait une grande affaire de rien, SÉV. 395. Par le chaud, c'était une affaire, ID. 287. D'en avoir toujours les preuves présentes, c'est trop d'affaire, PASC. *Moyens*, 3. Il faudrait bien des affaires pour leur faire entendre [aux Tartares] ce que c'est qu'un financier parmi nous, MONTESQ. *Esp.* xxx, 13. || 5^e Ce qu'il faut, ce qui convient. Ceci est bien mon affaire. La place qu'il a obtenue fait parfaitement son affaire. Mais le moindre grain de mil Serait bien mieux mon affaire, LA FONT. *Fab.* I, 20. Deux minutes feront l'affaire, ID. *Nic*. Ce choix était mieux votre affaire, MOL. *Mis.* I, 4. Votre fille n'est point l'affaire d'un bigot, ID. *Tart.* II, 2. C'est moi qui ferai votre affaire mieux que personne, ID. *Préc. Rid.* 40. Je n'irais pas bien loin pour trouver mon affaire, ID. *Femmes sav.* IV, 3. Le chaud fera mon affaire [me fera du bien], SÉV. 284. Je voudrais bien que vous pussiez y faire l'affaire du roi et la vôtre, ID. 402. ah! Monsieur, si feu mon pauvre père Était encor vivant, c'était bien votre affaire, RAC. *Plaid.* I, 5. || 6^e Faire son affaire [à soi-même], faire son affaire [à un autre]. Faire son affaire [à soi-même], c'est se mettre à l'abri, s'arranger, réussir. Il fait tout doucement son affaire. Il songe à se retirer à la campagne, son affaire est bientôt faite. Quand on connaît bien les péchés mortels, on tâche de ne pas commettre de ceux-là, et l'on fait son affaire, MONTESQ. *Lettr. pers.* 57. || Faire son affaire [à un autre], c'est le châtier, lui donner une leçon, même le tuer. Son affaire est faite, il a été châtié, puni, tué. L'espion fut découvert, et on lui fit son affaire. S'il le rencontre, il lui fera son affaire. Le chat fut trois jours sans manger et sans pouvoir remuer ni pied ni patte; mais il est bien heureux qu'il n'y a point de chats médecins; car ses affaires étaient faites, et ils n'auraient pas manqué de le purger et de le saigner, MOL. *l'Amour méd.* II, 4. || 7^e Avoir son affaire, en bonne part, avoir ce qui convient; en mauvaise part, recevoir correction, châtiment, leçon. Vouliez ou non, elle aura son affaire, LA FONT. *Rém.* || 8^e Point d'affaire, signifie en aucune façon. Point d'affaire, marquis, MOL. *Fäch.* III, 4. Point d'affaire, signifie encore c'est en vain. J'ai beau lui faire signe et montrer que c'est ruse; Point d'affaire, il poursuit sa pointe jusqu'au bout, MOL. *l'Étour.* III, 5. || 9^e S. f. plur. Les affaires de quelqu'un, ce qui l'intéresse particulièrement, ce qui constitue sa situation. Il sent que l'âge vient, et il songe à mettre ordre à ses affaires. Être bien dans ses affaires. Ceux qui sont mal dans leurs affaires. Nous sommes mal, monsieur, dans nos affaires, MOL. *Mis.* IV, 4. Un valet conseiller y fait mal ses affaires [ne gagne rien de bon], ID. *l'Étour.* I, 2. Si je savais chanter, J'en ferais bien mieux mes affaires, ID. *la Princ. d'El.* II, *Interm.* Enfin j'ai fait mes affaires, Je suis procureur du roi, BÉRANGER, *Ventru*. Vous n'avez, vous ni lui, pensé qu'à vos affaires, CORN. *Othon*, II, 5. Chacun des deux partis y fit mal ses affaires, LA FONT. *Fianc.* Mais que répondrons-nous? — J'ai d'autres affaires présentement, dit un mondain. — Et quelles sont-elles, ces autres affaires? — L'affaire de mon établissement, ajoute-t-il, l'affaire de mon agrandissement, les affaires de ma maison, en un mot tout ce qui regarde ma fortune temporelle, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 405. || 10^e Transaction, marché. J'ai fait affaire avec lui. Il me vend sa maison, l'affaire est conclue. En achetant cette terre, il a fait une mauvaise affaire, une bonne affaire. Ce mariage est pour lui une bonne affaire. L'adjudication est remise à quinzaine; mais je crois que je ferai affaire avant ce temps, P. L. COUR. *Lettr.* II, 423. Si elle le peut épouser, elle fera une très-bonne affaire, SÉV. 21. J'étais lié, dit saint Augustin, par ma propre volonté, plus dure que le fer, et, sans un dernier effort de la vertu d'en haut, je n'aurais jamais conclu mon affaire [sa conversion] que je désirais, mais qui devait coûter si cher à mon cœur, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 282. || 11^e Absolument, les affaires, le commerce, l'industrie, la banque. Il est dans les affaires. Il a quitté les affaires. Les grandes affaires. Les hommes d'affaires, les gens d'affaires. L'esprit même d'affaires ne s'était pas refusé à lui, FONTEN. *Malézieu*. || 12^e sing. Organiser, lancer une affaire. || En mauvaise part, faiseur d'affaires. || 12^e S. f. pl. Tout ce qui concerne la fortune et les intérêts de l'Etat. Le mouvement des affaires. Les affaires d'Etat. Ce ministre est depuis longtemps aux affaires. Les affaires publiques sont dans une telle situation..... Loisirs que laissent les affaires. La vieillesse éloigne des affaires. Ceux qui sont à la tête des affaires, MASS. *Conv.* Il faisait né-

gagement les affaires de l'empire, BOSS. *Hist.* I, 11. La tentation, dans les grandes charges, dans les grandes affaires, c'est qu'on les trouve si importantes, qu'on y donne tout, et que l'affaire du salut s'oublie, ID. *Pensées détachées*, 11. Il parle bas dans la conversation, et il articule mal, libre néanmoins sur les affaires publiques, LA BRUY. 6. Personne presque n'a assez de fonds pour remplir le vide du temps sans ce que le vulgaire appelle des affaires, ID. 2. Que faut-il à un homme d'affaires, ou que ne lui faut-il pas pour vaquer dignement et en chrétien soit au service du prince dont il est le ministre, soit au service du public dont il a les intérêts à ménager? Quelle étendue de soins.... BOURD. *Pensées*, t. I, p. 401. || Affaires spirituelles, affaires qui concernent la religion; affaires temporelles, celles qui concernent le monde. || 13^e Embarras, peines, querelles. On lui a suscité mille affaires désagréables et fâcheuses. Voulez-vous qu'avec lui je me fasse une affaire? MOL. *Mis.* II, 3. Pourquoi chercher à lui faire des affaires [des ennemis]? MOL. *Impr.* 3. Voici bien des affaires, ID. *l'Étour.* I, 2. Vous ferez-vous toujours des affaires nouvelles? BOIL. *Sat.* IX. Cette réserve pourrait m'attirer des affaires, J. J. ROUSS. *Em.* IV. De peur de me faire des affaires avec le prince, HAMILT. *Gram.* 7. Je crains que cela ne lui fasse une affaire, SÉV. 322. Tout le monde veut que j'aille des affaires à Rome, BOSS. *Lettr. rel.* 83. Ce n'est point du tout mon intention de vous faire des affaires, ID. *Lettr. abb.* 73. Il composa un livre fort curieux, mais qui lui fit quelques affaires, VOLT. *Microm.* I. Si quelqu'un eût osé ouvrir la bouche.... on lui eût fait des affaires dont il ne se fût jamais tiré, FONTEN. *Oracles*, ch. 13. Rome, qui avait toujours usurpé, avait continuellement de grandes affaires, MONTESQ. *Esp.* XI, 17. || 14^e Se tirer d'affaire, se tirer d'embarras, sortir d'affaire, sortir d'embarras. se plaint qu'elle [mouche] agit seule et qu'elle a tout le soin; Qu'aucun n'aide aux chevaux à se tirer d'affaire, LA FONT. *Fab.* VII, 9. Les sueurs me tîrent d'affaire [me guériront], SÉV. 245. Il faut remercier Dieu du bonheur qui vous tira d'affaire, ID. 78. Il est hors d'affaire [il est guéri], ID. 84. || Une mauvaise affaire, une affaire où l'honneur, la fortune, la vie sont engagés; une bonne affaire, une affaire où il y a beaucoup d'argent à gagner. || 15^e Procès, contestation, démêlé. La plus petite affaire d'argent. Suivre une affaire. Affaire civile. Affaire criminelle. Plaider une affaire. Instruire une affaire. Les affaires du barreau. Voyant un président, je lui parle d'affaire, RÉGNIER, *Sat.* VIII. Il plaide depuis quarante ans, plus proche de sortir de la vie que de sortir d'affaires, LA BRUY. 11. || 16^e Dans un sens très-vague, chose, circonstance, conjoncture. Qu'en ce mois le manteau leur est fort nécessaire [aux voyageurs]; Les Latins le nommaient douteux pour cette affaire, LA FONT. *Fab.* VI, 3. || 17^e En t. de guerre, combat. L'affaire fut courte, mais chaude. On perdit beaucoup de monde dans cette malheureuse affaire. L'affaire avait été fort mal engagée. Il l'en remercia quand l'affaire fut finie, HAMILT. *Gram.* 5. || 18^e Avoir affaire de, avoir besoin de. L'un allume du feu dont j'avais bien affaire, RÉGNIER, *Sat.* XI. Vous n'avez pas trop affaire de ce détail, SÉV. 87. Si Pluton a affaire d'un mort, il ne sait plus où le prendre, FONTEN. *Jugement de Pluton*. Vous trouverez un statuaire; Mais vous n'en avez plus affaire, VOLT. *Ep.* 79. Qu'un lion d'un rateut affaire.... LA FONT. *Fab.* II, 11. Qu'avons-nous affaire du monde et de ses emplois? BOSS. *Lett.* 27. Qu'avions-nous affaire de son amour naturel? ID. *Relat.* Vénus, Saturne et Mars, dont je n'ai point affaire, MOL. *F. sav.* II, 7. Un pouvoir dont le malheureux, Madame, n'aura plus affaire, ID. *Psych.* I, 3. Qu'avions-nous affaire de vie, Si nous ne pouvions être à vous? ID. *ib.* V, 2. Le mohatra est quand un homme qui a affaire de vingt pistoles, achète d'un marchand des étoffes pour trente pistoles, payables dans un an, et les lui revend à l'heure même pour vingt pistoles comptant, PASC. *Prov.* 8. Qu'avons-nous affaire que leur assurance dépende de là? ID. *ib.* 49. Qu'ai-je affaire, disait-il aux Juifs, des fruits de la terre que vous apportez dans mon temple? BOURD. *Pens.* t. II, p. 413. Dieu veut qu'il y ait entre nous un rapport naturel et continu, que nous ayons affaire les uns des autres... ID. *ib.* p. 226. Qu'ai-je affaire d'aller me tuer à travailler pour des gens dont.... MONTESQ. *Lett. pers.* 11. Qu'avez-vous affaire de décrier le luxe? FLÉCH. *Serm.* II, 220. Qu'ai-je affaire du trône et de la main d'un roi? TH. CORN. *Ariane*, III, 4. Qu'avons-nous affaire d'un nouvel auteur qui se pare des imaginations des Grecs, et donne au monde leurs lu-

mières pour les siennes? ST-ÉVREM. t. IV, p. 2. || Iro- niiquement. J'ai bien affaire de lui, je me soucie bien de lui! J'ai bien affaire de tout cela! Leur sa- voir à la France est beaucoup nécessaire, Et des livres qu'ils font la cour à bien affaire! MOL. *F. sav.* IV, 3. J'avais bien affaire qu'il attaquât ma réputation! FONTEN. *Didon, Stratonice*. Il avait bien affaire de s'aller.... HAMILT. *Gramm.* 9. La république a bien affaire De gens qui ne dépensent rien! LA FONT. *Fab.* VIII, 9. || 19^e Avoir affaire à quelqu'un, avoir à lui parler, à débattre avec lui. Et, s'il avait affaire à quelque maladroit.... CORN. *Poly.* V, 4. L'homme à qui nous avons affaire n'est pas des plus fins de ce monde, MOL. *l'Am. méd.* III, 3. Il n'a pas affaire à un sot, et vous savez des rubriques qu'il ne sait pas, ID. *Méd. m. lui*, III, 7. Il vaudrait autant avoir affaire à des gens qui.... PASC. *Prov.* 7. Ayant affaire à des personnes de toutes sortes, ID. *ib.* 5. Ils ont affaire à un homme bien vigilant, SÉV. 562. Saint Cyrille avait affaire à un de ces dia- lecticiens.... BOSS. *Conc.* On ne sait si on a affaire à un chrétien ou à un païen, ID. *Avert.* 4. || Par mena- ce. Si vous tenez ce langage, vous aurez affaire à lui, il vous cherchera querelle, il vous en fera repentir. Quiconque rira aura affaire à moi, MOL. *Pourc.* IV, 1. || 20^e Avoir affaire avec quelqu'un, avoir à traiter d'affaires avec lui. J'ai affaire ce matin avec le ministre. Ceux avec qui ils ont affaire tous les jours, FÉN. *Tél.* XXIII. || Absolument. Il a affaire, il ne peut quitter, BOSS. *Princ. de P.* 2. || 21^e En termes de fauconnerie, un oiseau est de bonne affaire, quand il est bien affaité, bien dressé pour la vole- rie. || Par extension. Un autre était muet et d'amou- reuse affaire, LA FONT. *Fianc.* Sa femme était en- cor de bonne affaire, ID. *Berceau*. || 22^e En parlant d'une femme, avoir ses affaires, avoir ses règles. || 23^e Faire ses affaires, aller à ses affaires, satis- faire ses besoins naturels. Autrefois, chez le roi, on appelait chaise d'affaires la chaise percée, et brevet d'affaires, le privilége d'entrer dans le lieu où le roi est sur sa chaise d'affaires. On sait que le roi Henri III fut blessé mortellement, par Jacques Clément, étant sur sa chaise d'affaires. || 24^e Proverbes. Corsaires à corsaires, L'un l'autre s'attaquant, ne font pas leurs affaires, RÉGNIER, *Sat.* XII. || Avoir affaire à la veuve et aux héritiers, c'est-à-dire avoir affaire à forte partie. || Ceux qui n'ont point d'affaires, s'en font, c'est-à-dire l'oisiveté fatigüe, et on se fait des occupations. || À demain les affaires, c'est-à-dire ne songeons aujourd'hui qu'à nous divertir. || Chacun sait ses affaires, se dit quand on ne veut pas entrer dans les motifs de la conduite de quelqu'un. || Il a plus d'affaires que le légat, c'est-à-dire il est très-occupé.

— SYN. AVOIR AFFAIRE À QUELQU'UN, AVOIR AF- FAIRE AVEC QUELQU'UN, se trouver en rapport avec lui. Les auteurs de synonymes disent que à marque supériorité, autorité, pouvoir de celui à qui on a affaire, et dépendance, infériorité, besoin de celui qui a affaire. Cette distinction est sans fondement; la seule réelle, c'est que à est plus général: on a affaire à quelqu'un pour toutes sortes de choses; on a affaire avec quelqu'un pour traiter avec lui, et en raison d'une certaine réciprocité qui n'est pas impliquée par à.

— REM. Dans la locution *avoir affaire de*, pour avoir besoin, quelques-uns écrivent à faire en deux mots. Cela ne peut être considéré comme une faute; car à faire ici convient mieux que affaire; mais l'usage est d'écrire affaire en un seul mot dans cet emploi.

— HIST. XIII^e s. Dire brièvement l'affaire, *Machab.* II, *Mouchet*, n° 9. Là ont de leur affaire leur parlement tenu, *Sax.* XXVIII. [Que chaque baron aille] Pour apre- ster ses homes, son cors et son affaire, *Sax.* XXXI.

— XIII^e s. Vous avez empris le plus grant affaire et le plus perilleux que onques mais gent entre- preissent, VILLEH. LXII. Endemment que ce fu fait, li empereres Baudoin avoit ja fait tous ses affaires en Salenique, ID. CXXII. Ou [au] māntiau n'ot pas pen na- vire Mès moult viés et de povre affaire, D'agniaus noirs velus et pesans, *la Rose*, 216. Mès sans faille tu ne savoies À quel seignor affaire avoies, *ib.* 4258. Mes de tout ce qu'en ai-ge affaire, S'ele est cortoise et debonnaire? *ib.* 4079. Que mon affaire va tousjours de mal en pis, *Berte*, XXX. Qui dé si grant affaire [de si haute position] fust à tel meseür [malheur], *ib.* XL. Conté [elle] m'a son affaire et tout son errement, *ib.* XLVII. Quant li messagiers eut son affaire apresté, *ib.* LXVII. Son affaire [elle] appareille, mains [moins] qu'ele peut, detrie [tarde], *ib.* LXXII. Li queux [lequel] est coustumiers de dire vilonie au bailli ou as jugeurs ou à la partie à qui il a à fere, BEAUM. V, 15.

— XIV^e s. Mais quant vint au fort de l'affaire, Monseur Charles ne sot que faire, Ne ses gens en nulle maniere, *Liv. du bon Jeh.* 1387.

— XV^e s. Ces quatre chevaliers chevauchèrent si avant qu'ils approcherent de moult près les Anglois et que ils purent bien aviser et imaginer une grande partie de leur affaire [de leurs dispositions], FROISS. I, 1, 285. Et n'est nul en Angleterre tant soit noble ni de grand affaire, qui l'ose courroucer.... ID. I, 1, 7. Se le grant Dieu me gart d'essoine, Je leur voiz compter ceste affaire, la *Pass. de N. S. J. C. Caiphas*, tost congé prenons De Pilate, et nous hastons : Sy en alons en nostre affaire, la *Résurr. de J. C.* Un curé voyant cest affaire, De la femme fut amourelx, VILLON, *Repues*. Il y eut plus affaire à les renvoyer qu'à les appeler, COMM. I, 2. Congnoissant que le roya d'Angleterre l'avoit fort désiré, il sembloit bien que s'il [le duc de Charolois] en avoit affaire, qu'il le gaigneroit des siens, ID. I, 5. Son maistre ou ung prince de qui on a affaire, ID. III, 2 Pour certair sien affaire, comme il disoit, *Boucig. III*, ch. 22. Et pour advertir de ceste affaire ceulx qui prennent plaisir à lire et à escouter les faiz de la guerre.... *Bibl. des Chartres*, 4^e série, t. I, p. 430. Et faisoient de merveilleuses choses, et donnerent de fors affaires aux ennemys, *Jeh. de Saintré*, ch. 64.

— XVI^e s. Et m'excuser, si pour le mien affaire Je ne suis point vers vous allé parler, MAROT, dans *Ménage*. En guerre, en paix, en affaires urgents, Au gré des rois et profit de leurs gens, ID. ib. Enfans, avez-vous encores affaire de mon ayde? RAB. *Pant.* IV, 24. Juppiter tenoy conseil sus certains urgents affaires, ID. ib. IV, *Nouv. prol.* Quiconque donc se presentera à nous ayant affaire de nostre aide, CALV. *Inst.* 544. Il n'est pas seulement requis qu'il ait bonne cause en quelque affaire particulier, mais qu'il ait une justice entière en tout le cours de sa vie, ID. ib., 645. Christ a toujours conformé ses responses à ceux auxquels il avait à faire, ib. 656. Mon esprit se donne plus d'affaire à soy mesme, MONT. I, 33. Lorsque nous en avons le plus affaire, ID. I, 97. Aulcuns me convient d'escrire les affaires de mon temps, ID. I, 103. Le marchand ne fait bien ses affaires qu'à... ID. I, 104. Ils veulent avoir à faire à gens qui.... ID. II, 107. Moi qui m'esprie de plus prez, comme celuy qui n'ay pas fort à faire ailleurs, ID. II, 323. En tels affaires, comme cestui-ci, il ne faut point flater soy-mesmes, ni autrui, LANOUE, 22. En nulle action passée, on n'auroit eu tant d'affaire qu'on auroit en ceste-ci, ID. 437. Ils conurent qu'il y auroit de l'affaire à chasser les pigeons de ce columbier, ID. 581. [Affaire est tantôt *masculin* et tantôt *feminin* dans D'AUBIGNE, LOUIS XI, DESPERIERS, MARGUERITE et YVER]. Il est une commune affection quel'on a vers les meschans, pendant que l'on a affaire d'eux: ne plus ne moins que ceulx qui ont affaire du fiel et du venin de quelques bestes venimeuses, AMYOT, *Rom.* 26. Les utensiles dont on ne se peult passer, et dont on a tous les jours à faire, ID. *Lyc.* 44. Il chassa de Sparte les estrangers, si non ceulx qui y auroient nécessairement affaire, ID. *Lyc.* 57. La ville estoit contaminée de quelques cas abominables, qui avoient nécessairement affaire de purgation, ID. *Solon*, 49. Hannibal estima qu'il le falloit attirer au combat, ou autrement que les affaires des Carthaginois s'en alloient ruiner, ID. *Fab.* 42. Il luy envoya un officier luy faire commandement de descendre de cheval, et de venir à pied, si d'aventure il avoit aucune chose à faire au consul, ID. ib. 48. Elle ne trouvoit pas à qui se marier pour sa pauvreté, et avoit beaucoup affaire à vivre, ID. *Arist.* 66. J'ai veu plusieurs jurisconsultes et grands hommes d'Etat s'étendres sur cet affaire [le duel], n'AUB. *Fœn.* I, 9. On dit qu'elle a fait ses affaires [ordures] dans ses chausses, ID. ib. IV, 49.

— ÉTYM. Bourguign. *aifaire*; wall. *af*; provenc. *afar*, *afaire*; anc. catal. *afaire*; ital. *affare*; de *à* et *faire*. Ce mot était masculin dans l'ancien français, dans le provencal; il l'est encore dans l'italien. Le premier exemple du féminin est, ici, du XV^e siècle. Ce mot était nécessairement, à l'origine, du masculin, puisque c'est un infinitif, et que tous les infinitifs pris substantivement sont de ce genre. Ce qui aura probablement induit à le faire féminin, c'est sa terminaison féminine. Dans le XVIII^e siècle la chancellerie avait conservé l'ancien genre, et sur les dépeches du roi on mettait : Pour les exprès affaires du roi, et non expresses. Chapelain, voulant se rendre raison du genre masculin dans l'ancien usage, dit que c'est que nous l'avons tiré de l'italien *affare* qui est de ce genre : c'est une erreur; affaire ne vient pas de l'italien *affare*. Il est, dès le XII^e siècle,

dans les textes français, à une époque où le français n'emprunta rien à l'italien.

AFFAIRE, ÉE (a-fe-re, rée), adj. Qui a beaucoup d'affaires. Toujours affairé. Ayant l'air affairé. Elle paraissait fort affairée, HAMILT. *Gramm.* 7.

— HIST. XVI^e s. Un riche malaysé, nécessiteux, affaireux, me semble plus miserale que.... MONT. I, 344. La moderation est vertu bien plus affaireuse que n'est la souffrance, ID. III, 165. J'aime mieulx une vie moins brave et moins affaireuse, ID. IV, 77. En toute sa vie, il n'a esté si affirré ny empesché que depuis dimanche dernier, CARL. V, 28.

† **AFFAISAGE** (a-fé-za-j'), s. m. Terme de fauconnerie (voy. AFFAITAGE).

AFFAISSE, ÉE (a-fé-sé, sée), part. passé. Terres affaissées. Visage amaigri, tempes affaissées. Aflaissé sous le poids de l'âge. Pendant que l'empire d'Orient était affaissé sous un mauvais gouvernement, des causes particulières le soutenaient, MONTESQ. *Rom.* 23.

AFFAISSEMENT (a-fé-se-man), s. m. || 1^e État de ce qui est affaissé. L'affaissement des terres, du sol. L'affaissement du corps. Affaissement moral. || 2^e En géologie, système des affaissements, celui qui explique la formation des montagnes par l'abaissement des terres environnantes.

AFFAISSEUR (a-fé-sé), v. a. || 1^e Faire ployer sous le faix. Une trop grande charge a affaissé le plancher du grenier. || 2^e Faire baisser, tasser des choses posées les unes sur les autres. Les grandes pluies affaissent les terres. || 3^e Fig. Accabler, affaiblir. Le grand âge n'a point affaissé votre esprit. || 4^e S'affaïsser, v. refl. Le terrain s'affaisse. Elle ne pouvait se tenir et s'affaissaient, SÉV. 451. Velléda porte à sa gorge l'instrument sacré [sa faufile d'or] : elle s'affaissa sur le char, CHATEAUB. *Mart.* 345. || 5^e S'affaiblir, succomber. Le corps s'affaissa par la fatigue. Rome s'affaissa sous le poids de sa propre grandeur. Esprit qui s'affaissa.

— HIST. XIII^e s. Durement s'estent et s'affaïschent ; De fein li dolent li bouel, *Ren.* 24352. || XVI^e s. La vessie s'affaïsse et reserre selon que l'urine sort, PARÉ, XI, 49.

— ÉTYM. À et *faix*; provenç. *afaissar*.

† **AFFAITAGE** (a-fé-ta-j'), s. m. Terme de fauconnerie. Education d'un oiseau de proie.

— ÉTYM. *Affaiter*.

AFFAITÉ, ÉE (a-fé-té, téé), part. passé. Terme de fauconnerie. Bien affaïté.

† **AFFAITEMENT** (a-fé-te-man), s. m. || 1^e Terme de fauconnerie. Action d'appriover l'oiseau de proie. || 2^e Manière de faconner les peaux à la tannerie.

— ÉTYM. *Affaiter*.

AFFAITER (a-fé-té), v. a. Terme de fauconnerie. Appriover un oiseau de proie.

— HIST. XI^e s. Il duist sa barbe, afaita son gueron, CH. de Rol. 45. || XIII^e s. Li Cyrien avoient ce pont rompu, et li baron firent toute jor labourer l'ost, et le pont afaitier toute la nuit, VILLEH. 74. Tantost à mangier lor afete Tel viande con ele pot, *Ren.* 24576. Car si cum li loirres [leurre] afaite, Por venir au soir et au main, Le gentil espervier à main.... *la Rose*, 7558. Ne fu [beauté] fardée ne guignée; Car él n'avoit mie mestier De soi tifer ne d'affetier, *la Rose*, 1640. Chascun home qui sereit grant et fort, ou qui sereit champion afaitié, poreit par ce raembre moult de gens, ASS. de Jerus. 450. Par priere de affaïctée demande, Interrogé se l'ung ou l'autre avoue, À ce respons, s'aucuns le me demande, Entre deux eauies comme le poisson noue [nage], CH. D'ORLÉANS, *Ball.* 105.

— ÉTYM. Provenç. *afaitar*, *afachar*; anc. espagn. *afeitar*; portug. *afeitar*; ital. *affattare*; du latin *affactare*, de *ad*, à, et *factare*, fréquentatif de *faccere*, faire. Dans l'ancien français *afaitier* ou *afaitier* avait le sens général de préparer, disposer, et est, au fond, le même que *affecter*.

AFFALÉ, ÉE (a-fa-lé, lée), part. passé. Arrêté sur la côte. Au point du jour, nous nous trouvâmes affalés à la côte, CHATEAUB. *Itin.* II, 400.

AFFALER (a-fa-lé), v. a. || 1^e Abaisser, soulager un cordage pour l'aider à courir dans sa poulie et à descendre. || 2^e Pousser vers la côte, en parlant du vent. Les vents ont affalé ce navire. Le navire est affalé. || 3^e S'affaler, v. refl. En parlant d'un marin, se glisser le long d'un cordage. En parlant d'un navire, s'échouer.

— ÉTYM. On le tire du flamand *afhalen*, tirer en bas. Le bas-breton *affala* ou *affela*, retomber, paraît emprunté au français.

AFFAMÉ, ÉE (a-fa-mé, mée), part. passé. || 1^e Pressé par la faim. Ventre affamé. Parasite affamé. Une garnison affamée par l'ennemi.... dans la

disette, une muse affamée Ne peut pas, dira-t-on, subsister de fumée, boil. A. P. IV. || 2^e Substantivement. Il mange comme un affamé. Il ne leur épargne aucune de ces malpropretés dégoûtantes, capables d'ôter l'appétit aux plus affamés, LA BRUY. 11. || 3^e Fig. Avide. Ce cœur nourri de sang et de guerre affamé, RAC. *Mithr.* II, 3. Si de sang et de mort le ciel est affamé, ID. *Iphig.* v, 2. C'était du grand Henri la redoutable armée.... lasse du repos et de sang affamée, VOLT. *Henr.* vi. Ton courage affamé de péril et de gloire, Court d'exploits en exploits, de victoire en victoire, boil. *Sat.* VIII. je ne puis souffrir ces auteurs renommés, Qui, dégoûtés de gloire et d'argent affamés, ID. A. P. IV. Où sera le juge assez hardi, assez affamé de faire un coupable.... PELLISS. II, 434. Un bel air dont je suis affamée, SÉV. 445, Je suis affamée de jeûne et de silence, ID. 447. J'y vois des gens affamés de richesses, des gens affamés d'honneur.... BOURD. *Pensées*, t. I, p. 48. Tous leurs désirs sont satisfaits, et leur plénitude les élève au-dessus de tout ce que les hommes vides et affamés cherchent sur la terre, FÉN. *Tél.* XIV. || Proverbe. Ventre affamé n'a point d'oreilles, c'est-à-dire quand on a faim on n'écoute rien.

AFFAMER (a-fa-mé), v. a. || 1^e Priver de vivres, faire souffrir de la faim. Affamer une ville, l'ennemi. Quand Porsenna affamait les Romains dans leurs murailles.... BOSS. *Hist.* III, 6. || 2^e Terme de pêche. Attirer à l'aide d'un appât les sardines à fleur d'eau, à l'endroit où on tend un filet.

— HIST. XIII^e s. Je ne manjai pieca, toute sui affamée, Berte, XLVI. Si fil se sont à lui clamé Que batu sont et afamé, *Ren.* 486. Renart à porpenser s'est pris, Et dit que il est fox naïf, Se einsi se let afamer, ib. 23535. Grant grace nous fist nostre Seigneur que il nous delivra, laquelle [ville] nous ne deussions pas avoir prise sans affamer, JOINV. 246. Et ce poons nous voir tout cler, pource que par affamer la prist le roy Jehan au tens de nos peres, ID. ib. [Le demon] qui nos tenoit en grief servage, Qui venoit les armes [âmes] tenteir, Et n'en voloit panre [prendre] autre gage, Pour les chetives affameir En sa chartre antive et ombrage, RUTEB. II, 14. || XIV^e s. Il fit vilainement ceux dedens afamer, Dont ilz se commencèrent moult à espoanter, GUESC. 1202. || XV^e s. Il les pensoit plutost avoir par affamer que par assaut, FROISS. I, 1, 439. L'intention des Anglois estoit de tenir ces Escots là endroit assiégés... et les cuidoient bien affamer en leur pays, ID. I, 1, 42. Monseigneur, pour Dieu merci! prenez garde dessus vostre fils, car il s'affame là en la prison où il git, ID. II, III, 43. || XVI^e s. Au contraire Alexandre affamé d'avarice, RONS. 664.

— ÉTYM. Wallon, *afahant*, affamé; bourguig. *efanti*, *efaimai*; provenç. *afamar*; ital. *affamare*; de *ad* (voy. A) et *fames*, faim (voy. FAIM).

† **AFFANGISSEMENTS** (a-fan-ji-se-man), s. plur. Terme d'eaux et forêts. Amas de vase dans le lit des cours d'eau.

— ÉTYM. *Affangir*, verbe qui ne se trouve pas, mais qui est régulièrement formé de *à* et *fange*.

† **AFFANURE** (a-fa-nu-r'), s. f. Salaire en nature que reçoivent les ouvriers employés à faire les récoltes.

— ÉTYM. *Affanner*, autre forme du verbe *ahancer*, cultiver la terre (voy. AHANER).

† **AFFÉAGE** (a-fé-a-j'), s. m. Droit qui était dû pour chaque feu d'un village.

— ÉTYM. *Afféager*.

AFFÉAGÉ, ÉE (a-fé-a-jé, jé), part. passé.

AFFÉAGEMENT (a-fé-a-je-man), s. m. Action d'afféager.

AFFÉAGER (a-fé-a-jé), v. a. Terme d'anciennes coutumes. Aliéner une partie de son fief à tenir en arrière-fief ou en roture.

— ÉTYM. À et *fief*.

† **AFFECTANT**, ANTE (a-fé-ktan, kian-t'), adj. Qui affecte, qui touche, qui cause de la peine. Ce récit est très-affectant.

AFFECTATION (a-fé-kta-sion; en poésie, de cinq syllabes), s. f. || 1^e Manière qui s'éloigne du naturel. Affectation dans la parure, dans le langage, dans le style. Sans affectation. Il avait de l'affectation dans le port et dans les manières, HAMILT. *Gramm.* 6. Ne montrez aucune affectation en quoi que ce soit, BOSS. *Lett. Corn.* 59. On remarqua que les hérétiques le faisaient par affectation, ID. *Comm.* Que dirai-je de ces affectations de voir et d'être vues? FLÉCH. t. III, p. 59. L'affectation dans le geste, dans le parler et dans les manières est souvent une suite de l'oisiveté ou de l'indifférence; et il semble qu'un grand attachement ou de sérieuses affaires jettent l'homme dans son naturel, LA BRUY. 11.

La mignardise et l'affection l'accompagnent [une femme coquette] dans la douleur et dans la fièvre, elle meurt parée et en rubans de couleur, ID. 3. || 2^e Imitation, faux-semblant. Affection de douleur, de vertu. L'affection de l'archaïsme est sensible chez cet écrivain. Il n'y a dans ce discours qu'affection et mensonge. La réflexion de saint Augustin est bien vraie, qu'il n'y a personne qui se pare avec plus d'affection ni plus d'ostentation de l'apparence de la vérité et de son nom, que les docteurs du mensonge et les partisans de l'hérésie, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 276. Il a du bon et du louable, qu'il offusque par l'affection du grand et du merveilleux, LA BRUY. 11. || 3^e Attribution, imputation. L'affection de cette somme aux dépenses courantes. || En droit canon, attribution exclusive d'une place, d'un bénéfice ou d'une prébende à certains sujets. || Enjurusprudence, obligation dont un héritage est chargé par hypothèque. || Faculté que l'on accorde à un établissement d'industrie de prendre, à un prix modique et pendant un certain temps, les bois nécessaires à l'alimentation de cet établissement.

— SYN. AFFECTATION, AFFÉTERIE. Avoir de l'affection ou de l'afféterie, c'est s'éloigner du naturel; mais ce qui les distingue, c'est que affection est un terme général qui exprime toutes les manières par lesquelles on peut s'éloigner du naturel; tandis que l'afféterie est spécialement l'affection des grâces. L'affection est fausse; l'afféterie est mignarde.

— HIST. XVI^e s. Affection [désir], RAB. *Nouv. prol.* liv. IV. Toute affection, nommément en la gayeté, est mesadvenante au courtisan, MONT. I, 192. Le trop d'affection servit aux François à faire voir le but du livret, D'AUB. *Hist.* II, 64.

— ÉTYM. *Affectatio*, de *affectare* (voy. AFFECTER).

AFFECTÉ, ÈE (a-fè-kté, kté), part. passé et adj. || 1^e Qui a de l'affection, où il y a de l'affection. Ce qui est affecté déplaît ou ne plaît pas longtemps. Geste affecté. Style affecté. On n'aime pas une prononciation affectée. Marchant d'un pas affecté, BOSS. *Vall.* 2. Vous dites que vous êtes incompatible avec cette personne, que toutes ses manières semblent affectées pour vous aigrir, MASS. *Car. Pardon des off.* Si je n'avais à sa mine affectée Lu de sa passion les signes évidents, REGNIER, *Éleg.* II. Des termes qui, sans être étudiés ni affectés, me font concevoir les plus hautes idées de l'être divin, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 421. || 2^e Simulé. Douleur affectée. Avec une déférence affectée. La fausse délicatesse de goût et de complexion n'est telle au contraire, que parce qu'elle est feinte et affectée; c'est Emilie qui crie de toute sa force sur un petit péril qui ne lui fait pas peur, LA BRUY. 41. || 3^e Attribué, assigné, imputé. Les fonds affectés à cette dépense. Les eaux étaient affectées à l'arroisement. Suivant l'intention de ce système, les fonds [du roi] doivent être affectés sur tous les revenus du royaume, de quelque nature qu'ils puissent être, VAUB. *Dime*, p. 132. On ne s'visa de bâtir cette ville que pour assurer la mémoire de Bucéphale, et, par conséquent, elle est affectée à l'honneur des chevaux, FONTEN. *Démétrius, Erostrate*. || 4^e En termes de spiritualité, tombant sous le coup de. Je me déclare prévaricateur, c'est-à-dire transgresseur affecté de la loi.... Vous êtes des blasphémateurs affectés du Dieu véritable, MASS. *Car. Rechute*. || 5^e Emu, touché. Plus affecté qu'il n'était convenable. Affecté par ce récit jusqu'aux larmes. || 6^e En termes de médecine, affligé. Affecté d'un catarrhe. Notre malade est attaqué, affecté, possédé de cette sorte de folie, MOL. *Pource*, I, 14.

— SYN. AFFECTÉ, APPRÉTÉ, COMPOSÉ. Ces trois termes, qui ne sont que peu synonymes, ne se touchent que parce qu'ils désignent un changement que l'on fait à dessein dans sa propre manière d'être. Affecté est des trois le plus général; on est affecté de toutes les façons, tandis que l'on n'est composé ou apprêté que d'une seule. Celui qui est composé a l'apparence de la gravité; celui qui est apprêté a de la roideur, comme la toile gommée ou la dentelle empesée, et est dépourvu d'aisance.

AFFECTER (a-fè-kté), v. a. || 1^e Rechercher avec ambition, rechercher avec soin, rechercher avec trop de soin, avoir une sorte de prédilection pour. L'Angleterre affectait la souveraineté des mers. Cet auteur affecte l'archaïsme. La place que cette dame affecte dans l'église. Il aimait à emprunter et à faire valoir les idées des autres, et il aurait plutôt affecté que manqué l'occasion de leur en rendre une espèce d'hommage, FONTEN. *Dodart*. L'empire de la mer que leur république affectait, BOSS. *Hist.* I, 8. Il fut soupçonné d'affecter la tyrannie, ID. *Hist.* III, 7. Il avait affecté la divinité, ID. *Démons*, 2. Les hommes affectent une liberté farouche qui

ne connaît aucune règle et ne veut dépendre que de son inclination, ID. *Pensées chrét.* 33. Il prit le chemin qu'ont accoutumé de tenir ceux qui affectent la tyrannie, VERTOT, *Révol. rom. liv.* VII, p. 267. Quel droit as-tu reçu d'enseigner, de prédire, De porter l'encensoir et d'affecter l'empire? VOLT. *Fanat.* II, 5. Diane même, dont vous affectez tant l'exemple, n'a pas rougi de pousser des soupirs d'amour, MOL. *Princ. d'El.* II, 1. Vous buviez sur son reste et montriez d'affecter Le côté qu'à sa bouche elle avait su porter, ID. *L'Étour.* IV, 5. Je n'ai jamais aimé que vous, et jamais je n'aimerai que vous. C'est vous, madame, qui m'avez enlevé cette qualité d'in-sensible que j'avais toujours affectée, ID. *Pr. d'El.* V, 2. Perse en ses vers obscurs, mais serréset pressants, Affecta d'enfermer moins de mots que de sens, BOIL. *A. P.* II. || 2^e Faire un usage fréquent de. Le souvenir de la jeunesse est tendre dans les vieillards; ils aiment les lieux où ils l'ont passée; ils affectent quelques mots du premier langage qu'ils ont parlé, LA BRUY. 11. || 3^e Faire ostentation de. Ils se plaignent que j'affecte de parler contre.... On affecta de le montrer aux armées. Certaines qualités dont ils affectent de se parer. Ceux dont il affecte de surpasser les déréglements. Le doute où l'on affectait d'être de sa vertu. Sommes-nous chrétiens? ne le sommes-nous pas? Si nous ne le sommes pas, pourquoi affectons-nous de le paraître? BOURD. *Pensées*, t. I, p. 176. Pour éblouir les yeux, la fortune arrogante Affecta d'étaler une pompe insolente, BOIL. *Épit.* IX. Je serai fort ravi qu'on ne vous trouve point si belle, et vous m'obligeerez de n'affecter point tant de le paraître à d'autres yeux, MOL. *Sicil.* 7...leur majesté terrible Affecte à leurs sujets de se rendre invisible, RAC. *Esther*, I, 3. S'il fait un payement, il affecte que ce soit dans une monnaie toute neuve, LA BRUY. *Théophr.* 21. || 4^e Feindre, simuler. Il affecte de compter là-dessus. Affecter la douleur. S'il avait pour cet homme le mépris qu'il affecte.... Vous avez affecté de ne me plus connaître, RAC. *Brit.* IV, 2. Il affecte un repos dont il ne peut jouir, ID. *Baj.* I, 4. D'une mère facile affecter l'indulgence, ID. *Brit.* I, 2. Oui, je te le confesse, J'affectais à tes yeux une fausse fierté, ID. *Baj.* II, 4. Mais que sert d'affecter un superbe discours? ID. *Phèd.* I, 4. Il affecte pour vous une fausse douceur, ID. *Athal.* I, 4. Narcisse veut en vain affecter quelque ennui, ID. *Brit.* V, 5. Mais quand on peut sans honte être sans fermeté, L'affecter au dehors est une lâcheté, CORN. *Hor.* III, 5. N'affectez point ici des soins si généreux, VOLT. *Mér.* I, 3. Puis affectant un visage tranquille.... MILLEV. *Mancenilier*. || 5^e En parlant des choses, avoir disposition à. Le sel marin affecte la forme cubique. || 6^e Exercer une impression et aussi rendre souffrant, malade. Tout ce qui affecte le sens de la vue. Les fleurs affectent le cerveau. Maux qui affectent la tête. Conditions d'insalubrité et de mauvaise nourriture qui affectent la poitrine. Il affecte puissamment ces corps naissants, J. J. ROUSS. *Émile*, I. || 7^e Faire impression sur l'âme, émouvoir, affliger. J'ai été péniblement affecté de la nouvelle. Voyez comme un rien l'affecte. || 8^e S'affecter, v. refl. Être simulé. Il est difficile qu'une véritable douleur s'affecte. || 9^e S'affecter, contracter une lésion. Le poumon s'affecte facilement. || 10^e S'affecter, être affligé. Il s'affecta singulièrement de ce départ. C'est un homme qui s'affecte facilement. Ces hommes sentent vivement, s'affectent de même. Je crus qu'il s'affecterait de mon inconstance, J. J. ROUSS. *Confess.* III.

— SYN. AFFECTER, SE PIQUER. On a discuté la synonymie de ces deux expressions, qui au fond ne sont aucunement synonymes. Celui qui se pique de probité, n'affecte pas la probité, mais il la possède ou croit la posséder, et s'en rend témoignage. Celui qui affecte la dévotion, en fait parade, impose aux autres, mais ne se trompe pas lui-même, et, dans son cœur, ne se pique pas d'être religieux. En un mot, affecter, c'est simuler, faire paraître au dehors; se piquer, c'est s'attribuer en soi.

— HIST. XV^e s. Et y avoit des presbrestes ou curez si affectez à mauditte inclination, que aucun les refusoint à baptiser, JUVÉN. *Charles VI*, 1418. || XVI^e s. Affecter l'ignorance de qualités si vulgaires, MONT. I, 288. Je n'ay rien jugé de si rude en l'austerité de vie que nos religieux affectent, que.... ID. III, 289. M. Manlius affecta depuis la royauté, ID. IV, 160. Pource qu'est le propre sujet de l'histoire traitter de toutes hautes matières, il semble qu'elle leur [aux rois] soit plus particulierement qu'à nulz autres affectée, AMYOT, *Préf.* 16, 44. Mais tout cela qu'est-ce sinon amasser des occasions affectées d'ingratitudo envers la for-

tune? ID. *de la Tranq. d'ame*, 18. Tous les particuliers d'un parti aussi bien que leurs grands n'affectiont [désiraient] qu'un repos de mesme mesure, D'AUB. *Hist.* II, 3. Il en rendit surtout innocent Monsieur, du portrait duquel copié avec une douleur affectée il fit présent à toutes les personnes qui avoient pouvoir en l'affaire, ID. ib. II, 64.

— ÉTYM. Provenç. *affectar*; espagn. *afectar*; ital. *affettare*; de *affectare*, de *ad* (voy. A), et *factare*, fréquentatif de *facere* (voy. FAIRE). Ce mot n'est pas autre qu'une forme moderne et refaite sur le latin *affectare*, de l'ancien français *affaïter*, *affeter*, *affaïtier*. Aussi ne trouve-t-on *affecter* qu'au XV^e et au XVI^e siècle.

AFFECTIF, IVE (a-fè-ktif, ktí-v'), adj. || 1^e Qui inspire de l'affection, qui émeut, qui touche l'âme. Que n'ai-je ce style tendre et affectif dont il se sert pour reconnaître sa misère, pour louer les misérides de son libérateur? FLÉCH. *Panég.* I, p. 293. || 2^e En style philosophique, qui se rapporte, dans l'âme, aux besoins et aux passions. La partie affective de l'âme. Facultés affectives par opposition à facultés intellectuelles. Les premières sensations des enfants sont purement affectives, ils n'aperçoivent que le plaisir et la douleur, J. J. ROUSS. *Em.* I.

— ÉTYM. Voy. AFFECTION; provenç. *affectiu*; espagn. *afectivo*; portug. *affectivo*; ital. *affettivo*.

AFFECTION (a-fè-kshon; de quatre syllabes, en poésie), s. f. || 1^e Ce que le corps éprouve, surtout en fait de maladie. Les affections causées par l'impression d'un air froid et humide. Dans ces sortes d'affections l'exercice est nécessaire. Il a une affection rhumatismale. Les affections de poitrine.

|| 2^e Manière d'être de l'âme considérée comme touchée de quelque objet. Les affections de l'âme. Les affections de nos âmes sont dans un flux continual. Ah! j'en conviens, et telle est notre misère: il y a de ces temps orageux où l'on n'est proprement maître ni de son esprit par rapport à l'attention que demande la prière, ni de son cœur par rapport à une certaine affection, BOURD. *Pensées*, t. II, p. 28. Cet ordre d'idées, cette suite de pensées qui existe au dedans de nous-mêmes, quoique fort différentes des objets qui les causent, ne laisse pas que d'être l'affection la plus réelle de notre individu, BUFFON, *Comp. des anim. et des végét.* || 3^e En un sens philosophique plus restreint, toute situation passive de l'âme. || 4^e Sentiment d'amitié, d'amour, d'attachement pour une personne ou une chose. Les affections de la famille. Les anciens disaient que l'amour de la famille renferme toutes les affections. Avoir de l'affection pour quelqu'un. L'affection que je vous ai toujours portée. La malveillance essayait de lui faire perdre votre affection. C'est par des services que se gagne l'affection. Les affections aveugles. Chacun se rappelait les objets de ses affections. Cette ville, vos plus chères affections. Car enfin n'attends pas de mon affection Un lâche repentir d'une bonne action, CORN. *Cid*, III, 4. Je donnai par devoir à son affection Tout ce que l'autre avait par inclination, ID. *Pol.* I, 3. Une affection parfaite vaut mieux que toutes choses; celle que j'ai à vous servir est à un si haut point.... voit. *Lett.* 30. Vous avez mis votre affection à une créature mortelle, FLÉCH. *Serm.* II, 246. Affection d'un père pour ses enfants, ID. I, 139. Il s'appliqua à gagner l'affection des vieux capitaines, FÉN. *Tél.* XV. Quiconque met ses affections ici-bas n'a plus de droit à la patrie, MASS. *Mart.* Ressouviens-toi qu'une action Ne peut avoir peu de mérite, Ayant beaucoup d'affection, MALH. IV, 5. L'âme, afin de suppléer la présence de l'objet qu'elle aime, fait effort pour rendre sa douleur immortelle: son affection envers la mémoire de son ami et le désir de le faire revivre lui fait prendre tous les moyens qui peuvent réparer sa perte, BOSS. *Pensées chrét.* 38. || 5^e D'affection, loc. adverb. Avec intérêt, de cœur. Il est impossible de se la représenter parlant d'affection de quelque chose, SÉV. 145. || 6^e Affection à, désir de. Pour des choses où il a plus d'affection, PASG. *P. div.* 75. M. de Noailles savait par le roi même l'affection qu'il avait à ce projet [siège de Barcelonne], ST-SIM. 25, 46. En se dépouillant du péché et des affections au péché, FLÉCH. *Serm.* II, p. 126. N'est-il resté aucun péché, aucune affection au péché dans votre cœur? ID. ib. 132. || 7^e État maladif. Affection nerveuse, aiguë, chronique. || 8^e En géométrie, cette courbe a telle affection, elle a telle propriété. || En ce sens il est vieux.

— HIST. XII^e s. Je sai bien ke li orguillous engels sunt trespassait en affection de malice et de felonie et k'il par non sachance et par enfermeteit ne pecharent mie, ST-BERN. 524. || XIV^e s. Il ne reçoit ou accepte les paroles des autres ou ne les contredit pas

par amisté ne par affection d'amour ou de haine, ORESME, *Eth.* 434. Il se esjoissent de tel honneur comme d'un signe de la bonne affection des seigneurs à eulz, ID. *ib.* 243. || xv^e s. Aux œuvres non aux paroles se demonstrent les affections du vaillant preux, *Boucig.* I, 46. [Les bourgeois tenoient le capitaine de la ville prisonnier pour le forcer de consentir à capituler avec les Anglois] Le chevalier perçut bien l'affection qu'ils avoient aux Anglois et comment ils le tenoient en danger, *Froiss.* I, I, 234. Monseigneur Charles de France et Monseigneur de Charolois estoient à une fenestre et parloient eux deux de très grant affection, *Comm.* I, 5. || xvi^e s. de lui porter affection de nuisance, *Calvin, Instit.* 4205. Son affection [goût] mesme y contredisant, *MONT.* I, 44. Quelle affection [émotion] peult estre plus aspre et plus juste, que celle des amis de Pompeius [le voyant massacer] ? ID. I, 63. J'ay en particuliere affection cette matiere, ID. I, 84. La resolution à la guerre et affection à leurs femmes, ID. I, 238. Antigonus ayant pris en affection un de ses soldats pour sa vertu, ID. II, 5. Je m'en remets à vostre jugement, vous priant sans moquerie luy en vouloir conseiller ce qu'il en doit faire, sans regarder affection particulière, *MARG. Lett.* 79. Je vous prie de prendre ceste maison en telle affection que j'ay tousjours eue et ay la vostre, ID. *ib.* 83. La jeunesse qui est si ardante en ses affections.... *Lanoue,* 420. Ce prince ayant parlé à ces mots, comme il faisoit ordinairement quand il parloit d'affection [avec animation], lui repliqua.... *D'Aub. Vie,* ch. 40. Jà de vostre costé vous avez apperceue La moindre affection que pour vous j'ay receuē, *Rons.* 787.

— ÉTYM. *Affectio*, de *afficere*, de *ad* (voy. A) et *facere* (voy. FAIRE); provenc. *affectio*; espagn. *afec-*
ción; ital. *affezione*.

AFFECTIONNÉ, ÉE (a-fè-kxi-o-né, née). || 1^e Part. passé. Aimé. Affectionné par toute la maison. || 2^e Adj. Attaché de cœur à, dévoué. Il est très-affectionné à ses amis. Je suis français très-affectionné à ma patrie, et très-reconnaissant des grâces et des bontés avec lesquelles il a plu au roi de me distinguer depuis si longtemps, *Vaub. Dime*, p. 2. Mon Linck est affectionné pour mon service, *Hamil. Gramm.* 7. || 3^e Substantivement. Le roi d'Espagne défendait à Aquaviva de le voir [Giudice], et lui ordonnait d'intimer la même défense à tous ses sujets et affectionnés à Rome, *St-Simon*, 473, 30. || 4^e En style épistolaire et à la fin des lettres : Votre très-humble et très-affectionné serviteur, un tel. Autrefois, on disait votre affectionné à vous rendre service; cette formule a vieilli.

† **AFFECTIONNEMENT** (a-fè-kxi-o-né-man), adv. D'une manière affectionnée.

— HIST. xvi^e s. Il n'y a homme, s'il est aimé d'une dame, mais qu'il sache poursuivre sagement et affectionnément.... *MARG. Nouv.* 9.

— ÉTYM. *Affectionné* par contraction pour *affectionnée*, et *ment* (voy. MENT).

AFFECTIONNER (a-fè-kxi-o-né), v. a. || 1^e Avoir de l'affection pour. Il affectionne singulièrement cette personne. Un singe que le prince affectionnait. Il affectionne sa maison de campagne. Les Grecs affectionnaient cette étude. || 2^e Produire l'affection, attacher, intéresser. Vous souhaiteriez de gagner les coeurs et de vous affectionner la maison, *Bourd. Pensées*, t. II, p. 475. Est-on maître de recueillir son esprit et d'affectionner son cœur? ID. *ib.* p. 28. Ces usages auront l'avantage d'affectionner les Polonais à leur pays, *J. J. Rouss. Pol.* 3. || 3^e S'affectionner, v. refl. S'attacher à, se passionner pour. Le peuple s'affectionne à l'argent; il ne s'affectionne plus aux affaires, *Montesq. Esp.* II, 2. Nous nous affectionnons de plus en plus aux personnes à qui nous faisons du bien, *La Brux.* 4. Les citoyens s'affectionnaient à leur pays, *Boss. Hist.* III, 5. Que je suis édifié de voir Mme votre sœur s'affectionner à son office de chantre! ID. *Lett. abb.* 497. Il s'affectionne tout entier à cet ouvrage, ID. *Nativ.* 4. Toutes s'affectionneront au chant, ID. *Ord.* Elles s'affectionneront à la sainte pauvreté, ID. *Règl.* Les enfants se moquent du corbeau et s'affectionnent tous au renard, *J. J. Rouss. Em.* II. Certaines dispositions où il s'affectionnait à ses devoirs, *Bourd. Pensées*, t. II, p. 441. Je ne veux pas faire entendre par là que nous vivions dans une indolence qui ne s'affectionne à rien et que rien n'émeut, ID. *ib.* t. I, p. 49.

— SYN. S'AFFECTIONNER à, S'AFFECTIONNER POUR. S'affectionner à, dit Marmontel, c'est s'attacher; s'affectionner pour, c'est s'intéresser vivement, se passionner.

— REM. Bouhours dit dans ses *Remarques* : Des personnes très-polies disent affectionner en un sens

particulier : « Les faiseurs de comédie doivent affectionner les spectateurs. » Ce sens n'a pas prévalu. On a créé, en place, impressionner.

— HIST. xvi^e s. Ceux qui s'affectionnent aux gueulons et petits chiens, *MONT.* I, 24. Il s'y affectionne et s'y embesogne [à ces exercices], ID. II, 358. Conservant tant de nations si esloignées, si mal affectionnées, ID. IV, 85. L'avocat estant affectionné [animé] va dire : Monsieur le président, un mot, DESPER. *Contes*, xix. Le plus affectionné serviteur et ami qu'elle ait, *MARG. Nouv.* IX. Si quelque beau pere affectionné au couvent, vient à lire ceci.... *Lanoue*, 63. La concorde, qui nous rend affectionnez au bien les uns des autres, ID. 66. Le tout representé si vivement, qu'en le lisant nous nous sentons affectionnez, comme si les choses n'avoient pas été faites par le passé, ains se faisoient présentement, *AMYOT, Préf.* XIV, 42. Il estoit si fort affectionné à l'estude, qu'il en oublioit toufe autre chose, ID. *ib.* XXIV, 52. Et qu'il soit vrai que Martius fust ainsi alors affectionné, il le montra bien tantost après evidemment par ses esfets, ID. *Cor.* 33. Ilz n'ozèrent jamais se mettre aux champs pour les aller secourir : tant estoient leurs cueurs espris de deffiance, et mal affectionnez à la guerre, ID. *ib.* 49. Sa Majesté affectionnait beaucoup M. le mareschal, *CARL.* IX, 22. Un bon historien doit escrire la vérité, sans s'affectionner à l'une ou à l'autre part, *M. DU BELL. Préf.* Mon ami, je vous convie suivant vos juremens à venir mourir avec votre affectionné, *D'Aub. Vie*, CX.

— **AFFECTUEUSEMENT** (a-fè-ktu-eù-ze-man), adv. D'une manière affectueuse. Il m'a parlé affectueusement. C'est par le sentiment et l'impression de ce désir du salut que le saint roi David s'écriait si souvent et disait si affectueusement à Dieu.... *BOURD. Pensées*, t. I, p. 44.

— HIST. XIII^e s. Car si affectueusement Ne si très amoreusement Riens que je saiche ne me point, J. DE MEUNG, *Tr.* 479. || xv^e s. Il fit [Hue le Dépensier] le roi d'Angleterre escrire au Saint-pere, en suppliant assez affectueusement qu'il voulust escrire et mander au roi Charles de France qu'il lui voulust renvoyer sa femme.... *Froiss.* I, I, 44. Ces parolles d'appoinctement plaisoient au roy et audit conte de Charolois comme je luy ay oy compter depuis, et si affectueusement parloient d'achever le demourant qu'ils ne regardoient point où ilz alloient, *Comm.* I, 43. || XVI^e s. Je ne me suis point espargné de servir à l'eglise de Dieu en cest endroit, le plus affectueusement qu'il luy fut possible, qu'il retourast en volonté de vivre, ID. *Péric.* 36. Les soudards de Fimbria venoient saluer ceux de Marius et leur aidoint bien affectueusement à faire leur trenchée, ID. *Sylla*, 52. Ne doutant point qu'une telle et si rare perle ne deust estre fort affectueusement recherchée, *CARL.* I, 26.

— ÉTYM. *Affectueuse* au féminin, et *ment*; provenç. *affectuosamens*.

— **AFFECTUEUX, EUSE** (a-fè-ktu-eù, eù-z'), adj. Qui montre beaucoup d'affection. Je m'étais conduit comme un ami très-affectueux. Lettre affectueuse. Discours affectueux. On assiste les pauvres parce que naturellement on est sensible aux misères d'autrui, et qu'on a le cœur tendre et affectueux, *BOURD. Pensées*, t. I, p. 244.

— REM. Ce mot est fort bon, et se dit, surtout en matière de piété, pour marquer ce qui vient du cœur : Ces mouvements de dévotion tendres et affectueux, BOUOURS, *Nouv. Rem.*

— ÉTYM. Provenc. *affectuos*; espagn. *afectuoso*; ital. *affettuoso*; d'*affection*, *af* + *fectus*, impression, d'*afficer* (voy. AFFECTION).

† **AFFENAGE** (a-fe-na-j'), s. m. Terme d'agriculture. Action d'affener.

— ÉTYM. *Affener*.

† **AFFENÉ, ÉE** (a-fe-né, née), part. passé.

— **AFFENER** (a-fe-né). La syllabe *ne* prend l'accent grave, quand celle qui suit est muette; et elle est sans accent, quand la syllabe qui suit est sonante), v. a. Terme d'agriculture. Donner la pâture aux bestiaux.

— ÉTYM. *Ad*, à, et *fenum*, foin (voy. FOIN).

— **AFFÉRENT, ENTE** (a-fé-ran, ran-t'), adj. En termes de droit, il se dit de la part qui revient à chaque intéressé dans un objet indivis. Portion afférante.

— HIST. XI^e s. Ice plait aferent à la couronne le rei, *Lois de Guill.* 2. || XII^e s. Il n'affiert pas à vous

que nuls s'en plaigne, *Couci*, 9. || XIII^e s. Lors furent li ostel desparti à chascun endroit soi, tel comme il aferoit, *VILLEH.* 49. Car ce n'aferist mie à l'homme Que sens et proesce renomme, *la Rose*, 6427. || XIV^e s. Le gai [guet] fu d'autre part, qu'on ala ordenant, Et avoit fait son tour, si con est aferant, *Guescl.* 16547. || XV^e s. Si honorablement comme à telle damoiselle qui devoit estre reine d'Angleterre afferoit, *Froiss.* I, I, 46. || XVI^e s. Tel est vestu de cappe hespaignolle, qui, en son courage, nullement affiert à Hespaigne, *RAB. Garg.* I, *Prol.* Mais pour autant qu'il affiert aux amis Et serviteurs, jamais ne celer rien À leurs aymez, soit de mal soit de bien.... *MAROT*, II, 72. Il n'affiert qu'aux grands poetes d'user des licences de l'art, *MONT.* I, 466.

— ÉTYM. Provenc. *afferir*; bas-lat. *affirere*, dans un texte du XII^e siècle. M. Burguy le tire de *ad* et *ferire*, frapper (voy. FÉRIR). La conjugaison y invite en effet, et elle est parfaitement régulière; dès lors le sens sera : frapper à, aller à, convenir. Comme on voit, *afferir*, avec le sens de convenir, avait un usage étendu et n'était pas borné au participe présent.

— **AFFÉRENT, ENTE** (a-fé-rant, ran-t'), adj. En termes d'anatomie, qui apporte. On appelle vaisseaux afférents les vaisseaux lymphatiques qui, marchant vers leurs réservoirs centraux, arrivent aux ganglions situés sur leur trajet, et y apportent les liquides absorbés.

— ÉTYM. *Afferens*, apportant, de *afferre*.

† **AFFERMAGE** (a-fér-ma-j'), s. m. Action d'affermir. Les propriétés nationales, proposées d'abord au prix de 40 années de leur affermage annuel, s'élevèrent avec les succès de la république [d'Angleterre], *CHATEAUB. Stuarts*, 255.

— ÉTYM. *Affermer*.

† **AFFERME** (a-fér-m'), s. f. Fermage. On ne peut moins donner que deux moulins à chaque lieue carrée, chacun desquels pourra rendre d'affermé, l'un portant l'autre, pour le maître et pour les valets, trois cent trente livres, *Vaub. Dime*, p. 76. || Termé vieilli.

— HIST. XVI^e s. En cas d'affermage, que le seigneur accorde avec son fermier du prix du revenu de son bien, *O. DE SERRES*, 57.

— **AFFERMÉ, ÉE** (a-fér-mé, mée), part. passé. || 1^e Donné à ferme. Terre affermée par le propriétaire à un homme actif. || 2^e Pris à ferme. Terre affermée par un homme actif qui la fera bien valoir.

— **AFFERMER** (a-fér-mé), v. a. Donner à ferme ou à bail; prendre à ferme ou à bail. J'ai affermé mes terres à un excellent fermier. Mon fermier a affermé une terre qui me restait. Affermer la perception des impôts. Cet entrepreneur afferma la fourniture des chevaux. Les financiers, sous l'ancienne monarchie, affermaient, pour un prix qu'ils payaient à l'Etat, les impôts.

— SYN. *AFFERMER, LOUER*. Ces deux mots signifient l'action par laquelle le propriétaire d'une chose en cède à un autre la jouissance et l'usufruit, au moyen d'une somme annuelle. Mais affermer ne se dit que des biens ruraux, des impôts ou des fournitures, et louer est un terme plus général qui s'applique à tout, aux terres, comme aux logements, ustensiles, animaux.

— HIST. XVI^e s. Nous voions quel bien nous pouvons affermer ou arrester et quel tenir à nostre main, *O. DE SERRES*, 57.

— ÉTYM. À et *ferme*, s. f.

— **AFFERMI, MIE** (a-fér-mi, mie), part. passé. Rendu ferme. Affermi sur ses pieds. Maison, affermée sur ses fondements. Trône affermi dans la maison de Hugues Capet. Un Etat affermi. Paix affermée. Autorité mal affermie. Affermi dans son opinion. Le tremblement de terre de Lisbonne empêche-t-il que vous n'ayez fait le voyage de Madrid à Rome sur la terre affermée? *VOLT. Dial.* XXIV, 4. Ce même Bajazet, sur le trône affermi, Méconnaitra peut-être un inutile ami, *RAC. Baj.* I, 4. Les Dieux m'ont secourue, et mon cœur affermi N'a rien dit ou du moins n'a parlé qu'à de ni, ID. *Mihr.* II, 4. Mais si dans son devoir votre cœur affermi Voulait ne point s'entendre avec son ennemi.... ID. *Brit.* III, 4. Rien ne remuait en Judée contre Athalie : elle se croyait affermée par un règne de sixans, *boss. Hist.* I, 6. Un prince est sur son trône à jamais affermi. Quand il est honoré du nom de son ami, *CORN. Nicom.* III, 2. Enfin notre bonheur est-il bien affermi? ID. *Hor.* I, 4. Je vois que Cécile l'accuse ; Dans un projet coupable il le fait affermi, *TH. CORN. Essex*, II, 3.

— **AFFERMIR** (a-fér-mir), v. a. || 1^e Rendre ferme

au propre et au figuré. Affermir une colonne. Le vinaigre affermit certains légumes. Cet événement affermissait la paix. Affermir le courage de quelqu'un. Vous m'avez affermi dans cette opinion. Ma raison me rappelle ces grands motifs qui m'ont toujours déterminé à croire, et m'ont paru jusqu'à présent les plus propres à m'affermir dans la foi où j'ai été élevé, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 460. Or, qui peut le déterminer, l'affermir, le mettre à toute épreuve? C'est la religion, ID. ib. p. 229. Tout ce qu'on a fait d'efforts pour la détruire [la religion chrétienne] n'a pu l'ébranler, et l'a plutôt affermie, ID. ib. p. 244. Enfin des légions l'entière obéissance Ayant de votre empire affermi la puissance.... RAC. *Brit.* IV, 2. Oui, c'est moi qui longtemps contre elle et contre vous Ai cru devoir, madame, affermir votre époux, ID. *Iphig.* V, 6. Affermis par ma mort ta fortune et la mienne, CORN. *Pol.* V, 2. Fais-lui, fais-lui savoir le glorieux dessein De m'affermir au trône en lui donnant la main, ID. *Sert.* II, 4. || 2^e S'affermir, v. réfl. Devenir ferme. Les chemins se sont affermis par la gelée. Si votre santé s'affermisait. Pourvu que nous nous affermisions davantage dans la vertu. Et son cœur s'affermi au lieu de s'ébranler, CORN. *Pol.* III, 4. ce cœur infatigable, Qui semble s'affermir sous le faix qui l'accable, RAC. *Mith.* III, 2. || 3^e Terme de manège. Affermir la bouche d'un cheval, l'accoutumer à la bride. || Affermir un cheval sur les hanches, l'accoutumer à tenir les hanches basses.

— SYN. AFFERMIR, RAFFERMIR, CONFIRMER. Le sens est donner de la fermeté. Ces trois verbes ne sont pas synonymes qu'au figuré. Cet événement m'affermi dans mon opinion ; j'avais l'opinion, et il m'y rend ferme. Il me rassérni dans mon opinion ; j'étais ébranlé, il m'y rend ferme de nouveau. Il me confirme dans mon opinion ; j'avais l'opinion, rien ne l'a ébranlée ; ce qui survient ajoute une nouvelle raison pour y demeurer.

— HIST. XI^e s. Afermet [il] est à ses estreus [étriers] d'or fin, Ch. de Rol. CXLIX. || XII^e s. Tant s'est amours affermée En mon cuer à long sejor, *Couci*, I. Quant plus se fut bone amour entr'eus mise Par loiauté affermée et reprise, AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 6. || XV^e s. Ce mariage fut tantost octroyé et affermé d'une part, FROISS. I, I, 46. || XVI^e s. [Dans Rabelais, on trouve fréquemment affermer pour affirmer et pour affermir.] Tout ce que le cours de l'eau emmene aval s'y attache et s'y lie si bien, que l'un par le moyen de l'autre s'y affermit et prend une fermeté assurée, AMYOT, *Philop.* 42. Puis au laict sera ajoutée la pressure pour le cailler et affermir, O. DE SERRES, 285. Le coing s'affermi à la chaleur du sirop, ID. 865.

— ÉTYM. Provenc. *affermar*; espagn. *afirmar*; ital. *affermare*. L'ancienne forme est *affermer* qui a son analogue dans le provençal, l'italien et l'espagnol, et qui vient du latin *affirmare*, affermir, rendre ferme, de *ad*, à, et *firmus*, ferme. La forme *affermir* provient du même mot par un changement de conjugaison ; elle ne paraît qu'au XVI^e siècle dans le langage écrit ; mais elle doit être plus ancienne dans le langage parlé, car ce n'est pas au XVI^e siècle qu'on aurait changé la conjugaison d'un verbe latin.

AFFERMISSEMENT (a-fèr-mi-se-man), s. m. || 1^e Action d'affermir, de consolider; résultat de cette action. Affermissemement des chairs, des gencives. || 2^e Fig. L'affermissement de la santé. L'affermissement des empries. Nous voyons combien il est de notre intérêt que cette église subsiste, et combien il nous importe de travailler tous et de concourir à son affermissemement, BOURD. *Pensées*, t. II, p. 346. Pour son honneur, son affermissemement et son agrandissement, ID. ib. p. 329.

— HIST. XVI^e s. Au temps des extrêmes froidures, il faudra aider à l'affermissement du lait par le feu, O. DE SERRES, 284. Craincte de l'importun affermissemement, auquel les meles [nèfles] sont sujettes, ID. 868.

— ÉTYM. *Affermir*.

AFFETTE, ÈE (a-fé-té, téé), adj. Qui a de l'afféterie; qui marque de l'afféterie. Jeune homme affété. Manières affétées. Si quelque autre affétée, en sa douce malice..., RÉGNIER, Sat. VII. Je laisse aux doucereux ce langage affété, BOIL. Sat. IX. Et sous l'indigne appât d'un coup d'œil affété, CORN. *Rodog.* III, 3. L'Esope des Français.... A de la Champmeslé vanté la voix aimable, Ses accents amoureux et ses sons affétés, VOLT. Ep. 85.

— HIST. XI^e s. Olivers fut courtois et afaitiez, RONC. p. 65. || XIII^e s. Li neims le vit [le chevalier] si affété [poli]. Si franc, si bel, si enseigné, Lai

del désiré. Maint vaillant homme a mis à glaive Cis mireors, car li plus saive [sage], Li plus preus, li miex afetié [instruit] Y sunt tost pris et aguetié [attrapés], la Rose, 1589. || XV^e s. Ouquel soubz un langage affaité sont enclos les commencemens et ouvertures de mettre rigueur en la court amoureuse, AL. CHART. *Requête aux dames*. C'est ung très beau roay. Il ayme fort les femmes. Il pourroit trouver quelque affettée à Paris qui luy pourroit bien dire tant de belles parolles qu'elle luy feroit envye de revenir, COMM. IV, 10. Le mari se fit mander querir par un messager affaité pour aller vers un seigneur du pays, LOUIS XI, Nouv. 56. Elle, comme femmes savent bien faire, trouva une bourde toute affectée, ID. ib. 65. || XVI^e s. Un autre respondit de mesme à son confesseur; mais il sembloit estre un peu plus affaité [rusé], DESPER. *Contes*, XLII. Il n'y a amour si secrete, qui ne soit sue, ni petit chien si affeté [dressé] ni fait à la main, duquel on n'entende le japper, MARG. Nouv. LXX. Les poetes et orateurs qui se veulent garder d'une façon affettée et non pure, LA BOËTIE, *Règles de mariage*. Les uns cerchent un langage affatté, qu'ils appellent fleuri, D'AUB. *Hist. préf.* 3. Il n'entroit en leur paix aucun affatté rhetoricien pour enseigner à finement plaider, AMYOT, *Lyc.* 45. Il étoit bien affatté [sournois, trompeur] et faisoit toujours quelque chatonnie [malice], DESPER. *Contes*, XII. Une beauté molle, affettée, delicate, artificielle, MONT. I, 177.

— ÉTYM. Le même mot, sauf l'orthographe, que *affaier* ou *affecter* (voy. ces mots). Il n'y a qu'à parcourir l'historique pour s'en convaincre.

AFFÉTERIE (a-fé-te-rie), s. f. Recherche mignarde dans les manières ou dans le langage. Eut recours aux regards remplis d'afféterie, LA FONT. *la Coupe*. Dont l'œil rit mollement avec afféterie, RÉGNIER, Sat. IX. Rien ne se refuse dans les embrassements d'une femme artificieuse.... les moindres de ses afféteries emportaient les grâces des criminels, BALZAC, *le Prince*, ch. XI.

— HIST. XVI^e s. J'eus honte que mes caprioles et affecteris de cour me fissent entrer sans barbe où ces vieillards estoient refuzés, D'AUB. *Hist.* I, 154. Vous n'estes point subjecte à faire des affaieries [coquetteries] comme la plupart d'elles font, CARL. VI, 36. Langage sans afféterie [tromperie], AMYOT, *Lyc.* 44.

— ÉTYM. *Affété*.

AFFETTUOSO (a-fet-tou-ô-zo), adv. Terme de musique, indiquant qu'un morceau doit être rendu avec une expression tendre.

— ÉTYM. Ital. *affettuoso* (voy. AFFECTUEUX).

† AFFEURAGE (a-feu-ra-j'), s. m. || 1^e Droit que les seigneurs mettaient sur les boissons et sur certaines denrées. || 2^e Fixation du prix des denrées.

— ÉTYM. *Ad*, et *forum*, marché.

† AFFICHAGE (a-fi-cha-j'), s. m. Action de poser un certain nombre d'affiches. On m'a demandé tant pour l'affichage.

AFFICHE (a-fi-ch'), s. f. || 1^e Feuille imprimée ou manuscrite que l'on applique sur les murs, pour donner connaissance au public de quelque chose. Poser une affiche. Il annonça par une affiche qu'il vendrait.... Tous les murs de Paris sont couverts d'affiches. || 2^e Petites Affiches, feuille périodique d'annonces. || 3^e En termes de pêche, petit engin dont on se sert pour tendre un verveux. Longue perche ferrée pour arrêter et fixer les bateaux.

— HIST. XV^e s. Non trop curieux en deguisements; ne moult ne s'y entend, ne amuse, ni ne dore son corps par diverses affiches, BOUCQ. IV, 7. || XVI^e s. Il denoncea et publia par affiches que ce mesme jour là il vouloit lever gens pour la guerre, AMYOT, *Cam.* 76. Dans Rabelais, ce mot signifie épingle.

— ÉTYM. Voy. AFFICHER.

AFFICHÉ, ÈE (a-fi-ché, chée), part. passé. Ordonnance affichée dans toutes les rues. Honte affichée, rendue publique par celui-là même qui a commis l'action honteuse. Homme affiché, devenu très connu en bien ou surtout en mal. Femme affichée, femme dont la galanterie est notoire. Quand une fois ma personne fut affichée par mes écrits, J. J. ROUSS. *Prom.* 6.

AFFICHER (a-fi-ché), v. a. || 1^e Appliquer au mur des affiches. Afficher une loi, une vente. Charles XII fit afficher qu'il n'était venu que pour donner la paix. Quoi! mes pères, afficher vous-mêmes dans Paris un livre si scandaleux, avec le nom de votre P. Meynier à la tête! PASC. *Prov.* 16. || 2^e Par extension. Un ministre veut m'enrichir Sans qu'au Moniteur on m'affiche, BERANGER, *Refus*. || 3^e Faire étalage de. Afficher la douleur. Afficher la prétend-

tion de connatre à fond. Il affiche sa honte, ses vices. Plutôt que d'afficher notre impuissance à l'égard de certains désordres. Vous abjureriez la philosophie pour afficher la dévotion, VOLT. *Dial.* 30. || 4^e Afficher une femme, rendre public le commerce de galanterie qu'on a ou qu'on veut faire croire qu'on a eu avec elle. || 5^e S'afficher, v. réfl. Ne se prend qu'en mauvaise part. N'avez-vous point de honte de vous afficher ainsi? S'afficher pour un homme sans mœurs.

— SYN. AFFICHER, AFFECTER. Faire montre de.... c'est là la signification commune à ces deux verbes, en tant que synonymes. La différence est que affecter implique qu'on ne ressent pas les sentiments dont il s'agit : affecter la douleur, c'est faire montre d'une douleur qu'on ne ressent pas. Afficher n'implique rien de pareil : afficher une douleur, c'est faire montre d'une douleur qu'on ressent où qu'on ne ressent pas.

— HIST. XI^e s. Puisqu'il l'a dit, mout s'en est afiché [résolu], Ch. de Rol. CLXXXVIII. La bataille est mout dure et afichée, ib. CCXLVI. || XII^e s. Affichez [affermi] s'est sur les estriers dorés, RONC. p. 53. Et puis remontent [à cheval], si se sont afichez, ib. p. 57. De ce qu'oït [eut] dit, est forment afichez [il tient fortement à ce qu'il a dit], ib. p. 119. Pur co esguard par raisun, e bien l'os afichier, Que, se li clers forfait à perdre sun mestier, Face le sis prelaz en sa chartre lancier, Th. le Mart. 31. E jure les oiz deu e volt bien afichier Que jamais à cel puint ne purra repairier, ib. 110. || XIII^e s. Li empereres s'afficha bien d'eus destruire selonc son pooir, H. DE VALENC. XXXIII. Or voil-je bien afichier Que n'a si loial ne si sage En ma cort, ne de tel corage, Ren. 6048. Li porc li vint gole baée, Et li chevaliers tint l'espisé, A un chesne s'est afichié, Ren. 22508. Car il dit, et por voir l'affiche En son noble livre Aureole Qui fait bien à lire en escole, la Rose, 8604. Sine di-ge pas ne n'affiche Que roi doient estre dit riche Plus que les personnes menues Qui vont nuz piez parmi les rues, ib. 18761. Car usurier, bien te l'affiche, Ne pourroient pas estre riche, Ains sunt tuit povre et soffreteus, Tant sunt aver et convoiteus, ib. 5083. Richesse ot une porpre robe, Ici ne tenés mie à lobe [fable], Que je vous di bien et affiche Qu'il n'ot si bele, ne si riche Ou monde, ne si envoisie [gaie], ib. 1062. Li plus poures se tint à rice, Et de grant hardement s'affice, Fl. et Bl. 1349. Li quens Raimons s'affiche de faire une envoie, Ch. d'Ant. IV, 57. Quant li vesques oï Buiemont affiche Que il ne veut la lance par nul endroit baillier, ib. VIII, 115. Garsions s'enfoi, por sa vie alongier, Amont el haut castel qui siet en haut rochiez; Bien avoit de hautesse un trait d'arbalestrier; En la porte s'affiche que firent aversier, ib. VI, 1020. || XIV^e s. C'est à dire gens de forte sentence affichés et ahurtes, qui sont fors à persuader, ORESME, Eth. 214. Il s'affiche ès estriers comme homs amanevis, Baud. de Seb. VI, 371. || XV^e s. Et pour ce Dieu le trabucha, Ou font d'abisme l'affiche Et nous aussi qui l'ensuimes, Nat. de J. C. Si s'affichierent à oster les pilots [pilotis], dont il en y avoit en l'Escaut semé grand foison, FROISS. I, I, 136. || XVI^e s. Et furent decapitez, et leurs testes affichées sur les portes de la ville, CARLOIX, X, 14. Et firent afficher par les carrefours de la ville l'edict du roy, ID. ib. Dans Rabelais, afficher est mis pour greffer.

— ÉTYM. A et *ficher*; picard, *affiker*; provenc. *afcar*, *afquar*; espagn. *afjar*; ital. *afficcare*.

AFFICHEUR (a-fi-cheur), s. m. Celui qui pose les affiches.

— ÉTYM. *Afficher*.

AFFIDÉ, ÈE (a-fi-dé, dée), adj. || 1^e En qui on a confiance; sur qui l'on compte. Favori de Philippe et si affidé à Alexandre que.... VAUGEL. Q. C. 383. S'il plaisait à S. M. d'envoyer nombre de gens de bien affidés dans les provinces, pour en faire une visite exacte jusqu'aux coins les plus reculés et les moins fréquentés, VAUB. *Dime*, p. 165. Ne voyant point revenir une servante qui lui était allée querir une sage-femme affidée, elle s'était sauvee heureusement, SCARR. Rom. com. ch. 13. || 2^e Substantiv. C'est un de ses affidés. Apostrer quelqu'un de ses affidés. || Il se place toujours après son substantif : Un homme affidé; une femme affidée.

— HIST. XI^e s. Quatre anz i fu li ber, qui en Deu sul s'affie, Th. le Mart. 98. Sire Rolant, vous m'affiez afiee [fiancée], RONCIS. p. 175. || XII^e s. Vous disiez que afiee Estoit la pais et bien jurée, Ren. 1784. Ensemble trestuit trois s'alient, Et s'entrejurent et afflient Qu'à lor pooir s'entraideront, la Rose, 15318. C'est li rois souverains en cui du tout [je] m'affie, Berte, 59. || XV^e s. Il s'affioit tant en sa

puissance et prospérité et grandeur.... FROISS. I, 1, 248. Et non pourtant, soit ou sens ou folie; Je m'y actens [attends], et en luy je m'afie, CH. D'ORL. Ball. 12. J'en suyz grandement scandalisé, je vous affie, et ne m'en peus pas taire, RAB. Pant. III, 22. Charles de Blois lui dépecha des personnes affiliées, Mém. s. du G. ch. 40.

— ÉTYM. Ital. *affidato*; d'*affidare*. *Affidé* est un mot tiré de l'italien au xv^e s. et qui a dépossédé le mot véritablement français, qui est *afié*, du verbe *afier*; provenç. *afiar*, *afadar*, *afizar*; anc. espagn. *afiar*; ital. *affidare*; de *à* et *fides* (voy. *foi*).

† AFFIER, v. a. Planter ou provigner des arbres de bouture.

— ÉTYM. À et le verbe *fier*, confier, dit ainsi par métaphore.

† AFFILAGE (a-fi-la-j'), s. m. Technologie. Action d'affiler un outil.

— ÉTYM. *Affiler*.

† AFFILE (a-fi-l'), s. m. Terme d'art et métier. Nouet de toile plein de graisse, pour aider à affiler certains outils de fer.

— ÉTYM. Voy. *AFFILER*.

AFFILÉ, ÉE (a-fi-lé, lée), part. passé. || 1^o Couteau mal affilé. Lame bien affilée. C'est ainsi que Dieu, comme un chirurgien, avec son couteau affilé et à deux tranchants, qui est sa parole, pénètre les jointures, les moelles, les pensées, les intentions les plus secrètes, BOSS. *Pensées chrét.* 8. || 2^o Fig. et fam. Avoir la langue affilée, parler beaucoup. Vous avez le caquet bien affilé, pour une paysanne, MOL. *Bourg. Gent.* III, 3. || 3^o Se dit des blés, quand la gelée en a rendu les fanes petites, pointues et filiformes.

AFFILER (a-fi-lé), v. a. || 1^o Donner le fil à un tranchant. Affiler un couteau, un canif. Le glaive qui a tranché les jours de la reine est encore levé sur nos têtes : nos péchés en ont affilé le tranchant fatal, BOSS. *Marie-Thérèse*. || 2^o Fig. C'est là qu'on dévoile tous les événements de la chronique scandalementeuse, c'est là qu'on affile avec soin le poignard, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 47. Nous les laissons affiler les armes dont elles nous subjuguèrent, ID. *Ém.* IV. Je ne crois pas qu'il soit plus conforme aux convenances de la politique qu'aux principes de la morale d'affiler le poignard dont on ne saurait blesser ses rivaux, sans en ressentir bientôt sur son propre sein les atteintes, MIRAB. *Collect.* t. III, p. 378. || 3^o Par une autre figure. Les uns affilent leurs langues de serpent, FLÉCH. *Serm.* I, 331. || 4^o Planter des arbres à la file les uns des autres. || 5^o Mettre un lingot d'or ou d'argent dans la filière.

— HIST. xi^e s. Sur l'herbe verte li clairs sangs s'en afile [coule en filets], Ch. de Rol. cxxiv. || xiii^e s. S'a dedenz un rasoir trové Qui moult estoit bien afilé, Ren. 3264. Vers lui [elle] a sa corne tournée, Plus tranchant et plus afilée Qu'cnques nus homs ne vit rasoir, *Unicorne et Serpent*. Se ele [l'épée] fust droit afilée, De Jehan fust chose finée [Jehan eût été tué], Bl. et Jeh. 4154. À lor cotiaus qu'il ont trenchans et afilés, Escorchoient les Turs, aval parmi les prés, Ch. d'Ant. v, 30. || xiv^e s. S'il a homme céans dont je soie adesez, De ce coustel sarà s'il est bien afilé! Guescl. 6866. || xv^e s. Un large fer de Bordeaux aussi tranchant et afilé que nul rasoir pourroit estre.... FROISS. II, II, 5. || xvi^e s. En le frayant contre sa gorge, il se coupe le gosier de ce tranchet, qui estoit si bien effilé, DESPER. *Contes*, xxi. Langue je n'ay diserte et afilée Pour haranguer devant une assemblée, AMYOT, *Comment il faut nourrir les enfants*, 45.

— ÉTYM. Provenç. *afilat*; ital. *affilare*; de *à* (voy. *À*) et *fil* (voy. ce mot).

† AFFILEUR (a-fi-leur), s. m. Terme de manufacture. Celui qui affile les outils.

— ÉTYM. *Affiler*.

AFFILIATION (a-fi-li-a-sion), s. f. || 1^o Association à une compagnie, à une corporation. Il y a affiliation entre ces deux académies. Il n'y a pas affiliation entre toutes les loges maçonniques. On ne voit pas grande affiliation apparente entre la famille de Rosny de Sully et la vôtre, P. L. COUR. II, 369. || 2^o Par extension, affiliation à des sociétés secrètes, à un complot. || 3^o Communication qu'un ordre religieux fait de ce qu'il a de plus précieux et de plus saint.

— ÉTYM. *Afflier*; provenç. *afilhamen*.

AFFILIÉ, ÉE (a-fi-li-é, lée). || 1^o Part. passé. Affilié à une corporation. Affilié aux ennemis de l'Etat. || 2^o S. m. Les sociétés secrètes ont des affiliés jusque dans les campagnes.

AFFILIER (a-fi-li-é), v. a. || 1^o Associer à une corporation, à une société. Affilier une société à une

autre. || 2^o S'affilier, v. refl. Il s'est affilié à beaucoup de sociétés.

— ÉTYM. Provenç. *afilhar*; catal. *afillar*; espagn. *ahijar*; de *ad*, à (voy. *À*), et *filius*, fils (voy. ce mot). On ne trouve pas d'emploi ancien de ce mot; cependant il est probable qu'il n'est pas nouveau, vu qu'il se trouve dans le provençal.

† AFFILOIR (a-fi-loir), s. m. || 1^o Instrument d'affier qui sert à affiler. || 2^o Sorte de pince avec laquelle le ratureur tient le fer tranchant qui sert à raturer le parchemin.

— ÉTYM. *Affiler*.

† AFFILOIRES (a-fi-loi-r'), s. f. plur. Terme de menuiserie. Pierres à aiguiseur, assorties et fixées dans du bois.

AFFINAGE (a-fi-na-j'), s. m. || 1^o Action d'affiner. L'affinage du fer ; l'affinage des métaux. || 2^o Affinage du sucre, du salpêtre ; on dit maintenant raffinage pour ces deux substances. || 3^o Meilleure et dernière tonte qu'on peut donner aux draps. || 4^o Dernière façon donnée aux aiguilles pour les adoucir par la pointe. || 5^o En reliure, action de coller une bande de papier sur le côté du carton destiné à être passé dans le mors du volume. || 6^o En agriculture, opération qui a pour but de diviser la terre.

— ÉTYM. *Affiner*.

AFFINÉ, ÉE (a-fi-né, née), part. passé. || 1^o De l'or affiné. Ce fromage est bien affiné || 2^o Fig. Les connasseurs crurent trouver, sous ce langage barbare [des Maximes des saints], un pur quiétisme, délié, affiné, s. SIM. 45, 14.

† AFFINEMENT (a-fi-ne-man), s. m. || 1^o Action d'affiner. Affinement des métaux. || 2^o Fig. L'affinement des esprits.

— HIST. xv^e s. L'affinement des esprits n'est pas l'assagissement, CHARRON, *Sagesse*, I, 15.

AFFINER (a-fi-né), v. a. || 1^o Purifier. Affiner l'or, l'argent. || 2^o Rendre plus délié. Affiner du chanvre. || 3^o Donner un goût plus fin. Le temps, la cave affine le fromage. || 4^o Fig. en ce sens. C'est s'affiner le goût, de connaître et de voir, RÉGNIER, *Sat.* III. || 5^o Tromper. Maître Mitis Pour la seconde fois les trompe et les affine, LA FONT. *Fab.* III, 18. || 6^o Dans l'industrie, faire la pointe des clous, en les passant sur la meule. || Réduire le ciment en poudre très-fine. || Renforcer le carton. || Chauffer le verre à un tel degré qu'il n'y ait plus de bulle sur le bain. || 7^o En termes de marine, devenir beau, en parlant du temps. || 8^o S'affiner, v. refl. L'or s'affine, devient plus pur. Ce fromage s'affinera, prendra un goût plus fin. || 9^o Fig. L'esprit s'affine par la conversation.

— REM. Le Dictionnaire de l'Académie donne affiner du sucre, affiner du salpêtre; ce qui est la vraie locution : mais on dit aujourd'hui abusivement, de préférence, *raffiner* en cet emploi.

— HIST. XIII^e s. Quar il est près de mie nuit, Et à tele eure fu il nez Li purs, li fins, li afinez, RUT. II, 220. || XIV^e s.... de plomb il n'est nulle mine Es pays ou l'en en affine Que pour vray le grain fin n'y soit, Trait. d'Alch. 324. || XV^e s. Car il [l'or] endure et froit et chault, Ne de gros feu il ne lui chault, Mais tant plus s'amende et affine, Et bien affiné define, Tant est parfaict en sa nature, L'alch. à Nat. 451. || XVI^e s. Deux millions d'or affiné à 24 karatz, RAB. *Garg.* I, 50 Le dyable ne m'affineroyt [tromperait] pas, car je suis de la lignée de Zopire, ID. Pant. II, 24. Ce sont quelques fines gens, je dy fins à doré, fins comme une dague de plomb, fins non affiné, mais affinans, passez par estamine fine, ID. ib. v, 27. Je voy maint oeil où s'embrace et affine Le trait d'amour, qui toujours est en queste, Faisant des cœurs gracieuse rapine, ST-GEL. 203. Il prend à gentillesse, quand il le veoid affiner son compaignon par quelque malicieuse desloyauté et tromperie, MONT. I, 407. L'amitié ne prend accroissement qu'en la jouissance, l'ame s'affinant par l'usage, ID. I, 209. Les sangliers affinent leurs défenses, ID. II, 164. Pitheus luy persuada, ou bien par quelque ruse l'affina, AMYOT, *Thésée*, 4; Lyc. 43; Agést. 57. Les Lacedemoniens dissimulant le malcontentement qu'ilz avoient de se veoir ainsi affiné par luy, le renvoyerent sain et sauf, ID. *Thém.* 37. Cela procede de faulte d'avoir le jugement affiné et le discours espuré par raisons de philosophie, ID. *Aratus*, 42.

— ÉTYM. Bourguign. *efaignai*; provenç. et espagn. *afinar*; ital. *affinare*; de *à* et *fin*, adjectif.

AFFINERIE (a-fi-ne-rie), s. f. || 1^o Lieu où l'on affine. Affinerie de fer; affinerie de cuivre. || 2^o Petite forge où l'on tire le fer et le fil d'archal.

— ÉTYM. *Affiner*.

AFFINEUR (a-fi-neur), s. m. Ouvrier qui affine.

— HIST. XIV^e s. Cela je sçay Par experiance certaine, Et n'y ay pas eu si grant peine, En suivant le dict desmineurs Et la façon des affineurs, *Traité d'Alchim.* 352. || XVI^e s. Les orfevres, affineurs, sondeurs de lettres, PARÉ, xxiv, 47. Interroge un peu les teinturiers et les affineurs de sucre, PALISSY, 172.

— ÉTYM. *Affiner*; provenç. et espagn. *afinador*; ital. *affinatore*.

AFFINITÉ (a-fi-ni-té), s. f. || 1^o Degré de proximité avec la famille de celui ou de celle qu'on a épousée. L'Eglise a fini par déclarer empêchements dirimants de mariage tous les degrés d'affinité, CHATEAUB. *Génie*, I, I, 10. || 2^o Affinité spirituelle, alliance établie par la cérémonie du baptême entre les parrains et les marraines. || 3^o Conformité, convenance, rapport entre plusieurs choses. Affinité de goûts. Les païens disaient que l'âme a de l'affinité avec les dieux. Les poètes ont beaucoup d'affinité avec les orateurs. Il n'y a aucune affinité entre cette émotion et le désir, DESC. *Médit.* 6. Etoiles de justice, qui avez beaucoup d'affinité avec l'or, VOLT. *Zadig*, 3. || 4^o En chimie, on appelle affinité la force en vertu de laquelle des molécules de différente nature se combinent ou tendent à se combiner. Il donna, en 1718, un système singulier et une table des affinités ou rapports des différentes substances en chimie; ces affinités firent de la peine à quelques-uns qui craignaient que ce ne fussent que des attractions déguisées, d'autant plus dangereuses que d'habiles gens ont déjà su leur donner des formes séduisantes, FONTEN. *Geoffroy*. || 5^o En musique, affinité des tons. Le ton d'*ut* a de l'affinité avec les tons de *sol* et de *fa* ses adjoints, ou de *la* mineur son relatif.

— HIST. XII^e s. Cist [ceux-ci] les affinitez [voisages] germanines [de Germanie] E les paluz metodianes Conquistrent, puis... BENOIT, I, 401. || XIII^e s. Aucune foiz apele l'en droit besoing; si comme droit en aucune chose ou par lignage ou par affinité, Liv. de just. 3. Note que affinité nuit en esposales, ib. 202.... ou s'il y a grant afinité d'amor à le [la] veue et à le [la] seu du commun, BEAUM. V, 19. || XIV^e s. Et vertu moral semble avoir grant affinité et estre appropriée as passions, ORESME, Eth. 318. || XV^e s. Pour laquelle alliance et affinité, le dict roy de Hongrie lui manda et fit savoir par un herault, que Bazat venoit sur luy, Bouciq. Hist. I, ch. 24.

— ÉTYM. Provenç. *affinitat*, *afenitat*; espagn. *afinidad*; ital. *affinità*; de *affinis*, de *ad* (voy. *À*) et *finis*, fin, limite (voy. *FIN*, substantif).

AFFINOIR (a-fi-noir), s. m. Instrument au travers duquel on passe le chanvre ou le lin pour l'affiner.

— ÉTYM. *Affiner*.

† AFFIQUAGE (a-fi-ka-j'), s. m. Opération qui consiste à passer l'extrémité d'une grosse patte de homard dans tous les points de la broderie du point d'ALENCON, pour les faire ressortir.

— ÉTYM. Même radical qu'*affiquer*.

AFFIQUET (a-fi-ké), s. m. || 1^o Petit objet d'ajustement. Mme de Montauban était une bossue, pleine de blanc, de rouge et de filets bleus, de parures et d'affiquets, s. SIM. 140, 43. Les affiquets, les habits à changer, LA FONT. *Cal.* Ces femmes jolies, Qui par les affiquets se rendent embellies, RÉGNIER, *Sat.* IX. || Ce mot dans ce sens s'emploie presque toujours au pluriel. || 2^o Porte-aiguille à tricoter.

— HIST. XIV^e s. D'avoir et de riqueches le vaisel bien querqua [chargea]; Couronnes et capiaux et affiquets i a, Baud. de Seb. II, 431. || XV^e s. Tant d'amécons et tant d'affiquets, VILLON, *Repues franches, l'acteur*. Tant de bullettes pendantes à chaines d'or, tant de carquans, tant d'affiquetz, DE LABORDE, *Émaux*, p. 173. || XVI^e s. Il n'entroit en leur pais ny orfèvre ny joyaulier pour y faire ou y vendre aucun affiquetz d'or et d'argent à parer les dames, AMYOT, *Lyc.* 14. Ses bagues, ses petits affiquetz d'or, ID. *Timol.* 22.

— ÉTYM. Diminutif de *affique*, qui s'est dit pour *affiquet* et qui est la prononciation picarde de *affiche*; mot à mot, ce qu'on attache (voy. *AFFICHE*).

AFFIRMATIF, IVE(a-fir-ma-tif, ti-v'), adj. || 1^o Qui affirme. Il fit un geste affirmatif. Discours, ton affirmatif. || 2^o Proposition affirmative, en termes de logique, tonte proposition exprimée sans négation. Le mode affirmatif, le mode indicatif. || 3^o Affirmative, s. f. Toute proposition par laquelle on affirme. Ils sont pour l'affirmative, moi pour la négative. Il prouve l'affirmative de la question par Moïse, BOSS. Hist. II, 7. Quand on est détrompé, il parle encore pour l'affirmative, LA BRUY. 40. || 4^o S. m. Nom que l'inquisition donnait à ceux qui avouaient et sou-

tenaient leurs erreurs. Il suit toujours son substantif : Un raisonnement affirmatif ; une proposition affirmative.

— HIST. XIII^e s. Quand la preuve chiet sur la parole affirmatif et non pas sur la negative, *Ass. de Jérus.* 109. Li cleric si dient, et il dient voir, que negative ne doit pas queoir [tomber] en proeve, mais afirmative i queoit, por ce qu'on le [la] pot et doit prouver, BEAUM. XXXIX, 47. || XV^e s. Affirmatif d'une chose incertaine, CH. D'ORL. *Bal.* 111. || XVI^e s. Ils n'estiment point qu'un homme soit chrestien, si non qu'il s'accorde à toutes leurs determinations, tant affirmatives que negatives, CALV. *Inst.* 228.

— ETYM. *Affirmativus*, de *affirmare*, affirmer (voy. AFFIRMER) ; provenc. *affirmatiu* ; espagn. *afirmativo* ; ital. *affermativo*.

AFFIRMATION (a-fir-ma-sion) ; de cinq syllabes en poésie), s. f. || 1^e Action d'affirmer. J'avais besoin de votre affirmation pour croire ce fait. || 2^e En termes de logique, caractère d'une proposition affirmative. L'affirmation est opposée à la négation. || 3^e En termes de palais, assurance avec serment. Prendre acte d'affirmation.

— SYN. AFFIRMATION, AFFIRMATIVE. L'affirmation est l'action d'affirmer ; l'affirmative est une proposition qui a la propriété d'affirmer. Il soutint son affirmation, il soutint ce qu'il avait affirmé ; il soutint l'affirmative, il soutint la proposition qui affirmait une opinion.

— HIST. XIII^e s. Et cix afirmemens doit estre prouvés par tesmoins ou par recort d'ommes, BEAUM. XXXIX, 48. || XIV^e s. Et aussi comme affirmacion et negacion sont en la pensée ou entendement, semblablement et proporcionellement sont en l'appetit prosecution et fuite, ORESME, *Eth.* 171.

— ETYM. *Affirmatio* (voy. AFFIRMER) ; provenc. *affirmatio* ; espagn. *afirmacion* ; ital. *affermazione*. *Affirmation* ne paraît être que du XIV^e s. ; auparavant on a dit *afirmement*.

AFFIRMATIVE (a-fir-ma-ti-v'), s. f. Voy. AFFIRMATIF.

AFFIRMATIVEMENT (a-fir-ma-ti-ve-man), adv. D'une manière affirmative. Nous croyons qu'il est ridicule de parler affirmativement et avec chaleur de quoi que ce soit, VAUVEN. *Sur les anciens et les mod.*

AFFIRME, ÉÉ (a-fir-mé, mée), part. passé. [Dans la magie] Il y a des faits embarrassants affirmés par des hommes graves qui les ont vus, ou qui les ont appris de personnes qui leur ressemblent, LA BRUY. 44.

AFFIRMER (a-fir-mé), v. a. || 1^e Assurer qu'une chose est vraie. Affirmer avec serment. J'ose affirmer que.... Ne rien affirmer. || 2^e En termes de logique, exprimer l'affirmation. Toute proposition affirme ou nie. || 3^e En termes de palais, jurer, assurer par serment.

— HIST. XII^e s. Mais il ne voleit pas la cote verte oster ; Kar jo quid bien pur veir, e sil puis afermer, Qu'il out desuz [dessous] la haire, qu'il ne volt pas mustrer, TH. LE MART. 162. || XIII^e s. Lors fu mandé li messager que Salehedin i avait envoié, si lor fu dit et affremé que il averoient bataille au jour que il avoient requis, Chr. de Rains, 26. Seigneur, se là fusiés, por voir vous puis conter, Très bien peüssiés dire et pour voir afermer Qu'aïnc ne veïstes gent si vaillament errer, CH. D'ANT. V. 404. Se li barons [mari] revient.... et dist que li enfant sont bastart, en afermant qu'il ne fu el pais par nuit ne par jor, BEAUM. XVIII, 14. || XIV^e s. Il avait donné à entendre de bouche et affermé aux dits courretiers.... Bibl. des Chart. 2^e série, t. III, p. 424. || XV^e s. Les Anglois se vantoient et affromoient que [les Bretons] les avoient mandés, et se tenoient leurs soudoyers, FROISS. II, II, 68. || XVI^e s. Clitomachus affermoit n'avoir jamais sceu.... MONT. II, 238. Peu de gents failent, notamment aux choses malaysées à persuader, d'affirmer qu'ils l'ont veue, ID. IV, 179. Sylvestre la [la puissance du pape] prefere à tous conciles et tous decrets, affermant que toute la vertu de l'Ecriture depend d'icelle, SLEIDAN, F. 3. La mere afferma qu'elle avoit conceu les deux enfants du Dieu Mars, AMYOT, Rom. 6.

— ETYM. *Affirmare*, de *af* pour *ad* (voy. A), et *firmare*, rendre ferme (voy. FERME et FERMER) ; provenc. *affermar* ; espagn. *afirmar* ; ital. *affermare*. *Affirmer* est la forme moderne du mot, dont *affirmer* est la forme ancienne (voy. aussi AFFIRMIR). On a dit *affirmer* dans tout le cours de la langue, même au XVI^e s., conformément à l'analogie française qui de *firmus* avait fait *ferme*, et qui, par conséquent, *d'affirmare* faisait *affirmer*. Ce n'est qu'au XVII^e

siècle qu'*affirmer* a supplanté *affermer*, sans doute pour établir une distinction entre *affermer*, donner à ferme, et *affirmer*, assurer.

† **AFFIXE** (a-fi-k's'). || 1^e Adj. Terme de grammaire. Il se dit des particules ou des lettres qui s'ajoutent aux mots pour en modifier le sens. Particules affixes. || 2^e S. m. Un affixe. Affixe est le nom commun des préfixes et des suffixes.

— ETYM. *Affixus*, de *ad* (voy. A) et *fixus* (voy. FIXE).

† **AFFLEURAGE** (a-fleu-ra-j'), s. m. || 1^e Action de délayer la pâte du papier. || 2^e Se dit de la farine lorsqu'elle rend beaucoup.

† **AFFLEURANT, ANTE** (a-fleu-ran, ran-t'), adj. Terme de papeterie. Il se dit d'une pile qui délayer la pâte à maillet nu.

AFFLEURE, ÉÉ (a-fleu-ré, rée), part. passé. || 1^e Mis de niveau. Deux planches exactement affleurées. Les bords étaient affleurés par l'eau qui croissait encore. || 2^e En termes de géognosie, stratifications affleurées, stratifications, qui, en raison de leur épaisseur croissante, se rapprochent de la direction horizontale.

† **AFFLEURÉE** (a-fleu-rée), s. f. Terme de papeterie. Pâte fournie par une pile affleurante.

† **AFFLEUREMENT** (a-fleu-re-man), s. m. || 1^e Action d'affleurer ; état de ce qui est affleuré. || 2^e En termes de mines, condition d'un filon qui se rapproche de la surface du sol.

AFFLEURER (a-fleu-ré), v. a. || 1^e Mettre de niveau deux corps contigus, de manière que l'un ne fasse pas saillie sur l'autre. Affleurer les battants d'une armoire. || 2^e En termes de physique, enfouir dans un liquide jusqu'à une marque précise. Affleurer un aréomètre. || 3^e Arriver jusqu'à être de niveau. La rivière affleure ses bords. || 4^e Être tangent, en parlant du fil à plomb. || 5^e V. n. Ces pièces de bois affleurent bien, elles sont bien de niveau. || 6^e En termes de tourneur, rendre uni. || 7^e Délayer la pâte du papier. || 8^e Mêler ensemble de l'orge, du seigle et du froment.

— HIST. XVI^e s. Ces remedes repoussent le sang et les autres humeurs qui affleuroient à la partie, à cause de la douleur et inflammation, PARÉ, X, 8.

— ETYM. À et *fleur* (voy. FLEUR). On a dit dans le XVI^e s. *fleurer* : Enterrés des grands vases de terre ou de bois, jusques à la gueule fleurans le plan de la terre, O. DE SERRES, 625.

† **AFFLEURIE** (a-fleu-rie), s. f. La fine fleur de la farine.

— ETYM. À et *fleur*.

AFFLICTIF, IVE (a-fli-ktif, kti-v'), adj. Qui frappe directement la personne. Ce qu'il y a d'afflictif dans les peines. Peines afflictives. On y voit l'esprit du vainqueur dans les peines afflictives, MONTESQ. ESP. XXVIII, 1. || Il ne se place qu'après le substantif.

— REM. Bien que afflictif se dise particulièrement au féminin et dans la locution, peine afflictive, il n'y a cependant aucune raison pour ne pas employer ce mot au masculin et d'une façon générale.

AFFLICTION (a-fli-k'sion) ; de quatre syllabes en poésie), s. f. || 1^e Peine morale. Profonde affliction. Être plongé dans l'affliction. Si vous voyez quelqu'un dans l'affliction. Le temps amortit les afflictions. Dieu, qui voyez mon trouble et mon affliction, RAC. ATHAL. V, 7. Quelque soulagement pour votre affliction, CORN. HOR. V, 2. Les enfants ont des joies immodérées et des afflictions amères sur de très-petits sujets ; ils ne veulent point souffrir de mal et ils aiment à en faire : ils sont déjà des hommes, LA BRUY. 44. Si, de tous les hommes, les uns mouraient, les autres non, ce serait une désolante affliction que de mourir, ID. 44. Soyons tous dans les larmes, retranchons toutes les visites, comme au jour d'une grande affliction.... BOSS. Pensées chrét. 7. Pendant que tant de mondains sur la terre nous assurent tous les jours et nous prennent à témoign qu'il n'y a pour eux dans le monde qu'amertume, que trouble et affliction d'esprit.... BOURD. Pensées, t. I, p. 456. Calypso ressent une nouvelle fureur, voyant que l'affliction augmente la beauté d'Eucharis, FÉN. TÉL. VII. || 2^e Malheur, tribulation. Il succomba sous les afflictions. Les pertes, les afflictions, les disgrâces. L'affliction et la misère publique dans les empires. Si toutes ces souffrances et toutes ces afflictions étaient prises, acceptées, offertes en sacrifice et présentées par un esprit de foi, tout profiterait alors pour la vie éternelle, et rien ne serait perdu, BOURD. Pensées, t. I, p. 215. Dans mes afflictions, dans toutes mes traverses et tous les chagrins inséparables de la mi-

sère humaine, ID. ib. p. 413. || 3^e En termes d'spiritualité, le pain de l'affliction. Nourri du pain de l'affliction.

— SYN. AFFLICTION, DOULEUR. L'idée commune à ces mots est de représenter notre âme comme sujet à une action qui lui cause du mal. La différence est que affliction porte l'esprit sur une cause qui a agi, tandis que, dans douleur, l'action de la cause est présente. On éprouve de la douleur ; on reçoit une affliction ; mais, lorsque le coup est porté, être plongé dans la douleur ou être plongé dans l'affliction est d'une synonymie à peu près complète.

— HIST. XI^e s. [Qu'il] les prie et serve par grant affliction, CH. DE ROL. CCXXXVII. || XII^e s. [Il] s'en est entrez à grant affliction, RONC. P. 146. Quant ert entré laenz, dunc jut en oreisun, E en plur e en lermes e en affliction, TH. LE MART. 101. Certes je prierai al seignur de vertuz : Venge le sanc des tuens, Deus, qui est espanduz, E les afflictions, dunt numbrs est oüs[eu], ib. 76. || XIII^e s. Humeliez me sui en afflictions ; sire Dieux, met moi en vie pardurable, PSAUTIER, f° 146. || XIV^e s. Si comme aucune affliction ou peine corporel, ORESME, ETH. 49. Car eulx punissent et estableissent peines et afflictions à tous ceux qui font mal, ID. ib. 72. || XVI^e s. Il n'appartient pas aux fideles d'affliger [frapper, punir] ne faire nuisance. Mais aussi ce n'est pas faire nuisance ni affliger, de venger par le mandement de Dieu les afflictions des bons, CALVIN, INST. 1498. Ils s'attendoient bien de recevoir toutes les plus extremes afflictions et peines, que peuvent souffrir les vaincus d'un vainqueur justement indigné, AMYOT, DÉMÉTR. 55.

— ETYM. *Afflictio* (voy. AFFLIGER) ; provenc. *affliction* ; espagn. *affliccion* ; ital. *afflizione*.

AFFLIGÉ, ÉÉ (a-fli-jé, jée), part. passé. || 1^e Atteint d'un malheur. Affligé d'une peste terrible. Affligé d'un cancer. Affligé par tant de maux. [Gens] qui, par la délicatesse de leur complexion ou le dérangement de leur santé, sont affligés de fréquentes maladies, d'infirmités habituelles, souvent même de douleurs très-aiguës, BOURD. Pensées, t. I, p. 217. || 2^e Qui a de la tristesse. Il est très-affligé de cette mort. Un cœur affligé. Une âme affligée. Il parut presque aussi affligé que moi, il versa des larmes, FÉN. TÉL. XV. Combien de fois l'a-t-on vu inquiété de leur salut, affligé de leur résistance, consolé par leur conversion ! BOSS. LOUIS DE BOURBON. Sa mort m'a changée d'implacable ennemie en amante affligée, CORN. CID, V, 7. || On dit par antiphrase : il est affligé de cent mille livres de rente, d'une santé robuste. || 3^e Substantivement. Il est bon de consoler les affligés, de compatir à leurs peines et de les secourir dans leurs besoins, BOURD. Pensées, t. I, p. 212. Quoi que j'aye pu dire ailleurs, peut-être que les affligés ont tort ; les hommes semblent être nés pour l'infortune, LA BRUY. 44. || On fait suivre affligé de de avec un infinitif ou de que avec le subjonctif : Je suis affligé que vous ayez perdu votre procès.

— SYN. AFFLIGÉ, ATTRISTÉ, FÂCHÉ, MORTIFIÉ. L'idée commune à ces quatre mots est, péniblement affecté. Mais attristé, venant de triste, indique quelque chose de général : on est attristé par tout ce qui cause la tristesse, aussi bien par des événements malheureux que par des modifications intérieures de l'âme. Une journée pluvieuse peut nous attrister, mais elle ne nous afflige pas. Affligé au contraire suppose un mal considérable qui nous est arrivé : on est affligé de la perte de ce qu'on aime, des malheurs publics. Fâché à le même sens, sauf qu'il se rapporte à des peines moins grandes et surtout à des contrariétés. On fâche quelqu'un en suscitant sa mauvaise humeur ; on l'afflige en portant des coups à son cœur. Mortifié s'adresse à l'amour-propre. On est mortifié d'une défaite, d'un manque d'égards, d'un refus d'honneur, des fautes qu'on a commises, d'un affront.

AFFLIGEANT, ANTE (a-fli-jan, jan-t'), adj. Qui afflige, qui cause de l'affliction. Des infirmités affligeantes. Cette vue est affligeante. A peine leur reste-t-il quelque lueur pour se conduire ; situation affligeante et presque accablante.... BOURD. Pensées, t. II, p. 19. || Il est affligeant de, loc. impers. Il est fâcheux, triste de. Il est affligeant de voir comme ils se conduisent. || On peut mettre cet adjectif avant son substantif, quand l'harmonie le permet : Une nouvelle affligeante et Cette affligeante nouvelle.

AFFLIGER (a-fli-jé). On met un e muet après le g devant l'a et l'o, v. a. || 1^e Causer un grand dommage, désoler, tourmenter. De longues guerres ont affligé l'Europe. Un grand malheur eût affligé l'Etat. Être affligé d'une maladie cruelle. Le

choléra, parti de l'Inde, vint affliger l'Occident. La guerre est le plus grand des maux dont les dieux affligen les hommes, FÉN. *Tél.* x. Je serai du parti qu'afflige la sorte, CORN. *Hor.* I, 4. Il affligerait d'impôts la gloire du royaume, PASC. *Prophe.* 25. Quand la mort affligeait un corps innocent, PASC. *édit. Cousin.* Si le ciel... Veut encor m'affliger par une longue vie, RAC. *Bérén.* III, 4. Tout cela [les pénitences imposées par le confesseur] devient impossible; pourquoi? Parce que tout cela afflige les sens et qu'on ne prétend rien leur retrancher de leurs commodités et de leurs aises, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 340. De quelles austérités affligez-vous votre corps? ID. *ib.* p. 352. L'on s'insinue auprès de tous les hommes, soit en les flattant dans les passions qui occupent leur âme, ou en compatissant aux infirmités qui afflignent leur corps, LA BRUY. II, 4. || 2^e Causer de l'affliction. Cette mort nous afflige. Peu de chose nous console, parce que peu de chose nous afflige. Je viens de l'affliger, c'est à moi d'adoucir le déplaisir mortel qu'elle a dû ressentir, VOLT. *Zaire*, III, 4. Il m'adore, Phædime, et les mêmes douleurs Qui m'affligeaient ici le tourmentaient ailleurs, RAC. *Mithr.* II, 1. Je l'affligerais trop si j'osais achever, ID. *Phèd.* v, 3. Son visage odieux m'afflige et me poursuit? ID. *Esth.* II, 4. J'ai tantôt sans respect affligé sa misère, ID. *Iphig.* III, 4. Ô Dieu, vous plâtrez il de m'abaisser ou de m'élever, de m'affliger ou de me consoler, de traverser mes désseins ou de les favoriser? BOURD. *Pensées*, t. II, p. 73. || Par extension. Ils voudraient toucher les coeurs et ne font qu'affliger les oreilles. || 3^e Mortifier. Vous pouvez réparer, en affligeant votre chair, vos voluptés criminelles, MASS. *Car. Vocation.* L'austérité d'une haire presque perpétuelle affligeait l'innocence de son corps [de Saint-Louis], ID. *St Louis.* J'ai affligé mon âme par le jeûne, ID. *Resp.* Comment as-tu pensé.... que, pendant que tu te permets tout, tu eusses le droit d'affliger tous mes désirs? MONTESQ. *Lettr. pers.* 161. || 4^e S'affliger, v. refl. Eprouver de l'affliction. S'affliger des malheurs d'un ami. Je m'afflige de voir que.... La contrition est une douleur et, par conséquent, un acte de la volonté qui s'afflige, qui hait, qui déteste, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 288. Sans vous en affliger, présumez avec moi.... CORN. *Poly.* I, 3. Ne nous affligeons point vainement l'un et l'autre, RAC. *Baj.* III, 4.

— HIST. XII^e s. Par veue et par oïe eret il justes, si ma noit entre ceaz ki de jor en jor afflent l'arnme [âme] del juste par lor malvaises œvres, Job, 441. Cant la severitez de la deventriene [intérieure] visitation enflammet l'afflite pensée encontre soi-mêmes.... *ib.* 484. Elyphas, qui premiers entre les amis Job parolet, si forvat juske al ramponnement del afflit, *ib.* 476. || XIII^e s. C'est le Baudrain qui fist nostre roi si afflire Que par force le fist desus son arçon gire, DU CANGE, *affligere*. || XV^e s. Et vers la nuit les Ecossois.... prindrent le roy qui moult estoit las et afflict, J. DE TROYES, *Chron.* 1465. || XVI^e s. Affligé de longue hydropisie.... MONT. II, 26. J'ay autrefois esté employé à consoler une dame vrayement affligée, ID. III, 294. Il n'est pas raisonnable de laisser et abandonner l'affligé en son affliction sans lui donner quelque réconfort, AMYOT, *Démot.* 34. Nous soupirons avec les affligés, compatissons à leur mal, CHARRON, *Sagesse*, I, 33.

— ÉTYM. Wall. *affligēt*, bossu; de *affligere*, de *ad* (voy. A) et *fligere*, frapper. *Fligere* est le même que le grec *πλήγειν* (voy. PLAIE). Le latin *affligere*, ayant l'accent sur *flī*, n'aurait pu donner, que par méprise de conjugaison, *affliger*; aussi ne l'a-t-il pas donné dans l'ancien français. Le verbe y est *afflire* et le participe *afflit*, de *afflictus*. C'est au XVI^e siècle que *affliger*, calqué sur le latin, a fait oublier l'ancienne forme régulière.

† AFFLORINEMENT (a-flo-ri-ne-man), s. m. L'ensemble de l'évaluation des fiefs. D'autres gentilshommes ont demandé si c'est mon père ou moi qui paye l'afflorinement des fiefs, terme barbare que j'espère voir bientôt bannir de la langue provençale, MIRAB. *Collect.* t. I, p. 445.

— ÉTYM. À et *florin*. En Provence les contributions étaient réparties entre les trois ordres. C'étaient les biens et non pas les personnes qui les devaient. La noblesse répartissait entre les fiefs la part d'impôt qui retombait à sa charge. À cet effet, la valeur de chaque fief était représentée par un certain nombre d'unités qu'on nommait florin. Le florin, monnaie de l'empire, n'était plus en Provence, ni une monnaie de compte, ni une monnaie ayant cours; c'était une mesure commune qui servait à estimer le prix et le revenu de chaque fief.

† AFFLOUAGE (a-flou-a-j'), s. m. Terme de marine. Action d'afflouer un navire.

† AFFLOUER (a-flou-é), v. a. Terme de marine. Ramener un bâtiment échoué à un endroit où il y a assez d'eau pour qu'il flotte.

— ÉTYM. À et *flot*.

AFFLUENCE (a-flu-an-s'), s. f. || 1^e Écoulement abondant d'eau, de liquides. L'affluence des eaux fit déborder la rivière. L'affluence des humeurs. || 2^e Fig. Grande abondance de choses. Une affluence considérable de marchandises. Le bonheur du peuple ne consiste pas seulement dans l'affluence des fruits de la terre, FÉN. t. XXII, p. 375. Cette affluence, ce crédit, cette autorité, ces titres, ces trésors, voilà ce que Dieu abandonne indifféremment au vice et au libertinage, BR. JRD. *Pensées*, t. I, p. 331. L'auguste maison d'Autriche, où, durant l'espace de quatre cents ans, on ne trouve que des rois et des empereurs et une si grande affluence de maisons royales, avec tant d'Etats et de royaumes, qu'on a prévu, il y a longtemps, qu'elle en serait surchargée, BOSS. *Marie-Thérèse*. || 3^e Grand concours de monde. Affluence extraordinaire. Au milieu de l'affluence des spectateurs. Il y eut une grande affluence à ses obsèques. Les habitants sortaient des villes et des bourgades en affluence. L'affluence des étrangers dans cette ville.

— SYN. AFFLUENCE, CONCOURS. Il n'est pas besoin d'indiquer que ces deux mots diffèrent essentiellement de *multitude* et de *foule*, par l'idée de mouvement qui y est incluse. Concours et affluence se confondent souvent; pourtant toutes les fois qu'il importera de distinguer l'arrivée en masse d'une foule ou l'arrivée successive d'une foule, on se servira dans le premier cas de concours et dans le second d'affluence.

— HIST. XVI^e s. Et non seulement vescurent en affluence plantureuse de tous biens, ainsi encor amasserent ilz de l'argent pour l'entretenement de la guerre, AMYOT, *Timol.* 34.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *afluencia*; ital. *affluenza*; de *affluentia*, de *affluens* (voy. AFFLUENT).

AFFLUENT, ENTE (a-flu-an, an-t'). || 1^e Adj. En parlant d'un cours d'eau, qui a son embouchure dans un fleuve ou dans une autre rivière. Le Rhin et les rivières affluentes. || 2^e S. m. L'Indre et le Cher sont des affluents de la Loire. La Seine a de nombreux affluents. || On le dit aussi des fleuves qui se jettent à la mer. Le Danube est un des affluents de la mer Noire. || 3^e Adj. En termes de médecine, se dit des humeurs qui se portent en abondance dans quelque partie. Sang affluent; sérosité, salive affluent.

— ÉTYM. *Affluer*.

AFFLUER (a-flu-é), v. n. || 1^e Couler vers. Les fleuves affluent dans la mer. Le sang afflue vers le cœur. || 2^e Fig. Abonder, survenir en grande quantité. Les biens, les honneurs, tout leur afflue. Voilà pourquoi tout afflue à Paris, J. J. ROUSS. *Em.* v. || 3^e Survenir en grand nombre. Les étrangers affluent à Paris. On afflue à Rome de toutes les parties du monde.

— HIST. XIV^e s. Ge donne et laisse à toujours mès aux paroissiens affluans chacun an en l'église de Juigné au jour de Pasques.... DU CANGE, *reception*.

— ÉTYM. *Affluere*, de *ad*, à, et *fluere*, couler (voy. FLUX).

AFFLUX (a-flu), s. m. Terme de médecine. Action d'affluer, en parlant des liquides du corps. L'afflux du sang vers la tête.

— ÉTYM. *Affluxus*, de *ad*, à, et *fluxus*, flux (voy. FLUX).

† AFFOLAGE (a-fo-la-j'), s. m. Maladie des anémones qui les fait pousser en feuilles et les empêche de fleurir.

— ÉTYM. *Affoler*, 4.

AFFOLÉ, ÉE (a-fo-lé, lée), part passé. || 1^e Rendu fou et, par extension, qui aime d'une manière folle. Vous ne sauriez croire comme elle est affolée de ce Léandre, MOL. *Méd. m. lui*, III, 7. || 2^e En termes de marine, aiguille affolée se dit de l'aiguille d'une boussole qui est dérangée soit par le voisinage du fer, soit par un orage.

† AFFOLEMENT (a-fo-le-man), s. m. Action de devenir fou et surtout fou par amour.

— HIST. XVI^e s. Lorsqu'Apollon vient troubler sa prestresse De son divin et saint affollement.... DU BELLAY, v, 34, verso. Ta raison toujours attrempee Ne veut souffrir estre trompée Par leur mignard affollement [des passions et des plaisirs], RONS. 549.

1. AFFOLER (a-fo-lé; dans le XVI^e s. Palsgrave, p. 23, recommande de prononcer les deux f), v. a. || 1^e Rendre fou, et particulièrement rendre fou d'amour. Il y a de quoi l'affoler. Cette femme l'a af-

folé. || 2^e En termes de marine, déranger l'aiguille aimante. Un coup de foudre qui frappa le bâtiment, affola la boussole. || 3^e S'affoler, v. refl. S'affoler de quelqu'un, de quelque chose. Voyez-vous pas de tous côtés De très-décrépites beautés.... S'affoler de dévotion ? VOLT. *Ep.* 31.

— HIST. XII^e s. [Je] Chanterai pour mon courage, Que je veul reconforter; Car avec [malgré] mon grant domage, Ne veul mourir n'affoler, *Dame de Faniel dans Couci*. Plus est fermes que la pierre qui siet sur vive mole; Vicaries est saint Pierre, bien seis, n'est pas ventvoie; Duns, presens ne preiere jà nel muet ne afole, *Th. le Mart.* 86. || XIII^e s. Nule autre chose ne demant, Ne me sers jamès autrement, Et lesse ta pensée sole Et le fol Dieu qui si t'afole, *la Rose*, 6928. || XVI^e s. Carneades s'en trouva si affolé [de la soif de savoir] qu'il n'eut plus le loisir de se faire le poil et les ongles, MONT. I, 184. En esplantant toutes ces mocqueries sur cet homme, qui, au demourant, n'estoit pas guere sage, ils le gasterent et l'affolèrent encore davantage, AMYOT, *Démétr.* 17. Ceste passionnée affection de Dionysius estoit un malheur à Platon, car il en estoit affolé, ne plus ne moins que sont les jaloux de leurs amours, ID. *Dion*, 19. Heureux celui que ta folie [Calliope] affole, RONS. 397. Elle vouloit, tant le plaisir l'affole, Tout à la fois desgorger sa parole, ID. 642.

— ÉTYM. À et *fou* (voy. FOU); provenc. *afolir*.

† 2. AFFOLER (a-fo-lé), v. a. Blesser, endommager, lésorer. Ce qui me console, C'est que la pauvreté comme moi les affole, RÉGNIER, *Sat.* II. Il m'a perdue, il m'a toute affolée, LA FONT. *Papef.* || Ce mot est tombé en désuétude.

— HIST. XII^e s. Defendez-moi de honte et d'affoler, RONS. p. 2. Jà fust Rolant et mors et afolé, *ib.* p. 94. L'on ne doit pas son baron afoler [faire tort à], *ib.* p. 180. Lors verrez vous son corps destruire et affoler, *ib.* p. 201. || XIII^e s. Miex vosisse, voir, qu'affolé M'eüst l'en d'un pié ou d'un oïl, *Ren.* 5558. Sunt en terre establi li juge.... Por ceus pugnir et chasstoier Qui, por ceste amor renofer, Murdrissent les gens et afolent, Ou ravissent, emblent et tolent, *la Rose*, 5490. Mès li archiers qui moult s'efforce De moi grever et moult se paine, Ne m'i lest mie aler sans paine; Ains m'a fait, por miex afoler, La tierce floiche au cuers voler, *ib.* 1771. Ne voil ge pas que les gens aiment De cele Amor dont il se clament En la fin las, chetis, dolant, Tant les va amors afolant, *ib.* 4364. N'ert pas grans los, si con je cuit, Se il les deus enfans afole, *Fl. et Bl.* 3020. Si comme se uns hons convenance à un autre qu'il tuera un home por cent livres, ou afolera, ou batera.... BEAUM. XXXIV, 2. Si est aussi comme s'on me presoit un ceval de vingt livres sain de toz membres, et il afoloit avant que je le rendisse, *ib.* XXXIV, 18. Se je l'ai servi de ronci [cheval] sain, et il l'afolé tant comme il le tient, ID. XXVIII, 5. Sur ses piez.... tu acolas [tes cheveux] En baisier les, et en mouiller De tes lermes dont feis courcier [courroucer] Dyables que lors tu affolas, J. DE MEUNG, *Tr.* 888. || XV^e s. Grand foison y en eut de mors et d'affolés, BOUCIQ. I, ch. 30. [Messire Olivier d'Auterme et autres] se contrevengerent sur des navieurs de la mort de leur cousin et les decouperent trop vilainement.... et les renvoyerent à Gand ainsi affolés.... FROISS. II, II, 64. Luy sembloit [au roy] que son pays [du duc de Bourbon] estoit foible et que tantost l'auroit affolé, COMM. I, 2. || XVI^e s. Vous nous affolerez de coups, monsieur, cela est seur, RAB. *Pant.* IV, 16. Et leur sembloit que c'estoit affoler les mystères de Venus que de les oster du retiré sacratoire de son temple, MONT. II, 350. Les flesches, pierres et traictz les alloient assener jusques là où ilz estoient escarrez au loing, de maniere qu'il y en eut beaucoup affolé, AMYOT, *Marcel.* 25. Ilz venoient à deschirer leurs playes davantage, et conséquemment à se perdre et affoler eux mesmes, ID. *Crass.* 47.... Qu'il ne chaloit point aux dieux, si aucun s'estant affolé un pied [boiteux] venoit à estre roy, mais..., ID. *Agésil.* 4.

— ÉTYM. À et *fouler*; provenç. *afolar*, *afoliar*.

† AFFOLIR (a-fo-lir), v. n. Devenir fou. Cet homme affolit tous les jours.

— REM. Ce mot est encore dans la 1^{re} édition du Dictionnaire de l'Académie. Il est vieux, mais n'est pas tout à fait hors d'usage. Il mériterait de ne pas périr tout à fait.

— ÉTYM. À et *fou*.

AFFORAGE (a-fo-ra-j'), s. m. Terme de féodalité. Droit qui se payait à un seigneur pour la vente du vin. Prix mis par autorité de justice à une chose vénale.

— HIST. XV^e s. Les religieux ont certain droit

seigneurial en ladite ville de Laigny, appellé droit d'afforage ou tavernerie, DU CANGE, *afforagium*.

— ÉTYM. Bas-lat. *afforagum*, du bas-lat. *afforare*, mettre un prix, de *af* pour *ad* (voy. A), et *forum*, marché (voy. FOR, FUR, FORUM).

† AFFORER (a-fo-ré), v. a. Terme de féodalité. Mettre le prix aux vins, aux denrées.

† AFFORESTAGE (a-fo-rè-sta-j'), s. m. Droit d'usage qu'on exerce dans une forêt.

† AFFORESTER (a-fo-rè-sté), v. a. Concéder un droit d'usage dans une forêt.

— ÉTYM. À et *forêt*.

AFFOUAGE (a-fou-a-j'), s. m. Droit de prendre dans une forêt la quantité de bois nécessaire pour se chauffer, ou répartition, entre les habitants d'une commune, du bois dont ils ont la propriété en commun. || Entretien en combustibles d'une usine. || Terme d'anciennes coutumes. Droit sur chaque feu ou maison.

— HIST. XIV^e s. Donnons encore aus diz religieus l'affouage pour le four, et pour leur affouage de la dite maison à prendre dou mort boys, DU CANGE, *affoagium*.

— ÉTYM. Bas-lat. *affoagium*, du bas-lat. *affocare*, mettre au foyer, de *ad*, à (voy. A), et *focus*, foyer (voy. FEU).

† AFFOUAGEME (a-fou-a-je-man), s. m. Terme d'ancienne administration. Impôt payé par feux. Les fonctions des municipalités consistent principalement à choisir et à établir des impositions suffisantes pour produire la somme qu'exige la quotité de leur affouagement, opération très-simple, qui rend en quelque sorte l'impôt volontaire par le choix de ceux qui doivent le supporter, MIRAB. *Collect.* t. II, p. 378.

— ÉTYM. Voy. AFFOUAGE.

† AFFOUILLEMENT (a-fou-lle-man, ll mouillées), s. m. Action produite par les eaux dont le courant a souillé, a dégradé un ravin, une pile de pont, une berge. Il faut réparer le dommage causé par cet affouillement.

— ÉTYM. À et *fouiller*.

† AFFOURAGÉ, ÉE (a-fou-ra-ié, jée), part. passé.

† AFFOURAGER (a-fou-ra-jé), v. a. Donner du fourrage sec aux bestiaux à l'écurie, à l'étable ou à la bergerie.

— HIST. XIV^e s. Et quant Grisilidis au vespre rerenoit et ramenoit ses bestes à l'hostel de son pere, elle les affouragoit, Ménagier, I, 6. Que vos bestes soient bien afouragées pour la nuit, ib. II, 3. || XVI^e s. Qu'on se donne bien garde de les desdaigner de manger par trop de viande, comme cela avient quand desordonnement on les affourrage, le trop leur ostant l'appetit, o. DE SERRES, 282.

— ÉTYM. À et *fourrage*.

AFFOURCHE (a-four-ch'), s. f. Terme de marine. Ce qui sert à affourcher un bâtiment. Ancre, câble d'affourche.

— ÉTYM. À et *fourche*.

AFFOURCHÉ, ÉE (a-four-ché, chée), part. passé. || 1^o Qui est à califourchon. Un jour un villageois sur son âne affourché Trouva par un ruisseau son passage bouché, J. B. ROUSS. *Fable*. || 2^o En termes de marine, bâtiment affourché.

AFFOURCHER (a-four-ché), v. a. || 1^o Mettre à califourchon. Affourcher un enfant sur un âne. || 2^o S'affourcher, v. réfl. Changé sera lors en rhinocéros L'ailé cheval qu'on appelle Pégase; Et l'on verra sur une selle rase Maître curé s'affourcher sur son dos, CHAUL. à *Mme du Maine*. || 3^o En charpenterie, joindre ensemble deux pièces de bois, dont l'une est à languette, et l'autre à rainure. || 4^o En termes de marine, disposer les câbles de deux ancre en fourche. Affourcher un bâtiment. || V. n. Le vaisseau affourche. || S'affourcher, v. réfl. On s'affourché pour mieux tenir contre le vent.

— ÉTYM. À et *fourcher*.

† AFFOURE, ÉE (a-fou-ré, rée), part. passé.

† AFFOURER (a-fou-ré), v. a. Synonyme d'*affourager*. Il s'applique plus spécialement aux bêtes à laine. Affourer le troupeau.

— ÉTYM. À et *feurre* ou *fouarre*, paille.

† AFFRAÎCHIE (a-frê-chie), s. f. Terme de marine. Se dit du vent lorsqu'il devient plus fort.

— ÉTYM. À et *fratchir*.

AFFRANCHI, IE (a-fran-chi, chie), part. passé. || 1^o Esclaves affranchis par leur maître. Les esclaves des colonies anglaises et françaises ont été affranchis. Les Américains du Nord affranchis de la domination de la Grande-Bretagne. Affranchi de tout souci. [Doctes interprètes des lois] Tout l'univers a les yeux sur vous : affranchis des intérêts et des passions, sans yeux comme sans mains,

vous marchez sur la terre semblables aux esprits célestes, boss. *Letellier*. Sortis des figures qui passent et des ombres qui disparaissent, nous arrivons au règne de la vérité, où nous sommes affranchis de la loi des changements, in. *duch. d'Orl.* Sans attendre, comme d'autres, qu'on lui fasse honnêteté pour l'inviter à monter plus haut, il se croit affranchi de cette loi de hiérarchie et prévient de lui-même cette cérémonie, BOURD. *Pensées*, t. II, p. 104. Il demandait à Dieu d'être affranchi de l'esclavage où le vice le tenait captif et comme enchaîné, id. ib. t. I, p. 284. D'une si longue erreur pleinement affranchie, CORN. *Cinna*, v, 3. Promettez : affranchi du péril qui vous presse, Vous verrez de quel poids sera votre promesse, RAC. *Baj.* II, 3. || 2^o Substantivement. Esclave à qui on a donné la liberté. Horace était fils d'un affranchi. Une affranchie. Rome à trois affranchis fut longtemps asservie, RAC. *Brit.* I, 2. Jamais un affranchi n'est qu'un esclave infâme; Bien qu'il change d'état, il ne change point d'âme, CORN. *Cinna*, IV, 7. Un affranchi vient lui parler en secret : c'est Parménon, qui est favori, qu'elle soutient.... LA BRUY. 3. || 3^o Fig. Il n'y eut que les trois affranchis du parlement, Noailles, Canillac et d'Effiat, qui trouvèrent cette grâce [faite au premier président] bien placée, ST-SIMON, 454, 139.

AFFRANCHIR (a-fran-chir), v. a. || 1^o Rendre franc, exempt d'impôt. Le roi affranchit cette ville de la taille. Cette marchandise est affranchie de tous droits à l'entrée. || 2^o En termes de féodalité, affranchir un héritage, libérer un héritage de quelque servitude, de quelque charge. || 3^o Affranchir une lettre, un paquet, en payer le port en envoyant la lettre, le paquet. || 4^o Rendre libre. Affranchir un esclave. Les noirs des colonies ont été affranchis moyennant indemnité. Thrasybule affranchit des trente tyrans la ville d'Athènes. Dieu ayant affranchi son peuple de la tyrannie des Egyptiens, boss. *Hist.* I, 4. La gloire d'affranchir le lieu de ma naissance, CORN. *Cinna*, III, 3. je veux l'affranchir ensemble et la venger, id. ib. II, 2. Et d'un si rude joug affranchissons ces lieux, id. *Nic.* IV, 6. || 5^o Délivrer, en général, de ce qui gêne. Affranchir d'un tribut, de la crainte, du chagrin. || 6^o Figurément. Délivrer d'un mal. Si je puis de sa honte affranchir mon époux, CORN. *Hor.* v, 3. Allons donc l'affranchir de ces frivoles craintes, id. *Pomp.* III, 3. Combats pour m'affranchir d'une condition Qui me livre à l'objet de mon aversion, id. *Cid*, v, 4. J'attendais que, le temple en cendres consumé, Elle vint m'affranchir d'une importune vie, RAC. *Athal.* v, 2. J'aurai d'une rivale affranchi votre amour, id. *Baj.* v, 6. On affranchit Néron de la foi conjugale, id. *Brit.* III, 3. vos invincibles mains Ont de monstres sans nombre affranchi les humains, id. *Phèd.* v, 3. || 7^o En termes d'équitation, affranchir un fossé, sauter par delà. || 8^o Affranchir un tonneau. le nettoyer, le purifier, quand le bois est neuf. || 9^o Affranchir un animal, le châtrer. || 10^o Terme de marine. Affranchir la pompe, lui faire jeter une quantité d'eau plus considérable que celle qui entre dans le bâtiment. || 11^o S'affranchir, v. réfl. À Rome, les esclaves pouvaient s'affranchir à l'aide de leurs épargnes. Tel fut l'accord de la Gaule pour s'affranchir que.... Quand les âmes se seront affranchies des liens du corps. S'affranchir d'une règle. Pour s'affranchir d'un joug injustement imposé, boss. *Polit.* Un homme gémit de l'esclavage où il est [de ses passions]; et un fonds d'équité, de droiture, de conscience qu'il a dans l'âme, lui fait désirer cent fois de secouer le joug et de s'affranchir d'une telle tyrannie, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 229. Il se faut affranchir des lois de votre empire, MALH. V, 11. Et pour s'en affranchir, tout s'appelle vertu, CORN. *Cinna*, II, 1. Je saurai m'affranchir, dans ces extrémités, Du secours dangereux que vous me promettez, RAC. *Iphig.* v, 2. Tu voudrais t'affranchir du joug de mes biens, id. *Brit.* v, 6. Et c'est pour m'affranchir de cette dépendance Que je la suis partout, que même je l'offense, id. ib. II, 2. || 12^o S'affranchir, en jardinage, se dit d'un arbre greffé, quand de l'endroit greffé se produisent des racines qui s'enfoncent en terre.

— SYN. AFFRANCHIR, DÉLIVRER. Affranchir, c'est rendre franc; délivrer, c'est rendre libre. Rendre franc, c'est éléver d'une condition servile à celle d'homme franc; rendre libre, c'est ôter tout ce qui captive. Délivrer est donc beaucoup plus général et moins précis. Délivrer des esclaves peut aussi bien s'entendre d'esclaves auxquels on donne la liberté, que d'esclaves qu'on arrache au pouvoir de l'ennemi. En revanche, on ne dira pas affranchir des prison-

niers, mais affranchir des esclaves, des serfs. L'affranchissement ne s'applique qu'au passage d'une condition sociale à une autre; la délivrance s'applique à toute sortie hors d'une situation où la liberté nous est ôtée. Quant au sens métaphysique, ces deux mots se confondent beaucoup.

— HIST. XII^e s. Vendre [elle] me peut ou donner; Ses sers [je] sui sans racheter; Jà ne m'en quier affranchir, COUCI, p. 123. || XIII^e s. Se clers est marceans, il ne pot pas afrancir se [sa] marceandise par le priviliege de se [sa] clergie, BEAUM. XI, 36. Il laist bien à afranquir ses enfans et non à aservir, ID. XLV, 21. || XIV^e s. Et se tu veus dire que tu ne Es mie subgès de fortune, Et que ta grant attrasian [descendance] Afranchist ta condition, MACHAULT, p. 96. || XV^e s. Nous voulons que tu nous affranchisses à tous les jours du monde [les paysans révoltés au roi d'Angleterre], FROISS. II, II, 143. || XVI^e s. A fin que sa mort l'affranchist de l'obligation.... MONT. I, 30. Qu'ils les delivroient de toutes garnisons, et affranchisoient de toutes tailles, sub-sides et impots, AMYOT, *Flamin.* 19. Trouvant un fossé, le voulut affranchir: et l'ayant sauté... PARÉ, XIX, 7. Ceux des quartiers de Bordeaux qui, vendent le bois avec le vin ne se peinent que d'affranchir [purifier] leurs tonneaux neufs pour une seule fois, o. DE SERRES, 205, etc. Mesme les bœufs sont affranchis [purges de mauvais goût] par le châttement, bien que longuement ils aient servi à saillir les brebis, ID. 222.

— ÉTYM. Provenc. *afranquir*, *afrancar*; espagn. *afrancar*; ital. *affrancare*; de *af* pour *ad* (voy. A), et *franc*, adj.

AFFRANCHISSEMENT (a-fran-chi-se-man), s. m. || 1^o Action d'affranchir. L'affranchissement de ces esclaves. L'affranchissement des colonies qui deviennent les États-Unis. || 2^o Exemption de charges, d'impôts. L'affranchissement d'une terre, d'une ville, || 3^o Acquittement préalable des frais de port soit d'une lettre, soit d'un paquet. L'affranchissement des journaux et des circulaires est obligatoire. || 4^o Affranchissement de l'esprit, de la pensée. La possession de ces vérités, l'affranchissement de ces erreurs ne sauraient être plus longtemps le privilége exclusif des naturalistes. || 5^o Terme de jardinage. État d'un arbre affranchi.

— HIST. XVI^e s. Il y feit proclamer publiquement et solennellement la delivrance et affranchissement general de toute la Grece, AMYOT, *Flamin.* 20. Par divers moyens l'on parvient à tel affranchissement [purification des tonneaux], tels que ceux qui s'engagent, o. DE SERRES, 205. Et suffit pour tout affranchissement [pour ôter le mauvais goût aux bœufs] d'estordre les genitoires, puisqu'avec la force engendrante s'esteint de mesme la chaleur qui en rend mauvaise la chair, ID. 223. Cest affranchissement se pratique à souhait es meuriers de tous ages.... sur les plus petits arbres de la bastardiere, o. DE SERRES, 464.

— ÉTYM. *Affranchir*; provenc. *afranquiment*.

† AFFRANCHISSEUR (a-fran-chi-seur), s. m. || 1^o Celui qui affranchit. || 2^o Homme qui fait le métier de châtrer les animaux.

— HIST. XVI^e s. Le protecteur et affranchisseur de la Grece, AMYOT, *Flamin.* 20.

— ÉTYM. *Affranchir*.

AFFRE (a-fré), s. f. Grand effroi. Après les affres de la mort, elle ressentit les horreurs de l'enfer, boss. *Anne*. Mme de Montespan était tellement tourmentée des affres de la mort, qu'elle payait plusieurs femmes dont l'emploi unique était de la veiller, ST-SIMON, 180, 155. Les premiers moments du vide extrême que laissait la mort de la Dauphine, la douleur, les affres dont elle [Mme de Maintenon] était aiguisee, ID. 325, 4.

— HIST. XV^e s. Il leur dit que, jour de sa vie, n'eut si belles affres [frayeur] qu'il avoit à cette heure eues, LOUIS XI, *Nouv. LXXV*.

— ÉTYM. Anc. haut-allem. *eiver*, *eipar*, acré, hérissé; comp. l'ital. *afro*, âpre, aigre; *afreza*, aperçé; *afretto*, aigrelet.

AFFRÉTÉ, ÉE (a-fré-té, tée), part. passé. Pris à louage. Ce navire est affrété.

AFFRÉTEMENT (a-fré-te-man), s. m. Action d'affrater.

— ÉTYM. *Affrater*.

AFFRÉTER (a-fré-té). La syllabe *fre* a un accent aigu, quand la syllabe qui suit est sonnante; et un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette, excepté au futur et au conditionnel où l'accent aigu est conservé, v. a. Terme de marine. Prendre un bâtiment à louage.

— HIST. XVI^e s. L'esprit est si estoicement af-

freté au corps, qu'il m'abandonne, à tous coups, pour le suivre, MONT. III, 310.

— ÉTYM. Provenc. *afretar*, équiper; ital. *affrettare*; espagn. *afretar*; de *à* et *fret* (voy. FRET).

AFFRÉTEUR (a-fré-teur), s. m. Celui qui prend un bâtiment à louage.

— ÉTYM. *Affréter*.

AFFREUSEMENT (a-freù-ze-man), adv. D'une manière affreuse. On l'a tourmenté affreusement.

— ÉTYM. *Affreuse* au féminin, et *ment* (voy. MENT).

AFFREUX, EUSE (a-freù, freù-z'), adj. || 1^e Qui excite une sorte de terreur, au sens physique et au sens moral. C'est affreux. La blessure qu'il a reçue est affreuse. Une affreuse tempête. Nous passâmes une nuit affreuse. Vie plus affreuse que la mort. Ses malheurs et les miens viennent d'une passion qui cause les désastres les plus affreux; c'est l'amour, FÉN. Tél. XV. Les taureaux les plus furieux qui auraient mugi dans leurs combats, n'auraient pas fait un bruit aussi affreux, ID. ib. Cette vie, tout affreuse qu'elle est, m'eût paru douce loin des hommes ingrats et trompeurs, ID. ib. Pour mieux comprendre l'extrême folie et l'affreux dérèglement de raison où tomba ce pécheur, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 386. J'ajoute à ces tableaux la peinture effroyable de leur concorde impie, affreuse, inexorable, CORN. *Cinna*, I, 3. Que vois-je durant ce temps? Quel trouble! Quel affreux spectacle se présente ici à mes yeux! BOSS. *Anne de G.* À son âge et avec un corps nourri si mollement, on n'entre pas dans une carrière si affreuse à la nature corrompue, comme dans un chemin couvert de fleurs, MASS. *Ste Madeleine*. || 2^e Extrêmement désagréable, mauvais, détestable, laid. Un temps affreux. La pluie a rendu les chemins affreux. D'affreuses habitudes. Des mœurs affreuses. J'ai recueilli les voix et je leur prononce [aux femmes] de la part de tous les hommes, ou de la plus grande partie, que le blanc et le rouge les rendent affreuses et dégoûtantes, LA BRUY. 3. Pour moi, j'arrivai dans des déserts affreux; on y voit des sables brûlants au milieu des plaines.... FÉN. Tél. II. Un dévot aux yeux creux et d'abstinence blême, S'il n'a point le cœur juste, est affreux devant Dieu, BOIL. *Sat.* II. || C'est un homme affreux, il est capable des actions les plus noires. || Je ne l'aurais pas cru, c'est bien mal, c'est affreux. || Il est affreux d'assister à un tel spectacle. Il est affreux que le sang ait coulé dans cette circonstance. Il m'est affreux, seigneur, de vous déplaire, VOLT. *Zaïre*, III, 6.

— SYN. AFFREUX, HIDEOUS, HORRIBLE. Le sens de ces trois adjectifs est, qui blesse les sens ou l'âme. Mais une distinction y est manifeste: affreux indique ce qui fait peur; hideux, ce qui soulève le dégoût; horrible, ce qui fait frissonner.

— HIST. XVI^e s. Sautant du lit elle s'est resveillée: Nuds pieds, sans robe, affreuse [en désordre], eschevelée, RONS. 630.

— ÉTYM. *Affre*.

AFFRIANDÉ, ÉE (a-fri-an-dé, dée), part. passé. || 1^e Rendu friand. L'enfant affriandé par de la pâtisserie. || 2^e Fig. Affriandé par des promesses. || 3^e Affriandé de ou à, qui est friand de. Les soldats étaient affriandés au butin. Je ne restai pas même affriandé de jolies femmes, J. J. ROUSS. *Conf.* II.

AFFRIANDER (a-fri-an-dé,), v. a. || 1^e Rendre friand. N'affriandez pas les enfants. || 2^e Attirer par l'appât de quelque chose d'agréable au goût. On affriande les oiseaux, les poissons par l'appât. || 3^e En termes de fauconnerie, affriander c'est encourager un oiseau, en lui offrant une nourriture qu'il aime. || 4^e Fig. Attirer par quelque chose d'agréable, d'avantageux. Rien n'affriande comme l'espoir du gain.

— HIST. XVI^e s. Aucuns d'iceux sont aussi afriandez des soldes estrangères, LANOUË, 179. Affriandé au travail par la beauté de sa besongne, D'AUB. *Hist.* II, 485. Le millet frit dans du miel affriandit les pigeons dans le colombier pour ne l'abandonner jamais, O. DE SERRES, 400. Les Florentins, Luquois, Genevois affriandez de la grandeur du profit, apporteront une infinité d'or et d'argent en France, J. BOYVIN, *Disc. sur les monnoyes*. Elle l'a trop affriandé [en parlant d'un enfant], PALSG. p. 483.

— ÉTYM. À et *friand*; bourguig. *efriande*.

AFFRICHÉ (a-fri-ché). v. a. Laisser un terrain en friche.

— ÉTYM. À et *friche*.

AFFRIOLÉ, ÉE (a-fri-o-lé, lée), part. passé.

AFFRIOLER (a-fri-o-lé), v. a. || 1^e Attirer par des friandise. || 2^e Fig. Il s'est laissé affrioler. || Il est familier.

— HIST. XVI^e s. Vous affriolez cet enfant tant

que vous le gastez, PALSG. p. 483. Affriolez-le ainsi dans sa jeunesse, et vous aurez de lui un beau veau en brief, ID. p. 488.

— ÉTYM. À et l'ancien verbe *frioler*, qui veut dire frire légèrement. On trouve dans le patois normand *frioler*, avoir grande envie.

† **AFFRITER** (a-fri-té), v. a. En termes de cuisine, affriter une poêle neuve, la rendre propre à faire une bonne friture, en la préparant par divers moyens.

— ÉTYM. À et *frit*, de *frire*.

AFFRONT (a-fron; le *t* se lie: un affron-t odieux; au pluriel l's se lie: des a-fron-z indignes), s. m. || 1^e Acte ou parole d'un mépris jeté en face. Les affronts à l'honneur ne se réparent point, CORN. *Cid*, II, 3. Quand je lui fis l'affront, ID. ib. 2. Dès que j'ai vu l'affront, j'ai prévu la vengeance, ID. ib. Si on veut vous faire un affront par des paroles, PASCH. *Prov.* 7. Celui qui veut nous faire un affront, ID. ib. 14. Le chevalier nous fit un grand affront, SÉV. 479. Veilà l'affront que je fais à vos lettres, ID. 324. Il faut que cette offense de Dieu, que cette perte de la grâce de Dieu me tienne plus au cœur que l'affront le plus sanglant qui me couvrirait de confusion, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 291. || Boire, avaler, dévorer un affront, le souffrir patiemment. || Essuyer un affront, le subir, le recevoir. || Ne pouvoir digérer un affront, en garder le souvenir, en conserver du ressentiment. || 2^e Déshonneur, honte. Il fait affront à toute sa famille. Sauvez-moi de l'affront de tomber à leurs pieds, CORN. *Rod*, V, 4. Qui n'est point de son sang ne peut faire d'affront Aux lauriers immortels qui lui ceignent le front, ID. *Hor.* V, 3. Sauvons de cet affront mon nom et sa mémoire, RAC. *Bér.* III, 1. Mais si dans le combat le destin plus puissant Marque de quelque affront son empire naissant, ID. *Baj.* I, 1. Pour éviter l'affront de tomber dans leurs mains, ID. *Mithr.* V, 4. || 3^e Familièrement. Sa mémoire lui a fait un affront, la mémoire lui a manqué, il est resté court. || 4^e Faire l'affront de quelque chose à quelqu'un, le lui reprocher. Chut! je veux à vos yeux leur en faire l'affront, MOL. *l'Étour*, III, 10. || 5^e En avoir l'affront, ne pas réussir. S'il voulait m'aider à terminer cette affaire, je crois que je n'en aurais pas l'affront, SÉV. 565.

— SYN. 1^e FAIRE AFFRONT, FAIRE UN AFFRONT. Entre ces locutions est une nuance assez marquée; le premier a plus d'étendue et annonce une suite d'actes d'où naissent la honte, le déshonneur; au lieu que le second indique un seul acte. L'enfant qui fait affront à sa famille, est celui dont les habitudes vicieuses font rougir ses honnêtes parents; le prédicateur à qui la mémoire fait un affront, est celui qui une fois manque de mémoire. || 2^e AFFRONT, INSULTE, OUTRAGE. Ces trois mots expriment une offense, et ils sont synonymes dans une grande étendue de leur signification. Quand, dans le *Cid*, le comte donne à D. Diègue un soufflet, il lui fait un affront, une insulte, un outrage, comme on voudra. Mais outrage, dérivant de la préposition *outre*, et indiquant que l'on passe toute mesure, est plus général et s'applique à tout ce qui offense; aussi dit-on l'outrage du temps, tandis qu'on ne dit ni l'insulte ni l'affront du temps. En effet affront est ce qui s'attaque directement au front, à la face de la personne offensée, et n'implique pas, comme quelques-uns l'ont dit, la présence de témoins; l'insulte est une agression physique ou morale. Mais ces deux mots distinguent en ce que l'insulte est plus étendu, désignant ou pouvant désigner toute espèce d'agression offensante. Ainsi, dans cette phrase, Les tribuns à Rome avaient été créés pour protéger la plèbe contre les insultes des patriciens, affront ne conviendrait pas; il ne dirait pas assez.

— HIST. XVI^e s. Faire un affront pour braver un homme est de notre siècle [est une expression nouvelle], PASQUIER, *Recherches*, VIII, p. 662. Il faut que les harquebusiers soient à la teste pour faire ce dommage à l'affront [attaque], LANOUË, 322. Nostre cavalerie a une furieuse boutée à l'affront, ID. 360.

— ÉTYM. À et *front*. Le sens propre de ce mot est front à front, attaque.

† **AFFRONTAILLES** (a-fron-ta-lí, ll mouillées), s. f. plur. Limites d'une terre, ligne où elle touche d'autres terres.

— ÉTYM. *Affronter*.

AFFRONTÉ, ÉE (a-fron-té, tée), part. passé.

|| 1^e Bravé. Après tant de périls affrontés. || 2^e Trompé. Plusieurs marchands affrontés par ses fourberies se plaignaient de lui. Monsieur, comme il déteste! Et vite, Béatrix! nous sommes affrontés, TH. CORN. *D. Cés.* V, 7. || 3^e En termes de blason, il se dit de deux animaux qui se regardent et sont figu-

rés front contre front. || 4^e Mis de niveau. Des pièces de bois affrontées.

† **AFFRONTEMENT** (a-fron-te-man), s. m. Action d'affronter, de mettre de niveau.

— HIST. XVI^e s. Parlons de l'affrontement de deux escadrons, LANOUË, 312.

— ÉTYM. *Affronter*.

AFFRONTER (a-fron-té), v. a. || 1^e Se mettre avec intrépidité en face de Affronter l'ennemi. || 2^e Fig. Affronter la mort, les tempêtes, les périls de la mer. Aussi intrépide que son maître, le cheval voit le péril et l'affronte, BUFF. *Cheval*. Et s'il faut affronter les plus cruels supplices, CORN. *Poly.* I, 4. [Pourquoi] vouloir affronter des travaux infinis? RAC. *Mithr.* III, 4. Vous allez de la mort affronter la présence, ID. *Baj.* II, 5. Ma prompte obéissance va d'un roi redoutable affronter la présence, ID. *Esth.* I, 4. || 3^e En termes d'art, mettre front à front, de niveau. Ces deux panneaux sont bien affrontés. || 4^e Tromper effrontément quelqu'un jusqu'à l'outrager et à s'exposer à sa vengeance. Courrons donc le chercher, ce pendard qui m'affronte, MOL. *Sgan*. 17. Si j'y retombe plus, je veux bien qu'on m'affronte, ID. *Ec. des f.* II, 6. Ah! vous me faites tort! s'il faut qu'on vous affronte, Croyez qu'il m'a trompé le premier à ce conte, ID. *l'Étour*, IV, 7. Un cœur ne pèse rien, alors que l'on l'affronte, ID. *Dép. am.* II, 4. Par votre foi, le Mogol est-il homme que l'on osât de la sorte affronter? LAFONT. *Mandr.* [Il] instruit ce malheureux pour affronter Carlos, CORN. *D. San.* V, 4. || 5^e S'affronter, v. réfl. Si vous voyez deux chiens qui s'aboient, qui s'affrontent, qui se mordent.... LA BRUY. 12.

— HIST. XIII^e s. Le jor [il] eüst maint des noz [nôtres] lapidé [tué]; Mès Renoars l'ot moult tost affronté À [avec] son tinel [massue] qui devant fu ferré, BAT. *d'Aleschans*, 5330. || XIII^e s. Ja n'i vienne il sainte ne saint; Vassal, vassal, se Diex me saint [sauve], À poi que ge ne vous affronte [frappe sur le front, tue], *la Rose*, 15037. N'il ne m'osent veoir de honte, Par quoique chascun ne s'affronte [se déshonne], ID. 10462. De voir sachiez que cil s'affronte Qui le mauvais loe et amonte, ALARS DE CAMBRAI, ms. *de Gaignat*, f. 160, dans STE PALAYE. || XVI^e s. Affronter les ennemis, MONT. I, 5. Ces esquadrons de lances, s'estans affrontez avecques nos files de gendarmerie, les ont aisement renversées, LANOUË, 288. Encores que l'esquadron de lances face sa charge valeureusement, il n'en peut succeder grant effect; car à l'affronter, il ne tue personne, ID. 312. Autres courront par ci et par là, pour tromper et affronter ceux.... ID. 477. Il ne fault point faire compte de tout cela, ains aller droit affronter les hommes et s'attacher hardiment à eux, AMYOT, *Thém.* 15. Les uns reculoint, les autres n'ozoient affronter ce bataillon de Macedoniens, ID. P. *Am.* 33. Il avait toujours esté choisi pour estre du nombre des trois ou quatre qui s'affrontoient hardiment dans les deliberations avec les députez du roy, D'AUB. *Vie*, CII. Encores le pont pour en sortir estoit affronté et bloqué de bons retranchemens garnis de mousqueterie, ID. *Hist.* II, 436. Il donna tant de vollées dans les bataillons que l'amiral avoit affrontés [mis en front] au ruisseau, que.... ID. ib. I, 304.

— ÉTYM. *Affront*; provenc. *afrontar*; ital. *affrontare*.

AFFRONTEUR, EUSE (a-fron-teur, teù-z'), s. m. et f. Qui trompe. Et ainsi, c'est vous qui êtes l'affronteur, BALZ. *Liv.* VII, lett. IV. Un affronteur public, D'ALEMB. V, 221. Voilà comme vous faites, bons affronteurs, vous ordonnez souvent les choses à tort et à travers, HAUTER. *Crispin M.* III, 12.

— ÉTYM. *Affronter*; bourguig. *efronteu*; provenç. *afrontier*.

† **AFFRUITER** (S') (a-frui-té), v. réfl. Terme d'jardinage. Se mettre à fruit, en parlant d'un arbre. Ce poirier s'est affruité cette année.

— HIST. XIII^e s. Je ne voi que ma chose à nessun bien s'affruite, Berte, 37.

— ÉTYM. À et *fruit*. Dans le Berry, *affruiter* est verbe neutre: cet arbre bien taillé affruitera.

AFFUBLÉ, ÉE (a-fu-blé, blée), part. passé. Affublé d'une robe. Être affublé de ridicules, être couvert de ridicules.

AFFUBLEMENT (a-fu-blé-man), s. m. Action d'affubler; ajustement singulier, ridicule. Que signifie cet affublement? c'est une vraie mascarade.

— ÉTYM. *Affubler*. On trouve dans l'ancien français *afublai*, Rois, 93, et dans le provençal *afublath*.

AFFUBLER (a-fu-blé), v. a. || 1^e Habiller d'une manière irrégulière, bizarre, ridicule. Ce fut elle [la maréchale de Villeroy] qui sans y penser affubla

M. de Brissac de ce bonnet qu'ils ont mis [dans leurs armes], ST-SIM. 40, 115. || 2^e S'affubler, *v. réfl.* Il s'était affublé d'un costume singulier.

— HIST. XI^e s. Afublez est d'un mantel zabelin, Ch. de Rol. XXXIV. || XII^e s. [Il] afublé ot un petit mantel gris, Ronc. p. 44. Il fu bien afublez d'une pelice vaire, Sax. XXXI. A la curt en ala, quant il fu mandez; Par desus le surpliz s'est de l'estole armez, D'une chape à canoine par desus afublez, Th. le Mart. 37. || XIII^e s. Lors prent li air son mantel inde, Qu'il vest trop volentiers en Inde, Si s'en afuble, et si s'apreste De soi cointir et faire feste, la Rose, 1824. Si tost com povreté l'afuble De son hiedus mantel onuble.... ib. 484. El [pauvreté] n'avoit plus que afubler, Grant loisir avoit de trembler, ib. 453. Quant les borgoises du chastel, Affublées de lor mantel, RUTEB. II, 177. || XV^e s. Affublé d'un mantel, FROISS. II, II, 30. Philippe se leva moult tost et affubla une gonne, ID. II, II, 192. La damoiselle fut affublée par son serviteur d'un seau d'eau et de cendres, LOUIS XI, Nouv. XXXVII. Si ce ne fust pas l'amour de vos bons amis, je vous ferois affubler la prison de ceans, ID. ib. XCIV. || XVI^e s. Il s'en va le coiffer comme d'un chapeau d'albanois, le lui affublant du costé qu'il estoit rompu, DESPER. Contes, XXII. Puis s'affubla la teste avec sa robe, AMYOT, Demosth. 42. Luy s'estoit retiré à part, sans lumiere, gisant la teste affublée, de peur de voir personne, ID. Crassus, 52. Puis un beau guimple affubla par dessus, Prime, dougé [délicat au toucher], filé de main scavante, RONS. 638. Généralement toutes les opinions superstitieuses dont sont affublés les enfants, femmes et esprits foibles, CHARRON, Sagesse, I, 41.

— ÉTYM. *Affubler* est pour *affibler*, de *af* pour *ad* (voy. A), et *fibula*, boucle, diminutif de *fiber*, qui est à l'extrémité (voy. FIBRE); *bourguig. effeublai*; normand, *affuber*; picard, *affuler*; wall. *afūler*; ital. *affibbiare*; bas-lat. *affiblare*, *affiblare*.

+ AFFUSION (a-fu-zion), s. f. Terme de médecine. Moyen thérapeutique qui consiste à verser en nappe et seulement de quelques centimètres de hauteur une certaine quantité d'eau sur une partie du corps. L'affusion diffère de la douche, en ce que, pour celle-ci, l'eau est versée d'un lieu élevé.

— HIST. XVI^e s. Comme la lumiere d'une lampe qui est amortie par affusion de trop d'huile, PARÉ, XVIII, 78.

— ÉTYM. *Affusio*, de *affundere*, de *ad*, à, et *fundere*, verser (voy. FUSION).

AFFÛT (a-fu). Le *t* ne se lie pas : l'affût est brisé, dites l'afu est brisé, s. m. || 1^e Endroit où l'on se poste pour attendre le gibier. Le chasseur qui est à l'affût. La chasse à l'affût. Tirer un lièvre à l'affût. || Par extension. Ceux qui devaient se mettre à l'affût aux environs de Péronne, HAMILT. Gramm. 5. || 2^e Fig. Etre à l'affût, épier le moment favorable pour faire une chose. Être à l'affût des occasions. Il est à l'affût de ce qui se dit sur son compte. Cupidité toujours à l'affût. || 3^e Pièce ou assemblage de diverses pièces de bois ou de métal qui supporte une bouche à feu. Je dormis sur l'affût des canons meurtriers, v. HUGO, Odes, V, 9. || Par extension. L'affût d'un télescope. || 4^e Scie à découper.

— ÉTYM. À et *fût*. L'accent circonflexe est mis à ce mot et aux suivants, à cause de *fût*; mais pourquoi ne le met-on pas à *futaie*, *futaille*, *fûte*, qui ont aussi *fût* pour radical ? *Af-fût*, c'est au bois.

AFFÛTAGE (a-fu-ta-j'), s. m. || 1^e Action d'affûter, d'aiguiser des outils. || 2^e Assortiment d'outils nécessaires à un ouvrier. || 3^e Autrefois, action d'affûter un canon.

— ÉTYM. *Affûter*.

AFFÛTÉ, ÉE (a-fu-té, tée), part. passé. Burin affûté.

AFFÛTER (a-fu-té), v. a. || 1^e Aiguiser un outil. Les graveurs affûtent leur burin. Affûter un crayon, en refaire la pointe. || 2^e Ajuster les outils aux fûts qui servent à les maintenir dans la position la plus propre pour les faire couper. || 3^e Autrefois, affûter un canon, le disposer pour tirer; maintenant on dit mettre en batterie.

— HIST. XV^e s. Et affuterent grant nombre d'artillerie. COMM. I, 9. || XVI^e s. Après, les afusta justement vene contre vene, nerf contre nerf, spondyle contre spondyle, affin que il ne feust torty colly, RAB. Pant. II, 30. Or mouchez vos nez, petits enfants, et vous autres, vieux resveurs, affustez voz besicles, et pesez ces móz ou poys du sanctuaire, ID. Progn. Pant. préf. Le medecin a besoing de trop de pieces pour affuster justement son desseing, MONT. III, 247. Le gouverneur nommé Mousa court à l'alarme, les soldats s'affustent et crient au mar-

chand qu'il s'arrestast, D'AUB. Hist. III, 298. Qu'ils aient si bien affusté leur cas, que.... CARL. I, 37.

— ÉTYM. *Affût*; *bourguig. efusté*. Autrefois *affuster* avait le sens général de disposer; et on trouve dans la 1^e édition du dict. de l'Académie : *affusté* (l's se prononce), préparé : Il s'est affusté pour cela.

AFFÛTIAU (a-fu-tiô), s. m. Bagatelle, brimborion. Je ne saurus trouver dans tous vos affûtiaux, HAUTER. Crispin M. II, 44. || Terme populaire.

— ÉTYM. *Affûter*.

AFIN (a-fin), conj. Marque la fin pour laquelle on agit, le but qu'on se propose. *Afin* se joint à la préposition *de*, suivie d'un infinitif, ou à la conjonction *que*, suivie du subjonctif. Ils envoyèrent un courrier afin de faire savoir. *Afin* que cela soit plus facile. *Afin* que les mauvais exemples et les mauvais discours ne surprennent point leur ignorance, FLÉCH. Serm. II, 286. La plupart des hommes croient faussement qu'il leur suffit d'être inutiles ou dans l'indigence, afin que la république soit engagée à les placer ou à les secourir, LA BRUYÈRE, 2. *Afin* de tourner ensuite nos armes contre cet autre ennemi plus puissant, FÉN. Tél. XI. Le marchand surfait sa marchandise pour la vendre plus cher qu'elle ne vaut; il a des marques fausses et mystérieuses, afin qu'on croie n'en donner que son prix; un mauvais aunaige, pour en livrer le moins qu'il se peut; et il a un trébuchet, afin que celui à qui il l'a livrée, la lui paye en or qui soit de poids, LA BRUY. 6. Tu m'as laissé la vie, afin qu'elle te serve, CORN. Héracl. I, 2.

— REM. 1. Peut-on commencer par *afin de* et finir par *afin que*? Par exemple, peut-on dire : *Afin de faire voir mon innocence à mes juges, et que l'imposteur ne triomphe pas de la vérité?* Du temps de Vaugelas, plusieurs blâmaient cette manière de parler. Mais c'est pousser trop loin le scrupule; de bons auteurs ont donné l'exemple de cette tournure, qui a quelquefois de l'élégance en variant la construction. *Afin de juger plus sainement, et que nous ne pensions pas que...* DESC. Méth. Le marchand fait des montres pour donner de sa marchandise ce qu'il y a de pire; il a le cati et les faux jours, afin d'en cacher les défauts et qu'elle paraisse bonne, LA BRUY. 6. || 2. Quand on veut mettre entre *afin* et le verbe qu'il régit une incise, il faut toujours se servir de *afin que*, et non de *afin de*: Charles XII projetait de passer l'hiver dans l'Ukraine, afin que, s'étant assuré de ce pays, il pût conquérir la Moscovie au printemps prochain, VOLT. Ch. XII, 4.

— SYN. *Afin*, *POUR*. Ces deux mots signifient qu'une chose est faite en vue d'une autre, et, dans une foule de circonstances, ils sont exactement synonymes. Il travaille pour s'instruire, ou il travaille *afin* de s'instruire n'offrent aucune différence sensible. Cependant il y aura des cas où le sens étymologique, qui est dans *afin* (à fin), se réveillera et indiquera un but plus particulier, une intention plus précise. Ainsi, toutes les fois que cette idée précise manquera, il faudra se servir de *pour*, qui est plus indéterminé. Dans cette phrase : Pour faire telle chose, il suffit que.... il faut que.... il est nécessaire de.... *pour* est préférable à *afin*. En résumé, *afin* ne peut pas se mettre dans tous les cas où *pour* s'emploie; mais *pour* peut se mettre dans tous les cas où *afin* est usité, *pour* étant plus général.

— HIST. XIV^e s. Si comme l'armerieurs tent *afin* que le cheval soit bien armé; et le chevalier le veult *afin* que il se combatte, ORESME, Eth. 44. *Afin* que par semblables guises il peussent les leurs terres deffendre et gouverner, BERCHEURE, f° 4. *Afin* de les chacier de la terre et de les arester, ID. f° 7, verso. || XV^e s. *Afin* que ce soit chose ferme et estable à toujours, Bibl. des Chartes, 1^e série, t. V, p. 487. Il se commence à aider et escarmoucier d'icelle pelle, afin de pouvoir trouver et recouvrir ses diz chaperon et bonnet, ib. p. 489. || XVI^e s. Et si avoit, afin que l'entendez, Son arc alors et ses yeux desbandez, MAROT, I, 344. Par leurs mains seras souslevé, Afin que d'avventure Ton pied ne choppe et soit grevé Contre la pierre dure, ID. IV, 306. À fin qu'ils n'attirassent l'ire des dieux sureux, ID. I, 49.

— ÉTYM. À et *fin*, s. f. picard, *achafin*; vermandois, *acerfin*.

AGA (a-ga), s. m. Chef militaire chez les Turcs. Aga des janissaires. Hier.... J'avais quarante agas contemplant mon visage, v. HUGO. Orient. 16.

AGACANT, ANTE (a-ga-san, san-t'), adj. || 1^e Qui agace, qui fait mal aux nerfs. Ce bruit est agacant. Cette femme est agacante par son bavardage. || 2^e Qui excite, qui attire. Propos agacants, manières agacantes. Des yeux pleins de feu, des regards agacants,

HAMILT. Gramm. 6. Petite bonne agacante et jolie, BÉRANG. Célib.

AGACE ou AGASSE (a-ga-s'), s. f. Oiseau appelé ordinairement pie. Le hasard les [aigle et pie] assemblé en un coin détourné; L'agace eut peur; mais l'aigle, ayant fort bien diné, La rassure.... LA FONT. Fab. XII, 44.

— HIST. XIII^e s. Et tout aussi comme l'agache Par son crier et agachier Nul oisel ne laisse anachier Près de li, ains les fait fuir.... DU CANGE, agazia.

— ÉTYM. Bourguig. *aiguasse*; picard, *agache*; Berry, *aguiasse*, *ageasse*, *égeasse*, *ouasse*; angoumois, *ajasse*; wallon, *aguèse*; norm. *agase*; bas-lat. *agasia*, *aigatia*; proveng. *agassa*, *gacha*, *guacha*; ital. *gazza*, *gazzera*; romagnol, *argaza*; de l'anc. haut-allem. *agalstra*, pie; allem. *zelster*, *elster*; holland. *aakster*, *aaxter*.

AGACÉ, ÉE (a-ga-sé, sée), part. passé. || 1^e Qui éprouve de l'agacement. Les pères ont mangé des raisins verts, et les dents des enfants en sont agacées, BERNARDIN DE ST-PIERRE. Ch. Ind. préamb. || 2^e Qui reçoit des agaceries. Le chat était souvent agacé par l'oiseau, LA FONT. Fab. XII, 2. Le cardinal de Retz avait beaucoup d'esprit; mais il était très-laid: ce qui ne l'empêcha pas d'être agacé par les plus jolies femmes, DIDER. Princ. de polit.

AGACEMENT (a-ga-se-man), s. m. || 1^e Sensation désagréable produite par le contact des substances acides, et l'action de la lime et des sons aigus sur les dents. Agacement des dents. Ce bruit me cause un agacement tout à fait désagréable. || 2^e Irritation légère. Agacement des nerfs.

— HIST. XIII^e s. Se vous volés removoir le aacement des dens qui sovent avient.... ALEBRAND, Régne, f° 37, verso.

— ÉTYM. Agacer.

AGACER (a-ga-sé). Le c prend une cédille quand il se trouve devant un *a* ou un *o*, v. a. || 1^e Causer de l'agacement. Ce bruit agace les dents. || 2^e Agacer les nerfs, causer une irritation intérieure. || 3^e Figurément, faire des agaceries. Je voudrais qu'on les agaçât pour les exciter à parler, J. J. ROUSS. Em. v. Las de l'avoir inutilement agacé sur d'autres sujets, HAMILT. Gramm. 4. Mme Duplessis agaçait ma fille; ma fille la battait, sév. 70. Au salon ou sur la pelouse, Laure, jamais ne m'agacez, BÉRANG. Passez, j. filles. || 4^e S'agacer, v. réfl. Devenir agacé. Cette femme s'agace d'un rien. || S'agacer l'un l'autre. Quel plaisir de.... Manger sur nos genoux nos fruits et notre pain. Nous agacer du coude et nous prendre la main, LAMART. Joc. IX, 342. Et plus loin des valets l'un l'autre s'agaçans, BOIL. Sat. vi.

— REM. Boileau a accordé ce participe présent, suivant en cela l'ancienne règle qui le traitait absolument comme un adjectif; depuis, la grammaire a changé; et, en des cas pareils, ce serait aux poètes à voir s'ils veulent ou non suivre l'archaïsme.

— HIST. XIII^e s. De la noix [ils] vont rongeant l'escorce, Mais ne savent qu'il a dedens; Pechez leur aace les dens, saint Léocade, éd. BARBAZAN, I, 277. Pautonniers qui.... Et le descirent et agacent [un fou], Amadis et Ydoine, ms. 6987. || XVI^e s. Les Israélites, ayant esté longuement affligez de diverses calamitez, avoyent un proverbe commun, que leurs peres avoyent mangé du vert-jus, et que les dens des enfans en estoient agacées, CALV. Instit. 287. Avoyt il mangé prunes aigres sans peler? avoyt il les dens esguassées? RAB. Pant. IV, nouv. prol. Il les agacea tant enfin par ses paroles picquantes, que.... MONT. I, 353. Les viandes aigres agassent les dents, o. DE SERRES, p. 906. Il me voulut volontiers agacer, PALSGR. p. 657. Les arquebuzades et les zagayes des Mores qui agaçoint à toute heure l'armée.... BRANT. Gouast.

— ÉTYM. Norm. *agasser*, crier après quelqu'un avec aigreur; picard, *agacher*, *agucher*; bourguig. *agaçai*; ital. *agazzare*, provoquer. Ménage tire ce mot de l'italien *allegare* qui a le sens de agacer les dents; mais *agacer* est ancien dans la langue, et n'a pas une origine italienne. Diez le fait venir de l'ancien haut-allemant *hazjan*, nouvel allemand *hetzen*, poursuivre, harceler, avec la particule romane *à*, ce qui a permis de changer *h* en *g*. Cette dérivation a beaucoup pour soi. Cependant il faut faire entrer en considération l'ancienne forme *aacer*; elle ne s'explique ou qu'en supposant un verbe composé de *à* et un radical *acer*, comme *ovrir*, *aorer*, *añner*, etc. (mais alors comment ce radical n'a-t-il pas gardé l'*h* de *hazjan*, et n'est-il pas *ahacer*?); ou bien qu'en admettant que *leg* est tombé, comme tombaient beaucoup de consonnes intermédiaires entre deux voyelles. Mais cette seconde hypothèse conduirait à considérer *aacer* comme formé de *agace*,

pie, par cette suppression très-commune d'une consonne intermédiaire et non commençant le mot. En Normandie, on dit qu'un oiseau agace, en parlant de ses cris quand son nid est attaqué, et les vers cités au mot AGASSE établissent cette dérivation. La série des sens serait agacer, crier comme la pie qui chasse les autres oiseaux, puis piquer, exciter, provoquer, et enfin irriter les dents. Près Paris, on dit *aguicher* un chien. Comme on voit, il y a deux étymologies en présence : le verbe allemand *hazjan* et le mot français *agace*. Dans Olivier de Serres, on trouve *agassin* avec le sens de bourgeon venu sur le bois dur (p. 470) et avec celui de cor au pied (p. 969); ainsi dit, dans le premier cas, parce que le bourgeon venu sur le bois dur a quelque chose de hardi et qui provoque; dans le second, parce qu'un cor au pied est quelque chose d'agaçant.

AGACERIE (a-ga-se-rie), s. f. Mines, manières, paroles par lesquelles on cherche à attirer l'attention. Elle lui fait des agaceries dont il n'est que plus dépité, J. J. ROUSS. *Em.* v. Il y a un air d'agacerie au travers de tout cela, sév. 35. Elle m'écrivit mille agaceries pour lui, ID. 537. Donnant tête baissée dans les premières agaceries de l'invincible Germaine, HAMILT. *Gramm.* 6. Mme du Châtelet ne sait comment répondre à ces agaceries séduisantes, VOLT. *Lettres, Pruss.* 46.

— REM. On distinguera soigneusement agacement et agacerie. L'agacement est une sensation désagréable des dents, des nerfs. L'agacerie est une provocation agréable et piquante qui, se disant surtout des femmes, a cependant aussi d'autres emplois.

— ÉTYM. *Agacer*.

† AGAILLARDIR (S') (a-ga-llar-dir, ll mouillées), v. réfl. Devenir plus gaillard.

— ÉTYM. *À* et *gaillard*.

† AGALACTIE (a-ga-la-ktie), s. f. Terme de médecine. Absence de lait dans les mamelles.

— ÉTYM. A privatif, et γάλα, lait. On trouve quelque fois *agalaxie*; mais c'est une mauvaise orthographe.

AGAME (a-ga-m'), adj. Terme de botanique. Se dit des plantes auxquelles on ne connaît point d'organes sexuels, tels que certains champignons et des algues.

— ÉTYM. Ἀγαμος, de α privatif, et γάμος, mariage (voy. GENDRE).

AGAMI (a-ga-mi), s. m. Oiseau de l'Amérique méridionale, de la classe des gallinacés. On apprend aux agamis à faire à peu près ce que font nos chiens, BUFF. *Agami*.

† AGAMIE (a-ga-mie), s. f. Terme de botanique. Etat des plantes agames. L'agamie est une subdivision de la cryptogamie. Dans la cryptogamie la fructification n'est que cachée; dans l'agamie les plantes sont ou paraissent dépourvues de fructification, et se reproduisent au moyen de propagules.

— ÉTYM. Voy. AGAME.

† AGANTER (a-gan-té), v. a. Terme de marine. Prendre, atteindre, saisir.

AGAPE (a-ga-p'), s. f. Repas que les premiers chrétiens faisaient en commun. Vous voyez que la communion était générale, comme les repas nommés agapes, FÉN. t. XVII, p. 505. Les bénéfices réguliers durent leur origine aux agapes, CHATEAUB. *Génie*, IV, III, 2. Il faut, quand on fait le repas des agapes, envoyer les meilleurs plats à l'évêque, VOLT. *Phil.* II, 22.

— ÉTYM. Ἀγάπη, amour, amitié.

AGAPÈTES (a-ga-pè-t'), s. m. et f. plur. S'est dit jadis de clercs que des religieuses gardaient parmi elles dans leurs couvents, et de filles ou veuves que les moines gardaient dans leur couvent parmi eux.

— ÉTYM. Ἀγαπητός, digne d'être aimé, de ἀγάπη (voy. AGAPE).

AGARIC (a-ga-rik), s. m. On donne ce nom à plusieurs champignons dont quelques-uns appartiennent au genre bolet, caractérisé par un grand nombre de trous sous le chapeau. On trouve parmi les agarics des champignons recherchés comme comestibles, tels que le champignon de couche, le mousseron, l'orange, la morille, et de très-vénérables, tels que la fausse orange. Deux agarics sont employés en médecine : 1^o l'agaric blanc ou bolet du mélèze; c'est un violent purgatif, il est émétique aussi; on ne l'emploie plus guère qu'en médecine vétérinaire; 2^o l'agaric de chêne ou bolet amadouvier; c'est l'agaric des chirurgiens, dont on sert pour arrêter les hémorragies; il agit en s'adaptant exactement à l'orifice des vaisseaux et en favorisant ainsi la formation d'un caillot.

— HIST. XVI^e s. Apozemes aperitifs et relaxatifs de sené, agaric, rhubarbe, PARÉ, XX, 22.

— ÉTYM. *Agaricus*, ἄγαρικόν, d'Agaria, d'après Dioscoride, ville de Sarmatie, où ce champignon abondait.

† AGARICE (a-ga-ri-s'), s. f. Terme de minéralogie. Variété de calcaire blanche et spongiaire, nommé aussi agaric minéral, farine fossile, moelle de pierre et lait de lune.

AGASSE (a-ga-s'), s. f. Voy. AGACE.

† AGASSIN, s. m. Bouton de vigne qui est placé le plus bas et d'où il ne sort jamais de grappe. (voy. l'étymologie d'AGACER).

AGATE (a-ga-t'), s. f. || 1^o Variété de quartz ou cristal de roche; c'est de la silice à peu près pure, à cassure terne et cireuse, de couleurs variées après le poli. Ces pierres, soit agates, soit espèces de marbres et de cailloux, sont fort communes, VOLT. Sing. || 2^o Tout ouvrage en agate. Il y a dans ce musée une collection d'agates très-précieuses. || 3^o Instrument dans lequel est enchâssée une agate, et qui sert à brunir l'or.

— HIST. XIII^e s. Et ciers bericles et filates, Jaspes, topaces et acates, Fl. et Bl. 659. || XVI^e s. Acathie où le soleil le signe est imprimé.... Cher présent que je donne à toi, chère guerrière, RONS. 244. Tertres d'agathe blanc, petits gazons de lait, ID. 286. De tels vers fut son épître achevée. Puis la scella d'une agathe gravée, ID. 633.

— ÉTYM. Ἄχετης, agate, ainsi appelée d'un fleuve de Sicile, près duquel cette pierre abondait.

† AGATÉ, TÉE (a-ga-té, tée), adj. Qui contient de l'agate. Jaspe agaté.

— ÉTYM. Agate.

† AGATHE (a-ga-t'), s. f. Nom d'une fleur. De cette fleur il passe à l'agathe, LA BRUY. 43.

† AGATHÉE (a-ga-tée), s. f. Arbrisseau d'ornement, à fleurs bleues du Cap.

† AGATIFÈRE (a-ga-ti-fé-r'), adj. Qui contient de l'agate.

— ÉTYM. Agate et fer, de ferre, qui porte.

† AGATIFIÉ, ÉE (a-ga-ti-fi-é, ée), adj. Transformé en agate.

— ÉTYM. Agate et fieri, devenir, passif de facere (voy. FAIRE).

† AGATIS (a-ga-ti), s. m. Dommage causé par des bestiaux dans les héritages des voisins.

— ÉTYM. À et gater.

† AGATISER (S') (a-ga-ti-sé), v. réfl. Se transformer en agate. Pierre agatisée.

— ÉTYM. Agate.

† AGATOÏDE (a-ga-to-i-d'), adj. Semblable à l'agate.

— ÉTYM. Agate et εἶδος, ressemblance (voy. IDÉE).

AGAÎVE (a-ga-vé), s. m. Terme de botanique. Genre de la famille des amarylliidées, qui a le port des aloès, mais qui est propre à l'Amérique du Sud. Une espèce s'est naturalisée sur les côtes de la Méditerranée, on l'appelle pitte ou aloès. Les faisceaux de fibres des feuilles servent à faire des cordes. L'agave vivipare s'élevait plus haut dans les criques salées, et présentait une forêt d'herbes de trente pieds perpendiculaires, CHATEAUB. Voy. en Amérique, 417.

— ÉTYM. Ἀγαύη, admirable, de ἀγαυαί, j'admire.

† ...AGE, suffixe indiquant d'abord la disposition à : voler, volage; puis, dès là, l'emploi, l'action de : affiner, affinage; ombre, ombrage; assembler, assemblage.

— ÉTYM. Le suffixe latin *aticus*; provenç. *atge*; ital. *aggio*; composé lui-même de *at*, qui est le suffixe du participe passif, et de *icus*; ainsi *umbra*, ombre, *umbratus*, qui est ombragé, *umbriticus*, qui a beaucoup d'ombre.

† AGE (a-j'), s. m. Partie de la charrue destinée à transmettre au corps de l'instrument le mouvement qui lui est donné. L'âge est horizontal ou incliné, droit ou courbe.

— ÉTYM. Age, dans ce sens, doit tenir à un ancien mot français, *agiot* ou *agieu*, qui a eu le sens d'affuet, et dont l'étymologie est inconnue.

ÂGE (a-j'), s. m. || 1^o Durée ordinaire de la vie. L'âge de l'homme ne passe pas communément quatre-vingts ans. Il faut épargner le temps de la jeunesse; celui qui reste au fond n'est pas seulement le plus court, mais le plus mauvais et comme la lie de tout l'âge, BOSS. Pensées chrét. 34. || Âge d'homme, l'âge viril : Quand cet enfant sera parvenu à l'âge d'homme. || Âge d'homme, la durée commune de la vie : Il n'a pas vécu l'âge d'homme. || 2^o Temps qu'il y a qu'on est en vie. Celui qui continue de cacher son âge pense enfin lui-même être aussi jeune qu'il veut le faire croire aux autres, LA BRUY. 44. Eh ! quel âge avez-vous ? vous avez bon visage, RAC. *Plaid.* I, 7. L'empereur Charles VI mourut au mois d'octobre 1740, à l'âge de 55 ans, VOLT. Louis XIV, 5. || Il ne paraît pas son âge, il

ne paraît pas avoir l'âge qu'il a réellement. || 3^o Carrière de la vie que l'on a à parcourir et qui a un commencement, un milieu et une fin. Les progrès de l'âge; avancer en âge; mon âge avance. Etre à la fleur de l'âge. Louis et Thérèse Passeront leur âge en ces lieux, RAC. *Poësies*, 4. Ce peu d'heures saintement passées parmi les plus rudes épreuves, tiennent lieu toutes seules d'un âge accompli, BOSS. *Duch. d'Or*. Plus nous avançons dans l'âge, ID. *Pén.* 2. Ce vice [l'avarice] est plutôt l'effet de l'âge et de la complexion des vieillards, qui s'y abandonnent aussi naturellement qu'ils suivent leurs plaisirs dans leur jeunesse ou leur ambition dans l'âge viril, LA BRUY. 44. Qu'un long âge apprête aux hommes généreux! CORN. *Cid.* II, 9. Mais dès que le long âge Eut glacé le pauvre animal, La même cuisine alla mal, LA FONT. *Fab.* x, 4. Les vieillards étonnés de voir ce qu'ils n'auraient osé espérer dans la suite d'un si long âge, FÉN. *Tél.* XIII. Ce n'est pas une honte ni une faute à un jeune homme que d'épouser une femme avancée en âge; c'est quelquefois prudence, c'est précaution; l'infamie est de.... LA BRUY. 44. Et quel est ce temps [de la grâce]? Une conjoncture favorable que Dieu ménage; un âge plus avancé et plus mûr, où le feu de la passion commence à s'amortir, BOUD. *Pensées*, t. I, p. 284. Mais ta jeune et brillante image; Que le regret vient embellir, Dans mon sein ne saurait vieillir : Comme l'âme, elle n'a point d'âge, LAMART. *Médit.* I, 9. Quand l'âge dans mes nerfs a fait couler sa glace, CORN. *Cid.* I, 7. Vous perdez le respect : mais je pardonne à l'âge, ID. ib. II, 7. Mais je suis né robuste et n'ai point passé l'âge, A. CHÉN. 52. Les fils des dieux n'attendent presque rien du temps et des années; le mérite chez eux devance l'âge, LA BRUY. 2. || 4^o La durée d'une génération. Ce vieillard dans le choeur a déjà vu quatre âges, BOUD. *Lutr.* I. Ce vieillard qui a vécu trois âges d'homme, FÉN. *Tél.* XV. Il lui racontait toutes les aventures de sa jeunesse et tout ce qu'il avait vu faire de plus remarquable aux héros de l'âge passé, ID. ib. XV. || 5^o Les diverses époques de la vie. Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs, BOUD. *Art poët.* III. Tous les âges, tous les états changent quelque chose en nous : quand sera-ce que nous changerons pour la vertu? BOSS. *Pensées chrét.* 8. Le fer ne connaîtra ni le sexe ni l'âge, RAC. *Esther*, I, 3. En cet âge penchant Où mon peu de lumière est si près du couchant, MALH. VI, 34. || Bas âge, jeune âge: Son fils encore en bas âge, BOSS. *Hist.* I, 9. Laissant des enfants en bas âge, ID. *Hist.* III, 5. Plût au ciel que, dès l'âge le plus tendre et dès les premières années de la vie, on travaillât à se purifier de la sorte! BOUD. *Pensées*, t. I, p. 367. || Le bel âge, la jeunesse. Toi-même, ô mon fils, qui jouis maintenant d'une jeunesse si vive et si féconde en plaisirs, souviens-toi que ce bel âge n'est qu'une fleur qui sera presque aussitôt séchée qu'éclosé, FÉN. *Tél.* XIX. || Moyen âge, âge intermédiaire de la vie. Un homme de moyen âge, Et tirant sur le grison, LA FONT. *Fab.* I, 17. Aussi a-t-on remarqué que c'est dans le moyen âge que les hommes sont le plus sujets à ces langueurs de l'âme, à cette maladie intérieure, à cet état de vapeurs dont j'ai parlé, BUFF. *Nature des anim.* || Âge de raison, âge mûr, âge avancé. || Sur l'âge, sur le retour. Le prieur, déjà un peu sur l'âge, était un très-bon ecclésiastique, VOLT. *Ingénuit.* I, 4. Quoique père de famille, et déjà sur l'âge, M. Caffe s'obstina à rester sur le pont, CHATEAUBR. *Itin.* III, 94. || Âge critique, âge où les femmes cessent d'avoir leurs règles. || En particulier, l'âge requis par les lois pour certains actes, certaines fonctions. Elle ne peut pas se marier, parce qu'elle n'est pas en âge. Lettres de bénéfice d'âge, de dis pense d'âge, lettres par lesquelles le prince accordait à quelqu'un le privilégié de posséder, d'exercer une charge avant l'âge prescrit par les lois. || Président d'âge, celui qui, provisoirement, préside une assemblée, parce qu'il en est le plus âgé. || Être d'âge à, en âge de, avoir un âge qui permet de. Ils assemblent les hommes en âge de combattre, FÉN. *Tél.* X. Il était en âge de se marier, CORN. *Ex. de Pomp.* Que prétend-il que vous fassiez? n'êtes-vous pas en âge d'être mariée? MOL. *L'Am. méd.* I, 4. || Être entre deux âges, n'être ni jeune ni vieux. Elle était entre deux âges, d'une figure fort noble, J. J. ROUSS. *Conf.* II. || Famil. Être d'un certain âge, n'être plus jeune. Elle est d'un certain âge. Un certain âge est un âge trop certain. La dévotion vient à quelques-uns, et surtout aux femmes, comme une passion ou comme le faible d'un certain

age, ou comme une mode qu'il faut suivre, LA BRUY. 3. || 6^e Il se dit du nombre d'années qu'a un cheval, un chien, un arbre, un bois. Quel âge a ce cheval, ce chien? Quel est l'âge de ce chêne, de ce taillis? || 7^e Terme d'astronomie. L'âge de la lune, le temps qui s'est écoulé depuis le renouvellement de la lune. || 8^e Par analogie. Je ne sais si l'on ne devrait pas faire un peu plus d'attention à l'âge du lait [au temps depuis lequel il est venu aux nourrices], J. J. ROUSS. Ém. 1. || 9^e Fig. L'amour n'a point d'âge, il est toujours naissant, PASC. *Amour*. La grandeur musulmane est à son dernier âge, VOLT. *Tancr.* 1, 1. || 10^e S. pl. Les siècles dans leur succession indéfinie. Les différents âges de la nature. Les premiers âges de la monarchie. De sorte qu'après d'immenses révolutions d'âges et de temps qui auraient dû l'affaiblir, elle [la religion chrétienne] est toujours la même, BOURD. *Pensées*, t. 1, p. 246. Le monde, de qui l'âge avance les ruines, Ne peut plus enfanter de ces âmes divines, BOIL. *Lutr.* III. Les sages lui dénoncèrent qu'en remuant ce seul point, il mettait tout en péril, et qu'il donnait, contre son dessein, une licence effrénée aux âges suivants, BOSS. *Reine d'Angleterre*. Que l'on célèbre ses ouvrages Au delà des temps et des âges, RAC. *Esth.* III, 9. Tu cessas de parler : l'oubli, la main des âges Usèrent ce grand nom empreint dans tes ouvrages, LAMART. *Médit.* 1, 28. || 11^e S. sing. Le temps présent. Il est le vrai héros de notre âge. Vous qui ne pouvez souffrir vos frères, sans doute que vous êtes parfait et le seul parfait; à vous entendre, vous devez être le modèle de votre âge, BOSS. *Pensées chrét.* 12, || 12^e L'âge du monde, le temps qui s'est écoulé depuis la création. || 13^e Les quatre âges du monde, les quatre périodes imaginées par les poètes, et qu'ils ont désignées sous les noms d'âge d'or, d'âge d'argent, d'âge d'airain, d'âge de fer. On dit figurément un âge d'or pour désigner une époque de prospérité; et un âge de fer pour désigner un temps de guerre et de calamité. Un des captifs avait ramené l'âge d'or dans ces déserts, FÉN. *Tél.* II. Mettez votre gloire à renouveler l'âge d'or, ID. ib. XXIV || 14^e Le moyen âge, le temps qui s'est écoulé depuis la chute de l'empire romain jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II. || 15^e En géologie, âge des terrains, âge des diverses formations de roches; ordre de succession des substances minérales stratifiées. || 16^e D'âge en âge, locut. adv. De siècle en siècle, de génération en génération. Les secrets de la nature sont cachés; le temps les révèle d'âge en âge. Ce souvenir sera conservé d'âge en âge. || 17^e Prov. L'âge n'est fait que pour les chevaux, c'est-à-dire, peu importe l'âge qu'on a pourvu qu'on le porte bien, ou encore il est d'un mal appris de parler d'âge devant des personnes âgées.

— SYN. À NOTRE ÂGE, À NOS ÂGES. À nos âges on n'est plus bon pour.... dites : À notre âge on n'est plus bon pour.... Ce substantif n'a de pluriel que dans ces exemples-ci : les quatre âges de l'homme ; l'homme entre deux âges, etc. c'est-à-dire lorsqu'il désigne une des époques principales de la vie humaine, et non un des points si nombreux marqués par chaque année. Ce qui fait que la locution *à nos âges* est mauvaise, c'est qu'au fond il ne s'agit que d'un seul âge, celui que vous et moi nous avons. Mais un homme de 60 ans qui dirait à un adolescent de 20 ans : À nos âges la vie offre des aspects bien différents, parlerait correctement ; car ici il s'agirait réellement de deux âges différents. Ainsi dans LE SAGE, *la Tontine*, 16 : Pour moi je n'aurais jamais pensé à Mlle Mariane, à cause de la disproportion de nos âges.

— REM. 1. Aage a été de trois syllabes dans l'ancienne poésie; il n'a cessé de l'être, et la contraction des deux *a* ne s'est faite, bien que l'ancienne orthographe subsistât, que vers le XV^e siècle. || 2. Âge était fort souvent du féminin au commencement du XVII^e siècle. Que d'hommes fortunés en leur âge première.... MALH. I, 3.et de qui les yeux Font un visage d'or à cette âge ferrée, ID. I, 4. Outre l'âge en tous deux un peu trop refroidie, Cela sentirait trop sa fin de comédie, CORN. *la Galerie du palais*, v, 8.

— HIST. XI^e s. Qui durerat à trestout ton edage, CH. de ROL. XX. || XII^e s. Assez [je] vel mieux devancer mon aage [mourir avant le temps], ib. p. 47. Aincois me dout [je crains] qu'en trestout mon aage [je] Ne puisse assez lui et s'amour servir, COUCI, XIX. Tous li clergés et li home d'eage Qui en aumosne et en bien fais mainront, QUESNES, ROMANERO, p. 94. Certes, ne sera-il en trestout mon aage, SAX. XXVI. Quand [ils] eurent leur aage, sen [sens]

et discretion, ib. III. Jofnes [jeune] hom fu de poi d'eage, CHR. de Norm. 35659. Vieux et Hunfreiz et bien d'aage, ib. 32002. || XIII^e s. Nous poons trover autrement l'aage de la lune, quelle ele est en cascun jour du mois, COMPUT, f° 9. Ou vintiesme an de mon aage, Ou point qu'Amors prend le paage Des jones gens, couchiez estoie Une nuit... la Rose, 24. Li enfant demorent en le [la] saizine, et li ples en l'estat où il estoit quant li peres morut, dusqu'à l'aage des enfans, BEAUM. 69. Ch'est tout cler que li sires tenist le [la] moitié du conquest dusqu'à tant que li enfes venist en aage, ID. XII, 10. Comment on doit son cors garder en chascun aige, ALEBRAND, Régime, f° 2, verso. || XIV^e s. Et en aucun eage a l'en entendement aussi comme la nature de l'eage en fust cause, ORESME, ETH. 185. Et à ceulz qui sunt en eage souvrain, c'est à dire moien, amis leur sont nécessaires à leur bonnes attions accomplir, ID. ib. 229. [Majorité] toutefois qu'il plaira au dit Daurri, lui venu en aage, ou à son tuteur ou curieur, DU CANGE, *aagiatus*. Se nous leur voulons donner aage, par quoi que il fussent hors de tutirie, ID. ib. || XV^e s. Qu'est devenu le temps où je cuidai, Quant je me vi en l'aage de vint ans.... E. DESCHAMPS, *Erreurs de la jeunesse*. Le jeune comte Louis de Flandre qui point n'avoit quinze ans d'aage.... FROISS. I, I, 310. L'ancien aage du duc Philippe lui fist endurer ce pacienment, COMM. I, 2. Estant en assez jeune aage, ID. IV, 9, || VI^e 3. Les enfans d'aage, qui ont esté circoncis eut figuré seulement les enfans spirituels qui sont régénérés par la parole de Dieu, CALV. *Instit.* 1077. L'homme d'aage [par opposition au petit enfant]. Les grands d'aage [même sens], ID. ib. 1083. Les gens d'aage [hommes] doivent estre instruits et croire avant qu'estre baptizés, ID. ib. 1086. Les années encloses entre ceste eage courante, l'an 1550, RAB. *Pant.* v, prol. Voire, en la saison la plus licentieuse de mon aage, MONT. I, 77. Les pensées sérieuses d'un homme d'aage [homme fait], ID. I, 190. Une femme hors d'aage, ID. I, 226. L'aage doré [d'or], ID. I, 235. En ces nouvelles terres descouvertes en nostre aage, ID. I, 228. J'ay restitué plusieurs passages par conjecture, avec l'aide de quelques uns des plus scavans hommes de ceste aage en lettres humaines, AMYOT, *Préf.* xxv, 54. Estant jà sur son aage, il disoit ordinairement ce vers : Je deviens vieil en aprenant toujours, ID. *Solon*, 3. Ceux qui estoient en aage de porter les armes, ID. *Péric.* 24. On estimoit chascun desdits ouvrages devoir à peine estre parachevé en plusieurs aages, ID. ib. 26. Un desir plus ambitieux que ne portoit l'aage en laquelle il se trovoit alors, ID. *Marcel*, 46. Prenant en mariage une fille, qui n'estoit ny de maison convenable à sa dignité, ny d'aage sortable à la sienne, ID. *Arist. et Cat.* 12. Aage est un cours ou espace de la vie, par lequel la constitution et température du corps, de soy mesme, sans survenue d'aucun accident, est changée évidemment, PARÉ, *Introd.* v. Aage viril ; aage caduque et decrepité, ID. ib.

— ETYM. Bourguig. *aige*; picard, *ache*; provenc. *atge*; d'une forme bas-latin non conservée, *æticum*, dont le sens propre serait accumulation d'âge, comme ombrage, de *umbraticum*, est accumulation d'ombre. *Æticum* vient de *ætas*, qui est pour *ævitas*, de *ævum*, âge, siècle, en grec *ætōs* (voy. ÉTERNEL). *Ætas* avait, par *ætatem*, donné directement dans l'ancien français les formes *edēd*, *ædē*, *ædē*, usitées concurremment avec *aage*, *eage*, *edage*, et correspondant aux formes provençales *etat*, *edad*, espagnole *edad*, italienne *età*. Toutefois il y a une différence à noter; tandis que ces mots des autres langues romanes sont, comme ils doivent être, féminins, vu qu'ils viennent d'*ætatem*, *ædē*, *ædē*, *edēd*, du vieux français, sont constamment masculins, par une faute manifeste qui suppose un mot barbare *ætatum*.

— ÂGE, ÈE (à-jé, jée), adj. Qui a un certain nombre d'années. Un enfant âgé de dix ans. Un homme âgé de trente, de quarante, de cinquante ans. Les plus jeunes enfants conduisent les moutons dans les paturages; les autres, qui sont plus grands, mènent déjà les troupeaux; les plus âgés labourent avec leur père, FÉN. *Tél.* XII. || Absolument. Qui est avancé en âge. Il paraît plus âgé qu'il n'est. Sésostris qui était fort âgé, FÉN. ib. II.

— HIST. XIII^e s. Certaine coze est que li hoirs malles est aagiés [majeur], par nostre coustume, quant il a quinze ans accomplis et le [la] femme quant ele a douze ans accomplis, BEAUM. XV, 14. || XIV^e s. Une chose est terrible à un enfant qui n'est pas terrible à un homme aagey, ORESME, ETH. 80. Nobles personnes, messire Jean de Hodene, dame

Marie sa femme et Martin leur fils ainé et aagié [majeur], DU CANGE, *aagiatus*. || XVI^e s. Ceux qui sont ignorans des choses advenues avant qu'ilz fussent nez, quoy qu'ilz soient sur-aagez, demeurent toujours enfans, AMYOT, *Préf.* VII, 33.

— ETYM. *Age*.

+ AGEASSE (a-jea-s'), s. f. Pie-grîche grise. AGENCE (a-jan-s'), s. f. || 1^e Emploi, charge d'agent. Il a obtenu l'agence de cette compagnie. || 2^e Ancienne fonction d'agent du clergé. L'abbé d'Aquin aurait plu au roi dans l'exercice de son agence du clergé, ST-SIMON, 63, 49. L'abbé de Maulevrier avait eu deux agences du clergé de suite, ID. 284, 69. Appelé à l'agence dans ces temps périlleux, où l'autorité du gouvernement mal affirmé ne laissait espérer aux droits de l'Église qu'une faible protection, il ne fit paroître ni moins de zèle, ni moins de fermeté, MASS. *Villars*.

— ETYM. *Agent*.

AGENCE, ÈE (a-jan-sé, sée), part. passé. || 1^e Arrangé. Ces ornements sont mal agencés. || 2^e Familièrement, ajusté, paré. Vous êtes singulièrement agencé.

AGENCEMENT (a-jan-se-man), s. m. || 1^e Action d'agencer. L'agencement des os est une chose admirable. L'agencement des mots. || 2^e En termes de peinture, arrangement des groupes, des figures, ajustement des draperies, disposition des accessoires.

— HIST. XVI^e s. C'est un bel et grand adgencement sans doute que le grec et le latin, mais on l'achète trop cher, MONT. I, 493.

— ETYM. *Agencer*; provenc. *agensamen*.

AGENCER (a-jan-sé). Le *c* prend une cédille quand il est suivi d'un *a* ou d'un *o*), v. a. || 1^e Ajuster, mettre en arrangement. Agencez tout cela le mieux possible. || 2^e Par extension. J'accommoïdas ma grâce, agençais mon visage, RÉGNIER, *Dial.* || 3^e En termes de peinture, arranger des groupes, des figures, ajuster les draperies, disposer les accessoires. || 4^e S'agencer, v. refl. De rubans piolés s'agençant proprement, RÉGNIER, *Sat.* ix. On a beau s'agencer et faire les doux yeux, ID. *Sat.* XIII.

— HIST. XIII^e s. Quant li rois voit qu'il velt tenier, Si commença à agencer, Sili respondi mot à mot, REN. 8412. Or en ferai apareillier Tout à vostre los un chapel; Et por agencer le plus bel.... ib. 2526. || XIV^e s. En milieu des bâchins fu li enes petis; Il ot assez menguiet, ne fu mie famis; Regarde les florins gaunes [jaunes] et agensis, BAUD. de SEB. I, 1072. Aletaire a à nom le paen dont je di; N'a que dix huit ans, le corps a agensi, GUESCL. 15729. Le beau chemin qui tost adresse Tous ceulx qui y vont, et agence En tout honneur, c'est diligence, BRUYANT dans *Menagier*, t. II, p. 20. || XVI^e s. Les contenances et façons simples, et mal agencées des escoliers, au prix des honestetez, courtoisies et dexteritez de ces jeunes gentils hommes, LANOUE, 122. L'on voit communément les maisons des simples bourgeois et marchans (mesmement es païs bas) si joliment agencées et de peu, que les nobles devroyent avoir honte de tenir les leurs si salles, ID. 168. Les traducteurs françois ne se sont pas seulement estudiez à bien agencer leurs traductions, mais ont aussi adjousté.... ID. 139. Les Parthes laissent croistre leurs cheveux à la mode des Tartares, sans les agencer ny peigner aucunement, AMYOT, *Crassus*, 45. Quelque bigearre et rebours que soit le lieu [emplacement], il se peut neantmoins ageancer, O. DE SERRES, 18.

— ETYM. Picard, *agincher*; wallon, *ajancener*; provenc. *agenzar*, plaire, embellir; catal. *agenzar*; anc. ital. *agenzare*; de à (voy. A) et gent (voy. GENT, adj.): rendre gent, gentil.

AGENDA (a-jin-da), s. m. Petit livret destiné à noter les choses qu'on doit faire. J'oubliais la principale affaire; je ne l'ai pas mise sur mon agenda, LESAGE, *Turc.* III, 9. || Au plur. les agendas.

— ETYM. *Agenda*, choses qui doivent être faites, participe futur passif de *agere*, faire (voy. AGIR).

+ AGENDE (a-jan-d'), s. f. || 1^e Administration municipale. En ce temps l'ancienne agende fut changée, BOSS. VAR. 45. || Terme aujourd'hui inusité. || 2^e L'office des morts en neuf leçons chez les chartroux.

— ETYM. Voy. AGIR.

+ AGÉNÉSIE (a-jé-né-zie), s. f. Terme de médecine. Impossibilité d'engendrer.

— ETYM. A privatif, et γένεσις, génération (voy. GÉNÉRATION).

AGENOUILLE, ÈE (a-je-nou-llé, llée, ll mouillées), part. passé. Tous deux agenouillés. Statue agenouillée.

+ AGENOUILLEMENT (a-je-nou-llé-man, ll mouillées, et non a-je-nou-ye-man), s. m. Action de s'agenouiller.

— HIST. XVI^e s. Si par le mot agenouillement l'apostre signifioit la vraye adoration que rendent les fideles à Dieu, CALV. *Inst.* 528. Quant aux tétes nues et agenoilements qui sont ordinaires devant la face de nostre roy, CARLOIX, II, 2.

— ÉTYM. *Agenouiller*; provenç. *aginolhamen*.

AGENOUILLER (S') (a-je-nouillé, *ll* mouillées), *v. réfl.* Se mettre à genoux. Il s'agenouille toujours sur la pierre. S'agenouiller devant quelqu'un.

— REM. Des auteurs de synonymes ont voulu distinguer s'agenouiller et se mettre à genoux, disant que s'agenouiller ne se prend qu'au physique et se dit seulement de la position du corps qu'il représente; que se mettre à genoux ajoute une idée morale et exprime de plus le sentiment d'humilité ou d'adoration dont cette posture est le signe. Les incrédules quelquefois s'agenouillent dans les églises : les dévots seuls s'y mettent à genoux. Cette distinction n'a aucun fondement dans l'usage ; l'un et l'autre se prennent tantôt au figuré et tantôt au propre.

— HIST. XII^e s. Rolant le conte [il] en fist agenoiller, *Ronc.* p. 50. Devant le roi [il] se vait agenoiller, *ib.* p. 129. Humblement vint à l'uis, iloec s'agenolla, En plur e en larmes grament i demura, *Th. le Mart.* 160. Li quens Raoul belement l'en apele; Il s'agenolla, vestue ot sa gounelle; Par grant amor li a dit raison bele, *R. de Cambrai*, 99. || XIII^e s. Lors s'agenouillerent li sis message à leur piés, moult plorant, VILLEH. XVII. Encoste [de] la roine [elle] se va agenoiller, *Berte*, XI. Si qu'il l'ont contre terre par force agenouilliée, *ib.* xxi. Et tout li chevalier et les dames qui illuec estoient s'agenouillerent devant li à ses piés et li crierent merci pour son filg, *Chr. de Rains*, 222. Devant eus vous agenoilliés, Jointes mains, *la Rose*, 7495. Quant la royne le vit entrer en la chambre où elle estoit, si s'agenolla contre li, et le chevalier se ragenoilla contre li [devant la reine] aussi, JOINV. 280. || XIV^e s. Mais devant lui m'ageloinguay, MACHAULT, p. 20. || XV^e s. A donc se trait sagement ce Jacques Lambe devers Yvain et se agenouilla devant lui, FROISS. II, II, 30. || XVI^e s. Et n'y a nul empeschement qu'un malade qui ne se peut agenouiller, ne prie tout droit, CALVIN, *Instit.* 969. Ils ne s'agenoillent nullement, et en sont quittes pour une reverance d'entrée et d'issu de la salle, CARL II, 2.

— ÉTYM. À et genouil (voy. GENOU); wall. *s'aglegni*; rouchi, *s'agligner*; bressan, *s'azenoiller*; provenc. *agenolhar*, *aginollar*; ital. *agginochiare*.

AGENOUILLOIR (a-je-nou-lloir, *ll* mouillées), *s. m.* Petit escabeau sur lequel on s'agenouille.

— ÉTYM. *Agenouiller*.

AGENT (a-jan), *s. m.* **AGENTE** (a-jan-t'), *s. f.* || 1^e Tout ce qui agit, opère. Agent naturel, agent chimique. Bien que l'agent et le patient soient fort différents, DESC. *Pass.* I, 4, Mon âme et mon corps Sont-ils d'un autre agent les aveugles ressorts? VOLT. *Disc.* 2. Je parle, je chemine: Je sens en moi certain agent; Tout obéit dans ma machine À ce principe intelligent, LA FONT. *Fab.* X, 1. Sans jamais trouver aucun agent commun qui les dirige, J. J. ROUS. *Em.* IV. Dans ce phénomène la nature est la principale agente. || 2^e Celui qui fait les affaires d'autrui, qui est chargé d'une fonction, d'une mission publique ou privée. Les agents du roi. Agent et émissaire de cet homme. Le crédit qu'on a dans une secte dont on devient le chef ou l'un des principaux agents.... BOURD. *Pensées*, t. I, p. 430.Rome à ses agents donne un pouvoir bien large, CORN. *Nicom.* III. 3. A-t-il eu près de vous un plus soigneux agent Pour hâter les renforts et d'hommes et d'argent? ID. *ib.* IV, 2. Et j'en bannis par là ces rois et leurs agents, ID. *Attila*, III, 4. Cassandre par le prince est si persécuté Et d'agents si puissants pour lui sollicitée, ROTR. *Vencesl.* III, 2. Tibère.... Sur ses propres agents punissait ses fautes, M. J. CHÈN. *Tib.* III, 3. || En mauvaise part. Dans cette intrigue, elle était la principale agente. Suis cet agent fatal de tes mauvais destins, CORN. *Poly.* I, 3. || Agent d'une compagnie. || Agent diplomatique, homme chargé de fonctions diplomatiques. || Agent de change, autrefois changeur, entremetteur autorisé pour la négociation des effets publics. Ne m'as-tu pas dit que tu connaissais un agent de change qui te donnerait de l'argent à l'heure même? LESAGE, *Turc.* II, 3. || Agent de police, employé subalterne attaché à la police d'une ville. || Agent d'affaires, celui qui se charge de diriger et de régler des affaires d'intérêt. || Agent comptable, celui qui est particulièrement chargé des recettes et des dépenses. || Les agents d'une faillite, les gérants provisoires d'une faillite qui l'administrent pendant quinze jours

et quelquefois jusqu'à la nomination des syndics provisoires. || Agents du clergé se disait autrefois de deux ecclésiastiques de second ordre choisis, pour avoir soin des affaires du clergé, par les deux provinces ecclésiastiques qui étaient en droit de les nommer. Qu'attendez-vous ici du ministère de notre agent? Une criminelle complaisance.... ? MASS. *Villars*. || 3^e En philosophie, l'être qui possède la faculté de se déterminer.

— HIST. XIV^e s. Et celui qui feroit injuste à se même, il seroit agent ou faisant et pacient tout ensemble ou [au] regard de semeisme, ORESME, *Eth.* 168 || XVI^e s. Il attribua le gouvernement de ce monde à une pure intelligence, laquelle sépare, comme cause première agente, les substances, etc. AMYOT, *Pér.* 6. Nature, laquelle est principale agente en ceci.... PARÉ, XVI, 42. Celui qui hayt est patient; le hay est agent, au rebours du son des mots, CHARRON, *Sagesse*, I, 27. L'ouye est un sens spirituel, c'est l'entremetteur et l'agent de l'entendement, ID. *ib.* I, 42.

— ÉTYM. *Agens*, de *agere* (voy. AGIR).

† **AGÉRASIE** (a-gé-ra-zie), *s. f.* Terme de médecine. Absence de vieillesse, vieillesse verte et vi- goureuse.

— ÉTYM. A privatif, et γῆρας, vieillesse.

† **AGGLOMÉRAT** (a-glo-mé-ra), *s. m.* Terme de minéralogie. Masse de plusieurs substances formées à des époques diverses et réunies par un ciment quelconque.

AGGLOMÉRATION (a-glo-mé-ra-sion), *s. f.* Action d'agglomérer; état de ce qui est aggloméré. L'agglomération des sables. L'agglomération des hommes dans les grandes villes.

— ÉTYM. *Agglomeratio*, de *agglomerare* (voy. AGGLOMERER).

AGGLOMÉRÉ, ÉE (a-glo-mé-ré, rée), *part. passé*. || 1^e Réuni en tas. Des sables agglomérés. || 2^e Se dit en botanique pour désigner des organes entassés ou rapprochés en masse compacte, qu'ils soient ou non adhérents ensemble.

AGGLOMÉRER (a-glo-mé-ré). La syllabe *mé* prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette; et garde l'aigu au futur et au conditionnel : agglomérera). || 1^e *V. a.* Assembler, réunir, entasser. La richesse du sol agglomère les hommes dans cette contrée. || 2^e S'agglomérer, *v. réfl.* S'entasser.

— ÉTYM. *Agglomerare*, de *ad*, à (voy. A), et *glomus*, eris, peloton. *Glomus* ne paraît être qu'une forme de *globus*, globe (voy. ce mot).

† **AGGLUTINABLE** (a-glu-ti-na-bl'), *adj.* Qui peut s'agglutiner.

— HIST. XVI^e s. Les vieilles gens ont les os plus secs et plus durs, et par consequent moins agglutinables, PARÉ, VIII, 40.

— ÉTYM. *Agglutiner*.

AGGLUTINANT, ANTE (a-glu-ti-nan, nan-t'). || 1^e *Adj.* Qui est propre à recoller, à rejoindre. Substances agglutinantes. On appelait autrefois remèdes agglutinants, ceux auxquels on supposait la propriété de recoller des parties divisées. On appelle aujourd'hui agglutinants ou mieux agglutinatifs les substances emplastiques qui adhèrent fortement à la peau. || 2^e *S. m.* Un agglutinant. || 3^e En linguistique, langues agglutinantes, celles dans lesquelles prédomine le procédé de l'agglutination. Les langues de l'Amérique du Nord sont agglutinantes.

— HIST. XVI^e s. Si tel flux vient de rupture, il sera guéri par choses agglutinantes, PARÉ, XV, 55.

† **AGGLUTINATEUR**, TRICE (a-glu-ti-na-teur, tri-s'), *adj.* Terme de médecine. Qui a la vertu d'agglutiner. Un travail agglutinateur.

— HIST. XVI^e s. La faculté agglutinatrice, PARÉ, XV, 52.

— ÉTYM. *Agglutiner*.

AGGLUTINATIF, IVE (a-glu-ti-na-tif, ti-v'). || 1^e *Adj.* Se dit des emplâtres qui ont la propriété de s'attacher promptement et d'adhérer fortement à la peau. Emplâtres agglutinatifs. Bandelettes agglutinatives. || 2^e *S. m.* Un bon agglutinatif.

— HIST. XVI^e s. Mettant un linge delié beaucoup plus grand que la playe, couvert de beaume agglutinatif, PARÉ, VII.

— ÉTYM. *Agglutiner*.

AGGLUTINATION (a-glu-ti-na-sion), *s. f.* || 1^e Action d'agglutiner. En termes de médecine, recollement de parties contiguës accidentellement divisées; c'est la première période de l'adhésion des plaies. || 2^e En linguistique, l'agglutination est le procédé par lequel un ou plusieurs mots, étant dans un rapport de dépendance avec un autre mot, s'introduisent, à l'aide de certaines modifications, dans le corps du

mot dont ils dépendent, ou se joignent à lui, de manière à composer avec lui un mot unique. Ainsi, par exemple, il ya des langues où, dans cette phrase: *Le cerf que j'ai chassé hier*, les mots *que j'ai chassé hier* s'incorporent avec *cerf* et en suivent toutes les modifications.

— HIST. XVI^e s. Les choses estranges empescent l'agglutination de la playe, PARÉ, VII, 5. Ils [les vieilles gens] ont le sang moins propre à faire l'agglutination, ID. VIII, 40.

— ÉTYM. *Agglutiner*.

AGGLUTINÉ, ÉE (a-glu-ti-né, née), *part. passé*. || 1^e Recollé, rejoint. Les lèvres de la plaie étant agglutinées. || 2^e En botanique, agglutiné se dit des organes collés comme avec de la glu, de manière à pouvoir être détachés sans déchirure. || 3^e En linguistique, se dit d'un mot réuni à un autre et fondu en lui.

AGGLUTINER (a-glu-ti-né). || 1^e *V. a.* Terme de médecine. Recoller, réunir les chairs, la peau. || 2^e S'agglutiner, *v. réfl.* Être réuni, recollé. Les lèvres de la plaie s'agglutinent. En italien, souvent le pronom s'agglutine au verbe.

— HIST. XVI^e s. Il faut que le sang afflue à la partie qui doit estre nourrie, puis qu'il soit fiché et agglutiné, PARÉ, *Introd.* 6.

— ÉTYM. *Agglutinare*, de *ad*, à (voy. A), et *gluten*, colle (voy. GLU).

AGGRAVANT, ANTE (a-gra-van, van-t'), *adj.* Qui rend plus grave, plus grief. Circonstance aggravante, circonstance qui ajoute à la gravité d'une faute. Ce qui est aggravant dans cette affaire, c'est que....

— HIST. XVI^e s. Les navrés sentent en la partie une douleur aggravante, une stupeur et endormissement, PARÉ, IX, 2^e *Disc.*

AGGRAVATION (a-gra-va-sion), *s. f.* || 1^e Terme de droit. Augmentation de peine; ce qu'on ajoute à une condamnation. || 2^e En termes de médecine, augmentation. Il y a aggravation. L'aggravation du mal, des symptômes.

— ÉTYM. *Aggravatio*, de *aggravare* (voy. AGGRAVER).

AGGRAVE (a-gra-vé), *s. f.* Seconde fulmination d'un monitoire avec menace des dernières censures de l'Église.

— ÉTYM. *Aggraver*.

AGGRAVE, ÉE (a-gra-vé, vée), *part. passé*. || 1^e Au propre, appesanti. Achevant son somme, Et les yeux encore aggravés, LA FONT. *Ann.* || Vieux en ce sens. || 2^e Augmenté. Peine aggravée. Péchés aggravés par l'impénitence. Maladie aggravée par l'imprudence du malade.

† **AGGRAVÉE** (a-gra-vée), *s. f.* Terme de vétérinaire. Maladie du pied du chien qui consiste en une inflammation du réseau vasculaire situé au-dessous de l'épiderme épais et dur, dont les tubercules planaires sont recouverts à leur surface d'appui. On a aussi observé, chez les porcs surmenés, des aggravées, que l'on guérit en conduisant à l'eau les animaux malades ou en enveloppant de cataplasmes argileux ou astringents les pieds affectés.

† **AGGRAVEMENT** (a-gra-ve-man), *s. m.* Synonyme d'AGGRAVÉE.

AGGRAVER (a-gra-vé), *v. a.* || 1^e Rendre plus lourd. Un corps qui nous aggrave et nous abaisse vers la terre, PASC. *édit.* *Cous.* Pourquoi vous faites-vous de nouveaux liens? pourquoi aggravez-vous votre fardeau? BOSS. *Pensées détachées*, 12. || 2^e Porter, prononcer une aggravé. || 3^e Fig. Rendre plus grief. Aggraver une peine. Il aggrave sa faute. Les fatigues aggravèrent sa maladie. || 4^e S'aggraver, *v. réfl.* Devenir plus lourd. La main du Seigneur s'aggrava sur les Azotiens, VOLT. *Phil.* IV, 283. || 5^e Devenir plus grief. Le mal s'aggrava rapidement.

— HIST. XII^e s. Dunc agreva Deus sa main sur cels de Azote e de la cuntrée, e forment les desconfis, ROIS, 48. Sire Bernier, frans chevaliers membrez [illustre], Vivrés en vous? gardez, nel me celez. Oil voir, sire, mais molt sui agreveiz, R. de Cambrai, 202. || XIII^e s. Quant il se senti agrevé, si manda au roi Phelippe son filleul que il venist à lui, Chr. de Rains, p. 43. Mahius de Monmorency acoucha malades, et tant fu agrevé qu'il morut, VILLEH. 39. || XIV^e s. L'estat de la personne agrave le fait, ORESME, *Eth.* 64. En icelle heure que mes yeux seront si agravés de l'obscurité de la mort.... Menagier, I, 4. || XV^e s. Fut pris et mené en Espagne [le sire de l'Esparre], et là fut plus d'un an et demi; car il estoit tous les jours aggrave du [persécuté par le] lignage de ceux de Pommiers, FROISS. II, II, 4. Nerci [noirci] de duei

et aggravé de peine, A. CHARTIER, *Complainte contre la mort*. || xvi^e s. Ce corps qui est corruptible aggrave l'âme, et l'habitation terrienne déprime le sens pensant maintes choses, CALVIN, 57. Le crime de Manassé est fort aggravé par ceste circonstance, ID. *Instit.* 964. L'âme est lors aggravée de profondes pensées, MONT. I, 40. Si extremement aggravé de travail et de faulx de dormir, que... ID. I, 344. Aggravé de vieillesse, ID. II, 49. En moy, la proximité n'allez pas les defaults, elle les agrave plus tost, ID. IV, 96. Comme on voit un pavot agravé de pluie, baisser tristement la teste contre terre, YVER, p. 644. Cela fut rapporté à Rome, qui agrava bien encore plus le mescontentement que l'on avoit de luy, AMYOT, *Fab.* 49. Il est vraysemblable que Caton l'escrivit en ceste sorte pour agraver le crime et le rendre plus atroce, ID. *Flamin.* 36. Estant agravé de travail et de faulx de dormir, il se coucha dessous quelque arbre à l'ombre, ID. *Sylla*, 60.

— ÉTYM. Provenç. *agreviar*, *agrieviar*; espagn. *agravar*; ital. *aggravare*; de *aggravare*, de *ad*, à, et *gravare*, charger, de *gravis*, pesant (voy. GRAVE et GRIEF).

AGRÉGAT, AGGRÉGATION, AGGRÉGER, voy. AGRÉGAT, AGRÉGATION, AGRÉGER.

† **AGI**, IE (a-ji, jie), part. passé. Poussé, mis en mouvement. Toute âme chrétienne est mue et agie, BOSS. *Nouv. myst.* 8. Un corps est modifié par la seule puissance de Dieu; il n'agit en rien; il est seulement agi, FÉN. *Exist.* 67.

— REM. Ce participe n'est pas en usage. Cependant l'autorité de Bossuet et de Fénelon pourrait en justifier l'emploi dans le langage philosophique.

† **AGIAU** (a-ji-ô), s. m. || 1^e Sorte de pupitre sur lequel le doreur place le livret qui contient les feuilles d'or. || 2^e Familièrement, colifichet de femme. Les agiaux de la mariée de village, affiquets, bijoux. Terme vieilli. || Voilà bien des agiaux et une longue kirielle, se dit d'un long discours, d'une longue affaire. || En somme, mot peu usité aujourd'hui.

— HIST. XIII^e s. Ci poés vos trover les agies [portraits] des douze apostres assis, WILARS DE HONECORT, *Planche 2 de l'album*. || XV^e s. Faut-il faire tant d'agios? Commencez, mes petits deablos, ARNOUL GRESBAN, *Mystère de la Passion*. Après un grand tas d'agios [façons], se part la compagnie de l'hermite, et vindrent à l'hostel tout devisant, LOUIS XI, *Nouv. XIV.* || XVI^e s. Je ne veidz onques tant de sandeaulx, tant de flambeaux, de torches, de glimpes et d'agiaux, RAB. *Pant.* V, 40.

— ÉTYM. Origine incertaine; à moins qu'on ne veuille y voir, comme l'ont dit quelques-uns, le mot grec ἄγιος, souvent répété dans des prières ou litanies. Il est possible aussi que *agies* de Wilars vienne de ἄγιος, et signifie un portrait de saint.

AGILE (a-ji-l'), adj. Qui a facilité à agir, à se mouvoir, dispos, léger, souple. Un homme robuste, agile. Un pas agile. Une main agile. Une langue agile. Prenez vos plumes sacrées, vous qui composez les annales de l'Eglise: agiles instruments d'un prompt écrivain et d'une main diligente, hâitez-vous de mettre Louis avec les Constantin et les Théodore, BOSS. *Le Tellier*. Il [l'amour] rend agile à tout l'âme la plus pesante, MOL. *Ec. des f.* III, 4.

— HIST. XIV^e s. Agonie [exercice], agonization, agonizement sont une chose laquelle est exercitation pour faire les corps agiles et fors, ORESME, *Thèse de Meunier*. || XV^e s. Or ça, Jehanne, ma douce fille, Vollez vous doncques estre armée? Vous sentez vous assez agile Que vous n'en soyez pas grevée? *Bibl. des Ch. 4^e série*, t. V, p. 362 || XVI^e s. La beaulté des vaisseaux de Demetrius n'empeschoit point qu'il ne fussent bons et agiles pour combattre, AMYOT, *Demétr.* 60.

— ÉTYM. *Agilis*, de *agere*, agir (voy. AGIR). *Agile* est un mot introduit dans la langue au XIV^e siècle, peut-être par Oresme; s'il y était entré d'origine, *agilis*, ayant l'accent sur *ag*, aurait donné *aile* ou *ele*, comme *fragilis* a donné *freile* ou *frele*.

AGILEMENT (a-ji-le-man), adv. Avec agilité. Il s'est élancé agilement sur son cheval.

— ÉTYM. *Agile* et *ment*.

AGILITÉ (a-ji-li-té), s. f. Légereté dans les mouvements. L'agilité du lièvre. L'agilité du cavalier. On n'a guère ménagé la terre, et pour une grosse masse aussi pesante qu'elle est, on lui demande bien de l'agilité, FONTEN. *les Mondes, 1^e soir*. Où ils croient découvrir les grâces du corps, l'agilité, la souplesse, la dextérité, ils ne veulent plus y admettre les dons de l'âme, la profondeur, la réflexion, la sagesse, LA BRUY. 2. Vous voyez les oiseaux; ils ont des ailes et ils en sont chargés; mais ce qui les charge fait leur agilité, et plus ils en

sont chargés, plus ils deviennent agiles, BOURD. *Carême*, t. I, p. 457. || En musique, agilité des voix, exécution rapide d'une mélodie.

— HIST. XIV^e s. Celui qui vouldroit avoir domination et victoire as luttes ou es courses ou autres sieux as quieux agilité de corps est requise, ORESME, *Eth.* 44. || XVI^e s. Leur légereté et agilité estoit encore plus digne d'estre regardée, que non pas leurs magnificences et sumptuosité [des vaisseaux], AMYOT, *Démétr.* 60. Qui jette les hommes à la folie, à la manie, que la pointe, l'agilité et la force propre de l'esprit? CHARRON, *Sagesse*, I, 35.

— ÉTYM. *Agilitas*, de *agilis*, agile (voy. AGILE); genevois, *agileté*; provenç. *agilitat*; espagn. *agilidad*; ital. *agilità*. Ce mot a peut-être été introduit par Oresme, au XIV^e siècle.

AGIO (a-jio), s. m. || 1^e Terme de banque. Bénéfice qui résulte du change de la monnaie et de l'échange des effets de commerce contre l'argent. Agio est un terme de banque publique qui, dans son origine, signifie la différence entre l'argent courant et l'argent de banque ou le billet, MELON, *Essai politique sur le Commerce*, XXI, 1734. || 2^e Spéculation sur la hausse et la baisse des effets publics. Les usuriers avaient gagné gros à trafiquer les papiers du roi; on appelait ces gens-là agioleurs, et leur manège s'appelait agio, ST-SIMON, 286, 133.

— ÉTYM. Ital. *aggio*, qui, en ce sens, n'est qu'une autre forme de *agio*, aise (voy. AISE); l'agio étant considéré comme une aisance. St-Simon, plusieurs auteurs et la 2^e édition du *Dictionnaire de l'Academie* écrivent *agiot*. Ce t est une lettre euphonique ajoutée pour former *agioter*, *agiotage*, *agioleur*. *Agio*, dans le sens qu'il a aujourd'hui, est né dans les dernières années de Louis XIV. Le *Dictionnaire des Arrêts de Brillon*, imprimé en 1727, au mot *agio*, dit que c'est un terme venu d'Italie et usité en Hollande pour marquer la différence entre l'argent de banque et l'argent courant, laquelle dépend de la rareté des lettres de change. On s'en est servi, ajoute-t-il, en France, depuis vingt ans environ, en disant: Cet homme entend l'agio, pour marquer celui qui connaissait le fort et le faible des effets de commerce, et le profit qu'on y pourrait faire. Cela ne supposait pas qu'il en fit un mauvais usage. Depuis, le mot agioleur a été pris en mauvaise part, pour caractériser un commerce illicite sur les papiers publics et autres, entrepris dans l'espoir de grands bénéfices, et consistant surtout à rechercher les porteurs de papier obligés de le lâcher à vil prix. Brillon cite deux *Déclarations de 1706 et 1707*, qui condamnent au carcan et aux galères ceux qui faisaient des négociations usuraires de billets royaux connues dans le public sous le nom d'*agio*; car, pour désigner le nouveau genre d'usure, il a fallu aussi inventer un nouveau terme. Le *Dictionnaire du Commerce de Savary des Bruslons* (1723) dit: *Agio*, le change de l'argent en monnaie de banque; se dit aussi du profit, distinct de l'intérêt, d'une avance faite pour le commerce; *Agioleur*, terme nouvellement en usage parmi les marchands, banquiers et gens d'affaires, pour désigner une personne qui place son argent à gros intérêts en prenant des billets, promesses et autres semblables papiers sur un pied très-bas pour les remettre dans le public sur un pied plus haut. D'Aguesseau, *Mémoire sur le Commerce des Actions de la Compagnie des Indes*, 1720, dit: *Agio*, dans sa véritable signification, est ce qui se donne à un courtier ou à un agent de commerce ou à un banquier, pour le change ou pour sa peine et son industrie, ou pour l'escrope d'une lettre de change qu'il se charge de négocier.

AGIOTAGE (a-jio-ta-j'), s. m. Trafic sur les effets publics, jeu sur la hausse ou la baisse, manœuvre pour faire hausser ou baisser les fonds publics, ou faire varier le prix de certaines marchandises en vue d'un profit. L'agiotage a commencé au premier discrédit de la caisse des emprunts, s'est multiplié à mesure de l'augmentation des billets, et enfin est monté au comble par les opérations de notre banque, MELON, *Essai politique sur le Commerce*, XXI.

— ÉTYM. *Agioter*. « Agiotage pourrait bien n'être autre chose, dans sa signification ordinaire, que la manière de gagner par l'agio; mais aujourd'hui il signifie cette espèce de commerce de papier qui ne consiste que dans l'industrie et dans le savoir-faire de celui qui l'exerce, par le moyen duquel il trouve le secret de faire tellement baisser ou hausser le prix du papier, qu'il puisse acheter à bon marché et revendre cher, » D'AGUESSEAU, *Mémoire sur le Commerce des Actions de la Compagnie des Indes*.

AGIOTER (a-jio-té). || 1^e V. n. Faire l'agiotage. Ils

ont agioté sur les fonds publics et gagné beaucoup d'argent. || 2^e V. a. L'Angleterre a bonifié toutes les dettes de l'Etat, quoique les particuliers les aient agiotées à 50 et 40 pour 100, LAW, 2^e *Mémoire sur les Banques*. || On dit qu'un fameux agioleur, interrogé par ses connaissances sur les personnes avec qui il avait agioté, nomma des prélates, des grands seigneurs et des magistrats, MELON, *Essai polit. sur le Comm.* XXI. Qui eût dit autrefois à la noblesse française qu'un jour leurs enfants commerceraient, agioteraient même? *l'Ami des Hommes*, 2^e partie, p. 144.

AGIOTEUR (a-jio-teur), s. m. Celui qui fait l'agiotage. Les usuriers qui avaient gagné gros à trafiquer les papiers du roi, on appelait ces gens-là des agioleurs, ST-SIMON, 286, 133. D'agio est venu le terme d'agioleur, donné odieusement en France à ceux qui font le commerce des papiers publics, MELON, *Essai polit. sur le Comm.* XXI. Ils se seraient associés dans votre capitale avec des agioleurs, avec des vampires, MIRAB. *Collect.* t. I, p. 327.

— ÉTYM. *Agioter*. Du Hautchamp, *Hist. des finances pendant la minorité de Louis XV*, raconte que, lorsque le papier s'introduisit, pendant la guerre qui suivit la paix de Ryswick, certains courtiers s'établirent dans la rue Quincampoix, sous le nom de banquiers, pour faire le commerce des papiers publics (billets de monnaie en usage depuis 1702 et surtout 1704) à bureau ouvert; on les appela agioleurs. Il y a une pièce de Dancourt, de 1710, intitulée *les Agioleurs*; l'agioleur y est défini un homme qui change le papier en argent et l'argent en papier. L'agioleur est aussi mis en scène dans *l'Usurier gentilhomme* de Legrand, 1713.

AGIR (a-jir). Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, v. n. || 1^e Faire quelque chose. Le moment d'agir est venu. Il faut agir et non délibérer. Il sait mieux parler qu'agir. Tout le mérite de la vertu consiste à agir. Rester sans agir. Homme que l'ambition seule fait agir. [Un grand homme] il a fait, il a agi avant que de savoir, ou plutôt il a su ce qu'il n'avait jamais appris, LA BRUY. 2. Il n'y a point de péché qui ne méritât des larmes éternelles, si la divine miséricorde n'agissait en notre faveur, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 343. Ils se livrent au penchant naturel, ils suivent l'attrait, ils entreprennent, ils agissent... ID. ib. p. 280. Ils croient et pour cela ils agissent; et, parce qu'ils agissent, leur foi croît à mesure, ID. ib. p. 478. Un défaut qui empêche les hommes d'agir, c'est de ne sentir pas de quoi ils sont capables, BOSS. *Pensées chrét.* 33. Ce n'est pas notre intérêt qui nous fait agir, PASCH. *Prov.* 8. Laissons donc agir ce serpent et cette Ève, ID. *édit. Cous*. La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère? RAC. *Athal.* I, 4. La sagesse seule agissait en eux, FÉN. *Tél.* V. Ma vertu tout entière agit sans s'émouvoir, CORN. *Cinna*, IV, 6. La force et la vengeance agiront à leur tour, ID. *Sertor.* II, 5. Fais agir ta constance en ce coup de malheur, ID. *Cid*, II, 3. En vain on fait agir la force ou la prudence, ID. ib. II, 3. Rends-moi mon Curiace ou laisse agir ma flamme, IV. *Hor.* IV, 5. C'est lui qui de Pyrrhus fait agir le courroux, RAC. *Andr.* III, 4. || 2^e Opérer un effet, produire une impression. Les plantes qui agissent le plus énergiquement. Les remèdes agissent moins vite que les maux. Laisse agir le remède. L'état de l'atmosphère agit sur les hommes. Rien n'agit plus puissamment sur la multitude que la superstition. Toutes les autres grâces qui sans ce brillant et sans ce bruit agissent intérieurement sur l'âme.... BOURD. *Pensées*, t. II, p. 448. Cela vous persuade que le péché est détruit, lorsqu'il vit en nous plus que jamais, lorsqu'il y agit et qu'il y domine, ID. ib. t. I, p. 390. Dans la dévotion même, il y a toujours, si l'on n'use d'une extrême vigilance, quelque chose d'humain et un fond de notre nature corrompu qui s'y glisse et qui agit imperceptiblement, ID. ib. p. 433. Le temps avait agi, LA FONT. *Matr.* Et le ciel qui pour moi fit pencher la balance, Dans ce temps-là sans doute agissait sur son cœur, RAC. *Esth.* I, 4. Il ne veut point sur lui faire agir sa justice, CORN. *Poly.* III, 2. || 3^e Négocier, s'employer en quelque affaire. Il agit beaucoup auprès de l'archevêque de Chièti, BOSS. *Lett. quiét.* 253. L'intérêt va faire agir le Sénat, ID. *Hist.* II, 12. Mais songe à bien agir pour moi, MOL. *l'Étour.* I, 10. On fit agir tant de femmes, qu'il y eut, après la bulle, plus de jansénistes que jamais, VOLT. *Louis XIV*, 37. Ils servent à l'envi la passion d'un homme qui n'agit que pour soi, feignant d'agir pour Rome, CORN. *Cinna*, III, 4. Agis de ton côté, je la laisse avec toi, ID. *Héracl.* IV, 5. Il fit agir Pompée et son autorité, ID. *Pomp.* I, 3.... il me reste un moyen de faire agir pour toi son crédit et le

mien, ID. *Cinna*, I, 4. || 4^e Se comporter de telle ou telle manière. Agir avec toute la rigueur du droit. Agir en citoyen. Vous avez agi en ami. Agir sage-ment. Il n'a pas bien agi à votre égard. Il a mal agi dans cette circonference. Est-ce là agir en père ? Agissez donc enfin, madame, en souveraine, CORN. *D. Sanche*, III, 4. Tout chrétien qu'on est, on agit en païen, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 240. qui, dans toutes leurs paroles et dans toutes leurs manières d'agir, prennent soigneusement garde à n'offenser personne, ID. ib. p. 197. Cet esprit religieux et pieux me fera toujours résoudre, toujours agir avec moralité, avec modération et retenue, avec droiture de cœur, avec réflexion et avec sagesse, ID. ib. p. 413. Les criminels doivent agir différemment envers un juge qu'ils ne feraient avec un père, BOSS. *Pensées détachées*, 21. || 5^e Agir contre, lutter contre. Or, encore une fois, quand il nous verra agir contre ses ennemis et pour ses intérêts, nous abandonnera-t-il ? BOURD. *Pensées*, t. I, p. 375. || 6^e Agir, poursuivre en justice. Agir contre quelqu'un.

S'AGIR, v. réfl. Il ne s'emploie que sous la forme impersonnelle : il s'agit, il s'est agi, il s'agissait, il s'agirait. Je ne voulais pas qu'il s'agit de cette affaire, qu'il s'en fût agi ; je n'ai pas voulu qu'il s'en soit agi. Il s'agit de vos intérêts. Il s'agit de la gloire du peuple romain. Il s'agit de vous en cette affaire. Voici ce dont il s'agit. De quoi s'agit-il ? Il s'agit du salut de l'Etat. || Avec de et un infinitif : Il s'agit de savoir, il ne s'agit pas seulement de parler. || Avec que et le subjonctif : Il ne s'agit pas que vous écriviez, il faut que vous alliez vous-même. || Avec si : Il ne s'agit point s'il viendra ou ne viendra pas. || La vie d'un seul homme n'est rien, quand il s'agit d'assurer celle de tant de rois, FÉN. *Tél.* xx. Quand il s'agissait de traiter avec ce souverain maître et d'aller à lui.... BOURD. *Pensées*, t. I, p. 424. S'il s'agissait ici de le faire empereur, CORN. *Héracl.* IV, 1. Ô ciel ! puisqu'il s'agit de mort, fais-moi la grâce de n'être point pris pour un autre, MOL. *le Fest.* II, 10. || S'agissant, loc. conj. Vu qu'il s'agit, puisqu'il s'agit : bonnelocation, et qui abrège beaucoup. La même retenue devenait impossible à conserver, s'agissant d'accusations énormes portées contre lui, ST-SIMON, 502, 78. J'en ferai d'autant moins de difficulté [de vous écrire notre conversation], que, s'agissant d'un prince pour lequel j'ose disputer avec vous-même de respect, rien de tout ce que je pense ne pourra vous blesser, ID. 265, 46. J'ai rassemblé ces autres acceptations de que, parce que, s'agissant d'une particule d'un si grand usage, j'ai cru.... R. DESMARAIS, *Tr.* x, § 17. Et vouloir ôter au pape la puissance avant l'assemblée où l'on voulait, disait-on, lui faire son procès, n'était-ce pas un trop inique préjugé, surtout ne s'agissant pas d'un crime personnel du pape, mais de la doctrine qu'il avait reçue de ses prédécesseurs depuis tant de siècles ? BOSS. *Variat.* 5.

— REM. 1. Ne dites pas : votre frère en a mal agi envers moi ; dites, votre frère a mal agi envers moi, ou en a mal usé. On voit, dans une lettre de Racine à son fils, qui était fort jeune, qu'il le reprend d'avoir dit *en agir* pour *en user* bien ou mal avec quelqu'un. Bouhours, qui condamne expressément cette façon de parler, dit que plusieurs provinciaux s'en servent. || 2. Ne dites pas : l'affaire dont s'agit ; dites, l'affaire dont il s'agit ; il ne peut pas être supprimé. || 3. « On dit agir d'autorité, et non pas agir de puissance, comme l'a dit Corneille : Agissez donc, seigneur, de puissance absolue, » VOLT. sur *Pertharite*, a. IV, sc. 3. La critique de Voltaire est trop rigoureuse. || 4. Les grammairiens disent que s'agir n'est pas usité ; cependant on ne voit pas pourquoi on ne dirait pas : Il doit s'agir d'affaires importantes dans cette réunion.

— HIST. XVI^e s. Si l'imaginer et désirer un agir plus noble que le nôtre, produisoit la repentance.... MONT. III, 268. La dignité de la cause qui s'agit [dont il s'agit] est aussi quelquesfois telle, et la qualité des associez si grande, que.... LANOUE, 566.

— ÉTYM. *Agere*, ἀγεῖν, pousser, presser; sanscrit, *aj*, mouvoir. *Agir* ne paraît d'abord que dans des textes du XVI^e s. Cependant on a peine à croire qu'il ne soit pas plus ancien. Ce qui le fait penser, c'est le changement de conjugaison : au XVI^e s. *agere* aurait donné *ager*; et *agir*, qui suppose un verbe *agire*, doit remonter au temps où le latin était remanié pour devenir du français.

AGISSANT, ANTE (a-ji-san, san-t'), adj. || 1^e Qui agit, qui est actif. Un général aussi agissant qu'il le doit être. L'excellence des œuvres, si ce sont les fruits d'une foi vive et agissante.... BOURD. *Pensées*, t. I, p. 216. Concevons la dévotion la plus vigilante et

tout ensemble la plus agissante.... ID. ib. p. 402. qu'on pourrait avoir des galères sur l'Océan, qu'elles y serviraient à remorquer les vaisseaux, qu'enfin elles les rendraient indépendants du vent et par conséquent beaucoup plus agissants que ceux des ennemis, FONTEN. *Chazelles*. Un amour ennemi de tout vice, un amour agissant et servant dans la pratique de toutes les vertus, BOURD. *Pensées*, t. II, p. 89. Cela s'appelle, ce me semble, une vie assez agissante, LESAGE, *Turc.* II, 12. S'il est agissant, S'il suit des favoris la pente trop commune, Plautine hait en lui ces soins de la fortune, CORN. *Othon*, I, 4. || 2^e Qui opère avec force. Remède agissant. Médecine agissante ; on donne ce nom à un système de médecine qui a recours à l'emploi de remèdes énergiques. Ce sont leurs conseils qui sont encore agissants et vivants en nous, PASC. *édit. Cous.* || Il suit toujours son substantif : Un homme agissant ; une femme agissante.

— SYN. AGISSANT, ACTIF. Ils expriment tous les deux la disposition à agir. La différence provient de la désinence, *if* indiquant l'aptitude à, et *issant* indiquant l'action effective. Quand on dit qu'un homme est actif, on ne dit pas nécessairement qu'il est agissant ; car son activité peut n'être pas en exercice. Quand on dit qu'un homme est agissant, non seulement on dit qu'il est actif, mais encore qu'il agit effectivement.

† AGITABLE (a-gi-ta-bl'), adj. Qui peut être agité.

— HIST. XVI^e s. Leur ame, pour estre crasse et obtuse, en est moins penetrable et agitable, MONT. IV, 215.

— ÉTYM. Agiter.

† AGITANT, ANTE (a-ji-tan, tan-t'), adj. Qui agite. Ces nouvelles sont singulièrement agitantes.

AGITATEUR (a-ji-ta-teur), s. m. || 1^e Celui qui cherche à troubler, à soulever le peuple. || 2^e Nom donné dans les laboratoires de chimie à une baguette en verre, dont les bouts sont arrondis et qui est employée à remuer les réactifs dans les verres.

— ÉTYM. *Agitator*, de *agitare*, agiter (voy. AGITER).

AGITATION (a-ji-ta-sion ; en poésie, de cinq syllabes), s. f. || 1^e Ebranlement, mouvement irrégulier et répété. Les ouragans sont de terribles agitations de l'air. Les planètes sont portées dans la matière céleste qui est d'une subtilité et d'une agitation prodigieuse, FONTEN. *les Mondes*, 4^e soir. L'air du menuet ne vous donne pas une seule agitation dans les jambes, SÉV. 404. Il voit dans les enfers de tous côtés voltiger les ombres, plus nombreuses que les grains de sable qui couvrent les rivages de la mer ; et, dans l'agitation de cette multitude infinie, il est saisi d'une horreur divine, observant le profond silence de ces vastes lieux, FÉN. *Tél.* XVIII. Il était comme un homme qui, dans un songe, est opprimé jusqu'à perdre la respiration, et qui, par l'agitation pénible de ses lèvres, ne peut former aucune voix, ID. ib. XXIV. || 2^e Fig. Les agitations populaires. L'Etat était dans l'agitation. Il y a beaucoup d'agitation dans la ville ; des groupes se forment.... Exciter, calmer l'agitation. Poussé par la cabale, Chaville le vit tranquille durant plusieurs mois au milieu de l'agitation de toute la France, BOSS. *Letellier*. Il laissa l'empire dans une grande agitation, ID. *Hist.* I, 41. Quelle force, quel transport, quelle intempérie a causé ces agitations et ces violences ? ID. *Reine d'Angleterre*. Toutes ces manières et toutes ces agitations extérieures ont je ne sais quel air d'importance dont le cœur se laisse aisément flatter, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 437. Vous convenez que les agitations du monde, des affaires, des plaisirs vous occupent presque tout entiers, MASS. *Car. Salut.* Quand nous ne gagnions, en nous tournant à Dieu, que de secouer le joug du monde, que de nous mettre au-dessus de ses espérances, de ses événements, de ses agitations et de ses vicissitudes éternelles, MASS. *Car. Dégouts.* Il y voit partout des agitations qu'on appelle plaisirs, et il ne voit nulle part de bonheur, ID. *Car. Bons et méchants*. || 3^e Trouble de l'âme ; trouble intérieur. Une grande agitation d'esprit. En proie à l'agitation. Il [J. C.] voit leurs sollicitudes, leurs agitations, leurs entreprises, et il les laisse faire, MASS. *Avent, Disposit. à la comm.* Vous n'aviez pas tantôt ces agitations, CORN. *Cinna*, III, 2. Mille agitations que mes troubles produisent, ID. *Poly.* III, 4. Pendant que les princes étaient dans cette agitation [produite par le conflit de Télemaque et de Phalante], toutes les troupes étaient consternées, FÉN. *Tél.* XVI. Il n'est point nécessaire pour cela de ressentir les mêmes serrements de cœur, d'entrer dans les mêmes agi-

tations, que si l'on venait nous annoncer quelque infortune humaine et quelque désastre où nous fussions intéressés, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 295. Ô que vous vous seriez épargné de mouvements et d'agitations, soit dans vous-même, soit hors de vous-même, si de bonne heure vous aviez écrasé ce ver qui vous pique et qui vous ronge ! ID. ib. p. 382. || 4^e En termes de médecine, mouvement irrégulier et continual. On dit qu'un malade a de l'agitation quand il éprouve un malaise qui le fait changer continuellement de position.

— HIST. XVI^e s. Le mesme suc reduit en forme de leniment, par forte agitation dans un mortier de plomb, est.... PARÉ, v. 29. Jactation et agitation de tout le corps, ID. XX, 20. L'agitation est vrayement la vie de l'esprit et sa grace, CHARRON, *Sagesse*, I, 15.

— ÉTYM. Provenc. *agitacio* ; espagn. *agitacion* ; ital. *agitazione* ; de *agitationem*, de *agitare*, agiter (voy. AGITER).

† AGITATO (a-ji-ta-to), adv. Terme de musique. Indique dans l'exécution une expression vague et agitée.

— ÉTYM. Ital. *agitato*, de *agitare* (voy. AGITER).

AGITÉ, ÉE (a-ji-té, tée), part. passé. Mer agitée. L'empire agité par des discordes. Sommeil agité. Agité de soucis. Un malade agité. La question agitée par les philosophes. Quoi, disait-il, tant de devoirs, tant de périls [pour les rois] enfin tant de tourments horribles dans les enfers, après avoir été si agité, si envié, si traversé dans une vie courte ! FÉN. *Tél.* XIX. Dans une nation agitée et en désordre, on trouve souvent des gens injustes et artificieux qui sont déjà en autorité, ID. ib. XXIV. Télemaque agité au dedans par une peine secrète.... ID. ib. XXIV. Ses yeux et ses sourcils montraient je ne sais quoi d'agité, de sombre et de farouche, ID. ib. XIV. Mon cœur était sans cesse agité de désirs nouveaux, de crainte et d'espérance, ID. ib. XVIII. L'Angleterre a tant changé, qu'elle ne sait plus elle-même à quoi s'en tenir ; et, plus agitée en sa terre et dans ses ports mêmes que l'Océan qui l'environne.... BOSS. *Reine d'Angleterre*. De soins plus importants je l'ai crue agitée, RAC. *Andr.* I, 2. À mes sens agités venez rendre la paix, ID. *Athal.* II, 3. Elle finit le cours d'une vie agitée, ID. *Baj.* II, 3. Jeunes et tendres fleurs par le sort agités, ID. *Esth.* I, 4. Du triste état des Juifs nuit et jour agité, ID. ib. I, 4. Le bonheur de l'impie est toujours agité, ID. ib. II, 9. Dans le doute mortel dont je suis agité.... ID. *Phèd.* I, 4. Dans quelque retraite profonde, Sous les arbres par lui plantés, Nous verrons couler comme l'onde La fin de nos jours agités, LAMART. *Médit.* I, 25.

— SYN. AGITÉ, ÉMU, TROUBLÉ. L'émotion est la mise en mouvement, de *et movere*, mouvoir hors, le commencement de l'action. L'agitation est plus que l'émotion, c'est le mouvement qui, commencé, se continue. Le trouble est la confusion que cause l'agitation. M. Guizot a très-bien expliqué cela : « Être ému, c'est éprouver un mouvement ; être agité, c'est éprouver une succession rapide de mouvements produits en différents sens et réagissant les uns sur les autres. Être troublé, c'est être mis en désordre par un mouvement quelconque. » Emotion, agitation et trouble, bien qu'exprimant d'ordinaire un état pénible de l'âme, ne l'impliquent pas nécessairement. On est quelquefois ému délicieusement ; l'espérance du bonheur peut nous agiter, et un trouble charmant s'emparer de l'âme.

AGITER (a-ji-té), v. a. || 1^e Ebranler, remuer en différents sens. Agiter une urne. Les vents agitent la cime des arbres. Les vagues agitaient le vaisseau. Avant que de bercer les enfants, il faut être sûr qu'il ne leur manque rien, et on ne doit jamais les agiter au point de les étourdir, BUFF. *De l'enfance*. || 2^e Fig. La Grèce fut violemment agitée. Des démagogues agitaient le peuple. || 3^e Exciter divers mouvements dans l'âme. Les passions qui agitent les hommes. Le remords agitait son âme. Terrible et plein du dieu qui l'agitait sans doute, RAC. *Iphig.* V, 6. Il faut réprimer cette ambition qui vous agite, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 378. C'est assez de cette passion pour vous agiter et pour vous faire votre supplice, ID. ib. p. 381. || 4^e Examiner, discuter. Cette affaire fut agitée dans le sénat. Ils agitèrent s'ils devaient fermer l'accès des Alpes. Agiter une question. Avant que de passer outre, je voudrais bien agiter au fond cette matière, MOL. *Le mar. f. 5.* || 5^e S'agiter, v. réfl. Être en mouvement, se tourmenter. La mer s'agit. Je m'agite, je cours, languissante, abattue, RAC. *Bérén.* IV, 4. Vous ne ferez qu'éloigner vos affaires en vous agitant, BOSS. *Lett. Corn.* 97. Ses lèvres s'agitent pour former des paroles, FÉN. *Tél.* XIX. || 6^e Être discuté

Une importante question s'agit en ce moment. Si un grand intérêt s'agit. || Impersonnellement il fut agité dans Versailles si le roi se retirerait à Chambord sur la Loire, VOLT. S. de L. XIV, 23.

— HIST. XIV^e s. Je parle adonc des elemens; Car par contraires qualitez Sont transmuez et agitez De leur propre en autre nature, Nat. à l'alch. 170. || XV^e s. Nous sentons nostre corps agité au bransle de nos imaginations, MONT. I, 92. L'inspiration ayant agité le poète à la colere, au dueil, frappe encore par le poète l'acteur, ID. I, 266. Nos ames se treuvent souvent agitées de diverses passions, ID. I, 268. Les affaires de vos enfants vous ont agitée par tous les coings de France, ID. II, 69. Sa saincte eglise agitée comme nous la voyons de tant de troubles et orages, ID. III, 6. En un corps de maux agité Tu remets le couragé, J. LE HOUX, XVI.

— ÉTYM. *Agitare*, fréquentatif de *agere*, pousser (voy. AGIR).

AGLOMÉRATION, **AGLOMÉRER**, voy. AGGLOMERATION, AGGLOMÉRER.

AGLUTINANT, **AGLUTINATIF**, **AGLUTINATION**, **AGLUTINER**, voy. AGGLUTINANT, AGGLUTINATIF, etc.

† **AGNAN** (a-gnan), s. m. Terme de marine. Peinte plaque de fer ou de cuivre percée d'un trou et servant à supporter le rivet des clous employés à relier les bordages à clins.

AGNAT (ag-na), s. m. || 1^o Terme de droit romain. Membre d'une famille. || 2^o S. m. plur. Terme de droit ancien. Collatéraux descendant par mâles d'une même souche masculine. Les plus proches parents par mâles qu'on appela agnats, MONTESQ. *Esp.* XXVII, 4.

— ÉTYM. *Agnatus*, de *ad* (voy. A) et *natus*, né (voy. NÉ).

AGNATION (ag-na-sion), s. f. Qualité des agnats; lien de consanguinité entre eux.

— ÉTYM. *Agnatio*, de *agnatus* (voy. AGNAT).

AGNATIQUE (ag-na-ti-k'), adj. Qui appartient aux agnats.

— ÉTYM. *Agnat*.

AGNEAU (a-gnō), s. m. **AGNELLE** (a-gnē-l'), s. f. || 1^o Petit d'une brebis. L'agneau et l'agnelle. || 2^o Viande de boucherie, chair d'un agneau. Cet agneau est fort tendre. Côtelette d'agneau. || 3^o Agneau pascal, l'agneau que les Juifs mangeaient à la tête de Pâques. || 4^o Fig. Le lion rugissant est un agneau paisible, RAC. *Esth.* II, 9. Faibles agneaux livrés à des loups furieux, ID. ib. I, 5. Et lions au combat, ils meurent en agneaux, CORN. *Poly.* IV, 6. || Proverbe. Être doux comme un agneau, être d'une humeur, d'une nature fort douce. Il est doux comme un agneau en particulier, MONTESQ. *Lett. pers.* 48. Avec Destin seul, il était doux comme un agneau, SCARR. *Rom. com.* ch. v. || 5^o En langage mystique, l'agneau sans tache, l'agneau qui efface les péchés du monde, Jésus Christ. || 6^o En termes de blason, symbole de la douceur et de la franchise. Agneau pascal, celui qui est peint tenant une banderole.

— HIST. XII^e s. [Ils sont] Et simple comme aignel, et fier comme liepart, SAX. XXIX. || XIII^e s. Dehors semblans agniaus pitables, Dedens sommes leus ravissables, la Rose, 1192. Ou [au] mantiau n'ot pas penne vaire, Mès moult viés et de poure afaire, D'agniaus noirs, velus et pesans, ID. 215. Sept si-gnaux y a en ung livre Que Dieu qui siet ou trosne livre À l'aignel qui sept cornes a Et sept yeulx.... J. DE MEUNG, Tr. 123. || XVI^e s. L'agneau qui plus en son parc lui plaisoit, MAROT, II, 218. Un agneau ayant trois testes en une, PARÉ, XIX, 20. L'agneau qui aura teté une chevre sera plus farouche que ne porte son naturel, PARÉ, XVIII, 24.

— ÉTYM. Bourguig. *ainille*; picard, *aignieu*; Berry, *agineau*, *igneau*; wallon, *ognai*; Namur, *agnia*; provenc. *agnel*, *anhel*; ital. *agnello*; d'*agnellus*, diminutif d'*agnus*, agneau; dans l'anc. lat. *arnus*. L'ancien français déclinait ce mot: nominatif *li agnaus*, régime *le agnel*; pluriel *li agnel*, régime *les agnaus*. Ménage dit: «Tous les Parisiens généralement prononcent *anneau*, au lieu d'*agneau*: un quartier d'*anneau*, qui est une prononciation très-vieuse à cause de l'équivoque; et cependant, ces messieurs étant les maîtres du langage, il faut parler comme eux. » La prononciation véritable a repris le dessus sur celle que Paris avait au XV^e siècle; il est possible que cette prononciation qui supprime le *g* ait d'anciennes racines; car il y avait dans la haute antiquité française, en certains lieux du moins, tendance à atténuer les consonnes; et dans le bourguignon, comme on a vu, le *g* est supprimé aussi.

AGNEL (a-gnel), s. m. Ancienne monnaie d'or française dont le type était un agneau pascal.

— HIST. XIV^e s. Celle monnoie à l'agnel... li de-nier d'or à l'agnel, *Ordonn. des R. de Fr.* 4304, t. I, p. 536 et 537.

— ÉTYM. Voy. AGNEAU.

† **AGNELAGE** (a-gne-la-j'), s. m. Mise bas de la brebis.

— ÉTYM. *Agneler*.

AGNELER (a-gne-lé), v. n. Mettre bas, en parlant de la brebis. || Se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— REM. L'Académie ne dit pas s'il faut écrire: elle agnèle ou agnelle, agnélera ou agneller. Comme elle n'a rien décidé, on fera bien d'adopter agnèle, agnélera, etc.

— HIST. XIII^e s. Une brebis ot aingnelé, MARIE, *Fable*, 44. || XIV^e s. Pierre dist à son berger ces paroles: Tu ne fais pas bien de moy laisser en ceste saison, qui est la plus nécessaire de l'an pour les bestes qui aignelent, DU CANGE, *agnelines*. || XVI^e s. Une brebis conceut et aignela d'un lyon, chose monstrueuse en nature, PARÉ, XIX. 20. Ainsi les brebis de la metairie empreignées les premières, les premières aussi aignelent elles, O. DE SERRES, 318.

— ÉTYM. *Agneau*; wallon, *ogneler*; Namur, *agnièler*; Berry, *igneler*.

AGNELET (a-gne-lé), s. m. Petit agneau. À poursuivre les loups les agnelets s'ébattent, MOL. *Le Dép.* II, 8. Et moi loup j'en ferai scrupule.... Thibaut l'agnelet passera Sans qu'à la broche je le mette, LA FONT. *Fab.* x, 6.

— HIST. XIII^e s. Et li bergiers li a osté Son aignelet, si l'emporte, MARIE, *Fable*, 44. Cist ront en lor rais atachies, Dont jamès n'ierent relachies, Les noires brebis dolereuses, Lasses, chétives, morneuses, Qui ne voldrent aler la sente Que li biaus aignelés presente, la Rose, 2044. || XVI^e s. Voulut gaiger à Jecquet son compere, Contre un veau gras, deux aignelets bessons, MAROT, I, 218. Les petits aignelets qu'allait une chevre, auront leur laine plus dure, PARÉ, XVIII, 24.

— ÉTYM. *Agnel*. Dans l'ancien français, le nominatif était *li agnelés*, le régime *le agnelet*.

† **AGNELIN** (a-gne-lin), s. m. Peau d'agneau mé-gissée à laquelle on a laissé la laine.

AGNELINE (a-gne-li-n'), adj. f. Terme de commerce. Laine agneline, laine des agneaux tondus pour la première fois.

— HIST. XIII^e s. Nus ne puet metre aignelins avec laine pour draper, et se il le fet, il est de chascune drapée en dix sous d'amende, *Liv. des Mét.* 224: Nus chapeliers de feutre ne doit faire chapiaux de feutre fors que d'aignelins purs sanz bourre, ID. 248.

— ÉTYM. *Agnel*.

† **AGNELLE**, s. f. Voy. AGNEAU.

† **AGNELLEMENT** ou **AGNÈLEMENT** (a-gnē-le-man), s. m. Action d'agneler. L'agnellement a lieu vers le cent-cinquantième jour après la conception.

— HIST. XVI^e s. Et encores que les meres aiment leurs petits, sera bon qu'ils demeurent ensemble les deux premiers jours de l'agnellement, O. DE SERRES, 348.

— ÉTYM. *Agneler*.

AGNÈS (a-gnēs'), s. f. Jeune fille très-innocente et très-timide. Cette fille est une Agnès. La fausse Agnès, comédie de Destouches.

— ÉTYM. Nom propre pris ici pour un nom commun, Ἄγνης, de ἄγνος, pur, chaste, du sanscrit *yaj*, vénérer.

AGNUS (a-gnus'), s. m. Cire bénite par le pape, sur laquelle est imprimée la figure d'un agneau. On donnait ces agnus aux petits écoliers qui disaient bien leur leçon. Il est mort [Satan]! disent tous les moines; On n'achètera plus d'agnus, BÉRANG. *Mort du Diable*. Chercher à la fois Et les agnus de Rome et les faveurs des rois, VOLT. *Lett. vers.* 76. Jusqu'au lever de l'astre de Vénus, Il reposait sur la boîte aux agnus, GRESSET, *Vervet*, ch. I.

— ÉTYM. *Agnus*, agneau.

AGNUS-CASTUS (ag-nus' ka-stus'), s. m. Arbrisseau, dit aussi *vitez*, gatlilier commun (*vitex agnus castus*, L.) et dont les branches sont pliantes. Ses fleurs en longs épis d'un blanc violet, étaient l'emblème de la chasteté chez les anciens.

— HIST. XVI^e s. Prenez une dragme de semence d'agnus castus, PARÉ, XXIII, 20.

— ÉTYM. Mot hybride formé de ἄγνος, nom grec de l'agnus castus, dit ainsi de ἄγνος, pur, à cause que les femmes couchaient dessus lors de la célébration de certaines fêtes à Athènes, et du mot latin *castus* (voy. CHASTE), qui n'est que la réduplication de la même idée.

† **AGNUS DEI** (ag-nu-sdē-i), s. m. Terme de li-

turgie. L'endroit de la messe où le prêtre, se frappant la poitrine, répète trois fois à haute voix une prière qui commence par les mots *Agnus Dei*. La messe en était à l'agnus Dei.

— ÉTYM. *Agnus*, agneau (voy. AGNEAU), et *Dei*, de Dieu (voy. DIEU).

† **AGONALES** (a-go-na-l'), s. f. plur. Terme d'antiquité romaine. Fêtes en l'honneur de Janus.

— ÉTYM. *Agonalia*, de *agonalis*, de ἀγών, combat (voy. AGONIE).

AGONIE (a-go-nie), s. f. || 1^o État dans lequel le malade lutte contre la mort. L'agonie n'a lieu que dans les maladies où la vie s'éteint par degrés. L'agonie des adultes est ordinairement pénible et douloureuse. L'agonie est caractérisée par une altération profonde de la physiologie, l'aphonie, la sécheresse ou la lavidité de la langue, des lèvres, le râle, la petitesse et l'intermittence du pouls, le froid des extrémités qui s'étend graduellement au tronc. Il faut suer, veiller, flétrir, dépendre, pour avoir un peu de fortune, ou la devoir à l'agonie de nos proches, LA BRUY. *Vépres sicil.* IV, 4. || Il a été à l'agonie, il a été dans un extrême danger de mort. Le pauvre Léon a été à l'agonie, SÉV. 86. La cloche funèbre sonne ses dernières agonies [du trappiste], CHATEAUBR. *Génie*, IV, III, 6. || 2^o Fig. L'empire romain étant à l'agonie. || 3^o Extrême angoisse, grande peine d'esprit. Il est dans de continues agonies. Jésus sera en agonie jusqu'à la fin du monde, PASC. *Myst.* 4.

— HIST. XVI^e s. Ceux qu'on veoid défaillants de foiblesse en l'agonie de la mort, MONT. II, 54. Il passa la nuit en grande agonie, et puis mourut, ANYOT, *Sylla*, 175. Il y demoura toute la nuit en grande detresse et grande agonie de divers pensemens [perplexité], ID. *Cicéron*, 59.

— ÉTYM. Ital. *agonia*; de ἀγωνία, combat, angoisse, de ἀγών, lieu d'assemblée, combat, de ἀγεῖν, conduire, mener (voy. AGIR). On trouve *agonie* dans Oresme, XIV^e s. mais avec le sens grec d'exercice.

† **AGONIR** (a-go-nir), v. a. Accabler d'injures. || Mot populaire et du plus mauvais langage.

— ÉTYM. Norm. *Agonir*. On a demandé s'il ne serait pas pour *ahonir*, verbe ancien, encore usité en Normandie, pour faire honte.

AGONISANT, **ANTE** (a-go-ni-zan, zan-t'). || 1^o Adj. Qui est à l'agonie. Un malade peut être agonisant, et cependant revenir à la vie. Quand elle vit que les forces du roi étaient épuisées et qu'il était comme agonisant.... FÉNEL. *Tél.* VIII. || 2^o S. m. La prière des agonisants. Le ministre saint s'entretient avec l'agonisant de l'immortalité de son âme, CHATEAUBR. *Génie*, I, I, 44. || Il ne se place qu'après le substantif: Un homme agonisant, une femme agonisante.

AGONISER (a-go-ni-zé), v. n. || 1^o Être à l'agonie. L'abbé se meurt: il agonise, SÉV. 54. || 2^o Fig. La nuit quand la veilleuse agonise dans l'urne, v. HUGO, *F. d'aut.* 23.

— ÉTYM. Ital. *agonizzare*; de *agonizare*, de ἀγωνίζειν, combattre (voy. AGONIE).

AGONISTIQUE (a-go-ni-sti-k'), s. f. Partie de la gymnastique chez les anciens, qui avait rapport aux combats des athlètes.

— ÉTYM. Ἀγωνιστική, de ἀγωνίζειν, combattre (voy. AGONISER).

AGONOTHÈTE (a-go-no-thē-t'), s. m. Président des jeux sacrés chez les Grecs.

— ÉTYM. Ἀγωνοθέτης, de ἀγών, combat (voy. AGONIE), et θέται, poser (voy. THÈSE).

† **AGORA** (a-go-ra), s. f. Le marché, la place publique dans les villes grecques.

— ÉTYM. Ἀγορά, de ἀγείρειν, rassembler.

† **AGORANOME** (a-go-ra-no-m'), s. m. Sorte d'école à Athènes.

— ÉTYM. Ἀγορανόμος, de ἀγορά, marché, et νόμειν, diriger, gouverner.

AGOUTI (a-gou-ti), s. m. Terme d'histoire naturelle. Quadrupède de l'ordre des rongeurs, qui a l'apparence du lapin.

AGRAFE (a-gra-f'), s. f. || 1^o Sorte de crochet qui s'attache à un anneau. Porte de l'agrafe, petit anneau auquel on attache le crochet. Agrafe de diamants, agrafe montée en diamants. || 2^o En termes d'architecture, crampon de fer qui sert à empêcher que les pierres ne se désunissent. || Ornement sculpté placé en tête des arcs. || Espèce de boucle en fer qui sert à fermer en même temps la croisée et les volets.

— HIST. XVI^e s. Ils vindrent jusques au pied de la muraille, et avecques une longue pique, et une corde, ayant une agrafe de fer, ils y monterent, LANOUX, 664. Pieges, agrafes, fosses, trapes, rets,

ponts, amarces, o. DE SERRES, 995. Ne plus ne moins que les chirurgiens se servent des tirements et des agrafes à joindre les lèvres des playes, AMYOT, *De la Tranq. d'âme*, II.

— ÉTYM. À et un radical *graf* ou *grap* (voy. GRAPPIN). Dans les textes du xv^e siècle on trouve *agrappe*.

AGRAFÉ, ÉE (a-gra-fé, fée), part. passé. Une robe agrafée.

AGRAFER (a-gra-fé), v. a. Attacher avec une agrafe.

— HIST. XII^e s. Et si aucunes gens viennent à ols [eux] pour ols soscorre, si plongent ensemble o ceols qu'il puyent [peuvent] agrappeir, ST-BERN. 522. || XIII^e s. Facent tant tuit que cil lor doingne Sorcot en cote ou gans ou mofles, Et ravissent cum uns escofles Quan qu'il en porront agraper, *la Rose*, 13921. || XV^e s. Ainsi surprins et agrapé, CH. D'ORL. Rond. 73. || XVI^e s. Elle se fait decrocheter par son agathe; mais las! elle estoit agrafée d'un autre crocheton bien difficile à relascher, YVER, p. 537. Tous couverts avec leurs capuchons et habits agrafez, *Satyr. Mén.* p. 42.

— ÉTYM. *Agrafer*. *Agrafer* et *agraper* sont deux formes d'un même mot, l'*f* et le *p* permutant facilement.

AGRAIRE (a-gré-r'), adj. Terme d'antiquité romaine. Loi agraire, loi qui avait pour objet la distribution des terres conquises entre les citoyens. || Dans l'histoire moderne, loi agraire se dit, d'une façon plus générale, des lois qui tendent à changer soit le mode de distribution, soit le mode de possession de la terre. Le communisme veut une loi agraire.

— ÉTYM. *Agrarius*, de *ager*, champ, ἄγρος (comp. AGRESTE).

AGRANDI, IE (a-gran-di, die), part. passé. Un parc agrandi. Une scène agrandie. Un empire agrandi. Ô de la liberté vieille et sainte patrie.... Ton empire est tombé, tes héros ne sont plus; Mais dans ton sein l'âme agrandie Croit sur leurs monuments respirer leur génie, LAMART. *Médit.* I, 24.

AGRANDIR (a-gran-dir), v. a. || 1^e Rendre plus grand. Agrandir une maison, la ville. Le chirurgien fut obligé d'agrandir la plaie. Agrandir ses terres, ses possessions. Rome agrandissait incessamment son domaine. Puis-je oublier les soins d'agrandir votre empire? CORN. *Sert.* IV, 2. || 2^e Par analogie, rendre plus puissant. Agrandir la puissance de l'Etat. Si l'on cherche à élire sa maison et à l'agrandir, qu'on pense que les chrétiens ont une postérité qui ne dépend pas des grandeurs de ce monde, boss. *Pensées chrét.* 23. Rome a voulu le perdre, et non pas m'agrandir, CORN. *Nicom.* IV, 5. Le roi, occupé de l'établissement de ses bâtards, qu'il agrandissait de jour en jour, avait marié deux de ses filles à deux princes du sang, ST-SIM. 14, 40. || 3^e Fig. Agrandir les idées, les vues. Il y a des passions qui resserrent l'âme, et il y en a qui l'agrandissent, PASC. *édit. Cousin.*l'aspect du péril agrandit le courage, M. J. CHÉN. *Gracq.* III, 6. || Donner un caractère de grandeur. Agrandir un sujet. Corneille a agrandi la scène française. || 4^e Faire paraître plus grand. Ce vêtement agrandit la taille. || 5^e Exagérer. Cet homme agrandit tout ce qu'il raconte. Méfiez-vous de ses récits : il agrandit toujours. Ce mot est familier en ce sens.

S'AGRANDIR, v. refl. || 1^e Devenir plus grand, au propre et au figuré. Cette ville s'agrandit rapidement. Lorsque la république romaine se fut agrandie. Son courage s'agrandissait avec les dangers. Il ne suffit pas de s'agrandir dans les choses qu'on dédaignera aussi bien que les autres, quand on sera le maître : il faut chercher quelque chose qui soit digne de faire un grand cœur : la vertu, boss. *Pensées chrét.* 46. Déjà, déjà je nage en des flots de lumière ; l'espace devant moi s'agrandit, et la terre sous mes pieds semble fuir, LAMART. *Médit.* I, 27. On sent le feu [de l'amour] s'agrandir, PASC. *édit. Cousin.* Puisqu'elle [Rome] va combattre, elle va s'agrandir, CORN. *Hor.* I, 4. Seigneur, qui des mortels eût jamais osé croire qu'un nom à qui la guerre a trop fait applaudir, Dans l'ombre de la paix trouvât à s'agrandir ? ID. *Sertor.* III, 4. Jamais, pour s'agrandir, vit-on dans sa maine Un tigre en factions partager l'Hyracanie ? BOIL. *Sat.* VIII. Un ambitieux qui se laisse dominer par la passion de s'agrandir, BOURD. *Pensées*, t. II, p. 472. Lorsqu'un juge veut s'agrandir et qu'il change en une souplesse de cœur le rigide ministère de la justice, boss. *Letellier.* || 2^e Accroître ses propriétés. Il emploie tout son argent à s'agrandir.

— SYN. **AGRANDIR**, ÉTENDRE. Agrandir c'est rendre plus grand. Étendre, c'est rendre plus étendu. Toutes

les fois que l'idée d'étendue, c'est-à-dire de prolongement dans une direction déterminée, soit au physique soit au figuré, prévaudra, c'est étendre qu'on emploiera. On se servira au contraire d'agrandir, s'il est question d'une augmentation qui ne soit pas seulement en étendue. C'est pour cela qu'on dira étendre un empire ou l'agrandir, suivant la circonstance ; mais on ne peut employer qu'agrandir en parlant d'un homme dont on augmente la puissance ou le crédit.

— HIST. XV^e s. S'abandonnoient aucun jeune chevaliers et escuyers des François pour eux montrer et agrandir leur renommée, FROISS. II, 11, 76. || XVI^e s. Il est assez grand pour agrandir une femme, de laquelle les enfans ne porteront point le nom, D'AUB. *Fœn.* III, 49. Ils demanderent le lendemain, si au lieu de remparer la brèche, on voulloit qu'ils l'agrandissent, ID. *Hist.* III, 296. Jusques à quand abbreveront ils leurs enfans d'un mesme laict ? Car s'ils n'agrandissent jamais jusques à porter quelque legere viande, il est certain que jamais ils n'ont été nourris de bon laict, CALV. *Inst.* 667.

— ÉTYM. À et *grandir*; ital. *agrandire*. Ce verbe ne paraît pas avoir été usité dans l'ancien langage; cependant on y trouve *agrandoyer* : mais le véritable verbe de ces temps était *agreger* ou *engreger*, composé de *a* ou *en*, et *grandior*, plus grand.

GRANDISSEMENT (a-gran-di-se-man), s. m. Action d'agrandir, résultat de cette action. Il fait travailler à l'agrandissement de sa maison. Agrandissement d'un royaume. Travailler à l'agrandissement de sa famille.

— HIST. XVI^e s. Jamais les plaisirs amoureux ne lui [César] firent perdre une heure du temps qu'il pouvait employer à son agrandissement, CHARRON, *Sagesse*, I, 24.

— ÉTYM. *Agrandir*.

† **AGRASSOLE** (a-gra-so-l'), s. m. Nom vulgaire du grosseillier à maquereau.

AGRAVANT, **AGRAVATION**, **AGRAVER**, voy. AGGRAVANT, AGGRAVATION, AGGRAVER.

AGRÉABLE (a-gré-a-bl'). || 1^e Adj. Qui plait, qui est agréé. Lieu agréable. Jeune fille d'une figure très-agréable. Être agréable à l'oreille, au goût. Vin agréable à boire. Son arrivée me fut très-agréable. Ne recevoir que des nouvelles agréables. La victime fut agréable aux dieux. Compagnon agréable. Vieillard agréable. Des femmes agréables de corps et d'esprit, FÉN. *Tél.* XIV. Apollon montre à tous ces bergers les arts qui peuvent rendre la vie agréable, ID. ib. II. Nos arbres touffus nous donnaient une ombre plus agréable que les lambris dorés des palais des rois, ID. ib. Bientôt il devint grand, robuste, agréable et adroit à tous les exercices du corps, ID. ib. XXIV. Ses bonnes qualités, ses manières engageantes, son humeur agréable, son naturel doux et condescendant, BOURD. *Pensées*, t. II, p. 288. Point d'assemblées profanes, mais du reste une société agréable, visites, promenades, campagnes.... ID. ib. t. I, p. 348. Chacune de ces victoires demandera de vous bien des combats, et chacun de ces combats bien des sacrifices plus agréables à Dieu que tous les sacrifices de l'ancienne loi, ID. ib. p. 374. Au milieu de sa prospérité et jusque dans le plus agréable sentiment de ce bonheur humain dont il jouit, il y a toujours un ver de la conscience qui.... ID. ib. p. 405. On les voit eux-mêmes, dans l'usage du monde descendre à tant d'autres petits soins et d'autres minuties, pour se rendre agréables à un prince, à un grand, à toutes les personnes qu'ils veulent gagner, ID. ib. p. 420. Il me suffit que ce soit une maison de salut pour me la rendre non-seulement supportable, mais agréable, mais aimable, ID. ib. t. II, p. 364.agréable colère ! Digne ressentiment à ma douleur bien doux ! CORN. *Cid*, I, 5. Sérieux autant qu'agréable père de famille, dans les douceurs qu'il goûta avec ses enfants, il ne cessait de leur inspirer les sentiments de la véritable vertu, boss. *Louis de Bourbon*. Eh ! est-il possible, dit-on, que Dieu m'ait si étroitement défendu ce que lui-même m'a rendu si agréable ? ID. *Pensées chrét.* 7. Des gens sages me disaient d'une part : la matière est solide, utile, agréable, inépuisable, vivez longtemps et traitez-la sans interruption pendant que vous vivez, LA BRUY. *Prologue*. Il lui amena un jour son fils, qui était jeune, d'une physionomie agréable, et qui avait une taille fort noble, ID. 3. || Il est agréable de.... Il est agréable de voir.... || Avoir pour agréable ou avoir agréable, trouver bon. Et je vous supplierai d'avoir pour agréable Que je me fasse.... MOL. *Mis.* I, 4. Afin que vous ayez agréable qu'elle soit admise, boss. *Vétur.* I. Nous prions Dieu d'avoir pour agréables les oraisons, ID. *Asc.* 2. L'Académie

supplie S. M. de vouloir bien lui faire l'honneur de marquer un ou deux de ceux [commissaires] qu'elle aura le plus agréable qui soient nommés, FÉN. XXI, 455. O Dieu, ayez agréable mon corps, PASC. *Prière*. Eh bien ! mes souverains, aurez-vous agréable Que, n'ayant pu la voir.... MAIRET, *Soph.* V, 7. || 2^e S. m. Il ne faut pas sacrifier l'utile à l'agréable. Où ils voient l'agréable, ils en excluent le solide, LA BRUY. 2. || 3^e S. m. et f. Un agréable, une agréable, un homme, une femme qui cherche à plaire par une élégance de manières affectées et un langage de galanterie. Je vous apprendrai à connaître l'abbé que peut-être vous n'avez regardé que comme un agréable, DIDER. *Lett. à Mile Voland*. Après le sort du petit agréable qui s'attache à elle, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Non, milord, je n'ai pas besoin que les agréables de Motiers m'en chassent, ID. *Lett.* VI, p. 42. || Faire l'agréable, mettre beaucoup d'empressement à plaire. J'ai voulu faire l'agréable auprès d'une petite coquette, HAMILT. *Gramm.* 44. Vous avez entendu des femmes faire les agréables sur l'histoire des évangiles, VOLT. *Phil.* III, 256. || Cet adjectif veut la préposition à : Agréable à son maître, agréable à voir.

— HIST. XIII^e s. Et avons et aurons, pour la dicté commune et en son nom, aggrefable et estable tout ce que.... BIBL. DES CHARTES, 4^e série, t. IV, p. 456. || XIV^e s. S'ot en milieu un arbrissel, De fleurs et de feuilles si bel, Si bel, si gent, si aggrefable.... MACHAULT, p. 42. Celui qui le fait selon ce qu'il convient et appartient, il peut estre appellé amiable ou affable ou aggrefable, ORESME, *Éth.* 50. Les choses peintes et de grant auctorité sont delectables et bien aggrefables à gens ou [au] langage de leurs pays, ID. *Prol.* || XV^e s. Et si l'une de ces trois offres vous est aggrefable, BOUCIQ. II, ch. 34. Sur tous les lieux plaisans et aggrefables Que l'en pourroit en ce monde trouver, E. DESCH. *Le bois de Vincennes*. Et aussi le Roy l'avoit bien aggrefable, et si me sembloit necessaire, COMM. VIII, 9. Ils y parvinrent en brefs jours, tant leur fut le vent aggrefable et propice, LOUIS XI, *Nouv.* C. || XVI^e s. Les Lacedæmoniens n'auroient rien si cher ni tant aggrefable, que de tenir la ville de Athenes en leur puissance, AMYOT, *Pélop.* 27. Il se trouvoit justement lors en la plus aggrefable fleur et en la plus belle saison de son aage, ID. *Agésil.* 59.

— ÉTYM. Berry, *agheriabe*; provenç. *agradadele*; portug. *agradavel*; ital. *aggradavole* (voy. AGRÉER). Les puristes du XVII^e s. taxaien de locution bourgeoise *avoir pour aggrefable*, et voulaient que l'on dit *avoir aggrefable* ou *trouver bon*.

AGRÉABLEMENT (a-gré-a-ble-man), adv. D'une manière aggrefable. Cet éclat et ces honneurs dont le monde est si jaloux et dont il cherche à repaire si aggrefablement son orgueil.... BOURD. *Pensées*, t. I, p. 227. Malheur à vous qui passez vos jours aggrefablement et dans la joie, ID. ib. p. 356. [Le maître d'une maison délicieuse] Il n'est plus, il n'en a pas joui si aggrefablement ni si tranquillement que vous ; il n'y a jamais eu un jour serein.... LA BRUY. 6. Cet art de donner aggrefablement qu'elle avait si bien pratiqué durant sa vie, l'a suivie, je le sais, jusqu'entre les bras de la mort, boss. *Duch. d'Orléans*. On hait la médisance, la galanterie grossière : pourvu qu'on la tourne aggrefablement, on n'en a plus horreur, ID. *Pensées détachées*, 17.

— ÉTYM. *Agréable* et *ment*.

1. **AGRÉÉ**, ÉE (a-gré-é, ée), part. passé. Reçu, admis, accueilli. Ma recherche a été aggrefée. Ses présents furent aggrefés (voy. AGRÉER 1).

2. **AGREE** (a-gré-é), s. m. Défenseur admis à plaidier devant un tribunal de commerce.

— ÉTYM. *Agrer* 4.

3. **AGRÉÉ**, ÉE (a-gré-é, ée), part. passé. Termé de marine. Pourvu d'agrees. Vaisseau aggrefé complétement (voy. AGRÉER 2).

4. **AGRÉER** (a-gré-é). || 1^e V. a. Recevoir favorablement, trouver bon. Veuillez aggrefier l'amitié d'un homme si désireux de la vôtre. Je l'aggrefe pour gendre. Il aggrefa mes bons offices. Ses propositions ont été aggrefées. Toutes les fois que nous nous élevons contre Dieu, parce qu'il semble n'avoir pas aggrefé nos demandes.... BOURD. *Pensées*, t. II, p. 94. Je vous supplie de faire aggrefier ce présent à leurs majestés, boss. *Lett.* 289. Afin que les saints aggrefent le présent que j'ai à leur faire, ID. *Serm. Sept.* Agréerez-vous, madame, un fidèle service? CORN. *Othon*, IV, 4.

Si vous le voulez perdre, aggrefez ma retraite, ID. *Nicom.* V, 5. On aggrefera mon choix aveuglément, ID. *D. San.* I, 3. Nos hôtes aggrefent les soins qui leur sont dus, LA FONT. *Philem.* et *Bauc.* Pour gendre aussitôt le père l'aggrefa, ID. *la Coupe*. Et vous, aux étrangers que le ciel nous envoie, Faites, ô Tyriens,

agréer ce séjour, MALFIL. *Génie de Virgile*. Ovide, ah ! qu'à mes yeux ton infortune est grande ! Non pour n'avoir pu faire aux tyrans irrités Agréer de tes vers les lâches faussetés, A. CHÉNIER, *Ep. I.* || Agréez mes civilités, mes hommages, mes respects, formules de politesse qu'on emploie en terminant une lettre. || 2^e Agréer que, suivi du subjonctif, trouver bon, approuver que. Vous, madame, agréez pour votre grand héros Que ses mères vengés goûtent un plein repos, CORN. *Sertor. v.*, 8. Agréez, monsieur, que je vous félicite de votre mariage, MOL. *Mar. f.* 12. Mesdames, agréez que je vous présente ce gentilhomme-ci, ID. *Préc. rid.* 12. Agréez, mesdames, que je m'arrête à ces dernières paroles, FLECH. *Mont. III 3 V. n.* Se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. Plaire. Cet homme m'agréa infiniment. Ce mariage aurait agréé à toute la famille, si.... La voix de l'homme nous agréa plus que les autres, DESC. *Mus.* Elle a eu le bonheur d'agréer aux augustes personnes, MOL. *Impr. 3.* L'homme paraît chercher à vous servir, et la femme à vous agréer, J. J. ROUSS. *Em. v.* Consultons des grands dieux la majesté sacrée. Et voyons si ce change à leurs bontés agrée, CORN. *Hor. III.*, 2. Et si de t'agréer je n'emporte le prix, j'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris, LA FONT. *Dédicace*. Peu de gens ont le don d'agréer infus avec la vie, ID. *Fab. IV.*, 5. On ne peut nier que cette méthode n'agréa tout autrement au monde que.... PASC. *Prov. 9.* Il n'y a qu'à suivre l'avis qui agréa le plus, ID. *Prov. 5.* L'art de persuader consiste autant en celui d'agréer qu'en celui de convaincre, tant les hommes se gouvernent plus par caprice que par raison, ID. *Pensées*, art. 3, part. 1. Il paraît que leur intention a plutôt été d'instruire que d'agréer, BALZ. à Richelieu. || Proverbe. Quand on doit, il faut payer ou agréer, il faut donner de l'argent ou de bonnes paroles.

— REM. Au futur et au conditionnel de ce verbe, où il y a deux *e*, les poètes ordinairement en suppriment un ; ou, si on les conserve, les deux *e* ne comptent que pour un. En prose cette suppression serait une faute d'orthographe ; mais, du reste, la prononciation de la syllabe est la même qu'en poésie.

— SYN. AGRÉER, v. n. PLAIRE. Il n'est pas facile de trouver une nuance entre ces deux verbes ; et la plupart du temps ils se confondent. Pourtant plaisir a une signification plus générale, et indique tout espèce de *plaisance* ; au lieu que agréer signifie précisément être au gré de. Ce qui plaît fait plaisir ; ce qui agréa est pris en gré. Il y a donc dans agréer une intervention de la personne qui n'est pas dans plaisir. Ainsi, dans ce vers de La Fontaine : Le berger plut au roi par ces soins diligents, on ne mettrait pas agréer au roi, parce qu'il ne s'agit pas ici d'être au gré du roi. Au contraire, dans cette phrase de Pascal : Il n'y a qu'à suivre l'avis qui agréa, le verbe *plaire* ne conviendrait pas, vu qu'il ne s'agit pas de plaisir, et que l'avis qui agréa peut n'avoir rien qui plaise.

— HIST. XII^e s. Voit la [l'épée] Rollant, merveille lui agréa, RONC. p. 66. Li quens Rolant, cui la rai-sons agréa, ib. p. 83. Nule chançon ne m'agréa, COUCI, I. Au païs [je] sui où cele est qui m'agréa, VIDAME DE CHARTRES, *Romancero*, p. 114. || XIII^e s. Et li rois leur otroie ; mout lui put agreeer, Berte, III. Mais si viennent les chose com Dieu plaist et agréa, ib. LXVIII. Et sachis que moult m'agréa, Quant Cortoisié m'en pria, Et me dist que je karolasse, la Rose, 801. Si tost que je pris ce qui me fu laissié el testament, il apert que je agréa le testament, et por ce ne le puis je puis [ensuite] débatre, BEAUM. XII., 23. || XIV^e s. L'hom peult l'ayder, quand elle s'ayde ; Elle agréa ores le remede, *Traité d'Alch.* 466. || XVI^e s. Je crois qu'il sentit du plaisir en une si noble action, et qu'il s'y agreea plus qu'en autre de celles de sa vie, MONT. II., 118. Exiler pour cela seul d'agreeer trop à leurs citoyens, ID. III., 154. Ceux qui s'agréent en eux mesmes, et estiment ce qu'ils tiennent au dessus du reste, ID. IV., 68. On se plaint de quoy je me suis agréé à continuer cet exercice, marié et vieil, ID. IV., 105. Ou il ne se fault point approcher des princes, ou il leur fault complaire et agreeer, AMYOT, *Solon*, 59. Ils se meurent tous à occuper les lieux qui plus leur agreeent, ID. CAM. 55.

— ÉTYM. À et gré ; provenc. *agreiār*, *agreyar*, *agradar* ; espagn. *agradar* ; ital. *aggradare*, *aggradiere*.

2. AGRÉER (a-gré-er), v. a. Terme de marine. Mettre les agrès. Agréer un vaisseau. || On dit aujourd'hui plutôt gréer.

— ÉTYM. À et gréer.

AGRÉEUR (a-gré-eur), s. m. Terme de marine.

Celui qui prépare et fournit les agrès d'un bâtiment. On dit maintenant gréeur.

— ÉTYM. Voy. AGRÉER 2.

AGRÉGAT (a-gré-ga), s. m. Terme didactique. Masse produite par la réunion de substances diverses qui ont été unies ensemble à l'époque de leur formation.

— ÉTYM. *Aggregatum*, de *aggregare* (voy. AGRÉGER).

† AGRÉGATIF, IVE (a-gré-ga-tif, ti-v'), adj. En langage technique, qui rapproche, qui réunit.

— ÉTYM. *Aggregare* (voy. AGRÉGER) ; provenc. *agregaciū*.

AGRÉGATION (a-gré-ga-sion), s. f. || 1^e Association, admission dans un corps, une compagnie.

|| 2^e Dans l'université, admission, après concours ou examen, au titre d'agréé. || 3^e En termes de physique, assemblage de parties sans liaison propre. L'agrégation des atomes.

— ÉTYM. Provenc. *agregacio*, *agreguacio* ; espagn. *agregación* ; ital. *aggregazione* (voy. AGRÉGER).

AGRÉGÉ, ÈE (a-gré-jé, jée), part. passé. || 1^e Les Gentils agrégés aux Juifs, BOSS. *Hist. II.*, 7. || 2^e Se dit, en botanique, des parties de plante qui naissent plusieurs ensemble d'un même point. Fleurs agrégées, celles qui, simplement et distinctement pédicellées, naissent plusieurs ensemble d'un même point de la tige et sont réunies de manière à n'en former qu'une seule, mais alors ont leurs anthères distinctes, ce qui les distingue des fleurs composées. Fruits agrégés, ceux qui proviennent de plusieurs ovaires appartenant à des fleurs distinctes. Une espèce de trèfle, aux environs de Paris, porte de plus des semences agrégées en forme de fraises, BERN. DE ST-P. *Etudes*, I. || 3^e En géologie, se dit des roches composées de matériaux divers.

AGRÉGÉ (a-gré-jé), s. m. || 1^e Celui qui dans l'université a été admis, après un concours, au rang de professeur supplémentaire. Un agrégé à la faculté de.... || 2^e Dans l'enseignement secondaire, l'agrégé est celui qui, ayant subi heureusement l'épreuve de l'agrégation, est apte à recevoir le titre de professeur dans un lycée. || On appelait autrefois professeur-agréé, maintenant professeur divisionnaire, le professeur non titulaire chargé d'une division, quand la classe est partagée en deux ou plusieurs divisions.

† AGRÉGÉ (a-gré-jé), s. m. En termes de philosophie, se dit d'un amas de plusieurs choses qui n'ont point entre elles de liaison naturelle. Un monceau de sable, un tas de blé sont des agrégés. || On dit présentement plutôt agrégat.

AGRÉGER (a-gré-jé). La syllabe *ge* conserve son *e* devant *a* et *o*. On écrit agrége, agrégerai, mais on prononce agrège, agrégerai, v. a. || 1^e Associer à un corps, à une compagnie. Il appelle les Gentils pour les agréger à son peuple, BOSS. *Hist. II.*, 4. Dieu ne s'était pas contenté de l'appeler au christianisme et de l'agréger au corps de son Eglise, BOURD. *Pensées*, t. II., p. 434. || 2^e En termes de physique. Elle agrège dans le sein de la terre les grains de sable en cristaux, BERN. DE ST-P. *Harm. liv. v.* || 3^e S'agréger, v. refl. Les Gentils ne cessent de s'agréger [à ce peuple], BOSS. *Hist. II.*, 43.

— ÉTYM. Provenc. *agreguar* ; espagn. *agregar* ; ital. *aggregare* ; de *aggregare*, rassembler, de *ad* (voy. A) et *grex*, *gregis*, troupeau.

AGRÉMENT (a-gré-man), s. m. || 1^e Consentement, approbation. Donner son agrément pour une chose. Il ne saurait disposer de cette maison qu'avec mon agrément. J'ai présupposé qu'elle avait l'agrément de Madame, BOSS. *Lett. abb. 33*. Depuis la perte d'Antoine, ce fut un agrément quasi général pour la conduite d'Auguste, ST-ÉVREM. II., 109. || 2^e Qualité de ce qui plaît. L'agrément des lieux. Les agréments de l'esprit et du langage. Ayant plus d'agréments que de sagesse. Homme qui ne manque pas d'agrément. Les agréments de la figure. Dieu avait préparé un charme innocent au roi d'Angleterre dans les agréments infinis de la reine son épouse, BOSS. *Reine d'Angleterre*. Leurs esprits se sont frappés d'un agrément égal ; c'a été un coup double, SEV. 357. Il ne se fait point dans sa chambre un concours de monde de tous les états et de tous les sexes pour le féliciter sur l'agrément et la politesse de son langage, LA BRUY. 15. Je ne sais si l'on pourra jamais mettre dans les lettres plus d'esprit, plus de tour, plus d'agrément et plus de style que l'on en voit dans celles de Balzac et de Voiture, ID. 4. Ce qui est de certain, c'est qu'avec tous ses agréments et tous ses charmes, le monde n'a rien de comparable à ces saintes délices et à ces joies secrètes que la religion nous fait goûter, BOURD. *Pensées*, t. I., p. 226. Pleine d'agrément et d'esprit, HAMILT. *Gramm.* 6. Sa com-

pagne, ou je meure, a beaucoup d'agrément, CORN. *Ment. v.*, 4. La dame avait un peu plus d'agrément, LA FONT. *Quipr.* Il avait de l'esprit et de l'agrément, LA BRUY. 12. Il avait vu ailleurs combien l'art des agréments aide à la nature à faire des personnes aimables, FONTEN. *Czar Pierre*. D'un agrément inépuisable dans la bonne fortune, HAMILT. *Gramm.* 5. || 3^e Plaisir, sujet de contentement. Les fables ont beaucoup d'agrément. Cette terre est une propriété d'agrément. La France, où les connaissances ont été portées aussi loin et les agréments de la vie plus loin que partout ailleurs, FONT. *Czar Pierre*. Je ne savais pas qu'il eût eu tant d'agrément à Versailles, SEV. 554. Une femme qui fait tout l'agrément de votre vie, ID. 144. Je l'ai reçu et je le lis avec agrément, BOSS. *Lett. 464*. Louis XIV s'occupait à lire des livres d'agrément dans ce loisir, VOLT. *S. de Louis XIV*, 25. || 4^e Ornement que l'on met aux vêtements et aux meubles. Je fis cinq charges en tout : j'en fus quitte pour la croupière de mon courtaud coupée, et un agrément d'or de mon habit bleu déchiré, ST-SIM. 42, 140. || 5^e Sons accessoires qui donnent au chant plus d'élégance et de grâce. Ce chanteur fait trop d'agréments. || Notes d'agrément, dans la musique écrite, notes plus petites qu'on est libre de faire ou de ne pas faire. || 6^e Arts d'agrément, arts comme la musique et la danse qu'on apprend pour son plaisir et le plaisir des autres. || 7^e Lavement. Usité au XVII^e siècle ; inutile aujourd'hui, l'on dit remède.

— REM. Vaugelas dit : « Agrément s'écrit et se prononce *agrément* et non pas *agrément* avec deux *e*. » Plusieurs écrivaient et prononçaient ainsi dans le XVII^e siècle.

— ÉTYM. *Agréer* 4 ; ital. *agradimento*.

† AGRÉNER (a-gré-né), v. a. Terme de marine. Vider l'eau d'une chaloupe ou d'un navire au moyen des pompes.

AGRÈS (a-grè), s. m. plur. || 1^e Terme de marine. Tout ce qui n'est pas la coque, les mâts, les munitions ou les armes, entre dans les agrès, qui comprennent ainsi, en outre du gréement, gouvernail, ancre, avirons et autres objets de recharge en voiles, cordages, etc. Construire un vaisseau et le munir de tous ses agrès, VOLT. *Russie*, I., 9. Déjà le sort a soufflé dans les voiles, Déjà l'espérance prépare les agrès, BÉRANG. *Comm. de voy.* || 2^e Moufles et cordages de la chèvre des maçons.

— HIST. XV^e s. Si tost que fus arrivé en ceste vostre ville de Rouen, j'y envoyai en toute diligence querir mon lieutenant, lequel estoit allé mener des agrais à Honnefleur pour armer vos navires, LOUIS, duc d'Orléans, au roy, 9 juin 1491, *Hist. de Charles VIII*, in-folio, p. 643. La valeur du radoub, aggrels, apparaux et victuailles, *Guidon de la mer*, ch. XIX, art. 6.

— ÉTYM. Voy. AGRÉER 2.

AGRESSEUR (a-grè-seur ; d'autres prononcent les deux *s*), s. m. Celui qui attaque le premier. C'est là la seule fois que M. du Hamel ait forcé son caractère jusqu'à prendre le personnage d'agresseur.... FONTEN. *du Hamel*. Il conçut que dans le célibat il courrait risque non-seulement de se défendre plus mal, s'il se présentait de pareilles occasions [galanteries], mais d'être l'agresseur, ID. *Oznam*. On a tué ton père, il était l'agresseur, CORN. *Cid*, IV., 5. Et du moins l'un des deux sera juste agresseur, ID. *Hor. I.*, 6.

— HIST. XVI^e s. Je maintiens que l'agresseur a commis crime de leze-majesté, CARL. IX, 39. Sur-attendant que l'empereur fut agresseur indubitable, M. DU BELL. 289.

— ÉTYM. *Aggressor*, de *agredi*, attaquer, de *ad* (voy. A) et *gradi*, marcher (voy. GRADE).

† AGRESSIF, IVE (a-gré-sif, si-v') ; d'autres prononcent les deux *s*), adj. Qui tient de l'agression. Un discours agressif. Des paroles agressives. || Mot nouveau reçu et méritant de l'être.

— ÉTYM. Voy. AGRESSEUR.

AGGRESSION (a-gré-sion ; d'autres prononcent les deux *s*), s. f. Action de celui qui attaque.

— SYN. AGGRESSION, ATTAQUE. On a dit que l'agression est une attaque inattendue, sans raison, sans provocation ; tandis que l'attaque ne surprend pas ; elle vient d'un ennemi connu dont on se défie. Ce n'est pas là la vraie différence. Attaque porte simplement l'idée sur un combat, une lutte qui commence d'un côté ; mais l'agression porte l'idée sur l'acte pre-

mier qui est la cause du conflit. Il est possible que celui qui attaque ne soit pas l'agresseur, l'agression pouvant consister en toute autre chose qu'une attaque. Attaque est l'acte, le fait; agression est l'acte, le fait considéré moralement et pour savoir à qui est le premier tort.

— HIST. XVI^e s. Et nous rendre coupables d'une aggression publique et générale, *LANOUE*, 608. Je voulai entièrement que le tort et blasme de l'aggression tombe sur lui, *M. DU BELL*, 290.

— ÉTYM. *Aggressio* (voy. AGRESSEUR).

AGRESTE (a-gré-st'), adj. || 1^o Qui a un caractère de rusticité sauvage. Tous les étrangers ne sont pas barbares, et tous nos compatriotes ne sont pas civilisés : de même que toute campagne n'est pas agreste, et toute ville n'est pas polie, *LA BRUY*. 42. De même que l'espèce humaine paraît agreste, contrefaite et rapetissée dans les climats glacés du Nord.... *BUFF. Chien*. || 2^o Il se dit aussi quelquefois en parlant des personnes. Homme agreste. Manières agrestes. Les Romains étaient un peuple agreste. || On le mettait avant son substantif en consultant l'oreille.

— SYN. **AGRESTE**, CHAMPÈTRE. Agreste n'est pas synonyme de champêtre. Agreste emporte avec lui l'idée de sauvage; champêtre, l'idée de la culture et des agréments qui l'accompagnent. Un lieu agreste présente quelque chose de triste à la vue; un lieu champêtre offre un spectacle gai et riant.

— HIST. XIV^e s. Et le vicieux qui deflaut en ceste matière est appellé aigre, agreste et dur, *ORESME*, *Eth.* 438. Et celui qui fuit touz tiez deliz de corps, il est agreste et insensible, *id. ib.* 37.

— ÉTYM. Provenç. *agrest*; espagn. et ital. *agreste*; d'*agrestis*, de *ager*, *ἀγρός*, champ. *Agreste* paraît avoir été introduit par Oresme.

† **AGREYEUR** (a-gré-ieur), s. m. Ouvrier qui fait passer le fil de fer par la filière.

AGRICOLE (a-gri-ko-l'), adj. || 1^o Adonné à l'agriculture. Peuple, pays agricole. Une nation agricole peut, moins qu'une autre peut-être, se passer du plus grand crédit, *MIRAB. Collection*, t. IV, p. 230. || 2^o Qui a rapport à l'agriculture. Travail, industrie agricole. Produits agricoles. || 3^o S. m. Agriculteur. Ce sens, qui est le sens propre et d'étymologie, est tombé en désuétude. On dit agriculteur. Choiseul est agricole et Voltaire est fermier, *VOLT. Temps présent*. || Il se place toujours après le substantif : Peuple agricole, nation agricole.

— HIST. XV^e s. C'est le moyen descriptif par Columelle, duquel se servoit Marc Columelle son oncle, savant agricole, pour rendre fertiles ses terres à grains et ses vignes, *O. DE SERRES*, 71.

— ÉTYM. *Agricola*, de *ager*, champ (voy. AGRESTE), et *colere*, cultiver (voy. CULTURE). On voit qu'Olivier de Serres l'emploie au sens latin comme substantif.

AGRICULTEUR (a-gri-kul-teur). || 1^o S. m. Celui qui cultive la terre. || 2^o Adj. [Il] abandonne pour moi le soc agriculteur, *M. J. CHÉN. Cyrus*, III, 2.

— REM. Des lexicographes ont attaqué agriculteur comme néologisme et barbare. C'est un néologisme en effet; car agriculteur n'a commencé à se dire que dans le XVII^e siècle, et Voltaire s'en est souvent servi. Mais ce n'est point un terme barbare; on dit que *culteur* n'est pas français : en effet; mais *agri* ne l'est pas davantage, et cette objection frapperait *agricole* que l'on recommandait en place. Agriculteur est la transcription du latin *agricultor*, qui est une formation très-correcte.

— SYN. **AGRICULTEUR**, CULTIVATEUR, COLON. L'agriculteur est celui qui s'occupe d'agriculture; il se dit par rapport à la campagne en général; il se prend adjectivement, et l'économie politique distingue les peuples agriculteurs des peuples chasseurs et pasteurs. Cultivateur se dit par rapport à un champ particulier qu'on exploite; il désigne celui qui laboure, qui sème, qui taille, qui récolte. Aussi dit-on un petit cultivateur, et non un petit agriculteur. Le colon fait partie de la population des campagnes; il y habite: voilà tout ce que le mot indique.

— ÉTYM. *Agricultor*, de *ager*, champ (voy. AGRESTE), et *cultor*, qui cultive, de *cultum*, supin de *cultere*, cultiver (voy. CULTE).

AGRICULTURE (a-gri-kul-tu-r'), s. f. Art de cultiver la terre. On a besoin, pour l'agriculture, de distinguer les saisons et d'en connaître le retour, *LA PLACE*, *Expos.* V, 4. Dans la suite tout ce pays sera peuplé de familles vigoureuses et adonnées à l'agriculture, *FÉNEL. Tél. XII*. On a soin de réservier ce qu'il y a de mieux dans les grands troupeaux de bœufs pour faire fleurir l'agriculture, *id. ib. V*. L'a-

griculture, qui est le fondement de la vie humaine, est la source de tous les vrais biens, *id. ib. XIX*.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *agricultura*; ital. *agricoltura*; d'*agricultura* (voy. AGRICULTEUR); mot mis en usage dans le XVII^e siècle.

AGRIE (a-grie), s. f. Terme de médecine. Nom donné par quelques auteurs à la dartre rongeante.

— ÉTYM. *Ἄγριος*, sauvage, de *ἄγρος*, champ (voy. AGRESTE).

† **AGRIER** (a-gri-é), s. m. ou **AGRIÈRE** (a-gri-é'), s. f. Terme de droit ancien. Certaine quotité du produit d'un champ levée comme impôt. Des rentes seigneuriales, les unes sont fixées en argent, en grain, en volailles, etc. et c'est à proprement parler ce qu'on appelle rentes seigneuriales; les autres se lèvent en espèces lors de la récolte, à une certaine quotité, plus ou moins, selon la quantité des gerbes que la terre donne, et c'est ce qu'on appelle champart ou agrier, *VAUBAN. Dîme*, 71.

— HIST. XV^e s. Ilz avoient pris sept quinteaulz de gerbes par droit d'agrier ou teraige, du *CANGE*, *agrarium*.

— ÉTYM. Provenç. *agreira*; bas-lat. *agrarium*, *agraria*, *agrarium*; de *agrarius* (voy. AGRAIRE).

AGRIFÉ, ÉE (a-gri-fé, fée), part. passé. Un chat agriffé à un arbre.

AGRIFFER (S') (a-gri-fé), v. réfl. S'attacher avec ses griffes.

— ÉTYM. *À* et *griffer*. *

† **AGRIMENSEUR** (a-gri-man-seur), s. m. Terme d'antiquité romaine. Arpenteur.

— ÉTYM. *Ager*, champ (voy. AGRESTE), et *mensor*, qui mesure, de *metiri*, mesurer (voy. MESURE).

† **AGRIOPHAGE** (a-gri-o-fa-j'), s. m. Homme qui se nourrit d'animaux sauvages.

— ÉTYM. *Ἄγριος*, sauvage, de *ἄγρος*, champ (voy. AGRESTE), et *φαγεῖν*, manger (voy. PHAGE, suffixe).

AGRIPAUME (a-gri-pô-m'), s. f. Terme de botanique. Plante labiée à fleurs pourpres ou blanches, qui passait autrefois pour tonique, vermifuge et cardiaque (*leonurus cardiaca*, L.).

— HIST. XVI^e s. Thym, origan, agripaume, safrane et autres semblables, *PARÉ*, XVIII, 83. Agripaume, appelée en latin *cardiaca*, vient sans nul soin, en lieux mal cultivés, *O. DE SERRES*, 627.

AGRIPPE, ÉE (a-gri-pé, pée), part. passé. La bourse agrippée adroitement.

AGRIPPER (a-gri-pé), v. a. Prendre, saisir avivement.

— HIST. XV^e s. Bertrand agrappa la pique, du *CANGE*, *arrapare*.

— ÉTYM. Autre forme d'*agriffer*, l'*f* se permutant sans peine en *p*.

† **AGRIPPINEN** (a-grip-pi-niin), s. m. Terme d'histoire ecclésiastique. Disciple d'Agrippin, suivant qui le baptême administré par les hérétiques n'est pas valable.

† **AGROGRAPHIE** (a-gro-gra-fie), s. f. Description de ce qui a rapport à la culture des champs.

— ÉTYM. *Ἄγρος*, champ (voy. AGRESTE), et *γράφειν*, décrire (voy. GRAPHIQUE).

† **AGROLLE** (a-gro-l'), s. f. Nom vulgaire de la corneille noire.

† **AGROLOGIE** (a-gro-lo-jie), s. f. La science qui a pour objet la connaissance des terrains dans leur rapport avec l'agriculture.

— ÉTYM. *Ἄγρος*, champ (voy. AGRESTE), et *λόγος*, traité (voy. LOGIQUE).

AGRONOME (a-gro-no-m'), s. m. Celui qui est versé dans l'agriculture. Les agronomes les plus habiles.

— ÉTYM. *Ἀγρονόμος*, qui vit dans les champs, de *ἄγρος*, champ (voy. AGRESTE), et *νόμος*, loi, de *νέμειν*, diriger (voy. NOME).

AGRONOMIE (a-gro-no-mie), s. f. Théorie de l'agriculture.

— ÉTYM. *Ἀγρονομία* (voy. AGRONOME).

AGRONOMIQUE (a-gro-no-mi-k'), adj. Qui a rapport à l'agronomie. Science agronomique. Société agronomique.

— ÉTYM. *Agronomie*.

† **AGROSTIDE** (a-gro-sti-d'), s. f. Genre de plantes annuelles ou vivaces de la famille des graminées. Les agrostides sont recherchées des bestiaux.

— ÉTYM. *Ἄγρωστος*.

† **AGROUELLE** (a-grou-é-l'), s. f. || 1^o Terme de botanique. Nom vulgaire donné, dans quelques cantons, à la scrofularie noueuse, à cause qu'on lui attribue de l'efficacité contre les écourelles. || 2^o En zoologie, nom vulgaire de la crevette des ruisseaux ou gammarus pulex, parce que, d'après un préjugé

populaire, cet animal engendre des ulcères dans la bouche, si on l'avale ou si l'on boit de l'eau où il a séjourné. On dit aussi agrouette.

— ÉTYM. Altération d'*écrouelle* (voy. ce mot).

† **AGROUPÉ**, ÉE (a-grou-pé, pée), adj. Terme d'art. Disposé en groupes, ajusté. Les contrastes savants des membres agroupés, Grands, nobles, étendus et bien développés, MOL. *La gloire du Val de Grâce*. Il faut que les membres soient agroupés aussi bien que le corps, dans FÉLIBRIEN.

† **AGROUPER** (a-grou-pé), v. a. Mettre en groupe.

— ÉTYM. *À* et *groupier*. On a prétendu que ce mot est un barbarisme; mais il est formé très-régulièrement de *à* et *groupe*, et Molière l'a employé.

AGUERRI, IE (a-ghè-ri, rie), part. passé et adj.

Accoutumé à la guerre, ou, figurément, à tout ce qui peut être considéré comme une sorte de guerre. Soldats aguerris. Être aguerris aux coups de la fortune. Plus aguerris contre les larmes. Était-ce par faiblesse que ce peuple demandait la paix? Vous voyez bien que non, puisqu'il est si aguerris et soutenu par des voisins redoutables, FÉNEL. *Tél. X*. Mes peuples aguerris sous votre discipline, CORN. *Sertor*, V, I. Ganictor né timide et dans la paix nourri, Aux belliqueux accords n'était point aguerris, MILLEV. *Élég. liv. II*. Aguerris à l'adulation, D'ALEMB. II, 34.

— **AGUERRIR** (a-ghè-rir, et non a-ghè-rrir, comme disent quelques-uns), v. a. || 1^o Accoutumer à la guerre. Aguerrir une armée par de fréquentes expéditions. || 2^o Fig. Accoutumer à une chose pénible. Il a peine à s'accoutumer à la raillerie; il faut l'y aguerrir. || 3^o S'aguerrir, v. réfl. Les Moscovites s'aguerrissaient tous les jours. Tâchez de vous aguerrir contre les voluptés.

— ÉTYM. *À* et *guerre*. Il est singulier que le mot ne se trouve pas avant le XVII^e siècle. Il y avait *aguerroier* avec un sens différent, faire la guerre à.

AGUETS (a-ghè), s. m. plur. || 1^o Embuscade. Être aux aguets, se tenir aux aguets, épier pour surprendre ou pour éviter d'être surpris. Elles sont souvent aux aguets et aux embûches, BALZ. 4^e disc. sur la Cour. Notre cagot s'était mis aux aguets, LA FONT. *Herm*. Que l'innocent ne tombe aux aguets du méchant, RÉGNIER. *Sat. II*. || 2^o Au sing. Quand l'aguet d'un pirate arrêta leur voyage, MALH. I, 4. || 3^o D'aguet, loc. adv. Je me tapis d'aguet derrière une muraille, RÉGNIER, *Sat. XI*... le laissant d'aguet, j'eusse pu faire gile, ID. *Sat. VIII*. Je passe outre d'aguet sans en faire semblant, ID. *Sat. X*. Feignant de m'en aller, d'aguet je me retourne, ID. *Sat. XIII*.

— REM. L'Académie ne donne *aguets* que dans les locutions comme : se tenir aux aguets, être aux aguets, mettre aux aguets; mais on pourrait le dégager de cette chaîne et le remettre dans la circulation, non seulement au pluriel, mais aussi, comme Malherbe, au singulier, et dire les aguets de la fraude, l'aguet avait été dressé.

— HIST. XII^e s. Lors chevalchierent droitemment à Soissons, Lor agait metent dedens un val parfunt, *Raoul de C.* 230. || XIII^e s. Dont se parti par nuit de Constantinople à grant plenté de son ost, et se mist en un aguet où cil devoient venir, VILLEH. XCIX. Quant Salehedin vit que sa première esciele se desconfissoit, si en fu moult courcés et manda son aguet qu'il avoit repus [caché], et se firent tout à un es os [dans les camps], *Chr. de Rains*. 26. Qu'il ne face riens, né né die Qui ja puist aguet ressembler, *la Rose*, 2179. Murdes, si est quant aucun tue ou fet tuer autrui en aguat apensé [avec préméditation] puis soleil couquant d'usq'à soleil levant, BEAUM. XXX, 3. || XIV^e s. Et pour celui qui fait mal par aguet cuide bien que celui à qui il le fait souffre injuste, ORESME, *Eth.* 459. En la dite mellée qui estoit meue chaleureusement et sans aguet, du CANGE, *aventurerius*. || XV^e s. Retraiez vous, regart mal avisé; Vous cuidez bien que n'alluy ne vous voie; Certes, aguet par tous lieux vous convoye Privéement, en habit desguisé, CX. D'ORL. *Rondel*. 40. Si se doit le prince contenir en telle maniere qu'on ne cuide mie qu'il voulle partir pour fuyr, mais qu'il voulle appareillier son aguat [prendre position], CHR. DE PISAN, *Charles V*, II, ch. 33. Le vaillant mareschal par son sens et par son aguet leur estoit sur le col devant que ils s'en donnassent de garde, *Bouciq.* I, ch. 23. Et se mirent et estableirent en trois aguets, afin que cils ne leur pussent mie eschapper, FROISS. I, I, 108. || XVI^e s. Il la fault tendre [l'âme] et roider d'aguet [par une forte volonté], MONT. II, 126. Il fault au mariage des fondemens plus solides et plus constans, et y marcher d'aguet, ID. III, 349. À l'heure qu'il vit ce singe en aguet,

commença à se mettre ce tranchet contre la gorge, DESPER. *Contes*, xxi. Le frere ores ne craint rien Que les aguets de son frere, YVER, p. 526. Il avoit mis aguets par les passages, pour surprendre les-dits seigneurs, M. DU BELL. 482. Romulus a esté soupçonné d'avoir fait mourir Tatius, AMYOT, *Numa*, 9. Quoy faict, il se remeit incontinent à poursuivre son ennemy à la trace, lequel lui dressa plusieurs aguets et embusches, mais jamais il ne donna dedans pas une, ID. *Marcel*. 40. Il est plus vraysemblable que Ctesias ait sceu certainement le temps auquel elle executa son aguet et sa trahison, ID. *Artax*. 7.

— ÉTYM. À et *guet*; wallon *awdd*; *awdt*; provenc. *agach*, *aguag*, *aguait*, *agah*, *agaze*; cat. *aguayt*; ital. *agato*, *aggatu*.

† AGUIMPÉ, ÉE (a-ghin-pé, pée), adj. Garni de guimpe. Qu'à soi montrer ès parloirs aguimpées, LAFONT. *Mazet*. || Terme vieux.

— ÉTYM. À et *guimpe*.

† AGYNAIRE (a-ji-né-r'), adj. Terme de botanique. De Candolle nomme ainsi les fleurs formées par les téguments floraux et les étamines transformées, et dans lesquelles le pistil manque.

— ÉTYM. À priv. et γυνή, femme (voy. GYNÉCÉE).

† AGYNIEN (a-ji-ni-un), s. m. Terme d'histoire ecclésiastique. Chrétiens du VII^e siècle, qui prescrivaient le mariage.

— ÉTYM. À privatif, et γυνή, femme.

† AGYNIQUE (a-ji-ni-que), adj. Terme de botanique. On dit que l'insertion des étamines est agynique, quand ces organes n'ont pas d'adhérence avec l'ovaire.

— ÉTYM. À priv. et γυνή, femme (voy. GYNÉCÉE).

AH! (a), interj. || 1^o Sert à marquer la joie, la douleur et les affections vives de l'âme. Ah! de quel souvenir viens-tu frapper mon âme? RAC. Ah! Rome! ah! Bérénice! ah! prince malheureux! RAC. Bérén. IV, 6. Ah! que de la vertu les charmes sont puissants! TH. CORN. *Essex*, III, 4. Ah! que la renommée est injuste et trompeuse! VOLT. dans *Girault-Duvivier*. || 2^o Ah! souvent ne sert qu'à donner plus de force à la phrase. Ah! gardez-vous de le croire! Ah! que me dites-vous? Ah! si du fils d'Hector la perte était jurée, RAC. *Andr*. I, 2. Ah! si d'une autre chatte il n'était point lié, ID. *Baj*. III, 8. || 3^o Il se redouble quelquefois; alors il exprime la surprise ou l'ironie. Ah! ah! vous en convenez enfin. Ah! ah! vous me la donnez belle. || 4^o Employé substantivement, il est invariable au *plur*. Il poussait des *ah* à chaque mot.

— REM. Différence entre *ah* et *ha*; si l'on éprouve un sentiment de joie, de douleur, une émotion vive, on l'exprime en proférant le son prolongé *ah*, et c'est l'*h* qui, placée après ce son, peint cette durée. Un homme, plongé dans ses réflexions, marche sans regarder devant lui; il trouve quelque chose qui l'arrête: un fossé par exemple; il fait un mouvement, et dans sa surprise s'écrie: *ha!*

AHAN (a-an), s. m. Grand effort, tel que celui que fait un homme qui fend du bois ou soulève un fardeau pesant. Suer d'ahan, faire une chose très-pénible.

— REM. Ce mot populaire, très-usité jadis, tombe en désuétude. Pourtant il serait bon de faire des efforts pour le conserver; car il est expressif et a des liaisons avec toutes les langues romanes.

— HIST. XI^e s. Moult [ils] ont eû et peines et abans, Ch. de Rol. xix. Que Guenes meure par merveilleus aban, ib. ccxci. || XII^e s. Par cui [il] seust nostre grant abanage, Ronc. p. 81. À mout grant peine et à mout grant aban, ib. p. 84. || XIII^e s. Cest premier an Mé gart cil Diex en mon droit san, Qui por nous ot paine et aban, Et me gart l'ame, RUTEB. 45. || XV^e s. Tu n'as ne femme ne enfans, Tu n'as ne terre ne abans [champs labourés], Qui ne soient tous mis à cense, FROISS. *Buisson de jonece*. || XVI^e s. Ce villain mot de concluer M'a fait d'ahan le front suer, MAROT, II, 196. Chacun se plaint que j'ay perdu Milan En grant enhan par guerre mal menée, J. MAROT, V, 284.

— ÉTYM. Provenc. *afan*; catal. *afany*; anc. espagn. *afan*; ital. *afa*, *affanno*. Mot d'origine incertaine. Diez le regarde comme né en France et passé de là aux autres langues romanes. On trouve le composé *enhaner*, ce qui suppose un radical *haner*; aussi du Cange le tire-t-il d'une exclamation de peine, de fatigue, *han!* Diez n'est pas éloigné d'adopter cette étymologie; cependant il note le mot kymri *afan*, combat, trouble. Mais un mot ainsi isolé ne donne rien de sûr.

AHANER (a-ha-né), v. n. Éprouver une grande fatigue en flasant quelque chose. || Peu usité.

— HIST. XIII^e s. Sarteurs ne charbonniers ne vi-lains ahanant, Berte, cvii. Et prendoit [Richard] proies es paysans, et tourbloit si le pays qu'on n'i semoit ne ahanoit nient, Chr. de Rains, p. 73. S'aucuns por fole amor se sunt entredampné, Là seront mis ensemble, joint et enchaainé, Batu et desrompu, froissé et ahané, Et maudiront le jour qu'il furent d'Adam né, J. DE MEUNG. Test. 497. || XIV^e s. Encor [j'] ai dix chevaus dont j'ahenne les blez, Et cinq cens gras moutons, Guescl. XIV, 438. À ces felons quetus [prisonniers] donrai si mal douaire, La terre ahanneront mon frere roy Islaire, Et si seront batu comme asne de Cesaire, Baud. de Seb. V, 102. || XV^e s. C'est un povre homs, nez de petites gens de labours, qui encore hanent les terres en nostre pays, CHR. DE PISAN, Charles V, liv. III, ch. 49. || XVI^e s. Ne vois tu point comment ahanne Athlas? MAROT, IV, 74. Mon très cher fils, je vois que tu ahanes [que tu t'impatientes] D'estre à repos, J. MAROT, V, 428. Je scâis combien ahanne mon ame en compagnie d'un corps si tendre, MONT. I, 465. Ils croient que l'ame d'un homme accablé soubs une ruyne, traïsne et ahanne longtemps à sortir, ID. II, 294. Plus j'ahanne à le trouver, plus je l'enfonce en l'oubliance, ID. III, 368. Cependant que j'ahanne à mon blé que je vanne À la chaleur du jour, DU BELLAY, *Au vent*.

— ÉTYM. Voy. AHAN; genev. *affaner*, gagner avec peine. Dans l'ancien français, *ahancer* veut souvent dire cultiver la terre; *ahan*, la culture; *ahnable*, cultivable.

AHEURTÉ, ÉE (a-eur-té, tée), part. passé et adj. Qui se heurte à, qui ne veut pas aller outre. Monsieur jeta le mémoire dans le feu, et il sortit du cabinet tout aussi aheurté, RETZ, IV, 82. De tout temps elle a été aheurtée à cela, MOL. *Mal. imag*. I, 5. Ils étaient aheurtés à ne jamais vouloir croire que.... BOSS. *Conc.* Entrant dans la pensée des autres, point aheurté à la sienne, ID. *Polit*.

AHEURTEMENT (a-heur-te-man), s. m. Attachement opiniâtre à un sentiment, à une opinion. Le régent prétendit n'avoir trouvé que aheurtement aveugle dans le chancelier esclave de toutes formes contre les raisons préemptoires de Law, ST-SIM. 479, 492. Ces sortes d'aheurtements demandent la même douceur, BOSS. *Lett. abb*. 3. Je doute fort qu'une simplicité, accompagnée d'un tel aheurtement et de tant d'opiniâtré, doive être traitée de bonne foi, BOURD. *Pensées*, t. II, p. 353.

— HIST. XVI^e s. De là sourdent tant de schismes, tant d'erreurs et opinions perverses, tant de scandales et aheurtements de notre foi, CALVIN, *Inst*. 30.

— ÉTYM. *Aheurter*.

AHEURTER (S') (a-heur-té), v. refl. Se heurter à quelque chose, s'opiniâtrer, s'obstiner. S'aheurter à un sentiment, à une opinion. Elle ne s'était jamais aheurtée à les défendre, J. J. ROUSS. *Hél*. VI, 44. Mais [elle] s'aheurte où sans plus quelque appât la convie, REGNIER, *Sat. IX*. Sans cela on ne se serait pas aheurté à J. C. PASC. *Prop*. 24.

— HIST. XIII^e s. Je cuide estre mescreant, pour ce que je ne puis mon cuer ahuarter à ce que je croie ou sacrement de l'autel, JOINV. 197. || XV^e s. Quant [les sujets] recoivent familiarités Des souverains, ils en sont aheurtés A faire moins devoir, obéissance, E. DESCH. *Comment les roys et les princes etc*. || XVI^e s. Gardons nous sur toutes choses de ce rocher, auquel on ne peut ahuarter sans malencontre, CALV. *Instit*. 775. Il vault mieulx prester au coup, que, s'aheurtant à ne rien relascher, donner occasion à.... MONT. I, 426. Les plus aheurtez à cette si juste persuasion de l'immortalité, ID. II, 305. Il y en a de si aheurtez en leurs opinions, que.... LANOUE, 480. Depuis il passa oultre le devoir et s'aheurta trop opiniastrement à vouloir empêcher l'accroissement de Scipion, AMYOT, *Fab*. 54. Ceux qui se aheurtent obstinément à leurs opinions, et ne se veulent jamais accommoder à autrui, demeurent à la fin tous seuls, AMYOT, *Cor*. 20. Le roi fut conseillé d'écluder ces demandes, au lieu de s'y ahuarter, D'AUB. *Hist*. II, 407. Ces puissantes familles animées et aheurtees l'une contre l'autre, sans espoir de reconciliation, SATYR. *Mén*. p. 419.

— ÉTYM. À (voy. A) et *heurter*; picard, *ahurter*. AHI! (a-i), interj. Cri qui exprime le sentiment d'une vive douleur. Ahi! ah! ah! vous ne m'avez pas dit que les coups en seraient, MOL. *Préc*. 14. — HIST. XII^e s. Aï! francs cuers, qui tant convoit [convoite], COUCI, III. Ahi! fel Guenes, pourquoi alas querant?... RONC. p. 151. || XIII^e s. Cil l'espardre, puis li escrie: Ha! hal! le leu! ahie! ahie! REN. 1212.

— ÉTYM. Il est possible que *ahi* soit une simple exclamation composée des deux voyelles *a* et *i*, mais il se peut aussi que *ahi* ou *ai*, et surtout *ahie*, soit pour *aie*, qui est une ancienne forme d'aide (voy. AIDE).

† AHRIMANE ou AHRIMAN (a-ri-ma-n' ou a-ri-man), s. m. Mythologie persane. Principe du mal chez les anciens Perses.

— ÉTYM. Zend, *agra*, méchant, et *mavious*, esprit, d'un radical *man*, qui se trouve dans la plupart des langues aryennes et qui signifie esprit (voy. MENTAL).

AHURI, IE (a-u-ri, rie). || 1^o Part. passé et adj. Troublé. Je suis ahuri par la foule et le bruit. Elle est tout ahurie. || 2^o Subst. Il a l'air d'un ahuri.

AHURIR (a-u-rir), v. a. Étonner, interdire, troubler. Vous ahurissez ce pauvre enfant par votre brusquerie.

— HIST. XIII^e s. La gent barbée et ahurie, Robert le Diable, cité dans Diez, *Etym. W*.

— ÉTYM. À (voy. A) et *hure* (voy. ce mot). *Hure* a voulu dire chevelure hérissée, *ahuri*, hérissé, de la sens moderne.

AÏ (a-i), s. m. Terme d'histoire naturelle. Quadrupède muni d'une queue et se mouvant avec une extrême lenteur.

— HIST. XVI^e s. En Afrique se trouve une beste nommée des sauvages *haiif*, fort difforme, et est presque incroyable qu'il en soit de telle qui ne l'aurait veu.... Ce *haiif* étant pris jette de grands soupirs, PARÉ, *Monstres*, App. 3.

† AÏ (a-i), s. m. Terme de chirurgie. Crépitation douloureuse des tendons. Cette affection, qui peut attaquer tous les tendons, siège particulièrement dans ceux de l'avant-bras.

— ÉTYM. Ce mot provient sans doute de l'exclamation de douleur qu'arrache cette affection.

† AÏ (a-i), ville de France (Marne), dont les environs produisent un excellent vin. Le vin d'Aï ou simplement l'Aï, s. m. est un vin de Champagne. Chloris, Egéle me versent de leur main D'un vin d'Aï dont la mousse pressée, De la bouteille avec force élancée, Comme un éclair fait voler le bouchon, VOLT. *Mondain* [Le peuple] Pour qui nos fontaines Versent, toujours pleines, Le beaune et l'Aï, BÉRANGER, *Cocagne*.

† AÏAUT (a-iô), s. m. Nom vulgaire du pseudonarcisse dans divers départements.

† AICHE ou ÉCHE (é-ché), s. m. Nom que les pêcheurs donnent aux vers de terre employés comme appât.

— ÉTYM. *Esca*, appât; ancien français, *esche*, amadou. Il faudrait écrire ce mot éche.

† AICHER (é-ché), v. a. Terme de pêche. Amorcer une ligne.

† AIDABLE (é-da-bl'), adj. Qui peut être aidé. Il n'y a guère d'aidables que les gens qui s'aident eux-mêmes en quelque chose.

— ÉTYM. *Aider*. *Aidable* se trouve dans l'ancien français, mais avec la signification contraire de, qui peut aider, secourable. Et firent tant qu'ils furent [dans la forteresse] plus de quinze cents hommes tous aidables et pourvus de vivres, FROISS. I, I, 253.

AIDANT, ANTE (é-dan, dan-t'). || 1^o Adj. Qui aide. Donc toutes choses étant causées et causantes, aidées et aidantes, médiatement et immédiatement, et s'entretenant par un lien naturel et insensible qui lie les plus éloignées et les plus différentes, PASC. *Pensées*, part. I, art. 6. || 2^o S. m. plur. Lui et tous ses aidants. Il le fera malgré vous et vos aidants. On a prétendu que la locution malgré lui, malgré ses dents, est une corruption pour malgré lui et ses aidants. Rien n'autorise à le penser: aidant étant un mot usuel, il est difficile qu'il se soit altéré. Puis, malgré ses dents est une expression métaphorique qui se comprend.

— HIST. XIII^e s. Et li apôstoles le fist escumenier par toute crestienté et tous ses aidants en toute manière, Chr. de Rains, 157. || XV^e s. Malgré le propre roi et tous ses aidants, FROISS. I, I, 22.

— ÉTYM. *Aider*.

AIDE (é-d'), s. f. || 1^o Secours, protection. Demander de l'aide à quelqu'un. Leur aide nous fut très-utile. Il recourra, dans le besoin, à notre aide. Ils appellèrent le temps à leur aide. Il fit cela avec l'aide de ses amis. Vous êtes toute son aide. Il n'a pas eu d'autre aide que les livres qui étaient sous sa main. Pompée a besoin d'aide, il vient chercher la vôtre, CORN. *Pomp*. I, 4. Tu t'es vengé sans aide et tu veux m'en donner, ID. ib. III, 4. Et puisqu'il faut en faire une aide à ma faiblesse, ID. *Rodog*. II, 2. Ce monsieur, son pédant à son aide réclame,

RÉGNIER, *Sat. x.* Reposez-vous : usez du peu que nous avons ; L'aide des dieux a fait que nous le conservons, *LA FONT. Phil. et Bau.* || 2^e Donner aide, assister.... je puis vous donner aide En ce besoin, *LA FONT. Fais.* || 3^e Être, venir en aide, seconder, secourir. || Dieu vous soit en aide! locution dont on se sert quand quelqu'un éternue. Toute ma conversation se passe à dire grand merci à ceux qui me disent : Dieu vous soit en aide, *BALZ. Lett. 42*, liv. vii. D'un Dieu vous soit en aide alors qu'on éternue, *MOL. Sganar. 2.* || Ainsi Dieu me soit en aide, espèce de serment pour affirmer solennellement une chose. Je le ferai, ainsi Dieu me soit en aide. || 4^e À l'aide! *loc. adv. ellipt.* venez au secours, à l'aide. Aie ! aie ! à l'aide ! au meurtre ! au secours ! on m'assomme ! *MOL. L'Étour.* II, 9. || 5^e À l'aide de, *loc. prépos.* Par le moyen de. À l'aide d'un temps favorable il débarqua dans l'île. À l'aide de cette erreur. Que tu sais bien, *Racine*, à l'aide d'un acteur, Emouvoir, étonner, ravir un spectateur ! *BOI. Ep. vii.* || 6^e Église, chapelle, succursale d'une église paroissiale dont les habitants sont trop éloignés. Sainte Marguerite était une des aides de la paroisse Saint-Paul. || 7^e *S. f. plur.* Se disait des subsides, des levées de deniers qui se faisaient sur le peuple, pour aider à soutenir les dépenses de l'Etat. Octroi des aides, fermier des aides. Les aides montent à tant. Les contributions indirectes ont remplacé les aides. Il me fit entendre qu'il cachait son vin à cause des aides, *J. J. notss. Conf. iv.* Entrerai-je dans le huitième denier ou dans les aides ? *LA BRUY. 44.* || Cour des aides, compagnie supérieure, qui jugeait des affaires concernant ces sortes de subsides. Président, conseiller à la cour des aides. Le président Amelot fut désavoué publiquement par la cour des aides, *RETZ. iv, 433.* || Il se disait aussi du lieu où cette compagnie s'assemblait. Vous le trouverez à la cour des aides. || Au figuré et par plaisir, aller à la cour des aides, aller aux emprunts, faire faire une partie de son travail par un autre. || 8^e En termes de manège, aide s'entend des moyens par lesquels le cavalier agit sur son cheval. Les aides supérieures sont celles des mains ; elles agissent par l'intermédiaire des rênes. Les aides inférieures sont celles des jambes ; elles agissent par les cuisses, les jarrets, le gras des jambes, l'éperon et l'étrier. Le cavalier a les aides fines quand il les emploie avec méthode et précision. Le cheval a les aides fines lorsqu'il est très sensible aux aides. On le dit quelquefois au singulier : Le cheval sans aucune aide.... Donner les aides extrêmement fines, bien manier un cheval. || Proverbes. Un peu d'aide fait grand bien. || Bon droit a besoin d'aide, c'est-à-dire quelque évident que soit un droit, il est bon de le faire appuyer.

— SYN. AIDE, ASSISTANCE, SECOURS. Aide est le terme le plus général : on aide quelqu'un quand on lui rend un service dont il a besoin ; il ne peut faire une chose, il n'est pas assez fort ; on lui vient en aide. On lui vient en aide encore par de l'argent. Secours est plus particulier ; il indique non pas seulement que la personne a besoin de quelque chose, mais qu'elle est précisément dans un péril, dans une situation pénible, embarrassée. Celui qu'on aide fait quelque chose qu'il ne peut terminer seul ; celui qu'on secourt a besoin qu'on le tire de gêne, d'embarras, de péril. Assistance se rapproche beaucoup d'aide, sauf en un point, c'est que assistance rappelle à l'esprit son étymologie qui est *assister*, être présent à, être auprès de ; cela limite beaucoup l'emploi de ce mot. À plus forte raison faut-il écarter de la synonymie appui, que quelques-uns font entrer ici : appui a toujours avec lui son sens étymologique qui indique en quelles circonstances on peut le préférer à aide, à secours, à assistance.

— HIST. IX^e s. E in *adjudha*, *Serment*.

— XI^e s. De Mahomet jà n'i aurez aiude, *Ch. de Rol. cii.* Chevauche, reis, besoin [nous] avons d'aide, *ib. cxxiv.*

— XII^e s. Dex me soit en aie.... *Rone. p. 28.* Mais commandez qu'il ait aïue grant, *ib. p. 35.* Tres dout [je crains fort] qu'il faillit d'aie [qu'il manquât à se courir] Au roi où il fut alés, *HUES DE LA FERTÉ, Romancero*, p. 426. Car bien doit losangier qui mestier [besoin] a d'aie.... *Sax. vii.* Nos forces, nos aïes [nous] lui metons en defois [refus], *ib. xviii.* Si me feront aide, se Deu plait, bonement, *ib. xxi.*

— XIII^e s. À l'aide de Dieu sa voie [elle] a rasseenée [reprise], *Berte*, xlvi. Bien a Diex et sa mere lui esté en m'aïue, *ib. lii.* Là [elle] remest [de meure] toute seule, Diex lui soit en aie, *ib. cix.* Si vraiment me fasse Diex à la fin aïue, *ib. cxxiv.* Et

li autre s'en alerent à Gienes et à Pise, pour savoir quel aïe il vouldroient faire à la terre d'outre-mer, *VILLEH. xx.* Biel signor, se vous voliés, je entreprendroie ceste besoigne et le [la] meneroie à fin à l'aiuwe de Dieu et le [la] vostre, *Chr. de Rains. p. 455.* Et li papes li remanda que, s'il ne le faisoit, il l'escumenieroit et lui et toutes ses aydes, *ib. 457.* Quant Eve vit qu'ele a perdue Sa brebiz, s'ele n'a aïue, Bret et crie forment, ha ! ha ! *Ren. 68.* Chasteé, qui dame doit estre Et des roses et des boutons, Iert assaillie des gloutons, Si qu'el avoit mestiers [besoin] d'aïe, Car Venus l'avoit envoiée, *la Rose*, 286.... car quant il vodront, Lor aides au roi tol'dront, Et li rois tous seus demorra Si tost com li pueple vorra, *ib. 5324.* Por ce ne doit il pas aler à l'aide de l'autre partie, *BEAUM. v, 42.* Il est grans besoins que cascune juridictions mette s'ayde en fere tenir les testamens qui sont à droit fet, *id. xii, 1.* Qui fet ayde au bani du seigneur, ne le recete, il quiet en l'amende du seigneur à se [sa] volonté, *id. xxxiv, 32.* L'aide que Dieu li fist fu tele, *JOINV. 202.* Et disait li rois que le conte de la Marche l'avoit envoyé querre ; car il disoit que il trouverait grant aide en France, *id. 206.*

— XV^e s. Le duc d'Anjou avoit en Languedoc cueilli une aide si grande et si grosse qu'elle avoit bien monté à deux cent mille francs, *FROISS. II, II, 28.* Et si avoit [le duc de Normandie] son partage en bonne valleur, car il prenoit tailles et aydes, et n'y avoit le roy riens que son hommage et ressort, *COMM. II, 45.* Les hommes fievés font à leur seigneur cinq droites aides, *du CANGE, auxilium.* Tailles ne sont mie aydes ; car tailles sont levées par cas de nécessité et de volonté de prince ; mais celles aydes nul ne peut lever, si ce n'est au cas pour quoy elles sont deues, *id. ib.* Aydes chevels sont dits chevels pour ce que l'on les doit rendre as seigneurs chevels, *id. ib.* Aide de relief est deue quand le seigneur meurt et son hoir releve vers celui de qui il tenoit son fief, *id. ib.*

— XVI^e s. En cela nous avons une bonne aide pour conformer nos consciences à la foi que nous devons avoir en lui, *CALV. Inst. 188.* Je vous prie bien affectueusement luy donner en son dict affaire le meilleur ayde que vous pourrez, *MARG. Lett. 80.* J'ay grant peur que sans vostre bonne aide et celle de Dieu, nous aurons bien affaire à sa fille, *id. ib. 102.* L'on doit venir par action [en justice, non par saisi] pour loyaux aides ou chevels, *LOYSEL, 604.* Loyaux aides (ou aides en 4 cas) sont coutumièrement dus pour chevalerie du seigneur ou de son fils ainé ; pour mariage de fille ainée ; pour rançon et voyage en la terre sainte, *id. 605.* Les catholiques qui pensaient avoir aide [pari] à la prise, qui messes venoient avec armes pour vanter leur assistance, furent traitées de mesme, *D'AUB. Hist. I, 146.* Car l'esprit ne sent rien que par l'ayde du corps, *RONS. 238.*

— ETYM. Berry, *aïde*; picard, *ayude, eyude*; provenç. *ajudha, ajuda, ahia*; espagn. *ayuda*; ital. *aïta*; d'un bas-latin *adjuta*, du supin *adjutum*, de *adjuvare*, de *ad*, à (voy. A), et *juvare*, aider, plaire. Les anciennes formes françaises sont *aiude*, *aïue*, *aïde*, *aïe*. Les formes *ahia*, *aïta*, *aïde*, *aïe*, qui sont congénères, ne s'expliquent qu'en supposant qu'à côté d'*adjütum* avec *u* long, il y a eu un *adjütum* avec *u* bref, d'où un déplacement de l'accent et par suite, *aide*. À Paris, dans le peuple on dit souvent *aide*. On prononçait ainsi dans le XVI^e siècle, comme l'indique Palsgrave, p. 41. Dans le XVII^e s. Chifflet, *Gramm. p. 497*, recommande de ne séparer jamais l'*i*, ainsi que quelques-uns qui prononcent mal.

— AIDE (é-dé), s. m. et f. || 1^e Se dit des personnes qui prêtent leur concours à un autre. Ce chirurgien a deux aides très-adroits. Cette infirmière est une aide intelligente. Si tu cherches un aide à traiter d'imposteur, Un roi qui t'a fermé la porte de mon cœur, *CORN. Perth. III, 4.* || 2^e Aide-macon ou aide à maçon, manœuvre qui aide le maçon. Que celui d'un fripier ou d'un aide à maçon, *RÉGNIER, Sat. XIII.* || 3^e Aide de cuisine, celui qui sert sous le chef de cuisine. || 4^e Aide des cérémonies, officier qui sert sous le grand maître des cérémonies. || 5^e Aide de camp, officier attaché à un général. Au bout de quelques années, il se défît du régiment pour s'attacher plus particulièrement à la personne du roi, qu'il suivit toujours dans ses campagnes, en qualité de son aide de camp, *FONTEN. Dangeau.* || Aide-major ou aide-chirurgien, chirurgien adjoint ou chirurgien-major. Sous-aide, celui qui est subordonné à l'aide-major. || Aide-major ou aide-major de corps, officier placé sous la direction immé-

diate du major de corps et le remplaçant en cas d'absence. Ce grade n'existe plus, *GÉNÉRAL BARDIN.* || Aide-major de place, officier sous la direction du major de place. Ce grade est aujourd'hui remplacé par celui d'adjudant de place. || Aide-major général, titre qui se donne aux officiers généraux directement employés sous les ordres du major général. Autrefois il y avait eu sous ce nom des officiers majors de corps exerçant auprès des détachements les fonctions de major général. || Aide-major des logis, officier dont les fonctions étaient analogues à celles des officiers d'état-major des armées républicaines. || 6^e Aide de plongeur, dans la pêche des perles, pêcheur qui se tient dans une barque prêt à retirer le plongeur au premier signal que celui-ci donne au moyen d'une corde. || 7^e Aide matrice de pont ou chableur, celui qui aide à conduire les bateaux dans les passages difficiles. || 8^e Aide ou assistante, religieuse qui aide celle qui est en charge. || 9^e Dans la marine, officier marinier de canonage, de timonerie, de charpentage, sous le mattré et le second maître de chacun de ces états. On appelle aussi aides deux matelots appariés pour s'assister réciproquement dans leurs fonctions. || 10^e Aide, domestique du bourreau. L'exécuteur et ses aides.

— HIST. XIII^e s. Li mestre du mestier a la petite joustice et les amendes des maçons, des plâtriers et des marteliers et de leurs aydes et de leurs appren'tis, *Livre des Mét. 140.* || XVI^e s. J'estois aide d'enseigne au régiment de Chappes. Aide-enseigne est un honnête homme qui aide à porter le drapeau ; comme on dit aide de camp, aide de sergent major, aide de sergent de bataille ; on commence à dire aide de caporal, aide de tambour. Tout se fait par aides ; j'ai veu qu'on ne parloit d'aides de lict qu'en Pologne, *D'AUB. Fæn. IV, 45.* J'aimerois mieux estre bon aide de sommelier, *id. ib.* L'un estoit aide à maçon, *PARE, VIII, 32.*

— ETYM. *Aide*.

— AIDÉ, ÉE (é-dé, dée), part. passé. || 1^e Aidé par tous ses amis. Aidé de ses amis. Aidé de la lecture des anciens. Aidé de son courage. || 2^e Ce qui n'est pas spontané. Sa mort a été aidée. On s'apercevait bien que la vocation avait été aidée, *ST-SIMON, 52, 426.*

— TAIDEAU (é-dé), s. m. Morceau de bois qu'on passe dans les barres d'une charrette pour soutenir les charges élevées. || Au plur. les aideaux.

— AIDER (é-dé). || 1^e V. a. Donner de l'aide. Aider quelqu'un de ses conseils, de sa bourse. Ainsi donc aidez-moi. Il l'aida à sortir d'embarras. Cette méthode aide la mémoire. Le télescope aide les astronomes dans leurs découvertes. Parlez, mes frères, parlez ; je ne suis ici que pour aider vos réflexions, boss. *Anne de Gonz.* Hercule, lui dit-il, aidez-moi ; si ton dos a porté la machine ronde, Ton bras peut me tirer d'ici.... Hercule veut qu'on se remue ; Puis il aide les gens.... *LA FONT. Fab. VI, 48.* Comptez-vous pour rien de servir votre roi, de l'aider dans tous les biens qu'il veut faire et de rendre tant de peuples heureux ? *FÉN. Tél. XIV.* En quels lieux sommes-nous ? aidez mes faibles yeux, volt. *Zaire, II, 3.* Au lieu d'aider la grâce contre la tentation, vous aidez la tentation contre la grâce même, et vous détruisez celle-ci par l'autre, *BOURD. Carrême*, p. 229. Remettez à leurs bras les communs intérêts, Et n'aidez leurs desseins que par des vœux secrets, *CORN. Cinna, I, 2.* || 2^e V. n. Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. Il parut sensible à l'attention que j'eus de lui aider à sortir du bateau, *J. J. ROUSS. Prom. 2.* Dans nos études, quand mon thème était fini, je lui aidais à faire le sien, *id. Confess. liv. I.* Serait-ce quelque chose où je vous puise aider ? *MOL. Méd. malgré lui, I, 5.* Télémaque, voyant Mentor qui lui tendait la main pour lui aider à nager, ne songea plus qu'à sortir de l'île fatale, *FÉN. Tél. VII.* J'aidai au Rhodien à se relever, *id. Tél. V.* Ils lui aidaients à tromper le roi, *id. Tél. III.* Les hommes ne peuvent par leurs délibérations établir aucun bien effectif, si les femmes ne leur aident à l'exécuter, *id. t. XVII, p. 5.* Dois-je demeurer auprès de mon fils pour avoir soin de ses affaires et lui aider à gouverner ses États ? *Mme DACIER, Odys. XIX.* Il est toujours bien aisé qu'on lui aide à se défaire de cette estime, *FLECH. Serm. I, 347.* Le pape ne l'avait-il pas conjuré plusieurs fois de lui aider à porter le faix du monde chrétien ? *id. Panég. I, p. 498.* Nous [les prêtres] sommes à Dieu, appelés à lui aider, *id. Serm. II, 254.* Sans lui tendre la main et lui aider à sortir de cet abîme, *MASS. Car. Lazare.* Ne point aider au mérite, faire servir la piété à son ambition, *LA BRUY. 43.* [Vous] Aiderez aux Romains à faire essai d'un maître,

CORN. *Sertor.* III, 2. Pour aider à mon frère à vous persécuter, ID. *Nicom.* I, 4. || 3^e En parlant des choses. Il fallait, en fuyant, ne pas abandonner Le fer qui dans ses mains aide à te condamner, RAC. *Phèd.* IV, 2. Par mon commandement, la garde en fait de même, Et, se tenant cachée, aide à mon stratagème, CORN. *Cid*, IV, 3. Le meuble et l'équipage aidait bien à la chose, LA FONT. *Fab.* VII, 15. Découvrir quels sont en nous les penchants qui ont aidé aux occasions et facilité nos chutes, MASS. *Conf. Retr. curés.* C'est une de ces choses à la vérité desquelles on est bien aise d'aider, et qui persuadent, parce qu'on y est favorable, FONTEN. I, 25. Je ne sais où je vous ai vu; votre mémoire aidera peut-être à la mienne, FÉN. *Tél.* VIII. || 4^e Aider à la lettre, pénétrer un sens qui n'est pas manifeste. On comprend le passage, mais il faut aider à la lettre. Cette façon de parler vient de ce que, dans les manuscrits, il y avait des abréviations qu'il fallait déterminer par le sens. Au figuré, aider à la lettre, c'est ou bien entrer dans l'intention de celui qui écrit, qui parle, ou bien altérer la vérité soit pour tromper, soit pour amuser. || Dieu aidant, avec l'aide de Dieu. || Proverbes. Aide-toi, le ciel t'aidera, c'est-à-dire, il faut soi-même s'évertuer. || Dieu aide à trois sortes de personnes, aux fous, aux enfants et aux ivrognes. || À qui se lève matin Dieu aide et prête la main.

S'AIDER, v. refl. || 1^e Chacun s'aide soi-même. Je saurai m'aider. || 2^e S'aider de, se servir. Il s'aide de toutes ses armes. Qui ne peut s'aider de ses membres. [Il] Crut qu'il fallait s'aider de la peau du renard, LA FONT. *Fab.* III, 3. On ne connaît point la hauteur d'une étoile; elle est, si j'ose ainsi parler, immensurable; il n'y a ni angles, ni sinus, ni parallaxes dont on puisse s'aider, LA BRUY. 46. || 3^e S'aider, s'assister réciproquement. Aidons-nous mutuellement, La chargé des malheurs en sera plus légère, FLOR. *Aveugle et Paralyt.* mêlant nos douleurs, Nous nous aidions l'un l'autre à porter nos malheurs, RAC. *Brit.* I, 3.

— REM. Aider veut la préposition à et l'infinitif: aider quelqu'un à payer ses dettes; aidez-lui à soulever ce fardeau.

— SYN. AIDER À QUELQU'UN, AIDER QUELQU'UN. Les grammairiens ont essayé d'établir une distinction entre ces deux emplois, disant que aider à quelqu'un, c'est partager personnellement le travail, la peine de quelqu'un, tandis que aider quelqu'un est plus général et se dit de toutes les espèces d'aide. Mais, quand on examine la locution, Dieu aide aux fous et aux enfants, et la phrase de Bossuet, On doit s'aider les uns aux autres, il est clair que nulle différence n'est sensible. Et en effet, tout ce qu'il y a de différent, c'est que, dans l'un des cas, aider est verbe neutre, et dans l'autre, verbe actif.

— HIST. XI^e s. Prudhon i ot pour son seigneur aider, CH. de ROL. III. Et lui aidez et pour seigneur tenez, ib. xxvi. Si lui trouvez qui très bien lui aiut, ib. LX. Chrestientet aidez à soutenir, ib. LXXXVII. Respont li quens: Car lui alons aider, ib. CXXV. Contre Franceis [je] lui sui venut aider, ib. CLXXXIX. Dient Franceis: Dames Deus nous ait, ib. CCXLIII. Il s'escria: Aiez nous, Mahom, ib. CCLXVI. Ait vous Deus qui onques ne mentit, ib. CXXXVIII.

— XII^e s. Celui aidiez et s'honneur li gardez, RONCIER. p. 48. J'en seroie aidans, ib. p. 27. Se m'aît Dex, ib. p. 29. Si m'aiderez de [contre] Rollant le marquis, ib. p. 30. Guenes respond: Bien i poez aider, ib. p. 35. Son bon auberc lui aident à vestir Si home liege, ib. p. 55. [Vous] Qui de baston en estor vous aidez, ib. p. 65. Les oz [armées] s'apronment, Dex soit as nos [aux nôtres] aidans, ib. p. 135. Mout qvre [opère] bien cui dame Dex aïue, ib. p. 147. Quant du poing ne du bras [je] ne me puis plus aider, ib. p. 195. Dex! quant crieront outrée, Sire, aidiez à pelerin, Pour qui [je] sui espouvanter; Car felon sont Sarazin, COUCI, Dame de Faiel. Ne nuls, fors vous, ne l'en peut bien aider [aider en cet objet], QUESNES, ROMANCERO, p. 102. Mais [que] cil en ait l'honneur cui Dex voudra aider, SAX. IV. Bien lui sisrent [lui furent séantes] les armes, si s'en sut bien aider, ib. IV. Se vostre homme vous vuelent par droite foi aider, ib. VI.

— XIII^e s. Et cil de Constantinoble leur venoient aider en barge et en nés [nefs], VILLEH. LXXII. Et cil qui l'avoient aidé à eschaper, ID. XLII. Or somes nous honis se nos ne leur aidons à prendre, ID. XLVIII. Onques gens ne se aidierent plus asprement sor mer, ID. XCVI. S'aidoint li uns l'autre contre les Arabis, Berte, v. L'autres fut fleütères, mout s'en sut bien aider, ib. XI. Aide Dex, fait-ele, qui feis mer salée, ib. XLVI. Ha Dex! disoit chas-

cuns, Sainte-Marie aïue, ib. CXXXVIII. Et li apostol le fist escumenier par toute crestienté et tous ses aidans en toute maniere, CHR. de RAINS, p. 157. Car art aide moult à nature, ib. 13804. Se de riens vous i puis aidier, Jà ne m'en quiers faire prier, ib. 2845. Li sous-aagiés se pot aidier de ce qu'il n'estoit pas en aage de fere creantement ne convenance, BEAUM. XII, 35. Voz jurés, se Dix vos ahit, et li saint, et les saintes paroles qui sunt en cest livre, ID. XL, 6. Et moult de gent dient que le conte eust foulé la royne et le roy, se Dieu n'eust aidé au roy à cel besoing, JOINV. 202. Entre les autres, li manda que il estoit prest de li aidier à conquerre la terre sainte, et de delivrer Jherusalem de la main aus Sarrazins, ID. 214. Aides au droit, et soutien la querelle du poure jeusques à tant que la vérité soit desclairée, ID. 301.

— XIV^e s. Et avecques ce elle aide à faire et establir et composer loys humaines justes et proffitables, ORESME, ETH. PROL. Car fiance n'aront, selon m'entencion, Que li un doie l'autre aidier à son beisson, GUESCL. 15776. Dieu dit: Aide toy, je te aideray; Ou ce senon, je te fauldray; Car cilz qui aidier ne se veult En grant poverte enfin se treult [trouve], le Livre des trois Rois.

— XV^e s. Et, si Dieu m'aist, le courage m'en sied trop bien que nous en viendrons à notre dessus... FROISS. I, I, 17. Et le convint retraire pour le vilain horion, et porter au logis, ainsi que celui qui ne se put depuis aider ni armer de grand temps, ID. I, 102. Malgré le propre roi et tous ses aidans, ID. I, I, 22. Le roy et son conseil monstroient de lui vouloir aider, COMM. VII, 4. Je ne pense pas que fussiez si peu courtois, que vous n'aidissiez à garder mon honneur, LOUIS XI, NOUV. XVIII.

— XVI^e s. Retirez-vous, et nous ayderons ici à Panurge, RAB. PANT. II, 25. Ainsi m'aid' Dieux, J. MAROT, V, 244. Mais il [le roi aux échecs] est tant de vous fortifié, Que tous perdront du mat l'intelligence, Aidant Dieu, vous et ma diligence, ST-GEL. p. 80. Cela ayderoit à continuer, MONT. I, 15. Homme, pour n'estre aydé que de l'experience et du naturel, d'un jugement bien net, ID. I, 256. Ils se sont aydez de l'eloquence plus que des armes, ID. I, 380. Ma façon n'ayde rien à la matiere, ID. III, 36. Il luy aida à gouverner et ordonner son royaume, AMYOT, NUM. 2. Le jour de devant il avait receu un coup de pied de cheval en la cuisse, et encore qu'il ne se peust pas bien aider, il se fit neantmoins amener un cheval, ID. P. AEM. 32. Sa langue lui estoit un util, dont il se scavoit très bien aider à faire de belles et grandes choses, ID. ARIST. ET CATON COMP. 4. Aristides aida Themistocles son ennemy capital en ses plus beaux actes, ID. IB. 44. Si luy pria de la vouloir aider à faire la cuisine, ID. PHILIP. 3. La fortune aide aux hommes courageux, RONS. 604. La gentil cœur aide toujours autrui, ID. 640.

— ÉTYM. Picard, *aider*; Berry, *aider*, *ajider*; provenc. *adjudar*, *ajudar*, *agudar*; espagn. *ayudar*; ital. *aiutare* (voy. AIDE). On dit souvent à Paris et dans les environs *aider* en trois syllabes. Ménage, qui a noté aussi cette prononciation, recommande de prononcer *aider* en deux syllabes.

† AIDEUR (é-deur), s. m. Celui qui aide. Ce mot, rarement usité, pourrait être repris; car il se comprend tout de suite, et sert à compléter la série de aider.

— HIST. XII^e s. Et conseillanz et aïdieres. Vos qui li estes aideor Et maistre et amonesteor, BEN. CHRON. V. 39392. || XIII^e s. Que dame Diex de gloire par la soie pités Vos soit à icel jor aidiere et avoés, CH. D'ANT. 742. St Pol dit que nous summes de Dieu aïdeour, J. DE MEUNG. TEST. 1669.

— ÉTYM. Aider. Dans l'ancien français le nominatif était *aider*, et le régime *aideor*; d'un bas-latin, nominatif *adjutator*, régime *adjutatorem*.

AIE! (a-ie), interj. Cri de souffrance, de douleur. Aie! aie! que je souffre! Aie! aie! à l'aide! MOL. L'ÉTOUR. II, 9.

— ÉTYM. Aie, qui dans l'ancien français signifie *aide* (voy. AIDE).

AIEUL (a-ieul), s. m. || 1^e Grand-père. Aïeul paternel. Aïeul maternel. M. de Montausier racontait avec plaisir les services que son aïeul avait rendus à Henri IV, FLÉCH. MONTAUSIER. J'ai pour aïeul le père et le maître des dieux, RAC. PHÈD. IV, 6. || 2^e Au plur. Aïeuls, le grand-père paternel et le grand-père maternel, et aussi le grand-père et la grand'mère. Ses deux aïeuls ont assisté à ce mariage. || 3^e Il a aussi été employé pour désigner tous les ascendants soit paternels, soit maternels. La généalogie des Rabutin que doit publier Bussy lui paraît d'avance [à Mme de Sévigné] un livre admirable;

elle est beaucoup moins occupée de ses aïeuls maternels, L'ABBÉ DE VAUXELLES, NOTICE SUR SÉV.

AÏEUX (a-ieu), s. m. plur. Tous ceux de qui l'on descend, ou ceux qui ont vécu dans les siècles passés. Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aieux, VOLT. MER. I, 3. Ce long amas d'aieux, que vous diffamez tous, Sont autant de témoins qui parlent contre vous, BOIL. SAT. V. Le ciel, tout l'univers est plein de mes aieux, RAC. PHÈD. IV, 6. Plus d'honneur, plus de lois; Rome est anéantie; De l'univers et d'elle il [César] triomphe aujourd'hui; Nos imprudents aieux n'ont vaincu que pour lui, VOLT. M. DE CÉSAR, II, 3. Il est de ces esprits favorisés des cieux, Quisont tout par eux-mêmes et rien par leurs aieux, ID. *FANATISME*, I, 4.

— REM. 1. Au plur. on distingue aïeuls et aieux: l'un signifiant le grand-père et la grand'mère, l'autre les ancêtres. Cette distinction, qui peut être conservée, n'avait pas cours autrefois; voyez ces exemples ainsi écrits dans certaines éditions de Massillon: S'ils [les grands] n'ont point d'autre gloire que celle de leurs aïeuls, MASS. P. CAR. GRANDEUR DE J. C. Le souvenir de leurs aïeuls devient leur opprobre, ID. IB. Des aïeuls dont il ne reste qu'une vile poussière, ID. IB. Les gloieux vestiges de ses aïeuls, PERR. D'ABLACOURT, TAC. p. 77. D'autre part Ménage remarque: «Tous nos poëtes généralement riment aïeuls avec dieux, cieux, lieux et autres mots semblables; cette rime est très mauvaise, car on prononce aïeuls en faisant sentir l et non aieux. Ce qui prouve que de son temps on faisait sonner l au pluriel. || 2. M. Jullien dit: «On prend souvent aieux pour le pluriel d'aieu; c'est une erreur: l'aieu est le grand-père; il est après le biaieu, et, dans ce sens, il a pour pluriel aïeuls qui est régulier: Ses deux aïeuls ont rempli les premières charges. Aieu, au contraire, signifie tous ceux dont on descend, et non pas le grand-père, la grand'mère: Nos aïeuls; suivre la trace de ses aïeuls. C'est dans ce sens qu'on dit d'un malade qu'il est allé voir ses aïeuls, LA FONT. FAB. V, 42, et non pas ses aïeuls qui peuvent très-bien lui survivre. De là on peut conclure que La Bruyère a fait une faute quand il a dit, CARACTÈRES, ch. 41: Les hommes de génie n'ont ni aïeuls ni descendants. Il fallait aïeux, qui est pris ici au figuré; La Bruyère voulait dire que la gloire ne se transmet pas par le sang. Pour des aïeuls les hommes de génie en ont eu très-certainement comme tous les autres, un du côté de leur père, un du côté de leur mère. » Chez La Bruyère, ce n'est pas une faute, c'est une manière de parler de son temps. Maintenant la distinction est faite, et on a été conduit par la double prononciation du pluriel aïeuls et aieux à établir deux sens. À ce point de vue, aïeux n'est pas le pluriel de aieu, c'est un nom collectif qui n'a pas de singulier. Mais cela n'est vrai que pour l'idée, c'est ce qui n'est pas pour la grammaire. Etymologiquement, aïeux est le véritable pluriel d'aieu.

— HIST. XII^e s. Tes aïeux [ton aïeul] qui prist d'Anju L'honneur, eüst cest [celui-là] vil tenu, HUES DE LA FERTÉ, ROMANCERO, p. 494. Al tens à sun aïeul esteignit il desfai, Li cleric qui erent pris à si vilain mesfait, TH. LE MART. 27. || XIII^e s. N'ont n'orent sergeant plus leal Vostre pere ne vostre eal, LA ROSE, 42492. Lettre que l'ael au dit Raoul les avoit quitez [exemptés] de service, DU CANGE, AVIONES. Le [la] quele tere li descendri de son pere ou de se [sa] mere ou de son aïeul ou de s'aïole, BEAUM. VI, 7. || XV^e s. Le roy Edouard, ayeul à iceluy dont nous parlons, FROISS. I, I, 59.

— ÉTYM. Wallon, *aiouz*, aïeux; Berry, *aiol*; provenc. *aviol*; espagn. *abuelo*; ital. *avolo*; d'un diminutif non latin, *aviolus*, de *avus*, grand-père, qu'on peut comparer au gothique *avð*, grand-mère; anc. nord. *af*, grand-père.

AÏEULE (a-ieu-l'), s. f. Grand'mère; la mère du père ou de la mère. Aïeule paternelle. Aïeule maternelle.

— HIST. XIII^e s. A m'aiulle avint autresi Et à ma mère; car jel vi Un peu devant lur finement [mort], MARIE, FAB. 41. Esqueles messes nous aqueullons nostre aïole la raine Blanche, DU CANGE, ACCOILLIGERE. L'aïole le conte de Brienne fu fille à la royne de Cypre, et femme le grant conte Gautier de Brienne, JOINV. 204.

— ÉTYM. Voy. Aïeul.

† AIGAGE, AIGUAGE, AIGUERIE (é-ga-j', è-gherie), s. f. Droit d'aqueduc au travers du fonds d'autrui.

— ÉTYM. Ancien français, *aigue* (voy. EAU).

† AIGAIRE (é-ghé-r'), s. m. Terme d'agriculture. Profonde rigole qui, séparant les billons, sert à l'écoulement des eaux pluviales.

— ÉTYM. Ancien français, *aigue* (voy. EAU).

AIGLE (è-gl'), s. m. || 1° Un des plus grands et le plus puissant de tous les oiseaux de proie. L'aigle brun. L'aigle noir. L'espèce de l'aigle commun est moins pure, et la race en paraît moins noble que celle du grand aigle, **BUFFON**, *Aigle*. Mais ainsi que des cieux, où son vol se déploie, L'aigle souvent trompé redescend sans sa proie.... **LAMART.** *Médit.* I, 20. L'aigle, roi des déserts, dédaigne ainsi la plaine; Il ne veut, comme toi, que des rocs escarpés Que l'hiver a blanchis, que la foudre a frappés, id. *ib.* I, 2. Un aigle sur un champ prétendant droit d'aubaine, Ne fait point appeler un aigle à la huitaine, **BOIL.** *Sat.* vii. Et l'insecte insensible enseveli sous l'herbe, Et l'aigle impérieux qui plane au haut des cieux, volt. *Fanat.* I, 4. || Crier comme un aigle, crier d'une voix aiguë et percante. || Avoir des yeux d'aigle, avoir des regards percants. || Fig. Avoir un œil d'aigle, avoir une grande pénétration. || C'est un aigle, se dit d'un homme de talent, d'un esprit supérieur. S'il est de ce jeu, il gagnera, c'est un aigle, s. v. 437. Quand il voudra, ces pauvres théologiens seront des aigles, **boss.** *Avert.* 6. Que lui répondit cet apôtre vierge, ce prophète du Nouveau Testament, cet aigle, ce théologien par excellence, ce saint vieillard qui n'avait de force que pour prêcher la charité? id. *Anne de Gonz.* Le plus médiocre jésuite est un aigle chez eux [les Malabares], **VOLT.** *Lett. Pruss.* 57. || C'est l'aigle de cette société, se dit d'un homme qui se distingue des autres par le bon sens, l'esprit, etc. Accoutumé à être l'aigle du conseil, Harlay en prit jalouse [de la Briffe], st-sim. 17, 201. L'aigle d'une maison n'est qu'un sot dans une autre, **GRESS.** *le Méch.* iv, 7. Qu'un fat soit l'aigle des salons, Qu'un docteur sente l'ambre.... **BÉRANG.** *Marotte.* || 2° Au fém. Comme une aigle qu'on voit toujours, soit qu'elle vole au milieu des airs, soit qu'elle se pose sur le haut de quelques rochers, **boss.** *Or. fun. de Condé.* On fit entendre à l'aigle enfin qu'elle avait tort, **LA FONT.** *l'Aigle et l'Escar.* Mais bientôt, à son tour, Une aigle au bec tranchant dévore le vautour; L'homme, d'un plomb mortel, atteint cette aigle altière, volt. *Lisbonne.* L'aigle altière et rapide aux ailes étendues, id. *Disc.* 1. || 3° Aigle est féminin en termes d'armoiries et de devises. Il porte, sur le tout d'azur, à l'aigle éployée d'argent. Les armes de l'empire français sont une aigle tenant un foudre dans ses serres. || L'aigle romaine, l'étandard de la république et de l'empire. Et voyant, pour surcroit de douleur et de haine, Parmi ses étendards porter l'aigle romaine, **RAC.** *Mithr.* v, 4. Vous avez vu cent fois nos soldats en courroux Porter en murmurant leurs aigles devant vous, id. *Brit.* iv, 2. L'aigle abattait l'aigle, et de chaque côté Nos légions s'armaient contre leur liberté, **CORN.** *Cinna,* I, 3. Sans lui rien mettre au cœur qu'une crainte servile Qui tremble à voir une aigle et respecte un édile, id. *Nic.* I, 4. Pourquoi, malgré nos chaînes, Avons-nous combattu sous les aigles romaines? volt. *Guébres*, I, 4. Nos consuls, devant lui, cachaient l'aigle indignée, **LA HARPE.** *Coriol.* I, 8. || L'aigle impériale, les armes de l'empire d'Autriche, qui sont une aigle à deux têtes. Cependant on l'a fait aussi masculin. Rendre à l'aigle éperdu sa première vigueur, **BOIL.** *Disc. au roi.* || 4° S. m. Pupitre d'église représentant un aigle aux ailes étendues. || 5° Décoration. L'aigle noir de Prusse. L'aigle blanc de Pologne. || 6° Papier grand aigle ou du grand aigle, papier d'un grand format. || 7° En zoologie, aigle pêcheur, le balbuzard. Aigle de mer, oiseau de proie, dit aussi huard et orfraise. || 8° En astronomie, constellation de l'hémisphère septentrional. || 9° Nom spécifique d'une raie des mers d'Europe. || 10° Aigle, s. m. Nom d'une monnaie d'or aux États-Unis, que l'*Annuaire des Longitudes* évalue à 5 dollars, soit 27 fr. 60 c. Il y a des demi-aigles valant 13 fr. 80 c. et des double-aigles valant 55 fr. 20 c. || 11° Pierre d'aigle, voy. *AETITE.* || 12° Bois d'aigle, voy. *bois.* || 13° En chimie, aigle blanc, muriate de mercure doux. Aigle noir, cobalt sublimé. Aigle étendu, sel ammoniac sublimé. Aigle céleste, sorte de panaçée préparée avec du mercure.

— REM. 1. Aigle est féminin toutes les fois qu'il s'agit précisément de la femelle: Cette belle aigle pond deux œufs. || 2. Aigle, dans le *Dictionn. de l'Académie*, n'est, au sens propre, que du masculin; mais les meilleurs auteurs l'ont fait aussi féminin, et il n'y aurait aucune faute à lui donner ce genre. Aigle est toujours masculin quand, pris figurément, il indique la supériorité; il est féminin quand il désigne les armoiries, les étendards. Cependant Mairet l'a fait masculin en ce sens: Clair soleil, la terreur

d'un injuste sénat, Et dont l'aigle romain n'a souvenu l'éclat (dans *Ménage*); Boileau aussi. Mais l'usage a prononcé là contre. — HIST. XII^e s. L'aigle d'or, *Ronc.* p. 8. Maint très [tente] i ot tandu et mainte aigle fiche, *Sax.* vii. || XIII^e s. Et lores sera renouvelée la teue joyente, aussi comme de l'egle, *Psaquier, B. M.* 258, f° 122. L'en dist k'uns aigles vint volant Juste la mer, peis-suns querant, **MARIE**, *Fable* 13. Et une aigle venoit seoir sur son visage, *Berte, LXX.* Il me bailla ses regles, Et s'en foï plus tost qu'uns egles, *la Rose*, 4276. || XIV^e s. Et puis [je] vi le faucon dessus l'aigle avoyer, Que li aigles s'ala en la terre encliner, *Guescl.* 5607. || XV^e s. Lequel doncques, parce qu'il est le plus noble et l'aigle des vertueux, c'est celui qui doibt plus entierement et le plus vraiment amer autrui noble et vertueux par loy telle, **G. CHASTEL.** *Expos. s. Verité.* [Les Romains] attisés aussi dernièrement de convoitise et d'orgueil, pour estre en leur temps les aigles du monde et dompteurs, ont en cette partie de l'Occident fichié et establi le dernier et le plus seignourieux regne des autres, **CHASTELAIN**, *Chron. du duc Philippe Proesme.* || XVI^e s. Un toict de tortue qui eschappa des pattes d'un aigle en l'air, **MONT.** I, 74. Quelque chose que l'on die, je croy que la pierre d'aigle n'est autre chose qu'un fruit lapiifié, et ce qui joué dedans est le noyau, **PALISSY**, 284. Les devins apperçoivent deux aigles volans vers eux, dont l'une tenoit entre ses griffes un serpent qu'elle perçoit d'oultre en oultre avec ses ongles, **AMYOT**, *Timol.* 36. Il feit tourner tout court le portenseigne qui portoit la premiere aigle, id. *Lucul.* 52. Bastons de casse, noix d'Inde, pierres d'aigles, **PARÉ**, xxv, 7. — ETYM. *Berry*, *aille* (ll mouillées); *provenc.* *aigla*; *espagn.* *aguila*, *ital.* *aquila*; *d'aquila*, auquel on donne pour racine le sanscrit *agu* équivalent à ḷxūc, rapide. Cependant *aquilus*, noirâtre, *aquilo*, vent du nord, ne paraissent pas sans analogie avec *aquila*. Il y avait dans l'ancien français un féminin *aiglesse*: Mais jà de cele eglesse li reis mar dutera; Jamais en autre lieu ne nidifera, *Th. le Mart.* 165.

+ **AIGLEFIN** (è-gle-fin), s. m. Voy. *AIGREFIN*, poisson.

AIGLETTE (è-glè-t'), s. f. Terme de blason (voy. *ALÉRION*).

+ **AIGLIAU** (è-gli-ô), s. m. Terme de blason. Une jeune aigle représentée sans bec et sans serres.

AIGLON (è-glon), s. m. **AIGLONNE** (è-glo-n'), s. f. || 1° Le petit de l'aigle. Mais pour l'aiglon, fils des orages.... v. **HUGO**, *Odes*, I, 4. Le hibou envoie la corneille demander [en mariage] de sa part une petite aiglonne, fille de l'aigle, reine des airs, *FÉN.* xix, 45. || 2° Fig. Regarde et sois joyeuse et crie et bats de l'aile, Mère, tes aiglons sont éclos, v. **HUGO**, *Crép.* 4. || 3° Adj. De la gent marcassine et de la gent aiglonne, **LA FONT.** *Fab.* III, 6.

— HIST. XVI^e s. Il recueillit dedans un pan de sa robe l'aire d'une aigle, dedans laquelle il y avoit sept petits aiglets, **AMYOT**, *Marius*, 66.

— ETYM. *Aigle.*

AIGLON (è-glon), s. m. Terme de blason (voy. *ALÉRION*).

— ETYM. *Aigle.*

+ **AIGLURE** (è-glu-r'), s. f. Terme de fauconnerie. Il se dit des taches rousses dont le plumage des oiseaux est parsemé. —

AIGRE (è-gr'), adj. || 1° Qui a une acidité déplaisante. Vin aigre; fruits aigres. || 2° Qui a l'odeur du vinaigre. Ce bouillon a une odeur aigre. || 3° Percant, désagréable, en parlant des sons et de la voix. Cet instrument, cette cloche a un son aigre. Sa voix est aigre. Tel un coursier qu'amour vient assaillir, Mort pour la gloire, entend sans tressaillir L'aigre clairon qui l'appelle aux alarmes, **MILLEV.** *Emma et Eginard.* || 4° Fig. L'air, le vent est aigre, il n'est pas doux. || 5° En termes de peinture, couleurs aigres, couleurs mal accordées; tons aigres, tons qui ne sont pas fondus. || 6° Fer, cuivre aigre, fer, cuivre non ductile, non malléable. || 7° Au moral, fâcheux, désagréable. Rien de plus aigre que votre cœur. Aigres réprimandes. Railleries aigres. Ces supérieures brusques dans leurs manières, sèches dans leurs paroles, aigres dans leurs réprimandes, fâcheuses dans leurs humeurs, **BOURD.** *Pensées*, t. II, p. 471. Il n'y a guère de gens plus aigres que ceux qui sont doux par intérêt, *VAUV.* *Max.* 54. Ce qui rend mon mal plus aigre et plus cuisant, **RÉGNIER**, *Plainte*. Dans vos discours chagrins plus aigre et plus mordant Qu'une femme en furie ou Gauthier en plaident, **BOIL.** *Sat.* ix. Mais Evrard, en passant couduoyé par Boirude, Ne sait point contenir son aigre inquiétude, id. *Lutr.* v.

|| 8° S. m. Un goût, une odeur d'aigre. Cela sent l'aigre. || 9° Fig. Il y a encore de l'aigre dans l'air, la température n'est pas encore adoucie. || 10° Aigre de cèdre, le jus de citrons ou de cédrats à demi mûrs, préparé aux environs de Gênes, non pour en faire des sorbets, mais pour l'usage des parfumeurs.

— SYN. **AIGRE**, **ACIDE**, **ACERBE**. Au propre, ces trois mots désignent une impression particulière du goût. Ils se distinguent nettement; et, comme dit M. Lafaye, ce qui est aigre n'est plus doux, ce qui est acide n'est pas doux, ce qui est acerbe n'est pas encore doux. Aigre indique une saveur qui provient de quelque altération: du lait aigre; du vin aigre; aussi est-elle toujours désagréable. Acide indique une saveur franche, spontanée: la groseille est un fruit acide. Acerbe indique la saveur qui appartient aux fruits non mûrs: la nèfle sur laquelle la gelée n'a pas passé est acerbe. Au moral acide n'est pas employé; il ne reste que aigre et acerbe. La distinction qui existait au physique continue: des paroles aigres sont dictées par le sentiment, la mauvaise humeur; des paroles acerbes le sont par l'apréte naturelle de la personne qui parle. Des paroles aigres sont plus piquantes; des paroles acerbes sont plus âpres et plus dures.

— HIST. XII^e s. Par plus aigre main de penitence, **Job**, 460. || XIII^e s. Cil qui sont regratier de cervoises vendre, ne les vendent pas si bones ne si loiaus, come cil qui les font en leur hostieu, et les vendent aigres et tournées, quar il ne les scevent point metre à point, **Liv. des Mèt.** 30. Tu es moult egres, si es fort Par menaces, mes petit vaut Tes pouvoirs à un poi d'asaut, **Ren.** 16714. || XIV^e s. Et le vicieux qui deffaut en ceste matière estappelé aigre, agreste et dur, **ORESME**, *Eth.* 438. || XV^e s. En eux avoir Dieu aigres et beaux champions, et le monde confort, **G. CHASTEL**, *Chr. du duc Phil.* Le roy retourna en santé.... et lui exposa on bien les manières qu'avoient tenu ses parens.... et plusieurs autres choses les plus aigres que faire se pouvoient, **JUVÉN.** *Charles VI*, 1444. Le comte de Hainaut, qui trop durablement avait pris cette guerre en cœur, et qui estoit plus aigre que nul des autres, **FROISS.** I, I, 438. Le seigneur de Jumont, qui moult estoit aigre chevalier et expert sur les ennemis, id. III, IV, 50. || XVI^e s. Avoyt il mangé prunes aigres sans peler? Avoyt il les dens esguassées ? **RAB.** *Pant.* IV, nauv. *prol.* Plus ne paistrez le trefle fleurissant, Ne l'aigre feuille au saule verdissant, **MAROT**, IV, 7. Ils penserent que cette sorte de vengeance deboit estre plus aigre que la leur, **MONT.** I, 240. Toutainsi que l'ennemy se rend plus aigre à nostre fuite, id. I, 305. Ce bruit aigre et poignant que font les limes, id. II, 367. Aigres sont choses qui se cassent aisement avec un marteau, **PALISSY**, 377. Lors le fer devenoit si aigre et si esclatant, que l'on ne pouvoit plus battre ne forger, **AMYOT**, *Lyc.* 13. Desguiser les viandes avec quelque saulse aigre et picquante, id. *Anton.* 29. L'aigle trouve naturellement es plus aigres fleurs et parmy les plus aspres espines le plus parfaict miel et le plus utile, id. *Com. lire les poëtes*, 49.

— ETYM. Provenc. et catal. *agre*; ital. *agro*; du latin *acer*; en grec ἄρπος, pointu, de ἀξίς, ἀξί, pointe. Comp. *acier* (voy. aussi *ACRE*). Dans l'ancien français *aigre* a souvent le sens de actif, vaillant, comme *acer* en latin.

AIGRE-DOUX, **DOUCE** (è-gre-dou, dou-s'), adj. || 1° Qui a un goût mêlé d'aigre et de doux. Un fruit aigre-doux. || 2° Fig. Il se dit de la voix, des paroles, des manières, du style. Il y avait toujours eu quelques propos aigres-doux entre quelques-uns de nous et M. de Luxembourg, st-sim. xix, 222. || 3° Subst. Puisque vous souhaitez une phrase plus claire, Je vous dirai, monsieur, que j'ai vu le jaloux, Qui m'a reçu d'un air qui tient de l'aigre-doux, **REGNARD**, *Folies am. sc. 7.* || Au plur. Aigres-doux, aigres-douces. || Il se met toujours après le substantif. Un fruit aigre-doux, des oranges aigres-douces.

— HIST. XVI^e s. Lazare de Baif a donné à nostre langue le nom d'epigrammes et d'elegies, avecq ce beau nom composé aigredoux, à fin qu'on n'attribue l'honneur de ces choses à quelqu'autre, **DUBELL.** I, 39, verso. Nous sentons au dedans je ne scais quelle aigre douce poincte de volupté maligne, **MONT.** III, 236.

— ETYM. *Aigre, doux.*

AIGREFIN (è-gre-fin), s. m. || 1° Homme rusé et qui vit d'industrie. Défiez-vous de cet homme, c'est un aigrefin. || 2° En termes d'histoire naturelle, aigrefin ou ègrefin, poisson du genre gade, à chair blanche, ferme et feuilletée; on dit aussi ènon ou aiglefín.

— HIST. XVI^e s. Merlans, esperlans, aigrefins, turbots, PARÉ, XXIV, 22.

— ÉTYM. *Aigrefin*, au sens d'homme rusé et même de poisson, vient peut-être d'*aigre fain*, fain très-vive (homme, poisson assamé) : Que le faucon ait aigre fain, *Modus*, f° LXXXI. Il y a eu une monnaie dite *aigrefin* ou *aigrefin*, du persan *aschrafi*.

AIGRELET, ETTE (è-gre-lè, lè-t'), adj. || 1^o Un peu aigre. Ce fruit est aigrelet. Ces poires sont aigrelottes. || 2^o Fig. Il se dit de la voix et des manières. Il a un ton aigrelet. Ses paroles sont aigrellettes. || Il suit toujours le substantif.

— ÉTYM. *Aigre*.

AIGREMENT (è-gre-man), adv. D'une manière aigre, avec aigreur. || Il ne se dit point au propre. Il lui a répondu aigrement.

— HIST. XII^e s. Cil respundi egrement e par rampodne, si li dist.... *Rois*, 377. E li reis Benadah egrement s'en curuchad. e ses messages al rei Achab enveiad, ib. 324. Tel i out des prelaz parla si egrement Que la pape li dist : fratre, temprément, *Th. le Mart.* 55. E quant vers saint iglise volt li reis rien mesprendre, Qui la devrait par tut e tenser e defendre, Li evesque l'en deivent mult egrement reprendre, ib. 71. || XIII^e s. Le comte de Flandres et ses gens y coururent sus moult aigrement et vi-guereusement et à pied et à cheval, JOINV. 233. || XIV^e s. Vous m'estes venue tencer Et reprendre fort aigrement, *L'alch. à nat.* 455. || XV^e s. Et ils savoient bien qu'il avoit en la cité grand avoir assemblé; car tout le pays d'entour y estoit affui; si se penoient d'assaillir chacun jour plus aigrement, FROISS. I, I, 161. || XVI^e s. Son secretaire qui l'avoit voulu empoisonner, il ne le punit pas plus aigrement que d'une mort simple, MONT. II, 128.

— ÉTYM. *Aigre* et *ment*; provenç. *agramen*, *agramant*; catal. *agrament*; ital. *agramente* (voy. AIGRE).

AIGREMOINE (è-gre-moi-n'), s. f. Terme de botanique. Nom d'un genre de la famille des rosacées; le type de ce genre, aigremoine eupatoire, est appelé plus particulièrement aigremoine.

— HIST. XVI^e s. On corrobore les entrailles avec les trochisques d'aigremoine, PARÉ, XX, 36. Absinthe, eupatoire ou agrimoine, ID. XXV, 6. Aigremoine est appelée eupatorium, d'Eupator roi, qui le premier la mit en réputation, o. DE SERRES, 612.

— ÉTYM. Par corruption pour *argémone* (voy. ce mot).

AIGREMONE (è-gre-mo-n'), s. m. Charbon pulvérisé, préparé pour les feux d'artifice.

— ÉTYM. Etymologie ignorée. Ce mot, donné par l'Académie, est d'ailleurs tout à fait inconnu.

AIGRET, ETTE (è-grè, grè-t'), adj. Un peu aigre. Fruit, goût aigret.

— SYN. AIGRET, AIGRELET. On a essayé de trouver une différence entre ces deux diminutifs. On a dit que aigrelet désignait quelque chose de moins aigre que aigret, ou quelque chose de plus petit, à quoi serait attachée la qualité aigre, vu que aigret est le diminutif simple, et que aigrelet est un diminutif de diminutif. Cela est vrai; mais la distinction est illusoire. Aigret ou aigrelet signifient, l'un et l'autre, légèrement aigre, sans nuance appréciable.

— HIST. XV^e s. Après l'aigret trouve on la douce meure, CH. D'ORL. *Rond*. || XVI^e s. Des cerises aigrettes, PARÉ, XX, 25.

— ÉTYM. *Aigre*.

AIGRETTE (è-grè-t'), s. f. || 1^o Sorte de héron blanc qui porte une aigrette. || 2^o Bouquet de plumes effilées et droites, qui orne la tête de quelques oiseaux. || 3^o Plumes en faisceau, qui servent à la coiffure des femmes, à l'ornement des dais et des casques, et que, dans les grandes cérémonies, on place sur la tête des chevaux. Quoi Lisette, est-ce vous? Vous avec des bijoux! Vous avec une aigrette! BÉRANGER, *Ce n'est plus Lisette*. || 4^o Pompon en forme d'aigrette. Les colonels portent une aigrette. || 5^o Bouquet de diamants, de perles en forme d'aigrette. Elle a trouvé dans sa corbeille une aigrette en brillants. || 6^o En termes de physique, rayon lumineux qu'on aperçoit aux extrémités des corps électrisés. || 7^o En termes de botanique, filets déliés qui surmontent les graines de certaines plantes. L'aigrette est la partie supérieure du calice. || 8^o Terme de blason. L'oiseau de ce nom qui paraît dans l'écu de profil et passant.

— HIST. XVI^e s. Touchant les poulaillers estranges.... les poules d'eau, le heron, l'otarde, le halle-biran, l'aigrete, o. DE SERRES, 345.

— ÉTYM. Belon et après lui Ménage tirent aigrette, dans le sens de touffe de plumes, de *aigrette*, sorte

de héron, à cause que cet oiseau porte en effet une aigrette. Puis ils pensent que l'aigrette oiseau a été nommée ainsi de l'aigreur de sa voix. Mais Diez, avec raison, rapproche ce mot de l'italien *aghirona*, du provençal *aigron*, en patois du Berry, *égron* (voy. HERON).

AIGRETTE, ÈE (è-grè-té, tée), adj. Pourvu d'une aigrette. Une graine, une semence aigrettée.

— ÉTYM. *Aigrette*.

AIGREUR (è-greur), s. f. || 1^o Qualité de ce qui est aigre. Ce vin, ce lait a de l'aigreur. Le goût ne nous dit rien des sucs exprimés sur notre langue, ni comment ils doivent être faits pour nous causer du plaisir ou de la douleur, de la douceur ou de l'aigreur ou de l'amertume, BOSS. *Conn.* III, 8. || 2^o Rapports que causent certains aliments ou des aliments mal digérés. Je suis sujet à des aigreurs d'estomac. || 3^o Fig. Disposition d'esprit qui se traduit en paroles piquantes. L'aigreur de la discussion. Plaisanteries pleines d'aigreur. Cela leur donne de l'aigreur. Dans toute la maison il règne un air d'aigreur et de division, GRESS. *le Méch.* I, 4. Conservant toute l'aigreur qu'ils ont l'un pour l'autre, sév. 412. Je ne garde pour lui, monsieur, aucune aigreur, MOL. *Tart.* IV, 4. Et l'aigreur de la dame à ces sortes d'outrages. Dont la plaint doucement le complaisant témoin, Est un champ à pousser les choses assez loin, MOL. *Éc. des mar.* I, 6. Ses aumônes, s'étendant par leur abondance même sur les ennemis de la foi, adoucissaient leur aigreur et les ramenaient à l'église, BOSS. *Reine d'Angl.* Pour ne rien rabattre de ses aigreurs et de ses caprices, MASS. *Culte*. Pour contenir l'aigreur dont ils étaient animés, il ne leur suffisait pas de parler; il fallait que la gloire.... BOURD. *Pensées*, t. III, p. 355. Est-ce un adoucissement que nous prétendons mettre aux avis que nous lui donnons [au prochain], pour en tempérer l'aigreur et pour les lui faire mieux goûter? ID. ib. t. II, p. 299. Chacune a son sujet d'aigreur ou de tendresse, CORN. *Pomp.* v, 2. L'impérieuse aigreur de l'âpre jalouse, ID. *Sertor.* I, 4. || 4^o Sentiment pénible. Il y a de l'aigreur entre eux, il y a un commencement de brouillerie. Mon épargne depuis en sa faveur ouverte, Doit avoir adouci l'aigreur de cette perte, CORN. *Cinna*, II, 4. Mais comme il est, seigneur, de la fatalité Que l'aigreur soit mêlée à la sélicité.... ID. *Pomp.* v, 5. Voltaire a reproché à Corneille l'emploi d'aigreurdans ces vers, disant qu'il fallait amertume. Mais aigreur peut très-bien avoir le sens donné par Corneille, et on le trouvera à l'historique, employé dans Montaigne de la même façon : les aigreurs du mariage. || 5^o Qualité aigre, en parlant d'un métal. Le fer même s'adoucit dans le feu et sous le marteau, et corrige son aigreur naturelle, BOSS. *Connais.* V, 4. || 6^o Au plur. En termes de graveur, tailles trop profondes.

— HIST. XVI^e s. Rondeau où toute aigreur abonde, Va voir la douceur de ce monde. Telle douceur t'adoucira, Et ton aigreur ne l'aigrira, MAROT, II, 416. Les cueurs ne s'en aigrissent à l'encontre de Pericles, AMYOT, *Pétricli*, 66. Lui voyant que le peuple en estoit indigné, l'aigrit et irrita encore davantage, ID. *Alc.* 22.

— ÉTYM. *Aigre*. L'ancien français a le verbe *aigrier*, qui veut plutôt dire tourmenter.

† **AIGRISEMENT** (è-gri-se-man), s. m. || 1^o Action de devenir aigre. L'aigrissement du lait. || 2^o Fig. L'aigrissement des esprits.

— ÉTYM. *Aigrir*.

AIGU, UÈ (è-gu, gue), adj. || 1^o Terminé en pointe ou en tranchant. Javelot, fer, bâton aigu. Feuilles aiguës. || 2^o En parlant de la voix et des sons, clair, percant. Un sifflement aigu. || Substantivement. Le désordre est dans ses chants [du rossignol], il saute du grave à l'aigu, CHATEAUB. *Génie*, I, V, 5. || 3^o Fig. Violent, excessif. Souffrance, colique aiguë. Avec des peines si aiguës dans le corps, BOSS. *Lett. abb.* 51. || 4^o Fig. Qui pique. Epigramme aiguë. Il n'y a pas longtemps qu'ils [les prédateurs] avaient des chutes et des transitions si ingénieuses, quelquefois même si vives et si aiguës, qu'elles pouvaient passer pour épigrammes, LA BRUY. 45. On y associe [dans la conversation] les maximes et les saillies, la satire aiguë, l'adroite flatterie et la morale austère, J. J. ROUSSEAU, *Hél.* II, 14. || 5^o En termes de médecine, affection, maladie aiguë, rapide dans sa marche et son développement. || 6^o En termes de grammaire française, accent aigu ['], accent qui se met sur l'e fermé. || 7^o En termes de grammaire grecque et latine, accent aigu, accent qui indique l'intensité de la voix sur la syllabe qui le porte. || 8^o En termes de géométrie, angle aigu, angle qui est moins ouvert que l'angle droit. || Il se place toujours après le substantif : Un fer aigu; une maladie aiguë.

— HIST. XI^e s. [Il] broche le bien des aguz espêrons, CH. de Rol. cxvii. || XII^e s. Un haume agu lui lacent por amor, RONC. p. 54. || XIII^e s. Mainte ronce y trouvai et mainte espine ague, Berte, LII. Ele [la flèche] iert ague por percier, Et trenchans cum rasoir d'acier, la Rose, 1855. || XIV^e s. Les fors es operacions et faiz perilleux sont acus et aspres, constans et perseverans, ORESME, *Eth.* 82. Et celui qui joutte d'une lance ferrée et acue et quide qu'elle soit sans fer et ronde au bout devant, id. ib. 62. || XV^e s. Adont les volentez agues et sensuelles sont alumées et avivées, CHRIST. PISAN, *Charles* V, I, ch. 9. Aumousniere de vieulx naveaux, Gardianne de vieulx drappeaux, Le dos esgu comme une hotte, COQUILL. *Enquête de la Simple*. Entrements que j'avoie, Dieu merci! engin clair et aigu pour concevoir tous les faits, FROISS. II, III, 4. Dieu sait qu'il fut servi d'une chere bien rechinée et d'un agu et enflambé visage, LOUIS XI, *Nouv.* 4.

de servir sous ce maître farouche, Que le mérite aigrit, qu'aucun bienfait ne touche, ID. ib. II, 2. || 3^o En parlant des choses. Seigneur, trop d'amer-tume aigrirait vos reproches, RAC. *Iphig.* III, 7.Vient de son désespoir aigrir l'inquiétude, ID. *Brit.* V, 8. Aigrir les soupçons de quelqu'un, ID. ib. I, 2. La vraie vertu a pour les princes quelque chose d'aprè; elle leur paraît trop austère et trop indépendante; elle les effraye et les aigrit; ils se tournent vers la flatterie, FÉN. *Tél.* xxiv. Une douceur que rien n'émeut ni aigrit, dont rien ne trouble la paix, et qui s'applique partout à la maintenir, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 90. Ceux même dont ma gloire aigrit l'ambition, ID. *Iphig.* I, 4. Rougissez d'un silence Qui de vos maux encore aigrit la violence, ID. *Phéd.* I, 3. Pourquoi venir encore aigrir mon désespoir? ID. *Bér.* V, 5. Allons, suivons ses pas, aigrissons ses ennuis, VOLT. *Brutus*, II, 3. Ils ont aigri les maux, loin d'y remédier, MASS. *Écueils*. Vous dirai-je les noms de ces grands personnages Dont j'ai dépeint les morts pour aigrir les courages? CORN. *Cinna*, I, 3.

AIGRIR, v. n. Devenir aigre. Le vin aigrit dans un tonneau malpropre. Ce lait a aigri par l'influence du tonnerre. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

s'AIGRIR, v. réfl. || 1^o Devenir aigre. Le vin s'aigrit à l'air. Le vin s'aigrit dans mon gosier Chez un traiteur maussade, BÉRANG. *Éloge de la Rich*. Les nourritures végétales donnent un lait plus prompt à s'aigrir, J. J. ROUSS. *Ém.* 4. La voix se durcit ou s'amollit, elle s'enfle ou se rétrécit, elle va même jusqu'à s'aigrir, D'OLLIVET, *Prosodie franc*. || 2^o S'irriter. Il s'aigrissait de jour en jour contre son frère. Vous savez que sa bile assez souvent s'aigrit, MOL. *l'Étour*, I, 2. Il s'aigrit et s'irrite contre la vertu, FÉN. *Tél.* III. Je crains.... Que son courroux ému ne s'aigrisse à me voir, CORN. *Pomp.* IV, 2.

— HIST. XVI^e s. Telle douceur t'adoucira, Et ton aigreur ne l'aigrira, MAROT, II, 416. Les cueurs ne s'en aigrissent à l'encontre de Pericles, AMYOT, *Pétricli*, 66. Lui voyant que le peuple en estoit indigné, l'aigrit et irrita encore davantage, ID. *Alc.* 22.

— ÉTYM. *Aigre*. L'ancien français a le verbe *aigrier*, qui veut plutôt dire tourmenter.

† **AIGRISEMENT** (è-gri-se-man), s. m. || 1^o Action de devenir aigre. L'aigrissement du lait. || 2^o Fig. L'aigrissement des esprits.

— ÉTYM. *Aigrir*.

AIGU, UÈ (è-gu, gue), adj. || 1^o Terminé en pointe ou en tranchant. Javelot, fer, bâton aigu. Feuilles aiguës. || 2^o En parlant de la voix et des sons, clair, percant. Un sifflement aigu. || Substantivement. Le désordre est dans ses chants [du rossignol], il saute du grave à l'aigu, CHATEAUB. *Génie*, I, V, 5. || 3^o Fig. Violent, excessif. Souffrance, colique aiguë. Avec des peines si aiguës dans le corps, BOSS. *Lett. abb.* 51. || 4^o Fig. Qui pique. Epigramme aiguë. Il n'y a pas longtemps qu'ils [les prédateurs] avaient des chutes et des transitions si ingénieuses, quelquefois même si vives et si aiguës, qu'elles pouvaient passer pour épigrammes, LA BRUY. 45. On y associe [dans la conversation] les maximes et les saillies, la satire aiguë, l'adroite flatterie et la morale austère, J. J. ROUSSEAU, *Hél.* II, 14. || 5^o En termes de médecine, affection, maladie aiguë, rapide dans sa marche et son développement. || 6^o En termes de grammaire française, accent aigu ['], accent qui se met sur l'e fermé. || 7^o En termes de grammaire grecque et latine, accent aigu, accent qui indique l'intensité de la voix sur la syllabe qui le porte. || 8^o En termes de géométrie, angle aigu, angle qui est moins ouvert que l'angle droit. || Il se place toujours après le substantif : Un fer aigu; une maladie aiguë.

— HIST. XI^e s. [Il] broche le bien des aguz espêrons, CH. de Rol. cxvii. || XII^e s. Un haume agu lui lacent por amor, RONC. p. 54. || XIII^e s. Mainte ronce y trouvai et mainte espine ague, Berte, LII. Ele [la flèche] iert ague por percier, Et trenchans cum rasoir d'acier, la Rose, 1855. || XIV^e s. Les fors es operacions et faiz perilleux sont acus et aspres, constans et perseverans, ORESME, *Eth.* 82. Et celui qui joutte d'une lance ferrée et acue et quide qu'elle soit sans fer et ronde au bout devant, id. ib. 62.

|| XV^e s. Adont les volentez agues et sensuelles sont alumées et avivées, CHRIST. PISAN, *Charles* V, I, ch. 9. Aumousniere de vieulx naveaux, Gardianne de vieulx drappeaux, Le dos esgu comme une hotte, COQUILL. *Enquête de la Simple*. Entrements que j'avoie, Dieu merci! engin clair et aigu pour concevoir tous les faits, FROISS. II, III, 4.

Dieu sait qu'il fut servi d'une chere bien rechinée et d'un agu et enflambé visage, LOUIS XI, *Nouv.* 4. — HIST. XI^e s. [Il] broche le bien des aguz espêrons, CH. de Rol. cxvii. || XII^e s. Un haume agu lui lacent por amor, RONC. p. 54. || XIII^e s. Mainte ronce y trouvai et mainte espine ague, Berte, LII. Ele [la flèche] iert ague por percier, Et trenchans cum rasoir d'acier, la Rose, 1855. || XIV^e s. Les fors es operacions et faiz perilleux sont acus et aspres, constans et perseverans, ORESME, *Eth.* 82. Et celui qui joutte d'une lance ferrée et acue et quide qu'elle soit sans fer et ronde au bout devant, id. ib. 62. || XV^e s. Adont les volentez agues et sensuelles sont alumées et avivées, CHRIST. PISAN, *Charles* V, I, ch. 9. Aumousniere de vieulx naveaux, Gardianne de vieulx drappeaux, Le dos esgu comme une hotte, COQUILL. *En*

|| XVI^e s. Estans poussez d'un appetit pervers d'estre
reputez pour gens aigus, ils ont disputé si... CALV.
Instit. 357. C'est un amusement d'esprits aigus et
oysifs, MONT. I, 47. Plus nostre sagesse est aigue et
vifve, plus... ID. I, 132. Une subtilité aigue et relevée
[dans la poésie], ID. I, 264. Tourmenté d'une ma-
ladie aigue et douloreuse, ID. I, 304. Aulcuns ont
l'ouie plus aigue que nous, ID. II, 369. Ces espines
domestiques nous mordent plus aigu, ID. IV, 71. Ils
accoustumeroient les enfans par un long silence à
estre briefs et aguz en leurs responses, AMYOT, Lyc.
39. De là vient que les responses laconienes es-
toient si aigues et subtiles, m. ib. Or est ce une
beste qui a naturellement le sens de l'ouye fort aigu,
ID. Cam. 47. Il fut atteint de la peste, non pas si vio-
lente ni si aigue que les autres, ains foible et lente, ID.
Péricl. 72. D'autant est le vin meilleur, d'autant aussi
en est le vinaigre plus fort et aigu, PARÉ, VIII, 52.

— ÉTYM. Picard, *aigu*; provenç. *agut*; catal. *agud*;
espagn. *agudo*; ital. *acuto*; de *acutus*, de *acuere*,
aiguiser, d'où *acus*, aiguille (voy. AIGUILLE).

AIGUADE (è-ga-d'), s. f. || 1^o Provision d'eau
douce pour les vaisseaux, que l'on va prendre
sur le rivage. || 2^o Endroit où l'on peut faire de
l'eau. || Aiguade n'est employé aujourd'hui que
dans le sens de lieu où l'on fait de l'eau.

— ÉTYM. Ancien français, *aigue*, eau (voy. EAU);
ital. *acquata*; espagn. *aguada*.

† AIGUAGE (è-ga-j'), s. m. Voy. AIGAGE.

AIGUAU (è-gall, ll mouillées), s. m. Terme de
chasse. Rosée, petites gouttes d'eau qui demeurent sur
les feuilles. L'aiguail ôte le sentiment aux chiens.
Ma fille, à quelle fin Voulez-vous aujourd'hui vous le-
ver si matin ? Le soleil n'a pas bu l'aiguail de la
prairie, RACAN, *Bergeries*, I, 3.

— HIST. XVI^e s. Jusques à ce que les rayons du
soleil eussent essuyé l'aiguail de la fraîche rosée,
YVER, p. 523. Un jour, sans y penser, poussé par le
destin, Comme il mettoit à bout, à l'égail du matin,
La ruse d'un vieil cerf.... RONS. 210.

— ÉTYM. Ancien français, *aigue*, eau (voy. EAU).

AIGUAYÉ, ÈE (è-ga-ié, ou éghé-ié, iée), part.
passé. Chéval, linge-aiguayé.

AIGUAYER (è-gha-ié ou è-ghé-ié; il y a deux pro-
nunciations pour *qua*: *ga-ié* ou *ghé-ié*; *ga-ié* est
préférable, car cela distingue aiguayer d'égayer),
v. a. Baigner, rafraîchir, laver. Aiguayer un che-
val, c'est le faire entrer dans la rivière jusqu'au
ventre, et l'y promener pour le laver et le rafraî-
chir. Aiguayer du linge, c'est le laver et le remuer
quelque temps dans l'eau avant de le tordre.

— HIST. XVI^e s. D'autres ne touchent à leurs ton-
neaux, sans souffrir d'estre aucunement soulevés
et esgaiés par derrière, pour en faire du tout es-
couler le reste du vin, o. DE SERRES, 204.

— ÉTYM. Anc. franc. *aigue*, eau (voy. EAU); Berry,
aigeyer, *gueyer*.

† AIGUE (è-gh'), s. f. Ancien nom de l'eau, en-
core usité en certaines provinces.

— ÉTYM. Voy. EAU.

AIGUE-MARINE (è-ghe-ma-ri-n'), s. f. Pierre
précieuse d'une couleur bleuâtre, et semblable à
l'eau de la mer. Aigue-marine orientale, nom donné
par les lapidaires au corindon hyalin vert. || Auphur.
Des aigues-marines.

— ÉTYM. Anc. franç. *aigue*, eau (voy. EAU), et
marin (voy. ce mot).

† AIGUERIE (è-ghie-rie), s. f. Voy. AIGAGE.

AIGUIÈRE (è-ghie-r'), s. f. || 1^o Vase où l'on met de
l'eau pour le service de la table. Une belle esclave
verse de l'eau d'une aiguière d'or sur un bassin
d'argent et donne à laver à Ulysse, RÉN. XXI, 364.
.... sur ses mains, dans l'aiguière d'argent, Par une
jeune esclave une eau pure est versée, A. CHÉN. 54.
|| 2^o En blason, l'aiguière paraît dans l'écu de
profil, l'anse tournée à senestre.

— HIST. XVI^e s. Deux esquieres de verre, PARÉ,
XXXI, 25.

— ÉTYM. Ancien français, *aigue*, eau (voy. EAU);
Berry, *aiguière*, rigole dans les champs.

AIGUIÈREE (è-ghie-rée), s. f. Ce que contient
une aiguière pleine. Je lui jetai une aiguierée d'eau
par le nez, BARON, *Coquette*, II, 4.

— ÉTYM. *Aiguière*.

AIGUILLADE (è-gui-lla-d', ll mouillées, et non
è-gui-ya-d'), s. f. Gaule armée d'une pointe pour
piquer les bœufs.

— ÉTYM. *Aiguille*.

AIGUILLAT (è-gui-lla, ll mouillées), s. m. Terme
d'histoire naturelle. Espèce de chien de mer, ainsi
nommé parce qu'il a une pointe cornée au-devant
des nageoires dorsales.

— ÉTYM. *Aiguille*.

DICT. DE LA LANGUE FRANÇAISE.

AIGUILLE (è-gui-ll', ll mouillées, et non è-gui-ye).
Dans le XVII^e siècle on prononçait la syllabe *gui*
comme aujourd'hui; Chifflet dit, Gramm. p. 218 :
Prononcez *ui* en diphthongue, comme huile), s. f.
|| 1^o Petite verge de métal, pointue par un bout et per-
cée par l'autre pour y passer un fil. Enfiler une aiguille.
Travailler à l'aiguille. Là cette belle apprit à
manier l'aiguille, LA FONT. Coupe. Si vous voulez des
aiguilles... SÉV. 225. || 2^o Aiguille à passer, grande
aiguille dont les femmes se servent pour passer un lac-
et. || 3^o Par extension, métier de couturière. Pour le
théâtre ayant quitté l'aiguille, BÉRANG. Bonne fille.
|| 4^o Locutions diverses. Vous ne vous soutenez plus
que sur la pointe d'une aiguille, RETZ, IV, 269. || Dis-
puter sur la pointe d'une aiguille, éléver une contesta-
tion sur un sujet sans importance. || De fil en aiguille,
REGNIER, Sat. XIII. Madame me pria de lui conter de
fil en aiguille (ce fut son terme) le détail de cette
célèbre matinée, ST-SIM. 517, 441. || Chercher une
aiguille dans une botte de foin, chercher au milieu
d'une foule d'objets quelque chose que sa petitesse
rend très-difficile à trouver. || Passer par le trou
d'une aiguille, vouloir faire une chose impossible.
Il est plus aisné à un chameau de passer par le trou
d'une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le
royaume des cieux, dit l'Evangile. || Familière-
ment et par exagération. C'est un homme timide;
on le ferait passer par le trou d'une aiguille. || 5^o Ai-
guille à tricoter, petite verge de fer ou de bois
avec laquelle on tricote. || 6^o Aiguille à cataracte,
instrument pour opérer la dépression, l'abaissement
du cristallin. || 7^o Aiguille d'horloge, de pendule,
de montre, de boussole, de balance. On souhaite
que cette aiguille marche, SÉV. 440. || 8^o Clocher
en pyramide, très-pointu. On dit plus ordinaire-
ment flèche. De blancs minarets dont l'aiguille s'é-
lance, V. HUGO, Orient. 3. Médine aux mille tours
d'aiguilles hérisées, ID. Ball. 45. || 9^o Obélisque
antique. L'aiguille de St-Pierre de Rome. || 10^o Or-
nement en forme de petit obélisque qui surmonte
diverses parties des édifices gothiques. || 11^o Se dit de
plusieurs espèces de poissons de mer qui sont longs
et menus et ont la tête pointue. || 12^o En termes de
jardinage, le pistil. Quand les aiguilles noircissent,
le fruit ne noue pas. || 13^o Feuilles des arbres rési-
neux. || 14^o En minéralogie, cristaux de forme al-
longée et déliée. || 15^o Se dit des portions de rails qui
servent à opérer les changements de voie sur un che-
min de fer. || 16^o Maladie des faucons occasionnée par
de petits vers et des poux qui s'engendent dans leur
chair. || 17^o Pièces de bois rondes ou carrées qui
servent à ouvrir ou à inter céter le passage de
l'eau. || 18^o Aiguille pendante, pièce de bois servant
à soutenir le milieu des entraîts par une clef de bois.
|| 19^o Pièce de bois verticale sur laquelle sont as-
semblés les arbalétriers d'un comble pyramidal.

— HIST. XIII^e s. Panier à mercier [ne paie] noiant,
fors tant que le paagier puet prendre une aiguille,
LIV. DES MÉT. 293. Lors [je] traïs une aiguille d'arg-
ent. D'un aguiller mignot et gent, Si pris l'aiguille à
enfiler, la Rose, 92. De fil en aiguille, Nouveau re-
cueil de Fables et Contes anciens, t. II, p. 455 [La
tour] Haute est amont comme clokier; Longe est
soissante piés l'aiguille, Fl. et Bl. 1817. || XVI^e s.
Rejetons donc ces arguments qui sont fondés sur la
pointe d'une aiguille, CALV. Inst. 104. Aiguillon, ainsi
nommé pour ce que c'est une aiguille de terre en la
conjonction de ces eaux, D'AUB. Hist. I, 348. Le
mouvement de l'essuille marine vers le nord. PARÉ,
XX, 19. La racine de geranium, autrement ditte es-
guille de berger, o. DE SERRES, 929.

— ÉTYM. Picard *agouille*; Berry, *agueille*, *agul-
le*; wallon, *avèie*; Namur. *avie*; rouchi, *èvile*; pro-
venç. *agullia*, *aguilla*; esp. *aguja*; ital. *aguglia*;
de *acicula*, diminutif de *acus*, aiguille, du radical
ac qui se trouve dans *aigu*, *dcre*, *acier* (voy. ces
mots).

AIGUILLE, ÈE (è-gui-llé, ll mouillées), part.
passé. Le cristallin ayant été aiguillé.

AIGUILLEE (è-gui-llée, ll mouillées), s. f. Longeur de fil, de soie, etc. convenable pour le travail
à l'aiguille.

— HIST. XIII^e s. Puis filent [les nuées], et quand
ont filé, Si font voler de lor filé Grans aiguillies de
fil blanches, Ausi cum por coudre lor manches, la
Rose, 18099.

— ÉTYM. *Aiguille*.

AIGUILLER (è-gui-llé, ll mouillées), v. a. || 1^o Ter-

me d'oculiste. Faire l'opération de la cataracte par
abaissement, abaisser le cristallin opaque avec un
aiguille à cataracte. Il n'est plus usité. || 2^o Nettoyer
la soie avec des aiguilles quand elle est sur le dévi-
doir.

AIGUILLETAGE (è-gui-llé-ta-j', ll mouillées), s.
m. Terme de marine. Action d'aiguilleter ou le résul-
tat de cette action.

— ÉTYM. *Aiguilleter*.

AIGUILLETÉ, ÈE (è-gui-llé-té, tée, ll mouil-
lées), part. passé. Orné d'aiguillettes. Un homme
aiguilleté.

— ÉTYM. *Aiguillette*.

AIGUILLETÉR (è-gui-llé-té). La syllabe *llé* est
muette, quand elle est suivie d'une syllabe son-
nante; elle est sonnante et prend deux *t*, quand elle
est suivie d'une syllabe muette: *j'aiguilleté*: ou,
suivant la règle générale, *j'aiguilleté*, comme *j'a-
chète*. L'Académie ne dit rien sur cette conjugaison),
v. a. || 1^o Attacher ses chausses à son pourpoint avec
des aiguillettes. || 2^o Aiguilletter des lacets, les fer-
rer. || 3^o En termes de marine, lier avec un cordage
deux objets qui ne croisent pas et qui même ne se
touchent pas.

AIGUILLETTE (è-gui-llè-t', ll mouillées, et non
è-gui-yè-t'). s. f. || 1^o Cordon ferré par les deux bouts
qui servait à attacher le haut-de-chausses au pour-
point. Aiguillette de fil. Aiguillette de soie. Il porte

des chausses à aiguillettes, LA BRUY. 43. || Serrer les
vieilles aiguillettes, être avare. || 2^o Lâcher l'aiguillette,
se décharger le ventre. || Il a vieilli. || 3^o Nouer l'aiguillette,
faire un maléfice qu'on suppose capable d'empêcher la consommation du
mariage. Il n'y a rien à craindre en les excommuniant
comme les sauterelles et comme ceux qui nouent
l'aiguillette, VOLT. 21. Ce que dit Montgobert
de cette aiguillette nouée, SÉV. 332. || 4^o Courir l'aiguillette,
avoir des aventures galantes. Une jeune
fillette Experte dès longtemps à courir l'aiguillette,
REGNIER, Epitr. II. || 5^o Cordon, employé sim-
plement comme ornement. Les laquais portaient
l'aiguillette, et l'on ne me la donna pas, J. J.
ROUSS. Confess. II. || 6^o Dans l'armée, ornement tissu
en fil doré ou argenté pour les officiers; soie mi-par-
tie or ou argent et laine pour les sous-officiers; et
en laine ou poil de chèvre pour les autres militai-
res, aux bouts duquel sont suspendus des ferrets,
et qui est porté, suivant les différents corps, à l'é-
paule gauche ou à l'épaule droite. Les gendarmes
portent l'aiguillette à l'épaule gauche. Les officiers
de l'état-major, les aides de camp et les aspirants
de marine la portent à l'épaule droite. || 7^o Morceau
de peau et de chair coupé en longueur. Découper
un canard par aiguillettes || 8^o Terme de marine.
Petit cordage pour aiguilletter. Aiguillettes de bouée,
d'amarrage. || 9^o Terme de manège. Nouer l'aiguillette,
se dit du sauteur quand il rue entièrement du
train de derrière, en allongeant les jambes dans
toute leur étendue. || 10^o Terme de pêche. Sorte de
verge de fer qui est terminée par une espèce de
bouton, et qui sert à tirer du sable certains coquil-
lates.

— HIST. XIV^e s. Pour livres de soies de plusieurs
couleurs, pour faire les tissus et aiguillettes aux dits
harnois, faire sautouers [étriers], DU CANGE, saltato-
ria. || XV^e s. Il y a encore à son porpoint ses aiguillettes à armer, qui sont un vrai habillement de
guerre; car sans elles on ne peut armer, LOUIS XI,
Nouv. V. Il lui demanda s'en son village avoit rien de
beau pour aller courir l'aiguillette, ID. ib. IX. || XVI^e s.
Ce petit prestre tira avec un fer d'eguille dans
son breviaire et rencontra pour sa bonne fortune cet
évangile.... D'AUB. Conf. I, 4. Si M^e la maréchale eust
bien des esplingues des esmolments de l'armée, son
marie ne failloit pas d'avoir encores plus richement
ses esguillettes, CARL. IV. 34.

— ÉTYM. Diminutif d'*aiguille*; wallon, *anguiette*;

provenç. *aiguilleta*; catal. *agulleta*; espagn. *agu-
jeta*; port. *agulheta*.

AIGUILLETTIER (è-gui-llé-tié, ou plutôt, malgré
l'orthographe, è-gui-llé-tié, comme coffretier; ll
mouillées), s. m. Ouvrier qui fait les aiguillettes, les
lacets.

— ÉTYM. *Aiguillette*.

† AIGUILLEUR (è-gui-llleur, ll mouillées), s. m.
|| 1^o Celui qui tourne le robinet d'une machine par où
s'échappe la vapeur, lorsque l'aiguille marque un trop
haut degré de tension. || 2^o Celui qui est préposé à la
garde d'une aiguille, c'est-à-dire un mécanicien qui
est destiné à faire passer les trains d'une voie sur
une autre dans les chemins de fer.

— ÉTYM. *Aiguille*.

† AIGUILLIER, ÈRE (è-gui-llé, llè-r', ll mouil-
lées), s. m.

lées), s. m. et f. Ouvrier, ouvrière qui fait des aiguilles.

—ÉTYM. *Aiguille*.

AIGUILLIER (é-gui-lle, ll mouillées), s. m. Petit étui où l'on met les aiguilles. || Il a vieilli; on dit étui.

—HIST. XIII^e s. Bien doint orillier, ou toaille, Ou cuevrehie, ou aumosniere, Mès qu'el ne soit mie trop chiere; Aguillier, ou laz, ou ceinture, Dont poi vaille la ferreure, *la Rose*, 14617. Lors [je] traïs une aiguille d'argent D'ung aguiller mignot et gent, Si pris l'aiguille à enfiler, *la Rose*, 92.

—ÉTYM. *Aiguille*,

† **AIGUILLIÈRE** (é-gui-lle-r, ll mouillées), s. f. Terme de pêche. Filet que l'on tend entre deux eaux.

AIGUILLON (é-gui-llo, ll mouillées, et non é-gui-yon). Dans le XVI^e s. on prononçait la syllabe *gui* comme aujourd'hui, c'est-à-dire en diphthongue, ainsi que dans *huile*; voy. *Palsgrave*, p. 16. Au contraire un dictionnaire du XVIII^e s. donne la prononciation é-gui-llo. Maintenant la prononciation é-gui-llo est la seule bonne), s. m. || 1^o Pointe de fer fixée à un long bâton, et dont on se sert pour piquer les bœufs. Faire sentir l'aiguillon. Un dieu qui d'aiguillons pressait leurs flancs poudreux, RAC. *Phèd.* v. 6. || 2^o Espèce de dard rétractile, par lequel se termine le dernier anneau de l'abdomen chez quelques insectes. Laisser son aiguillon dans la piqûre. || 3^o Fig. L'aiguillon de la douleur. Toutes ces choses qui auraient dû nourrir mes peines en émoussaient au contraire l'aiguillon, CHATEAUB. *René*, 242. Les douleurs n'étaient que les aiguillons de votre corruption, MASS. *Astl.* Paul sent au dedans l'aiguillon honteux de Satan qui l'humilie, ID. *Resp.* || 4^o Tout ce qui excite à faire quelque chose. Proximité de la mort, qu'il s'est efforcé, pour ainsi dire, de nous faire sentir comme l'aiguillon le plus vif et le plus capable de nous piquer, BOURD. *Carême*, t. I, p. 38. Nul aiguillon divin n'élève leur courage, RÉGNIER, *Sat. ix*. Ces bruits furent un aiguillon pour la gloire, HAMILT. *Gramm.* 41. Les enfants de Port-Royal auxquels on ne donne point cet aiguillon d'envie et de gloire tombent dans la nonchalance, PASC. *édit. Cous.* || 5^o Dans la langue de l'écriture, l'aiguillon de la chair, les tentations de la chair. || 6^o Terme de botanique. Piquant qui adhère à l'écorce. Il ne faut pas confondre les aiguillons avec les épines; l'aiguillon ne tient qu'à l'épiderme; l'épine se continue inférieurement avec le corps ligneux de la tige. || 7^o Terme de chasse. Il se dit de la pointe qui termine les fumées ou fientes des bêtes fauves.

—HIST. XII^e s. Kar rebuchié furent lur hustilz de fer, les uns e les autres, jusque à l'agouillon, *Rois*, 44. Et por ce ke chascuns, combien que il unkes ait en ceste vie esploitiet, sent encore l'agouillon de sa corruption, *Job*, 483. Li cuers espris des agouillons de sa ior fremist, li cors tremble....ib. 514. || XIII^e s. Vencu l'agouillon de la mort, *Psautier*, B. M. 258, f. 191. Cil point l'asne de l'agouillon Par derrière sur le crespon, Des esperons le destraingnoit, Et du chevestre le feroit, *Ren.* 221. || XVI^e s. Il aimoit uniquement les saucisses... les harengs saurs, et tous semblables aiguillons à vin, DESPER. *Contes*, LXXIX. Par l'agouillon du plaisir, PARÉ, XVIII, 4.

—ÉTYM. Genev. *avouillon*; wallon, *awion*; rouchi, *éwiglion*; Berry, *agallon*; provenç. *agulion*; catal. *agulló*; espagn. *agujon*; ital. *aguglione*; d'une forme non latine *aculeonem*, régime d'*aculeo*, augmentatif d'*aculeus*, de même radical que *acus*, piquant, qui lui-même est dérivé de *acus*, aiguille (voy. ce mot), avec un suffixe.

† **AIGUILLONNANT, ANTE** (é-gui-llo-nan, nan-t', ll mouillées), part. prés. pris adjet. Des passions aiguillonnantes.

AIGUILLONNÉ, ÉE (é-gui-llo-né, née, ll mouillées), part. passé. || 1^o Des bœufs aiguillonnés. Un homme aiguillonné par la faim. Des courages aiguillonnés par la nécessité. On dit le plus souvent aiguillonné par; cependant en quelques circonstances on peut employer de: aiguillonné de désirs. || 2^o Terme de chasse. Se dit des fumées terminées en aiguillon.

† **AIGUILLONNEMENT** (é-gui-llo-ne-man, ll mouillées), s. m. Action d'aiguillonner; résultat de cette action.

—HIST. XVI^e s. Et sentira le patient prurit, avec un petit aiguillonnement, PARÉ, XV, 40.

—ÉTYM. *Aiguillonner*; provenç. *agulionamen*.

AIGUILLONNER (é-gui-llo-né, ll mouillées, et non pas é-gui-yo-né), v. a. || 1^o Piquer avec l'aiguillon. Aiguilloner les bœufs. || 2^o Fig. Une ardentefaim l'aiguillonne, A. CHEN. *Le Mendiant*, 47.

|| 3^o Inciter, animer. Aiguillonner le courage. Le besoin aiguillonna la paresse de cet homme.

—HIST. XII^e s. [Il] n'atent ne mais sul tens e leu De tolir à chacun son feu [fief]; Sovent en est aguilonnez, E de plusors amonestez, BENOIT, II, 8944.

|| XIII^e s. E li' enemis de nature [le diable], qui d'autre chose n'avoit cure, Egulonot et somoneit Celui que déceivre volet, *Grégoire le Grand*, p. 8.

|| XVI^e s. La beaulté de l'acte en soy estoit ce qui plus le sollicitoit et l'esguillonnoit, AMYOT, *Pélop.* 57. Icelle humeur a une petite acrimonie piquante et aiguillonnante, PARÉ, XVIII, 4. Mais je ne scay comment ce dæmon de Jodelle.... M'aiguillonne, m'espoin, m'espouvante, m'affolle, DU BELLAY, VI, 41, recto.

—ÉTYM. *Aiguillon*.

† **AIGUILLOT** (é-gui-lo, ll mouillées), s. m. Terme de marine. Mamelon des gonds fixés au gouvernail d'un bâtiment.

† **AIGUISAGE** (é-gui-za-j'), s. m. Action d'aiguiser un instrument de fer.

AIGUISE, ÉE (é-gui-zé, zée), part. passé. || 1^o Couteau bien aiguisé. Des esprits aiguisés par la controverse. Appétit aiguisé. Epigramme aiguisée. || 2^o En blason, se dit de toutes les pièces dont les extrémités peuvent être aiguës, comme le pal, la fasce, la croix, le sautoir,

AIGUISEMENT (é-gui-ze-man). Telle est la prononciation actuelle; mais au XVII^e s. on a prononcé é-ghi-ze-ment), s. m. Action d'aiguiser.

—HITS. XV^e s. Les subtiles raisons sont l'aiguisement de l'engin et entendement, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, III, ch. 41.

—ÉTYM. *Aiguiser*.

AIGUISER (é-gui-zé, et non, comme quelques-uns prononcent, éghizer). La prononciation *gui* en diphthongue, comme dans *huile*, est celle du XVII^e siècle, CHIFFLET, *Gramm.* p. 228, et du XVI^e, PALSGRAVE, p. 40 et 46. Au contraire un dictionnaire du XVIII^e siècle n'admet que la prononciation é-gui-zé), v. a. || 1^o Rendre pointu ou tranchant. Le sanglier aiguise ses défenses. Il aiguise son couteau. Le lion aiguise ses dents et ses griffes, attendant le moment favorable, FÉN. *Tél.* XVIII. Sa faux qu'elle aiguise sans cesse, ID. ib. XVIII. Si leur haine, de Troie oubliant la querelle, Tourne contre eux le fer qu'ils aiguisent contre elle, RAC. *Iphig.* IV, 4. || 2^o Aiguiser ses couteaux, se préparer au combat. || 3^o Fig. Rendre plus vif. Une promenade vous aiguise l'appétit. Certains jeux aiguissent l'esprit des enfants. Et n'allez point toujours d'une pointe frivole, Aiguise par la queue une épigramme folle, BOIL. A. P. II. Au lieu de fades épigrammes, Qu'il aiguise un couplet gaillard, BÉRANGER, *Désaug.* Afin d'éviter toute ambiguïté et de déjouer toutes les insinuations qui ne tendent qu'à aiguiser ici les méfiances.... MIRAB. *Collect.* t. II, p. 177. Au lieu d'aiguiser contre les lois la subtilité des hommes et leur fatale industrie à les éluder.... ID. ib. t. III, p. 26. Ils ont aiguisé leurs langues comme celle du serpent, et de leurs bouches empêtrées ils ont lancé le plus subtil venin de l'esprit, BOURD. *Pensées*, t. III, p. 355. || 4^o Aiguise l'appétit, au figuré, exciter la convoitise.... leur beauté Aiguise l'appétit, LA FONT. *Tab.*

S'AIGUISER, v. rés. Le fer s'aiguise par le fer. Des esprits qui se sont aiguisés par l'exercice.

—HIST. XII^e s. E ces de Israel veneient as Philistins pur aiguiser e adrecier e le soc, e le picois, e la cuignée, e la houe, *Rois*, 44. || XIII^e s. Il aiguiserent leur langues si comme serpent, *Psautier*, B. M. 258, f. 169. S'or ne set moult Renart de frape, Il est chaoit [tombé] en male trape: Chascun sor lui ses denz acuse, *Ren.* 13574. Et va ses ongles aiguisant, ib. 2443. Tybert, lessiez le menacier, Et sor moi lor denz aiguiseur, ib. 10542. De toi s'esleyeront mi flanc; De toi acuisera mon sanc, Si acroistrai mon hardement; Moult m'en douteront plus la gent, ib. 7750. Toute morsure venimeuse Garist celle croix precieuse En cuer qui la scet aiguiseur, J. DE MEUNG, Tr. 627. || XIV^e s. Afin que fureur soit adrescie, menée et conduite par vertu, et que vertu soit enasprie et acuisée et enforcie par fureur, ORESME, Eth. 84. Là fust Bertran enclos à chascune partie De queux, de boutillier et de penneterie, Li uns tient ung tinel, l'autre perche aiguise, GUESCL. 984. || XV^e s. Si quist on grand bois de chesnes; et puis furent tantost ouvrés et aiguisés devant.... FROISS. I, I, 137. Nostre appetit le vin aiguise, Et aide à la digestion, BASSELIN, LX. || XVI^e s. Les difficultez aiguisent et rehausent le plaisir divin que.... MONT. I, 70. J'instruis et aiguise mon appetit à ces commodeitez, ID. I, 295. L'elephant aiguise et esmoult ses

dents, ID. II, 164. Pericles aguisa et incita le peuple à perseverer opiniastrement en ce qu'il avoit une fois ordonné contre les Megariens, AMYOT, *Péric.* 57. Ne plus ne moins que la cueux bise Le trenchant de l'espée aguise, ID. ib. 64. Ils furent par luy nourris aux armes, et dès leur naissance aiguisez et acharnez à cela [la guerre], ID. *Pyrrh.* 48. Il feit remplir les dites fosses et trenchées de paux pointus aiguisez par les bouts, ID. *Pomp.* 88. Jour et nuit ils te nuisent [le soin et l'envie]. Et sur ton cœur aiguisent L'aiguillon qui te poind, RONS. 401.

—ÉTYM. Norm. *agucher*; bourguig. *égusé*; Berry, *aguiser*, *aguser*, *aguer*; wallon, *awehé*; provenç. *agusar*; ital. *aguzzare*; d'un bas-latin *acutare* ou plutôt *acutare*, de *acutus* (voy. *Aigu*). *Acutare* est dans Du Cange; *acutare* n'y est pas; mais on y trouve *acutis*, *acuties*, *acutator*.

† **AIGUISEUR** (é-gui-zeur), s. m. Celui qui aiguise. Les aiguiseurs des manufactures d'armes sont sujets à une phthisie particulière causée par la poussière siliceuse et métallique au milieu de laquelle ils vivent.

—HIST. XVI^e s. La terre qu'on treuve sur les meules des esguiseurs, O. DE SERRES, 960.

—ÉTYM. *Aiguiser*.

† **AIGÜMENT** (é-gu-man), adv. D'une manière aiguë.

—HIST. XVI^e s. C'estoit bien la plus douce et la plus agreable compagnie d'homme qu'il estoit possible, et qui rencontroit aussi plaisamment et aussi aiguëment, AMYOT, *Flam.* 83.

—ÉTYM. *Aiguë*, au féminin, et *ment*.

AIL (all, ll mouillées, et non aye) s. m. Au plur. aux (8). || 1^o Espèce d'oignon d'une odeur très-forte, composé de plusieurs petites goussettes réunies sous une seule enveloppe. Une tête d'ail, une gousse d'ail. Tu peux choisir, ou de manger trente aux. Ou.... LA FONT. *Pays*. Ne vous souvenez-vous plus des premiers consuls, dont les paroles sentaient les aux et la viande crue? BALZ. *Lettr.* I, 9. || 2^o En termes de botanique, et considéré comme plante, il fait *ails* au pluriel. Il cultive des *ails* de plusieurs espèces. || 3^o Ail de chien, nom vulgaire du muscari en grappe (liliacées). || Proverbe. Le mortier sent toujours les aux, c'est-à-dire on se ressent toujours de son éducation, de ses anciennes habitudes, etc.

—HIST. XIII^e s. Trop tost se vante qui aux plantes, CHANS. HISTORIQUES, *Leroux de Lincy*, t. I, p. 264. Tousjours le mortier sent les aux, ib. t. I, p. 323. Li ail vaut contre morsure de beste venimeuse, et por chou [cela] l'apele on triacle de vilains, ALEBRANT, f. 58. Tuit cil qui sont dehors Paris, et vendent à Paris auz, oignons, poiraus.... doivent chascun quatre deniers l'an, *Liv. des Mét.* 334. Ne lor lessasse demorer Vaillant ung ail, se ge peuisse, Que tout en ma horce n'euisse, *la Rose*, 1323. Ne qu'el n'ait pas ses levres ointes. De sopes, d'aux, ne de char grasse, ib. 13545. Tant ot mangié bon bufe as aus, Et du ras humé qui fu chaus, Que la pance ne fu pas mole, Ainz li tent com corde à citole, RUTEB. 282. Ne bone char de bufe as aus, *Fabl. Barb.* IV, p. 83. || XIV^e s. On dit que compagnie ne vault un ayl pellé, S'amour et courtoisie n'y est et loyauté, GUESCL. 862, var. || XV^e s. Oignons, aux, pois, feves, oliettes, FROISS. II, III, 35. || XVI^e s. Il delaissera toutes espiceries, ails, oignons, etc. PARÉ, V, 9. On fera essay premierement en y appliquant des aux pilés dessus, ID. V, 24. Une gosse d'ails, ID. XV, 26. Le suc exprimé d'un ail cuit, meslé avec un peu d'aloé, ID. XVIII, 57. Teste d'ail, ID. XXIV, 27.

—REM. Le pluriel *iaux* devient de moins en moins usité.

—ÉTYM. Provenc. *ahl*, *aill*; catal. *all*; espagn. *ajo*; ital. *aglio*; de *allium* ou *alium*.

†....AIL, suffixe, qui, quand il est véritablement suffixe et ne fait pas partie intégrante du mot, répond au suffixe latin *aculum*, et exprime quelque chose d'instrumental: *gouvern-ail*: *gubern-aculum*.

AILE (é-l'), s. f. || 1^o Membre qui sert aux oiseaux à voler. On donne aussi ce nom aux parties à l'aide desquelles beaucoup d'insectes et quelques mammifères se soutiennent dans l'air. Les ailes des chauves-souris sont membraneuses. || Poétiquement. Iris volant d'une aile légère, FÉN. *Tél.* XVI. || Fig. et poétique. Les ailes des zéphyrs. Sur les ailes du temps la tristesse s'envole, LA FONT. *Fab.* VI, 24. Mon esprit diminue, au lieu qu'à chaque instant on aperçoit le vôtre aller en augmentant: Il ne va pas, il court, il semble avoir des ailes, ID. ib. XII, 4. Dieu que la lumière environne, Qui voles sur l'aile des vents, RAC. *Esth.* I, 5. Si nous montons sur les ailes des vents.... MASS. Temples. On a beau être porté sur les ailes de la

fortune au-dessus de tous les autres, MASS. *Malh.* L'aimant, denos vaisseaux seul dirigeant les ailes, A.CHEN. 6. Ne donnons pas à l'hymen les ailes de l'amour, CHATEAUB. *Génie*, 1, 1, 10. Viens, mon coursier.... Prête sous moi des ailes à la mort, BÉRANG. *Ch. du Cosaque*. L'automne accourt et sur son aile humide M'apporte encor de nouvelles douleurs, ID. *Voy. imaginaire*. On ne vole point des mêmes ailes pour sa fortune, que l'on fait pour des thoses frivoles et de fantaisie, LABRUY. 4. || 2^e Locutions diverses. Le mal a des ailes, il arrive promptement. || La peur donne des ailes, elle précipite la marche du plus lent. || Familièrement. Battre de l'aile, être mal à son aise. || Ne battre que d'une aile, être déchu de son premier état, ne plus jouir de la même considération. || En avoir dans l'aile, être atteint d'une maladie grave, d'une disgrâce imprévue, et aussi être amoureux. Pour quelque belle, Mon doucereux neveu, vous en avez dans l'aile, MONTFL. *Fille capt.* I, 9. || Tirer une plume de l'aile à quelqu'un, lui arracher une concession, en obtenir un sacrifice. || Rogner les ailes à quelqu'un, retrancher ses profits, son autorité, ses moyens d'action. Votre intendant qui m'a rogné les ailes, MOL. *l'Avare*, v, 2. || Voler de ses propres ailes, être en état de se passer d'aide. || Vouloir voler sans avoir des ailes, entreprendre une chose au-dessus de ses forces. || C'est la plus belle plume de son aile, c'est le plus clair de son revenu, sa plus belle prérogative, etc. || Tirer pied ou aile d'une chose, en tirer un profit, un avantage, si médiocre qu'il soit. Tous les gens de quelque considération qui avaient eu des places dans les conseils en tièrent pied ou aile, ST-SIM. 520, 153. Il n'est fils de bonne mère qui n'abandonne tout pour être présent, avec l'espoir fondé d'emporter pied ou aile, comme on dit, du budget, P. L. COUR. I, 205. || 3^e Fig. Protection. Être sous l'aile de sa mère, sous sa surveillance, sous sa protection. Les moments que les frères et les sœurs passent réunis sous l'aile de leurs vieux parents, CHATEAUB. *René*, 204. Sa mère encor la tenait sous son aile, LA FONT. *Aveux*. L'Eglise nous a tenu sous ses ailes comme des petits qu'elle enfantait, MASS. *Rémy*. L'a-t-elle tenue pour ainsi parler sous ses ailes? BOSS. *Coméd.* Pour vous mettre à couvert, jetez-vous sous l'aile de la pauvreté, ID. *Serm. Sept.* || Dans le langage de l'Écriture, l'aile, les ailes du Seigneur, la protection de Dieu. Il les met à couvert sous l'aile de sa protection, BOSS. II, *Pass.* 3. Montrons ce jeune roi que vos mains ont sauvé, Sous l'aile du Seigneur, dans le temple élevé, RAC. *Athal*. I, 2. Un ange du Seigneur, sous son aile sacrée, A donc conduit vos pas et caché votre entrée? ID. *Esth.* I, 3. || 4^e Partie charnue d'une volaille, depuis le haut de l'estomac jusque sous les cuisses. Servez-moi une aile. || 5^e Fig. et par extension. Les ailes d'un moulin, les châssis garnis de toile que le vent met en mouvement et qui font tourner la meule. Le vent a cassé une aile au moulin. || 6^e Les ailes d'un édifice, les deux parties qui de chaque côté sont jointes au corps principal. Aile droite, aile gauche, doivent s'entendre non par rapport à la personne qui regarde, mais par rapport au bâtiment même. || Chez les anciens, ailes d'un temple, les murs latéraux avec ou sans péristyle. || Chez quelques auteurs modernes, ailes d'une église, bas côtés ou nef latérales. || 7^e Les ailes d'une armée, d'une flotte, les deux extrémités d'une armée rangée en bataille; l'aile droite, l'aile gauche d'une armée. || 8^e Terme de fortifications. Les côtés d'un ouvrage avancé qui tient au corps de la place. || 9^e En horlogerie, les ailes d'un pignon, les dents d'un pignon. || Dans les corderies, les ailes d'un touret, les deux planchettes en croix qui servent à retenir le fil sur le touret, lorsqu'il est près d'être rempli. || 10^e En anatomie, les ailes du nez, les côtés extérieurs des narines. || 11^e En architecture, ailes de mouches, les ancras employées aux angles des coffres de cheminées de brique. || 12^e En fauconnerie, monter sur l'aile, se dit d'un oiseau quand il s'incline sur une aile, et qu'il s'élève par le mouvement de l'autre. || 13^e Bande de plomb qui sert à engager les losanges du verre dans le panneau des vitres. || 14^e Terme de pêche. Ailes de filet, bandes de filet qu'on ajoute aux côtés des filets en manche.

— HIST. XII^e s. Devers l'eele del nort s'en est li bers alez, E à un pilier s'est tenuz e acostezy, Th. *le Mart.* 448. || XIII^e s. Cil croisa mout de peule [peuple], et s'en allerent à deus ales : li premiere ale arriva à Acre à une saint Michiel.... Chr. *de Rains*, p. 89. Des eles commence à ferir Et à batre, et s'en va volant Desus un orme haut et grant, Ren. 5442. || XV^e s. Les archers sur ele et les gens d'armes au front,

FROISS. II, II, 67. Ainsi, en eux dissimulant et boutant hors de la presse, ils s'en vinrent sur un coin de la bataille, et firent une aelle, ID. II, III, 79. Ce duc [d'Anjou] se tenoit communement à Paris, et supportoit dessous ses aelles ceux de Paris, ID. II, II, 135. Estre devroient diffamez, S'il ne voloient de bonne elle Vers les grands biens qui sont en elles, CH. D'ORL. *Rondel*. 38. Et voloient de si haulte aisle, que à peine on en osoit parler, JUVEN. *Charles VI*, 4392. || XVI^e s. Si vous souffrez qu'un oyseau de basse aelle Au nid de l'aigle aille à force loger.... J. MAROT, v, 65. Dont il revint tost en vie et si sain Qu'il s'en vola battant l'une et l'autre aile, ST-GEL. 200. Elle vous tire à tous les coups quelque argent de sous l'aile, DESPER. *Contes*, x, La pesanteur des Parisiens donna des aëles à la paix, D'AUB. *Hist.* II, 149. Le regiment de Combelle fut le premier qui arriva en Haynaut avec quelque troupe de noblesse, qui marcherent sous son aile, ID. ib. II, 385. Les ailes du nez, PARÉ, III, 2. Je ne le puis si peu raccointer [Plutarque], que je n'en tire cuisse ou aile, MONT. III, 355. On les a veu voler d'une aile si hault que.... ID. I, 41. || On remarquera qu'au XVI^e siècle la locution tirer pied ou aile était tirer cuisse ou aile; ce qui se rapporte mieux à une volaille qu'on découpe.

— ETYM. Berry, *ale*; bourguig. *aule*; provenç. ital. et espagn. *ala*; de *ala*, aile. On regarde *ala* comme une abréviation de *axla*, comme *tela*, toile, est pour *texla*, et *axla* est le radical d'*axilla* (voy. AISSELLE).

AILLE (é-l'), s. f. Mauvaise orthographe d'un mot anglais qu'il faut écrire *ale* si l'on veut garder l'orthographe originale, et *èle* si l'on veut figurer la prononciation, mais non *aile*, ce qui le confond avec *aile* d'oiseau (voy. ALE).

— ETYM. Angl. *ale*; dan. et suéd. *æl*.

AILÉ, ÉE (é ou è-lé, lée), adj. || 1^e Qui a des ailes. Les chants mystérieux du peuple ailé des airs, M. J. CH. *OEdipe roi*, IV, 3. || 2^e Se dit de certains animaux à qui il n'est pas ordinaire d'avoir des ailes. Des poissons ailés. Pégase, cheval ailé. || 3^e En iconologie. Un foudre ailé, symbole de victoire et de puissance. || 4^e Par allusion aux voiles de vaisseaux. Je montrai le premier aux peuples du Mexique L'appareil, inouï pour ces mortels nouveaux, De nos châteaux ailés qui volaient sur les eaux, VOLT. *Alz.* I, 1. || 5^e En termes de blason, se dit des oiseaux, dont leurs ailes sont d'un autre émail que leur corps.

— HIST. XVI^e s. Pressant la legere fuyte Des cerfs ailez par la peur, DUBELL. III, 80, verso.

— ETYM. Provenç. *alat*; espagn. *alado*; ital. *alato*; de *alatus*, de *ala* (voy. AILE).

AILERON (é-le-ron), s. m. || 1^e Extrémité de l'aile d'un oiseau, à laquelle tiennent les grandes plumes. Cet oiseau a un aileron rompu. || 2^e Nageoires de quelques poissons. Les ailerons d'une carpe. || 3^e Par analogie. Il porte un pourpoint à ailerons, LA BRUY. 43. || 4^e Petites planches qui garnissent les roues d'un moulin à eau, et servent à le faire tourner. || 5^e En architecture, se dit de petites consoles dont on décore les lucarnes. || 6^e En termes de marine, se dit des deux planches que l'on cloue momentanément sur le gouvernail, pour en augmenter l'effet dans les passes étroites. || 7^e Petit bord d'étoffe qu'on mettait aux pourpoints, pour couvrir les coutures du haut des manches. || 8^e En serrurerie, aileron d'une fiche, partie d'une fiche qui entre dans le bois comme un tenon dans sa mortaise.

— HIST. XVI^e s. L'armée presenta de ce costé 3000 lansquenets en gros, et tous leurs arquebusiers françois à divers ailerons, D'AUB. *Hist.* I, 285. Le reste en deux ailerons aux costez, et quelques-uns en confusion devant, ID. ib. II, 170. Les autres se servent de ces deux pieces appellées ailerons, et les mettent à costé des tenailles : l'une dessus et l'autre dessous [pour tirer la pierre], PARÉ, XV, 45. Il semble voir l'artichau sortir freschement du jardin, avec ses ailerons pointus et entiers, et sa naïfve couleur verte, O. DE SERRES, 866.

— ETYM. *Aile*.

— **AILLETTE** (é-lè-t'), s. f. || 1^e Terme d'architecture. Avant-corps ajouté à un corps de bâtiment, et plus petit qu'une aile. || 2^e Pièce qu'on ajoute sur le côté d'un soulier, d'un bas, d'une manche de chemise, pour servir de renforcement.

AILLADE (a-lla-d'), ll mouillées), s. f. Sauce faite avec de l'ail. Pour suppléer au défaut de l'aillade [repas d'ail], LA FONT. *Pays*.

— HIST. XII^e s. Et Renoarz yet [va] deus aues [oies] sachier; Si les touelle en l'aillie au mortier,

Bat. *d'Aleschans*, 3894.

— ETYM. Provenç. *ahada*; anc. catal. *allada*; ital. *agliata* (voy. AIL). *Aillade* vient du provençal; l'ancien français disait *aillie*.

— **AILLE**, suffixe qui indique la pluralité et a un sens collectif comme dans *canaille*; il répond à *alia*, *ilia*, pluriel neutre de noms latins : *aum-aillé*, de *animalia*; *ou-aillé*, de *ovilia*. Au contraire, il n'est pas suffixe et fait partie intégrante du thème du mot dans *paille*, de *palea*, *maille*, de *macula*, et autres semblables.

— **AILLER** (a-ilé, ll mouillées), s. m. Grand filet pour prendre des cailles; on dit aussi *cailler*.

AILLEURS (a-leur). L's ne se lie pas. Ailleurs on est mieux, prononcez : a-leur on est mieux. Ayez soin de mouiller les ll et de ne pas dire, comme plusieurs, a-yeur. Ménage remarque que les badauds de Paris prononçaient a-li-eurs en trois syllabés, ce qu'il réprouve; on entend encore quelquefois cette prononciation; elle est très-fautive), adv. || 1^e Dans un lieu autre que celui où l'on est. Ailleurs qu'au théâtre. Nulle part ailleurs. Vous êtes distrait, votre esprit est ailleurs. Il les a envoyés se consoler ailleurs, sév. 453. Il se lève déconcerté et chagrin et va dire ailleurs qu'il veut se remarier, LA BRUY. 6. Ne le cherchez pas ailleurs que dans la maison de ce riche qu'il gouverne, ID. 6. || 2^e Partout ailleurs, en tout autre lieu. || 3^e Ailleurs, dans un autre passage, en parlant d'un livre. Nous avons dit ailleurs.... Ailleurs il est dit.... || 4^e Chez une autre personne. Son cœur était donné ailleurs. Il vous hait; son âme ailleurs épaise.... RAC. *Andr.* II, 2. Quoi! s'il aimait ailleurs, serais-je dispensée.... CORN. *Poly.* III, 2. [Cléante et sa femme] Chacun de sa part fait tout le plaisir et tout l'agrément des sociétés où il se trouve : l'on ne peut voir ailleurs plus de probité, plus de politesse... LA BRUY. 5. || 5^e D'ailleurs, d'un autre endroit, d'un autre côté, au propre et au figuré. Vous croyez que ces fruits viennent de Touraine; ils viennent d'ailleurs. Nous dépendons des supérieurs; ils dépendent d'ailleurs, PAS. *Prov.* 2. Hermippe tire le jour de son appartement d'ailleurs que de la fenêtre; il a trouvé le secret de monter et de descendre autrement que par l'escalier, LA BRUY. 14 || 6^e De plus, outre cela. Et vousavez d'ailleurs Laodice en otage, CORN. *Nicomèd.* v, 3. Et d'ailleurs Polyeucte est d'un sang qu'on révère, IN. *Poly.* III, 5. || 7^e Pour le reste, du reste. Homme d'ailleurs plein de savoir. Père injuste, cruel, mais d'ailleurs malheureux, RAC. *Mithr.* II, 6. Nestore et Philocète, ces deux capitaines d'ailleurs si sages et si expérimentés, n'étaient pas assez secrets dans leurs entreprises, FÉN. *Tél.* XVI. Les commentateurs et les scholiastes, si fertiles d'ailleurs; si abondants et si chargés d'une vaine et fastueuse érudition dans les endroits clairs et qui ne font de peine ni à eux ni aux autres, LA BRUY. 14. || 8^e Par ailleurs, par une autre voie. Il faut faire venir vos lettres par ailleurs.

— HIST. XII^e s. En Normandie vint, ailer aillors ne sout, ROU, 2528. Ne ma joie ne peut venir d'ailleurs, COUCI, VII. Tant [j'ai] en lui [elle] ferme assis mon courage, Qu'aillors [je] ne pense..., ib. xix. Puis qu'allours [je] n'ai convoitise [d'amour], ib. p. 449. Ni a cel des messages [messagers] [qui] ne vous-sist [voulut] estre aillors, SAX. xxvii. Après celui [ils] eslurent dant Garin le Pohyier; [ils] Ne sorent la corone allors mieux emploier, SAX. IV. || XV^e s. Si ordonna le roi de France à garder le passage par où il convenoit que les Anglois passassent et non par ailleurs, FROISS. I, I, 277. Si monstre bien semblant que ailleurs sont ses pensées, BOUCIQ. IV, ch. 6. Toujours il eut semblables lettres par ailleurs, COMM. II, 5. || XVI^e s. Prens t'en ailleurs, MONT. VI, 22. Des honnests hommes d'ailleurs, ID. I, 37. Un homme qui pense ailleurs, ne..., ID. III, 65. Accident que l'on ne scauroit referer ailleurs qu'à la faveur des dieux, AMYOT. P. AM. 39.

— ETYM. Provenç. *aliors*; non pas de *alia hora*, comme le veut Raynouard, mais de *aliorsum*, comme le dit Diéz; *aliorsum* pour *alioversum*, de *alius*, autre (voy. ALIENER), et *versus*, tourné (voy. VERSION).

— **AILLOLI** (a-lo-li, ll mouillées), s. m. Coulis d'ail finement pilé avec de l'huile d'olive.

— ETYM. *Ail*.

AIMABLE (é-ma-bl'), adj. || 1^e Qui est digne d'être aimé. Pour être aimé soyez aimable. J'ai cru honteux d'aimer quand on n'est plus aimable, CORN. *Sertor.* IV, 2. Quoi! l'empire et Pison n'ont pour vous rien d'aimable? ID. *Othon*, IV, 4. Et quiconque peut tout, est aimable en tout temps, ID. *Sertor.* II, 4.

Néoptolème me promit de m'emmener; alors je m'écriai: O heureux jour! ô aimable Néoptolème, digne de la gloire de son père, FÉN. *Tél.* XV. || 2^e Qu'on aime, qui plait, en parlant des choses

Caractère aimable. La lettre aimable que vous lui avez écrite. Hélas! disait-il, faut-il que je vous quitte, ô aimable grotte, où le sommeil paisible venait toutes les nuits me délasser des travaux du jour! FÉN. *Tél.* xiv. Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable, boîl. A. P. I. Que le Seigneur est bon! que son joug est aimable! RAC. *Esth.* III, 9. Aimable pu-deur, ID. ib. 1, 4. Je quitte le séjour de l'aimable Trézène, ID. *Phèd.* I, 4. Noble et dure contrainte! aimable tyrannie! CORN. *Cid*, I, 10. Jamais la liberté ne cesse d'être aimable, ID. *Cinna*, II, 2. Jamais ma raison N'avoua de mes yeux l'aimable trahison, ID. *Poly.* I, 3. Aimable pitié, VOLT. *Zaire*, III, 6. || 3^e Dans le langage de la société, qui a le don de plaisir. N'ai-je pas de la bonté, de la franchise, du courage? ne suis-je pas aimable en société?... STAEL, *Corinne*, I, 3. || 4^e Aimable de, suivi d'un infinitif. Vous êtes un aimable homme d'être revenu si ponctuellement... FÉN. XXI, 42. || 5^e Cela est aimable. C'est une attention aimable. Cela est affectueux et poli, c'est une attention affectueuse et polie; ou ironiquement, cela est aimable, voilà un trait blessant, déplaisant. || 6^e Aimable à. Jamais prince ne fut plus capable de rendre la royauté non-seulement vénérable et sainte, mais encore aimable et chère à ses peuples, BOSS. *Reine d'Anglet*. Jusques à cet hymen Rodrigue m'est aimable, CORN. *Cid*, I, 2. Quoiqu'elle ait soin de tout, et qu'elle soit chargée de corriger, de refuser, d'épargner (choses qui font hâir presque toutes les femmes), elle s'est rendue aimable à toute la maison, FÉN. *Tél.* xxii. || 7^e Substantivement. Faire l'aimable, se donner de la peine pour paraître aimable. || On peut le placer avant ou après le substantif: Un homme aimable ou un aimable homme.

— HIST. XIII^e S. Ki rist volentiers si est benignes et amables, ALEBRAND, f. 70. || XIV^e S. Les choses aimables ou que l'en fait à ses amis et par lesquelles il semble que les amistés soient déterminées viennent des choses aimables que l'en se fait à soy meimes, ORESME, *Eth.* 263. || XVI^e S. L'empire romain ne fut jamais ne plus aimable, ne plus redoutable aux habitans de la Sardaigne qu'il fut soubz son gouvernement, AMYOT, *Caton*, 43. Ne pensez point que ne soyez aymable, MAROT, III, 129. Il n'y a aucune d'elles, pour malotruer qu'elle soit, qui ne pense estre bien aimable, MONT. III, 284.

— ETYM. Bourguig. *emiaule*; provenc. *amable*; ital. *amabile*; de *amabilis*, de *amare* (voy. AIMER).

† AIMABLEMENT (è-ma-ble-man), adv. D'une manière aimable. Vous me répondez trop aimablement, SÉV. 378.

— REM. Cet adverbe, qui manqué dans le Dictionnaire de l'Académie, est autorisé par l'analogie et par de bons auteurs.

— ETYM. *Aimable* et *ment*.

AIMANT (è-man), s. m. || 1^e Minerai de fer oxydulé dont une des propriétés est d'attirer le fer. Cet aimant est l'aimant naturel dit aussi pierre d'aimant. On distinguait autrefois l'aimant en aimant mâle et aimant femelle: le premier, de couleur bleuâtre, et le meilleur, venant de la Chine et du Bengale; le second, d'un roux noirâtre, et se trouvant en Allemagne et dans quelques endroits d'Italie. L'aimant artificiel est un barreau de fer aimanté par frottement à l'aide de la pierre d'aimant ou de toute autre façon. || 2^e Fig. Qualité de ce qui attire. La douceur est un aimant qui attire les coeurs. Vous attirez les coeurs avec un tel aimant, Que qui n'a point d'amour n'a point de sentiment, RACAN, *Bergeries*, Tisimandre, II, 3. La Providence a attaché les pieds de chaque homme à son sol natal par un aimant invincible, CHATEAUB. *Génie*, I, V, 44.

— HIST. XIII^e S. [L'étoile polaire] S'est ele encor de tel nature Qu'à l'aimant fait le fer traire, *Lais inédits*, p. 444. Car tout en autretel maniere Cum la pierre de l'aimant Trait à soi le fer soutilment, Ausinc atrait les cuers des gens Li ors qu'en donne et li argens, la Rose, 4465. Ceste, si li actor ne ment, Perceroit pierre d'aimant, Por qu'ele fust bien de li pointe [piquée]; Car ele a trop aguë pointe, la Rose, 4596.

— ETYM. Provenc. *aziman*, *ayman*, *ariman*; espagn. *iman*; de *adamantem*, de *adamas*, diamant et aussi quelquefois aimant, de ἀδάμαντος, fer, acier, diamant, d'après privatif et ἀριστός, je dompte (voy. DOMPTER); mot à mot, l'indompté. *Adamantem* a donné en provençal *aziman*, en ancien français

aimant, d'où par contraction *aimant*, qui du reste est le même mot que *diamant* (voy. DIAMANT).

AIMANT, ANTE (è-man, man-t'), adj. Porté à aimer. Naturel aimant; âme aimante. Malheur au cœur aimant que leur charme séduit! DELAV. *Parria*, II, 5. || Il suit toujours son substantif.

† AIMANTAIRES (è-man-tè-r'), adj. Terme de minéralogie. Fer aimantaire, aimant naturel.

† AIMANTATION (è-man-ta-sion), s. f. Terme de physique. Action d'aimanter. L'aimantation d'un paratonnerre par la foudre.

AIMANTÉ, ÈE (è-man-té, tée), part. passé. Aiguille aimantée. Barreau de fer aimanté par un coup de foudre. Elle se communique au fer aimanté dans un certain sens, J. J. ROUSS. *Em. III*. On a observé qu'une lame d'acier, après avoir été fortement aimantée, conserve le même poids qu'auparavant, LA PLACE, *Exp. IV*, 46.

AIMANTER (è-man-té), v. a. || 1^e Communiquer la propriété de l'aimant à un autre corps. Aimanter une aiguille. || 2^e S'aimanter, v. refl. Prendre la propriété de l'aimant. Le fer s'aimante par divers procédés.

— ETYM. *Aimant*.

AIMANTIN, INE (è-man-tin, ti-n'), adj. Qui appartient à l'aimant. || Vieux. On dit aujourd'hui magnétique.

— HIST. XVI^e S. Ha trop heureux, si le cruel destin N'eust emmuré d'un rempart aimantin Si chaste cœur dessous si belle face! RONS. 3. Un court despit, une aimantine foy, ID. 13

— ETYM. *Aimant*.

AIMÉ, ÈE (è-mé, mée), part. passé. || 1^e Aimé parce qu'il était bienfaisant. Aimé de ses concitoyens. Aimé de Dieu. Ô rives du Jourdain, ô champs aimés des cieux! RAC. *Esth.* I, 2. || 2^e Substantivement. [Elle].... verrait en l'aimé ce qu'il y faut blâmer, Si ce même devoir lui commandait d'aimer, CORN. *Perthar*, I, 2.

— REM. Aimé de, aimé par. Il n'y a point de règle précise pour l'emploi de l'une ou de l'autre préposition; il n'y a que des nuances quelquefois sensibles, et qui d'autres fois se confondent. On se sert généralement de *de*, à l'exclusion de *par*, quand le nom n'a point d'article: Aimé de tous ceux qui le connaissent; aimé de chacun; cependant il n'y aurait pas de faute à dire aimé par chacun, par tous ceux qui le connaissent. Quand aimé n'est plus simplement participe, mais verbe passif, il faut *par* de préférence: Cette femme a été aimée par son cousin; Louis XII fut aimé par ses sujets; mais on dirait aussi sans faute: Fut aimé de ses sujets. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'aimé de porte plutôt l'idée sur aimé considéré comme adjectif et exprimant un état; et aimé *par*, sur aimé considéré comme participe passif et exprimant une action reçue.

AIMER (è-mé), v. a. || 1^e Avoir un sentiment d'affection, de tendresse pour. Aimer son père, ses enfants. Il aime sa patrie avec sincérité. Aimer Dieu. Je me fis aimer de tous les bergers, FÉN. *Tél.* II. Cet homme si fidèle aux particuliers, si redoutable à l'Etat, d'un caractère si haut qu'on ne pouvait ni l'estimer, ni le craindre, ni l'aimer, ni le hâir à demi.... BOSS. *Le Tellier*. Qu'un père vous ait aimé, je ne m'en étonne pas; c'est un sentiment que la nature inspire; mais qu'un père si éclairé.... ID. *L. de Bourbon*. Celui qui se persécute soi-même doit avoir un quelque chose qu'il aime plus que soi-même, ID. *Profession de la Vallière*. Mais la nature est là qui t'invite et qui t'aime; Plonge-toi dans son sein qu'elle t'ouvre toujours: Quand tout change pour toi, la nature est là même, Et le même soleil se lève sur ses jours, LAMART. *Médit.* I, 6. C'est peu de croire en soi, bonté, beauté suprême; Je te cherche partout, j'aspire à toi, je t'aime! ID. ib. I, 16. || 2^e Absolument. Ô âme, vous connaissez et vous aimez; c'est là ce que vous avez de plus essentiel; et c'est par là que vous ressemblez à votre auteur, qui n'est que connaissance et qu'amour, BOSS. *Profession de la Vallière*. || 3^e Eprouver la passion de l'amour. Il aime cette femme. Cette jeune fille a épousé l'homme qu'elle aimait. || 4^e Dans le même sens, absolument. Il aimait longtemps sans espoir. Et même en n'aimant plus il est doux d'être aimé, CORN. *Pulch.* IV, 2. Il n'est plus temps d'aimer alors qu'il faut mourir, ID. *Héracl.* I, 4. Quoique Scythe et barbare, elle a pourtant aimé, RAC. *Phèd.* III, 4. Qu'un autre vous réponde, ô sages de la terre! Laissez-moi mon erreur: j'aime, il faut que j'espère, LAMART. *Médit.* I, 5. Aimons donc, aimons donc! De l'heure fugitive, Hâtons-nous, jouissons! L'homme n'a point de port, le temps n'a point de rive; Il coule et nous passons! ID. *Médit.* I, 13. J'ai quelquefois aimé: je

n'aurais pas alors Contre le Louvre et ses trésors.... LA FONT. *Fab.* IX, 2. Ah! si mon cœur osait encor se renflammer! Ne sentirai-je plus de charme qui m'arrête? Ai-je passé le temps d'aimer? ID. ib. || 5^e Aimer quelqu'un de, l'aimer à cause de. Je vous aime d'avoir ainsi pris sa défense. Au moins sais-je bien que vous les devez aimer [les fleurs] de cela, qu'il n'y en a pas une qui n'accompagne sa beauté de quelque vertu, voit. LETTR. 73. Je l'aimerai toute ma vie du courage qu'il a eu de vous aller trouver, SÉV. dans *Laveaux*. || 6^e Avoir du goût pour, se plaire à. Il aime les animaux. Il aime les tableaux. Il aime le théâtre, la musique, les chevaux. Il aime les fruits, le lait, les huîtres. J'aime la musique de ce compositeur. J'aime la manière de ce peintre. Cet homme est méchant, il aime les procès, les querelles. Mais, dites-vous, comment estimons-nous et comment aimerons-nous ce qui nous rabaisse dans l'opinion des hommes? BOURD. *Exhort.* t. I, p. 544. Et que signifient ces expressions, si nouvelles peut-être pour vous, estimer les injures, aimer les injures, se réjouir dans les injures? ID. ib. p. 542. Aime, aime cette mort qui fait notre bonheur, CORN. *Hor.* IV, 5. Je n'aime mon bonheur que pour le mériter, ID. *Poly.* II, 4. Qui aime son péril, aime sa mort, BOSS. *Intég.* 3. Qui que tu sois, BYRON, bon ou fatal génie, J'aime de tes concerts la sauvage harmonie, Comme j'aime le bruit de la foudre et des vents, LAMART. *Médit.* I, 2. || 7^e En parlant des choses. La violette aime l'ombre. Le saule aime l'humidité. La vertu aime les sacrifices. Le vice aime les ténèbres. || 8^e Aimer à, suivi d'un infinitif, avoir du plaisir à. On aime à voir dans les disputes le combat des opinions; mais de contempler la vérité trouvée, point du tout, PASC. *Pen-sées*, part. I, art. 3. L'homme n'aime point à s'occuper de son néant et de sa bassesse, MASS. dans *Girault-Duvivier*. J'aime à voir comme vous l'instruisez, RAC. *Athal.* II, 7. J'aime à voir que du moins vous vous rendiez justice, ID. *Andr.* IV, 5. On n'aime point à voir ceux à qui l'on doit tant, CORN. *Nicom.* II, 4. Puisqu'il aime à périr, je consens qu'il périsse, ID. *Poly.* V, 3. Tout favorise une jeune personne, jusqu'à l'opinion des hommes, qui aiment à lui accorder tous les avantages qui peuvent la rendre plus souhaitable, LA BRUY. 3. Il y a des lieux que l'on admire; il y en a d'autres qui touchent et où l'on aimerait à vivre, ID. 4. Ah! c'est là qu'entouré d'un rempart de verdure, D'un horizon borné qui suffit à mes yeux, J'aime à fixer mes pas; et, seul dans la nature, À n'entendre que l'onde, à ne voir que les cieux, LAMART. *Médit.* I, 6. || 9^e Aimer de, même sens. Monseigneur aimait les peuples, et il aimait d'en être aimé, MASS. *Dauph.* Cette passion [l'amour] fait qu'on aime de s'unir à ces choses et de les avoir en sa puissance, BOSS. *Conn.* I, 6. Pourquoi pour la justice ai-je aimé de souffrir? LAMART. *Socrate*, 347. Aimer d'être estimé pour soi-même, FLECH. *Serm.* I, 337. Nous le conjurons [Dieu] de nous délivrer de la tentation, et nous aimons d'y succomber, MASS. *Car. Prière*. Une religion qui n'aimera pas d'être approfondie et qui craindrait l'examen serait suspecte, ID. *Carême*, Vérité relig. Elle aime la conversation et surtout de plaire au roi, SÉV. 444. || 10^e Aimer que, suivi du subj. Savoir gré, être content. J'aime qu'on soit sincère avec moi. Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue, BOIL. *Art poét.* I, || 11^e Aimer mieux, préférer. Quoiqu'à peine à mes maux je puisse résister, J'aime mieux les souffrir que de les mériter, CORN. *Hor.* I, 3. Et si tu n'aimes mieux que l'un ou l'autre meure, ID. *Héracl.* V, 5. Et j'ai bien mieux aimé me voir aux mains d'un autre Que ne pas mériter un cœur comme le vôtre, MOL. *Ec. des mar.* III, 10. Il y a telle femme qui aime mieux son argent que ses amis, et ses amants que son argent, LA BRUY. 3. L'électeur de Cologne aimait mieux se promener que le séjour de nos villes de France, ST-SIM. 165, 179. Il aimera mieux s'attirer le mépris que contrister l'objet de sa passion, MASS. *J. Bapt.* On aime mieux se rendre nécessaire à l'assemblée des méchants que d'être inutile au parti des gens de bien, ID. *Villeroy*. || Il ne faut pas confondre aimer mieux, qui signifie simplement préférer, avec aimer mieux pris absolument, qui peut signifier aimer davantage. Ne fais point d'autre crime, et j'atteste les dieux Qu'au lieu de te hâir, je t'en aimerai mieux; Oui, je te chérirai... CORN. *Hor.* II, 6.

S'AIMER, v. refl. || 1^e Aimer soi. Cet homme s'aime trop pour aimer les autres. Il s'aime beaucoup, il a beaucoup d'amour-propre, il est uniquement préoccupé de sa personne. Dieu se connaît soi-même, il s'aime soi-même, et c'est là sa vie, BOSS. *Profes-*

sion de la Vallière. || 2° S'aimer dans un lieu, s'y plaire. Pourquoi me chasses-tu? Pourquoi suis-tu mes pas? — Tu me plais loin de moi. — Je m'aime ou tu n'es pas, MOL. *Mélic.* I, 4. Il s'aime mieux dans un tronc d'arbre ou dans une grotte que dans un palais ou sur un trône, PASC. *Prov.* 9. C'est là-dessus que roule le siècle; on le sent, on s'en plaint et on s'y aime, MASS. *Myst. Visit.* || 3° En parlant des oiseaux et des plantes. Les pigeons s'aiment où il y a de l'eau. Les oliviers s'aiment dans les lieux sablonneux. || 4° S'aimer l'un l'autre. Ils s'aiment comme frères. Les hommes sont cause que les femmes ne s'aiment point, LA BRUY. 3. Ceux qui s'aiment d'abord avec la plus violente passion, contribuent bientôt, chacun de leur part, à s'aimer moins, et ensuite à ne s'aimer plus, LA BRUY. 4. || Proverbes. Qui bien aime bien châtie; c'est une preuve d'amitié que de reprendre quelqu'un de ses défauts. || Qui m'aime me suive; ceux qui nous aiment doivent prendre nos intérêts, se joindre à nous. || Qui m'aime aime mon chien; quand on aime une personne, on aime ce qui lui appartient. || Aimer mieux deux œufs qu'une prune; préférer un grand avantage à un moindre.

— REM. 1. Des grammairiens ont prétendu que avec aimer suivi d'un infinitif, s'il s'agit non d'une action à faire, mais d'une impression recue ou d'un état, on peut supprimer la préposition *d*, par exemple : Il aime entendre une bonne musique. L'usage est contre un pareil emploi. Tout ce qu'on peut accorder, c'est que la poésie use de cette licence, qui, n'ayant rien de contraire à la grammaire, ne serait qu'un archaïsme. || 2. On remarquera que aimer mieux, suivi d'un infinitif, ne prend ni *d*, ni *de*: Saint Louis aimait mieux mourir que pécher. || 3. Faut-il dire : Il aime mieux faire cela que de faire autre chose; ou bien : il aime mieux faire cela que faire autre chose? L'usage des auteurs montre qu'on peut à volonté mettre ou omettre ce *de*. La seule remarque à faire, c'est qu'il vaut mieux le mettre quand la première alternative est une longue proposition, et le supprimer quand elle est courte. On dira plutôt : J'aime mieux mourir que pécher, qu'on ne dirait : J'aime mieux mourir que de pécher. || 4. Aimer mieux, présente quelquefois une construction difficile. Par exemple : J'aime mieux que vous alliez à Paris que que vous perdiez votre temps chez vous. Ces deux *que* sont lourds. Pour les éviter, on en a parfois supprimé un : J'aimerais mieux souffrir la peine la plus dure Qu'il eût reçu pour moi la moindre égratignure, MOL. *Tart.* III, 6. J'aimerais mieux mourir qu'un autre que moi vous eût mandé.... SÉV. 29 avril 1687. Ce moyen est mauvais; les deux *que* sont nécessaires. On a eu recours à *non pas* intercalé entre les deux verbes. J'aime bien mieux qu'elle aille le chercher que non pas qu'elle l'attende chez moi, DANCOURT, *Chevalier à la mode*, V, 4. J'aurais mieux aimé qu'elles eussent été des lanternes que non pas qu'elles fussent des carrières, VOLT. *Dict. phil. Monde*. Cette tournure est bonne; seulement elle a un peu vieilli : on pourrait la remettre en honneur; car elle s'applique à tous les cas. En certaines circonstances, on substitue au second subjonctif un infinitif précédé de *de*: Il vaut mieux que vous soyez heureux que de briller à la cour. Enfin, et c'est aujourd'hui le procédé général de remédier à cette difficulté, on substitue au second *que* la conjonction *si*: J'aime mieux que vous alliez à Paris que si vous perdiez votre temps chez vous. Et songez qu'il vaut mieux encor qu'il en méseuse Que si de l'en frustrer il faut qu'on vous accuse, MOL. *Tart.* IV, 4. Il vaut mieux que l'innocent périsse que si toute la nation allait se révolter contre César, MASS. *Petit carême, vendredi saint*. Voy. JULLIEN, *Gramm.* p. 274. || 5. Aimer de suivi d'un infinitif est devenu un archaïsme; mais, soutenu par d'excellents auteurs et n'ayant rien d'incorrect, la poésie et le haut style ont toujours licence de s'en servir.

— SYN. 1° AIMER, CHERIR. Aimer a un sens plus étendu que cherir. Quand il s'agit de la passion de l'amour, aimer dit tout ce qui peut être dit; cherir n'ajoutera rien, et même affaiblirait le sens. Car ici il serait moins précis. Maîtresse chérie n'exprime pas plus que maîtresse aimée; et femme chérie est moins précis que femme aimée; car dans femme aimée il s'agit de l'amour entre les deux sexes, et femme chérie peut s'appliquer à nos mères, à nos sœurs. Mais aimer ayant des acceptations étendues et comportant tous les degrés du sentiment qui nous incline vers son objet, cherir en marque le plus haut degré. || 2° AIMER MIEUX, AIMER PLUS. Il y a un cas où ces deux locutions se confondent: c'est quand aime-

mieux répond à aimer bien; alors aimer mieux est tout à fait synonyme de aimer plus. Je vous aimais bien déjà, mais depuis que vous vous êtes ainsi comporté, je vous aime mieux. Dans l'autre emploi, aimer mieux marque non pas une affection, un sentiment, mais seulement une préférence d'option; quelquefois il arrive qu'on a à choisir entre deux maux. Au contraire, aimer plus marque non pas une option, mais une affection, une inclination, un sentiment, M. Guizot donne cet exemple-ci : Une âme honnête et juste aimerait mieux être déshonorée par les calomnies les plus atroces, que de se déshonorer elle-même par la moindre des injustices, parce qu'elle aime plus la justice que son honneur même.

— HIST. X^e s. Ne ule cose non la pouret oncquē pleier [que] La polle [jeune fille] non amast le deo menestier, *Eulalie*.

— XI^e s. Et dit au comte: Jene vous aim neant, *Ch. de Rol.* xxii. Car autrement ne m'amerat-il mie, ib. xxxvi. Li douze pair, que Charles aimet tant, ib. xli.

— XII^e s. Ne vos am [aime] de neant, *Ronc.* p. 46. Je suis Rolant, qui tant vous a amé, ib. p. 91. Licristien qui ne vous aiment mie, ib. p. 446. Mieux [j'] ameroie destruire ces irois, ib. p. 430. [les mauvais amants] Dont jà dame n'iert [ne sera] amée, *Couci*, I. Onques n'amai sans poor [peur], ib. Amer qui me tolta [enlève] la vie, ib. iii. Ele voit bien et conoist et entent Qu'il n'en est plus qui si amt leaument, ib. v. Assez [j'] aim mieuz mourir en bon desir, Que vivre irez et m'amie haïr, ib. ix. S'onques amis eut joie pour amer [en raison de son amour].... ib. x. Et tous les biens qu'on peut avoir d'amer, Aura mes cuers qui adès s'i atent, ib. xiii. Et vous, seigneur, qui par amour amez, Faites ainsi, se jouir en voulez, ib. xv. Onques Tristans, cil qui but le breuvage, Plus loiaument n'ama sans repentir, ib. xix. Ou cil qui aime du cuer à son povoir, ib. xx. Puisque chascun vous aime si sans prendre [rien obtenir].... ib. xxiv. Et jà de sa prison [je] Ne quier issir se morz ou amez non, ib. ix. Si sui je riche et de moult haut parage, Qu'on m'ameroit à petit de biauté, QUESNES, *Romancero*, p. 409. On n'aime pas dame pour parenté [sa famille], Ainz quant ele est bele, courtoise et sage, ID. ib. p. 440. Et cil qui plus les aimment sont plus en soupeçon, SAX. xxii. Et tous les Herupois que il moult aime et prise, ib. xxiii. Homs qui bien aime est trestoz engragiez, *La prise d'Orange*, 366.

— XIII^e s. Dame, ce a dit Berte, et je les amerai, *Berte*, vn. J'aim mieux que elle meure, ib. xi. Elle amast assez mieux que elle eüst mentit [elle aimeraient mieux avoir menti], ib. lxxiii. Il l'amoient [Berte] de cuer comme bien enseignée, ib. lx. Jà est-ce la chose du monde Que le mieux ains et plus desire; Quar m'i menez, biau tres doz sire, *Ren.* 40241. Se li cors en prison remeint, Gardés au mains qui li cuers m'aient, *la Rose*, 4024. Mès or veil [je veux], por ce que je t'ains, Estre de toi si bien certains, ib. 4979. Èle [l'envie] fendoit d'ire et ardoit, Quant aucuns qu'ele regardoit, Estoit ou preus, ou biaus, ou gens, Ou amés, ou loés des gens, ib. 290. Et de ceste vertu descendant deus autres, qui grant mestier poent avoir à maintenir son estat et à li avancier et fere amer de Diu et du siecle, BEAUM. 21. Biau filz, fist il, je te prie que tu te faces amer au peuple de ton royaume, JOINV. 493. Or vous demande je, fist il, lequel vous ameriez mieux, ou que vous feussiez mesiaus [lépreux], ou que vous eussiez fait un peché mortel, ID. 494.

— XIV^e s. Mieux [j'] ameroie à mourir, FROISS. I, 1, 44. Qui m'aime, si me suive, ID. II, II, 32. Elle laisse le boire et le manger pour aimer par amour, LOUIS XI, *Nouv. LXXXVIII*.

— XVI^e s. J'ayme mieulx que le sachez par sa confession que par ma parole, RAB. *Garg.* I, 46. Car vraie amour qui le sien cuer enflame, Plaignoit celluy qu'au monde plus elle ame, J. MAROT, V, 86. C'est à bon droit que je vous sers et ame, ID. V, 256. Il aime ailleurs, et de luy suis haye, ID. V, 325. Si quelque ennuy ne vient ramentevoir Le povre humain d'invoquer Dieu, qui l'ame.... MAROT, II, 266. Toutesfois si les lecteurs aiment mieux d'ouir un recit des temsoignages de la loy.... je tascheray de satisfaire à ceci, CALVIN, *Instit.* 327. Frere bienayné, MONT. I, 22. Je n'aime ny à conseiller ny à suivre une vertu si sauvage, ID. I, 224. Ils ayment mieulx la mort que de relascher.... ID. I, 244. Les femmes s'aiment le mieulx où elles ont plus de tort, ID. II, 84. J'aimeroi bien mieulx regler mes affaires par le sort des dez que par ces songes, ID. 45. Je m'ainerois mieulx bon escuyer, que bon logien, ID. IV, 74. Les amants, pour l'affection vehemente

qu'ilz porteroient à leurs aimez, ne les abandonnoient jamais, AMYOT, *Pélop.* 33. Il n'est rien si cruel ne si aimant le sang qu'est un tyran couard, ID. *Artax.* 37. Les Lacedemoniens aimants mieulx que leurs citoyens fussent obeissants que qu'ils eussent la presidence sur tous les Grecs, ID. *Arist.* 3. Elles aiment d'avoir quelque chose qui donne plus de lustre à leur beauté, LANOUVE, 96. M. de Chasteaubriant s'y aimoit tant, qu'il y a sejourné, CARL. III, 5.

— ETYM. Provenç. et espagn. *amar*; ital. *amare*; de *amar*, aimer. On remarquera que l'ancien français conjugua *aimer* au singulier du présent de l'indicatif : J'aim, tu aims, il aint, ou j'am, tu ams, il ant. Pourtant on trouve aussi la forme actuelle.

† AIN (in), s. m. Terme de manufacture par lequel on désigne un certain nombre des fils de la chaîne, en sorte que les draps employés pour les troupes étant de 48 ains et de 22 ains dans le même lé, ces derniers sont plus fins, LEGOARANT.

— ETYM. D'après M. Legoarant, *ain* serait provenu d'une abréviation de *centain* (*Cain* et définitivement *ain*) ou *centaine*, les toiles se désignant par les centaines de fils dont la chaîne était composée.

† AINARD (è-nar), s. m. Ganse dont les pêcheurs se servent pour attacher le bord de leur filet sur une ralingue qui la borde.

AINE (è-n'), s. m. Le pli de la cuisse au bas du ventre. Des taureaux auxquels ils [les bourreaux] mirent dans laine des fers ardents, VOLT. *Phil.* v, 84.

— HIST. XII^e s. Si le navrunt el aine.... *Job*, 444. || XIII^e s. N'ont por Adonis n'ot tel paine, Quant li sengliers l'ot mors en laine, Dont il morut à grant hascie, *la Rose*, 40550.

— ETYM. Wallon, *ine* et *ewèz*; provenc. mod. *lengue*, pour *l'engue*; espagn. *engle*; ital. *inguine*; d'*inguuen*, aine; sanscr. *anji*, parties honteuses.

† AINE (è-n'), s. f. || 1^e Technologie. Petit bâton qu'on passe dans la tête des harengs destinés à être fumés. || 2^e Aine et demi-aine, pièce de peau de mouton qui sert à joindre une éclisse et une tête dans un soufflet d'orgue.

AÎNE, ÈE (è-né, née), adj. || 1^e Celui des enfants qui est né le premier. Fils aîné. Fille aînée. Frère aîné. Sœur aînée. || 2^e Le fils aîné de l'Eglise, qualification donnée autrefois au roi de France. || 3^e La fille aînée des rois de France, titre que prenait autrefois l'Université. || 4^e S. m. Fils aîné. C'est là l'aîné de mes fils. De deux princes jumeaux nous déclarer l'aîné, CORN. *Rodog.* I, 4. Quel intérêt Nous fait tous deux aînés quand et comme il vous plait? ID. ib. IV, 6. || 5^e S. f. Aînée, fille aînée. Il a marié l'aînée de ses filles. || 6^e Frère aîné. Il est jaloux de son aîné. || 7^e Qui est plus âgé qu'un autre. C'est mon aîné. Respectons nos aînés. || 8^e Aîné de Normandie, aîné particulièrement avantage. J'ai vu 54 lettres de cachet dans ma famille, et j'en ai eu 17 pour ma part; ainsi, vous voyez que j'ai été partagé en aîné de Normandie, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 406.

— HIST. XIII^e s. À cinq labiaus de gueule l'ainsnés fils le porta [porta son écu], *Berte*, cxxxli. Li aînés ot non Robiers, et li mains né Loeys, *Chr. de Rains*, p. 2. En tel point que ses aînés fix n'avoit pas aage d'entrer en l'ommage de ce que se [sa] mere avoit aquesté, BEAUM. XII, 40. Tant fust ce que eles furent aîns nées des premiers mariages, ID. XIII, 6. Son aînés frere qui eust mis contredit et chalonge, s'il faire le peust, ASS. DE JÉRUS. I, 220. || XV^e s. La roine et son aînés fils, FROISS. I, I, 9.

— ETYM. L'historique, décomposant le mot, montre l'étymologie : *ains*, avant (voy. AINS) et *né* : né avant (voy. NÉ). Espagn. *entenado*, enfant d'un premier lit; ital. *antenato*, ancêtre.

AÎNESSE (è-nè-s'), s. f. Priorité d'âge entre frères et sœurs. Le dernier peut-être d'une famille nombreuse, ou du moins exclu des droits et des prérogatives de l'aînesse; vous, vous seriez vu réduit dans le monde à une portion de cadet toujours fort mince dans les maisons les plus anciennes, MASS. *Revenus ecclésiastiques*. Et ce vieux droit d'aînesse est parfois si puissant Que pour remplir un trône il rappelle un absent, CORN. *Nic.* IV, 3. L'invention des arts étant un droit d'aînesse, Nous devons l'apologue à l'ancienne Grèce, LA FONT. *Fab.* III, 4.

— HIST. XIII^e s. Entre femeles n'a point de enneece, *Liv. de Just.* 233. Li fiés qui vient as hoirs en descendant, il y a aînneece, BEAUM. XIV, 8.

— ETYM. Aîné. On voit que l'ancienne forme est *ainsneece*, et que *aînesse* est une contraction; par

conséquent, elle suppose un substantif *ante-natitia*, donnant régulièrement *ains-neece*.

† AINETTE (é-nè-t'), s. f. Petite baguette pour embrocher des harengs qu'on veut saurer.

AINS (in-s'). On ne sait comment il se prononçait autrefois ; aujourd'hui on fait sentir l's), conj. Mais. Digne non de pitié, ains de compassion, RÉGNIER, Sat. vii. Car il ne faut jurer.... Ains changer par le temps et d'amour et de flamme, ID. Épit. II.

— REM. Ce mot est hors d'usage ; mais s'il était possible de le faire rentrer dans la langue, cela serait à désirer ; car nous avons parfois des *mais* qui, s'échelonnant, deviennent fastidieux ; *ains* se mettrait en place avec beaucoup d'avantage.

— HIST. xi^e s. Einz i ferai un peu de legerie, Ch. de Rol. xxi. Einz demain nuit bele en iert [sera] l'amendise, ib. xxxviii. Ainz que Rolanz se seit aperçut.... ib. cl. Ainz qu'on alast un seul arpent de champ.... ib. clxiii. Onc einz ne puis ne fut si fort [bataille] justée, ib. ccxlvi.

— xii^e s. Ains [mais] de s'espée ne fu li pons [la poignée] guerpis [lachée], Ronc. p. 24. Ainz [auparavant] i mourra maint chevaliers eslis, ib. p. 72. Fors de là presse comme ainz il put s'est mis, ib. p. 103. [Il] nel salue, ainz [mais] l'a contralié, ib. p. 186. Ainz que j'aille outremer.... Couci, vi. [Ses beaux yeux] M'eurent ainz pris que [je] m'o-sasse doner, ib. vi. Je ne m'en puis mie arière retraire ; Ainz me convient otroier et graer, ib. ii. Ne me vout [voulut] pas Diex pour neant donner Tous les soulas qu'ai eus en ma vie ; Ainz les me fait churement comparer [payer], ib. xxii. Quatorze rois i eut ainz que table fust mise, Sax. xxiii. Ainz [il] i lairroit la teste que il fust asservis, ib. xxvi. De grant outrage faire nuls hom ne monteplie, Ainz se monte et essaute qui son cuer humilie, ib. xxxii. Amis doit secorre autre, ainz que il soit prié, ib. t. ii, p. 97.

— xiii^e s. Ains [avant] que l'en commençast à chanter la grant messe, li dus de Venise monta el letrin, VILLEH. xxxix. J'iroie ains [auparavant, plutôt] d'uis en huis mes aumosnes rouver [demander], ID. xliv. Onc puis [elle] ne fu levée, ains [mais] a toujours geü, ID. lxxix. Mes ains pria qu'il travaillassent Tant por li, que sa mort venjassent, la Rose, 8683. Puis fu par ceste mesprison Apius mis en la prison, Et là s'occist hastivement Ains le jor de son jugement, ib. 5674. C'est cele qui à la karole, La soe merci, m'apela, Ains que nule, quant je vins là, ib. 4240. Blasmer le doit l'en et reprendre, Ains qu'en li laist folie emprendre, ib. 4152. Mais l'en puet tiex songes songier, Qui ne sunt mie mencongier, Ains sont après bien aparant, ib. 5. Arier est cascuns retournés Dedens la sale, qui ains ains [à qui le plus vite], Fl. et Bl. 838.

— xv^e s. Ils esperoient un grant fait à faire ains leur retour, FROISS. I, I, 460. Ains que je la commence [l'histoire], je requiers au Sauveur de tout le monde.... qu'il veuille... ID. Prol. Certes, dame, voyez ci votre chevalier qui ne vous fauldroit pour mourir, si tout le monde vous failloit, ains ferai tout mon pouvoir de vous et dé monseigneur votre fils conduire, ID. I, I, 14. Pensant que le roi ne tint point ces places, ains que les rendroit, COMM. VII. 8.

— XVI^e s. Le cler soleil, ains qu'estre en occident, Lairra espandre obscurité sus elle, RAB. Garg. I, 58. Lors je ne me reputerai totalement mourir, ains [mais] passer d'ung lieu en aultre, ID. Pant. II, 8. Vous n'estes jeunes, qui est qualité compétente pour en vin, non en vain, ains [plus, plutôt] physiquement philosopher, ID. ib. III, Prol. Conclusion : Roy nostre souverain, De cuer humain vous prions, et bon zelle, C'est qu'il vous plaist ains à nuyt que demain Venir en France, J. MAROT, V, 221. Mais ains que fusse entré au gouffre noir, Je voy à part un autre viel manoir, MAROT, I, 248. Mille ans ains sa venue, ID. IV, 204. Ce n'est point une isle, ains terre ferme, MONT. I, 232. Cela, n'est point la faulte de l'histoire, ains des hommes partiaux, qui abusent indignement de ce nom, AMYOT, Préf. XII, 39. Ou me transforme, ou bien fay moi mourir : La seule mort me pourra secourir, Ains que l'ardeur de ce bouquin je sente, RONS. 961.

— ETYM. Provenç. *ant*, *ans*, *anz*; catal. *ans*; espagn. *antes*; ital. *anzi*; de *ante*, avant.

AINSI (in-si), adv. || 1^o De cette manière. Il s'exprima ainsi. Les choses étant ainsi. Quand les peuples seront ainsi dans la paix et dans l'abondance, les délices les corrompront, et ils tourneront contre moi les forces que je leur aurai données, FÉN. Tél. XII. Ainsi on s'embrouille, ainsi on s'entête, ainsi les hommes prévenus vont devant eux avec une aveu-

gle détermination, BOSS. Variat. 14. Ainsi la pieuse reine consolait la captivité des fidèles, ID. R. d'Anglet. Sat. IV. Tu me veux de sa main plutôt que de la mienne, Mais ne crois pas qu'ainsi jamais je t'appartiennes, CORN. Cinna, III, 4. Ainsi mes ennemis sentiront mon courroux, Ainsi je punirai les erreurs insensées, Les révoltes du cœur et les moindres pensées, VOLT. Fanat. V, 4. Ainsi dit, ainsi fait : les mains cessent de prendre, LA FONT. Fab. III, 2. Croyons ce bœuf. — Croyons, dit la rampante bête. Ainsi dit, ainsi fait, ID. ib. x, 2.... Tous les enfants Qui sont passés entre vos dents, N'avaient-ils ni père ni mère ? Ils en avaient. — S'il est ainsi, Et qu'aucun de leur mort n'ait nos têtes rompues.... ID. ib. x, 43. || 2^o Elliptiquement. Ainsi des autres choses, ainsi du reste ; il en est ainsi des autres choses.... || 3^o En forme de souhait. Ainsi le ciel vous soit propice ! Ainsi tes honneurs florissants De jour en jour aillent croissants ! MALH. V, 5. Conservez le souvenir d'un héros dont la bonté avait égalé le courage ; ainsi puise-t-il toujours vous être un cher entretien ! Ainsi puissiez-vous profiter de ses vertus ! BOSS. L. de Bourbon. || 4^o Ainsi soit-il, formule elliptique qui sert d'expression à un vœu, et qui termine certaines prières. Et seriez-vous mort avec tant d'ignominie, si, en participant à votre croix, nous ne devions pas partager un jour avec vous la gloire de votre immortalité ? Ainsi soit-il ! MASS. Car. la Passion. || 5^o Ainsi donc, c'est donc ainsi que. Ainsi donc mon amour était récompensé, RAC. Baj. IV, 5. || 6^o Est-ce ainsi que.... Formule de reproche. Est-ce ainsi que vous obéissez à votre maître ? Est-ce donc ainsi, ô jeune téméraire, que tu es venu dans mon île pour échapper au juste naufrage que Neptune te prépare ? FÉN. Tél. VII. Où êtes-vous, ô Mentor ? est-ce ainsi que vous soutenez Télémaque contre le vice auquel il succombe ? ID. ib. || 7^o De la même façon. Le fini s'anéantit en présence de l'infini, et devient un pur néant ; ainsi notre esprit devant Dieu ; ainsi notre justice devant la justice de Dieu, PASCH. Pensées, part. II, art. 3. Comme celui qui darde une flèche contre un autre est coupable de sa mort, ainsi celui qui nuit à son frère et qui dit : Je ne l'ai fait qu'en riant, FLECH. Serm. II, 70. Comme une colonne dont la masse solide paraît le plus ferme appui d'un temple ruineux, lorsque ce grand édifice fond sur elle sans l'abattre, ainsi la reine se montre le ferme soutien de l'État, BOSS. R. d'Angleterre.

AINSI, conj. || 1^o Par conséquent, par telle raison. Il vous a promis, il est fidèle à sa parole ; ainsi comptez sur lui. Bien loin de gêner le commerce par des impôts, on promettait une récompense à tous les marchands qui pourraient attirer à Salente le commerce de quelque nouvelle nation ; ainsi les peuples y accourront bientôt en foule de toutes parts, FÉN. Tél. XII. || 2^o Ainsi donc, conj. redoublée, qui a le sens de donc. Ainsi donc, sans cet avis fidèle, Deux traîtres dans son lit assassinaient leur roi ? RAC. Esth. II, 2. || 3^o Ainsi que, loc. conj. Comme. Ainsi que je vous l'ai dit. Ainsi que je l'espère. Ainsi que par César on jure par sa mère, RAC. Brit. I, 2. L'un et l'autre parti, cruel également, Ainsi que dans le crime, est dans l'aveuglement, VOLT. Henr. II. L'onde était transparente ainsi qu'aux plus beaux jours, LA FONT. Fab. VII, 4. Tous regardent l'empire ainsi qu'un bien commun, CORN. Pulch. IV, 2. Je crains que, l'avenir détruisant le passé, Il ne finisse ainsi qu'Auguste a commencé, RAC. Brit. I, 4. Vous prenez la chose ainsi qu'il la faut prendre, ID. Plaid. I, 7. Hercule ainsi que moi commença sa carrière, VOLT. Mérope, IV, 2. Je réponds de son cœur ainsi que de moi-même, ID. Fanat. III, 3. Marcher écarquillés ainsi que des volants, MOL. Éc. des Mar. I, 4. Et les avaliez tous ainsi que des pois gris, MOL. L'Étour. IV, 5. || 4^o Comme ainsi soit que... Puisque ainsi est que.... Puisque ainsi va que.... locutions qui ont à peu près le même sens et qui signifient vu que, attendu que. Comme ainsi soit que la terre a un mouvement de rotation.... Puisque ainsi est que l'argent est plus estimé que la vertu.... Puis que ainsi va que l'expérience des pères ne sert pas aux enfants. || 5^o Par ainsi, en conséquence. Cette locution a vieilli, et n'est restée que dans l'usage du peuple. Par ainsi, tout esprit n'est propre à tout sujet, RÉGNIER, Sat. I. || 6^o S'il est ainsi que.... S'il est ainsi que les étoiles sont des soleils, on peut croire que chaque étoile a un cortège de planètes. S'il est ainsi que des choses futures L'école d'Apollon apprend la vérité.... MALH. II, 2. Cette locution a vieilli un peu ; elle est pourtant très-bonne et peut sans scrupule être employée. || 7^o Quand ainsi serait que.... quand il serait vrai que.... Puis, quand ainsi serait que, selon ta prière, Elle aurait obtenu

D'avoir en cheveux blancs terminé sa carrière, Qu'en fut-il advenu ? MALH. à Duperrier. Mais quand ainsi serait que ce passage aurait une signification douteuse.... BOSS. Conf. || 8^o Qu'ainsi ne soit, n'en doutons pas, voyons, voyez. Vous n'aurez plus de moi que des prières et des remerciements, et je vous ferai bien avouer que j'importe mieux que je ne loue ; qu'ainsi ne soit, madame, je vous envoie déjà plusieurs maux en même temps, BALZ. liv. VII, lett. 23. C'est le cœur seul qui peut rendre tranquille ; Le cœur fait tout, le reste est inutile. Qu'ainsi ne soit, voyons d'autres états, LA FONT. Quoi que notre raison ne se mêle pas dans l'altération corporelle de l'organe et dans la sensation qui s'exerce immédiatement après, ces deux choses ne laissent pas de se faire convenablement par la raison supérieure qui gouverne tout ; qu'ainsi ne soit, nous n'avons qu'à considérer ce que la lumière fait dans notre œil, nous verrons qu'il n'y a rien de plus convenable ni de plus suivi, BOSS. Connais. V, 3. Qu'ainsi ne soit, un fat apprivoisé Parle de tout, sûr de la réussite, J. B. ROUSS.

— REM. 1. Cette dernière locution est difficile. Manifestement *qu'ainsi ne soit* est le contre-pied de *ainsi soit* ; et puisque celle-ci acquiesce, celle-là n'acquiesce pas. Le complément de l'ellipse paraît être : ne dites pas qu'ainsi ne soit, qu'il n'en est pas ainsi. Cette locution n'est plus du tout usitée, et ne peut pas renaitre. Elle avait pris un sens fort éloigné de la signification simple des mots ; la tradition s'en est rompue ; et quand on la lit, on a beaucoup de peine à la comprendre. Si donc on l'écrivait, on ne serait pas compris. || 2. Avec *ainsi que*, placé entre deux substantifs, faut-il mettre le verbe au singulier ou au pluriel ? faut-il dire : Le français ainsi que l'italien dérive ou dérivent du latin ? L'un et l'autre sont bons ; cela dépend uniquement de la vue de l'esprit et de l'intention de celui qui parle ou écrit. Si l'on veut exprimer une comparaison, on mettra le singulier : Le français, ainsi que l'italien, dérive du latin. Si on ne considère *ainsi que* comme unissant les deux mots sans idée de comparaison, on mettra le pluriel : Le français ainsi que l'italien dérivent du latin. || 3^o Ne dites pas : Ainsi par conséquent, c'est un pléonasme tout à fait désagréable ; dites simplement ainsi.

— SYN. AINSI QUE, DE MÊME QUE, COMME. *Comme* se dit quand il s'agit de la comparaison de qualités : blanc comme neige, faux comme un jeton, hardi comme un lion. *De même que* se rapporte à la manière : il a opiné de même que son voisin, son opinion a été la même. *Ainsi que* exprime la réalité, l'événement : faire une chose ainsi qu'un autre, c'est la faire aussi ; il a parlé ainsi que vous, c'est-à-dire vous avez parlé et il a parlé aussi ; il a parlé de même que vous, il a tenu le même langage. Outre son usage spécial, *comme* s'emploie en place de *ainsi que* et de *de même que*, sans avoir égard aux deux points de vue spécifiés plus haut : il a parlé comme vous, pouvant signifier ainsi que vous ou de même que vous. A côté de ces distinctions, qui sont justes et qui marquent les auteurs de synonymes, il faut noter que *ainsi que* n'est pas restreint au sens indiqué plus haut : *de même que* ne peut pas se prendre pour *ainsi que*, mais *ainsi que* peut se prendre pour de *même que*.

— HIST. xi^e s. E pur un porc un dener, et issi tresqu'e huit, Lois de Guill. 6. Dient Païen : issi peut-il bien estre ? Ch. de Rol. IV. Laissez les morz tout issi come il sont, ib. CLXXIV.

— XV^e s. Et par quel gent esplot il issi tant ? Ronc. p. 20. Beaus sires Dex, tout issi voirement Com vous donastes.... ib. p. 402. Ensi le croi-je, sire, Tierris lui respondit, ib. p. 492. Ensi l'ont fait as fourches contre mont sus lever, ib. p. 497. Car ensi doit-on faire de traitor felon, ib. p. 200. Ne m' laissez ensi desconseillé, Couci, VII. Nennil, pour voir ; il ne peut estre ensi, ib. IX. J'aim mieux ensi souffrir et endurer. Ces très dous maus.... ib. X. Et vous, seigneur, qui par amour amez, Faites ensi, se jouir en voulez, ib. XIV. Et qu'il vous plaist à ouir ma priere, Ensi com je l'espoir, ib. XVIII. Puis qu'ainsi est qu'à lui [contre elle] [je] n'e puis contendre.... ib. XXI. Vous qui robez les croisés, Ne despendez mie l'avoir ainsi, QUESNES, Romancero, p. 96. Si me doinst Dieux de la très belle née Joie et soulas, ainsi com je desir, VIDAME DE CHARTRES, p. 444. Ensi [ils] fierent de haches comme vilain de fael, SAX. IX. Tout ainsi que li asnes qui regarde le faix.... ib. XV.

— XIII^e s. Ensi come il fu devisés fu fait, VILLEH. civ. Ensi fina la chose, que de faire les chartres fut pris jors à l'endemain, et bien furent faites et devi-

sées, VILLEH. XVIII. Dame, o vous remaindrai, puisqu'il vous plaist ainsi, *Berte*, LIX. Quant Tybers et les serve voient qu'il va ainsi, *ib.* LXXXIX. Puis qu'ainsi est que [vous] estes des gens à nostre roay... *ib.* CXVI. Vingt ans avoit Pepins; ainsi [je] l'oui esmer, *id.* III. [Elle] dist qu'ainsi le fera, n'eut talent d'escondire, *ib.* XIV. Tout ainsi s'en alerent, sans men-songe acointir, *ib.* XIX. Ainsi a nom [tel est le nom de] la dame qui à Pepin est drue, *ib.* LII.

— XV^e s. Puis qu'ainsy est, dist-elle, mon enfant, Que de savoir son nom desirez tant.... CH. D'ORL. 10. Enfin ilz rendirent la ville au roay, par ainsi qu'ilz s'en yroient leurs corps et leurs biens saufs, FENIN, 1442. Ainsi qu'ils assembloient, les coureurs dessus nommés s'en vinrent ferir sur eux.... FROISS. I, 1, 140. Si fut durement courroucé et se tint ainsi que pour deçu, *id.* I, 1, 148. Donc se logea le roi en la ville mesmement; et, tout ainsi que les seigneurs venoient, ils se logeoient, *id.* I, 1, 278. Mès les aucuns ensi opposent Qu'il sont amé, puis qu'amer osent, *id.* Espinette amour. Là demanda [le roi de Behaigue à la bataille de Crécy] aux chevaliers qui de lez lui estoient, comment l'ordonnance de leurs gens se portoit. Cils lui en recorderent la verité et lui dirent: Monseigneur, ainsi et ainsi, tous les Gennevois sont desconfits, *id.* I, 1, 288. Toutefois que s'il avoit dit ne fait chose qui fust contre l'honneur du roay et que ainsi se trouvast par information.... COMM. I, I.

— XVI^e s. Ainsy perisse qui feauxx serviteurs blas-mera, RAB. Gar. I, 47. Et, ainsy que il feut-on droit d'entre eux, il luy demanda.... *id.* Pant. II, 9. Ainsi que je reguardoys ce beau feu, sortirent plus de six cens chiens, *id.* II, 44. Par ainsi, je ne plaincz point ce que m'a costé à les bancqueret, *id.* II, 47. Comme si le temps, ainsi que les vins, rendoit les poësies meilleures, DUBELL. I, 21, recto. J'avois horreur des trop maigres, ainsi Comme j'avois des trop grasses aussi, *id.* IV, 75, recto. S'il vouloit faire paix, il y venoit aussi, Et en toute autre chose en usoit tout ainsi, *id.* VIII, 54, recto.... Quand on lui donne pour pourtraict quelque piece de pierre, de bois ou d'or, comme ainsi soit qu'il [quoiqu'il] remplisse tout de son essence infinie, CALV. Instit. 53. Comme ainsi soit que les hommes ayent un amour d'eux-mesmes desordonné et aveuglé, ils se feront volontiers accroire qu'il n'y a rien en eux digne d'estre desprisé, *id.* ib. 469. Ainsi soit que l'homme en sa creation ait eu faculté d'escrire la vie ou la mort, mais que sera-ce si nous respondons qu'il l'a perdue? *id.* ib. 247. Et qu'il soit ainsi, nous ne le forgeons pas au plaisir de nostre cerveau, *id.* ib. 4063. Voilà comment ce qui en soy peut advenir ainsi ou ainsi [d'une ou d'autre façon], est determiné en une sorte au conseil de Dieu, *id.* ib. 443. Monseigneur, ainsi que je voulois commencer cette lectre, cele qu'il vous a pleu escrire par mon homme est arri-vée, MARG. Lett. XXXVIII. Ainsi marcha, ainsin alla, MONT. Avis VIII. Elle se forge ainsin [de la sorte] une prinse frivole, *id.* I, 21. Il n'est pas dangereux, comme en une drogue medicinale, en un conte an-cien, qu'il soit ainsin ou ainsi, *id.* I, 104. Ainsi du reste, *id.* I, 104. Ainsi [pendant] qu'il faisoit le conte de la conjuration, *id.* I, 255. Par ainsin ils nous representent bien plus vivement que les aultres.... *id.* II, 89. Il voulut mourir, disant qu'ainsi comme ainsi luy falloit-il, un jour, franchir ce pas, *id.* II, 386. Or comme ainsi soit que les familles soient composées de différentes personnes, les unes pour commander, les autres pour obeir, si ne doit-il pourtant y avoir aucun respect qui exempte les uns plus que les autres d'en user [d'un esprit de concorde], LANOUÉ, 44. Comme ainsi soit que la haine produise ordinairement le discord, toutesfois.... *id.* 54. Il ne voyoit que sans defenses expresses, et ainsi qu'ainsi declaratives d'hostilité, il peult re-tirer ses subjects de la frequentation des pays de l'empereur, M. DU BELL. 505. Sainsin estoit, toute peine fatale Me seroit douce et ne me chaudroit pas, RONS. 25. Ainsin Endymion soit tousjours ton amy, Ainsi soit-il toujours en ton sein endormy, *id.* 447.

— ÉTYM. Bourguig. *ansin*; picard, *ensin*; provenc. *aissi*, *ayssi*, *aici*; espagn. *asi*; portug. *assim*. Diez pense que *ainsi* vient de *æque sic*; ce qui l'y détermine, ce sont les formes *aci* dans le texte provençal du Boece, v. 145, le romagnol *accè*, le brescian *icsi*, et le lombard *insci*; de la sorte, il y rattache l'ital. *cossi*, le commencement du mot s'étant perdu, ce qui n'est pas rare dans cette langue. Néanmoins je ne puis acquiescer à cette opinion: la forme la plus ancienne du français est *issi*, puis *ensi*, et ces deux formes conduisent à *in sic*, mot à mot en ains; et

ainsi serait composé comme *avant*. Quant aux formes *aci*, je les croirois plutôt produites par *ac si*, et ainsi, et l'italien *cossi* par *cum sic*, avec ainsi.

4. AIR (ér), s. m. || 1^o Fluide invisible, transparent, sans odeur ni saveur, pesant, compressible, élastique, qui forme autour de la terre une couche nommée atmosphère, et qui est composé de 0,79 d'azote et de 0,21 d'oxygène. L'air était un des quatre éléments de l'ancienne physique. L'air n'est pas un élément, c'est un corps composé. Les nuages sont portés dans l'air. L'air est l'aliment de la respiration. Un air pur, un air vif, un air tempéré. Ces émanations ont infecté l'air. Un air lourd et épais. Si l'air était plus épais, il n'aurait pas cette douceur qui fait une nourriture continue du dedans de l'homme, FÉN. Exist. 44. Ces gardes, cette cour, l'air qui nous environne, Tout dépend de Pyrrhus et surtout d'Hermione, RAC. Andr. III, 4. Je sais trop que je dois au bien de votre empire Et le sang qui m'anime et l'air que je respire, CORN. Cid. IV, 3. || Les habitants de l'air, les oiseaux. || 2^o Au pluriel, les airs, l'espace au-dessus de nos têtes. Le ballon s'envole dans les airs. Avez-vous dans les airs entendu quelque bruit? RAC. Iph. I, 4. Hélas! ma prière inutile Se perdra-t-elle dans les airs? J. B. ROUSS. Cantate, 5. Ses foudres impuissants se perdaient dans les airs, VOLT. Henr. V. || 3^o Dans un sens général, air signifie gaz. L'oxygène, l'azote et l'hydrogène sont des airs différents. L'ancienne chimie donnait le nom d'airs à tous les fluides aériiformes qu'on appelle gaz aujourd'hui; de là le nom d'air atmosphérique attribué souvent à l'air proprement dit. Dans l'ancienne chimie, l'air fixe est le gaz acide carbonique; l'air inflammable est l'hydrogène. || 4^o Air libre, l'espace ouvert. On dit dans le même sens le plein air. Arbres de plein air, arbres en plein air. || Air confiné, désigne, par opposition à air libre, l'air des enceintes dans lesquelles séjournent des êtres vivants, et qui se trouve par conséquent plus ou moins vicié. || 5^o En termes de théologie, le prince de l'air, Satan; les puissances de l'air, les démons. || 6^o Mettre, exposer à l'air, soumettre une chose à l'influence, à l'action de l'air. || 7^o Prendre l'air, respirer le frais, se promener. Je marche et je prends l'air avec plaisir, SÉV. 261. Se faire porter dans son carrosse pour prendre l'air, *id.* 40. Il faudrait prendre l'air quand il est bon, *id.* 547. Prendre l'air à sa fenêtre, MOL. L'Av. II, 6. || Fig. Prendre l'air, prendre la suite. Il n'est rien tel que de mettre son crime ou son innocence au grand air [s'enfuir quand on est accusé], SÉV. 402. || 8^o Fendre l'air, en parlant d'un oiseau, voler; et fig. traverser l'espace avec rapidité. Les oiseaux fendent l'air. La flèche fend l'air et vient frapper le but. L'exécution fut prompte: le jeune homme fendit les airs, MONTESQ. Lett. pers. 44. || 9^o Donner de l'air à une chambre, en ouvrir les fenêtres et en renouveler l'air. || Fig. Donner de l'air à un tableau, en détacher les différents plans, de sorte que l'air semble circuler entre eux. || 10^o Air natal, le pays où l'on est né. C'est l'air natal qui séchera tes larmes, BÉRANG. Nostalg. || 11^o Vent. Il fait beaucoup d'air. Il ne fait pas un souffle d'air. || Courant d'air, air en mouvement qui pénètre par les ouvertures d'un appartement. La porte et la fenêtre ouvertes feront un courant d'air. Ne vous mettez pas dans le courant d'air; vous en seriez incommodé. || Coup d'air, fluxion ou douleur qui survient à la face, au cou, aux mâchoires, et qui est souvent causée par l'impression d'un air froid. || 12^o Prendre l'air du feu, un air de feu, se chauffer un moment, en passant. || 13^o Cela est dans l'air, se dit de certaines conditions physiques ou morales qu'on croit provenir de la nature d'un pays, d'une société, etc. || 14^o Porter le mauvais air en quelque endroit, y porter la contagion; prendre le mauvais air, gagner la contagion. || Fig. L'air du monde est contagieux, la fréquentation du monde n'est pas salutaire au moral. L'air de cour est contagieux; il se prend à Versailles, comme l'accent normand à Rouen ou à Falaise, LA BRUY. 8. On suit le train du monde, on est de toutes ses compagnies, on en prend toutes les manières; et est-il surprenant alors que dans un air si corrompu on s'empoisonne et qu'au milieu de tant de scandales on fasse des chutes grièves et mortelles? BOURD. Pensées, t. I, p. 85. || 15^o Fig. et familièrement. L'air du bureau, ce qui paraît en bien ou en mal des dispositions de ceux qui ont la décision d'une affaire. || 16^o Diverses locutions familières, proverbiales et figurées. Être libre comme l'air, n'avoir aucune sujexion. || Ne faire que battre l'air, se donner inutilement beaucoup de peine. || Vivre de l'air du temps, être dans la plus profonde misère, n'avoir rien pour subsister. || En l'air, loc. adv. Au milieu de l'air, dans les airs. Tirer

en l'air, un coup en l'air, tirer sans viser de but; et fig. Faire une démarche sans résultat. || Paroles, projets en l'air, paroles, projets sans fondement, sans réalité. Ce ne sont pas là, mes pères, des contes en l'air comme les vôtres, PASC. Prov. 46. Ils dépendent d'un discours en l'air, de mille occasions imprévues, ID. Conv. I. Vous l'accusez seulement en l'air de quatre faussetés, ID. Réfut. de la rép. à la 42^e Lett. Et si d'une offre en l'air votre âme encor frappée Veut bien s'embarrasser du rebut de Pom-pée... CORN. Sertor. IV, 2. Ces menaces en l'air vous donnent trop de peine, ID. ib. V, 4. Un discours en l'air qu'il forge, ID. Le Ment. V, 2. Et d'une cause en l'air il le faut bien leurrer, RAC. Plaid. III, 2. Moïse ne parle point en l'air, il particularise et circonscrit toutes choses, BOSS. Hist. univ. II, 3. Ce discours en leur bouche n'est qu'un discours en l'air, ID. ib. II, 43. La sincérité ne permet pas de donner des paroles en l'air, ID. Lett. 52. Que de suppositions bâties en l'air! ID. Dif. com. Il ne s'agit pas d'un soupçon en l'air, ID. Rem. Quoiqu'il ait trouvé plus aisément de parler en l'air du droit des peuples, ID. Avert. 5. Ce n'est point un fait qu'on avance en l'air, ID. Hist. II, 42. Ce n'est pas ici une prédiction en l'air, MASS. Car. Communion. Il est venu arrêter les pensées vagues de l'esprit humain et fixer ses raisonnements en l'air, BALZ. So-crate, Disc. 4. Pour quelque Iris en l'air faire le langoûreux, BOIL. Sat. IX. Il est qui fait la moue aux chimères en l'air, RÉGNIER, Sat. X. Parler ainsi, c'est parler en l'air, et vouloir être cru sur tout ce qu'on s'imagine, FÉN. Exist. 78. Ne vous amusez pas à vous inquiéter en l'air, SÉV. 245. Je vous dis cela extrêmement en l'air, ID. 240. Il me le dit en l'air, ID. 379. C'est une chose qu'on dit souvent en l'air, ID. 34. Il dit une parole en l'air à M. de Lavardin, ID. 584. Sur des soupçons en l'air je m'irais alarmer, MOL. Le Dép. I, 4. Contes en l'air, ID. Tart. IV, 3. Les personnages qu'il représente sont des personnages en l'air, ID. Imp. 3. À considérer cet ouvrage comme un système, j'en trouve le fondement bien incertain, bien en l'air, DIDER. Lett. de Ramsay. Je n'ai pas prétendu faire un système en l'air et qui n'est aucun fondement, FONTEN. Mondes, Préface. Il fut question de Mlle d'Armagnac et de Mlle de La Trémouille, mais fort en l'air, ST-SIM. 28, 34. || Être, mettre en l'air, en mouvement, dans l'agitation. Cette affaire mit toutes les têtes en l'air. Puisque vous êtes en l'air, SÉV. 339. Je suis tellement en l'air que je m'en vais.... ID. 540. Enfin j'ai un pied en l'air [je suis prête à partir], ID. 442. Il faudra n'être plus ici un pied en l'air, comme vous y êtes toujours, ID. 399. || En parlant des choses, être en l'air, en désordre. Dans son cabinet tout est en l'air. || N'être pas solide. Toute sa fortune est en l'air. || En termes militaires, on dit qu'une troupe est en l'air, quand elle n'est pas appuyée sur son flanc par un obstacle quelconque. L'aile droite de l'armée était en l'air. || En termes de fauconnerie, prendre l'air se dit d'un oiseau qui s'élève fort haut. Nouer [nager] entre deux airs, manière de voler particulière aux oiseaux de proie.

— REM. En termes de marine, air de vent, chaque des trente-deux divisions du vent. Je suivais le même air de vent pour toute règle, J. J. ROUSS. Em. V. Les marins ont pris l'habitude d'écrire *air de vent*; mais ce n'en est pas moins une faute et une confusion *d'air* avec *aire*; l'expression propre est une *aire de vent* (voy. AIRE), c'est-à-dire la 32^e partie de la surface ou cercle qui renferme la direction des trente-deux vents. On trouve aussi air pour vitesse: Ce vaisseau a de l'air, il va vite. C'est encore une faute, et c'est *erre* qu'il faut mettre (voy. ce mot): ce vaisseau a de l'erre.

— REM. Airs au plur. se prend dans deux sens différents. Air s'emploie pour gaz; en ce sens l'azote, l'hydrogène sont des airs différents l'un de l'autre. L'examen approfondi des propriétés nous apprend qu'il existe des airs d'espèces très-diverses, c'est-à-dire plusieurs airs, BIOT. C'est là le pluriel comme on l'entend ordinairement. Quand au contraire on dit: s'élever dans les airs, entend-on parler de plusieurs airs, en tant qu'ils diffèrent les uns des autres? Non assurément; on veut seulement désigner la généralité de l'air; ce pluriel n'a donc qu'un sens collectif et non pas le sens distributif qu'exige la définition ordinaire du nombre pluriel, JULLIEN.

— HIST. XIII^e s. Eles repairent à lor premiere matere et deviennent airs ainsi come uns aniaux pert sa forme au fu et devient ors ou argens que il estoit ançois, Comput, f. 13. Et mout estoit li airs de froide atrempeüre, Berte, XLII. || XIV^e s. Ele vit de l'aer

non pas pur et sans mangier, ORESME, *Eth.* 23. || xv^e s. Car estoit tané de tant avoir esté à Bruges sans changier air, G. CHASTEL. *Chr. des D. de Bourg.* III, ch. 15^e. Et pour la piantise des bestes que on tuoit en l'ost, l'air en estoit ainsi qu'à demi corrompu.... et vint le roi loger, telle fois fut, à Male, pour esloigner ce mauvais air, FROIS. II, II, 232. || xvi^e s. [Le vent] barbe et cheveux tous blancs me fait branler, Ne plus ne moins que feuilles d'arbre en l'air, MAROT, I, 395. D'un toict de tortue qui eschappa des pattes d'un aigle en l'air, MONT. I, 74. L'on ne leur demandoit qu'un titre en l'air, au lieu de quoy on leur offroit realement et de faict les choses dont ilz avoient plus grant besoin, AMYOT, *Sertor.* 35. Si tost que les deux compagnons ouirent parler de cette rumeur, ils prirent l'air sous couleur d'aler à la guerre, et depuis on a su leurs projets, D'AUB. *Hist.* III, 60. Ou je suis fol, encors vaut-il mieux Aimer en l'air une chose incogneue Que n'aimer rien.... RONS. 215.

— ETYM. Bourguig. et Berry, *ar*; provenc. *aer*, *air*, *aire*; ital. *aria*, *aere*; espagn. *aire*; du latin *aer*, le même que le grec *āip*.

2. AIR (ér), s. m. || 1^o Apparence extérieure. D'abord on ne l'avait point regardé, à cause de ses habits simples et négligés, de sa contenance modeste, de son silence presque continual, de son air froid et réservé, FÉN. *Tél.* VI. Ne vous y fréz pas, elle a, ma foi, les yeux fripons; je lui trouve l'air bien coquet, BOUILL. *Héros de romans*. Les blessures du visage y donnent d'ordinaire certain air violent et guerrier qui ne sied pas mal, HAMILT. *Gramm.* 7. Je ne suis point d'avis qu'on vous peigne en amazone; vous avez l'air trop doux, FONTEN. *Lett.* XLI. Elle a l'air bien furi-bond, VOLT. *L'Écoss.* I, 5. Elle avait l'air timide, embarrassé, ID. *L'Enf. prod.* IV, 7. Qu'elle est laide à présent, et qu'elle a l'air mauvais! REGNARD, *Dém. amour.* IV, 7. De grâce, dites-moi, parlant sincèrement, Sous l'habit de Vénus aurais-je l'air charmant? ID. ib. Mon Dieu! qu'elle est jolie et qu'elle a l'air mignon! MOL. *L'Étour.* III, 11. Je l'ai vu; son même air, son même habit de lin, RAC. *Athal.* II, 5. J'admirais sa douceur, son air noble et modeste, ID. ib. Elle a l'air doux et semble assez docile, COL. D'HARLEV. *Célib.* III, 10. Un inconnu qui avait un air majestueux, FÉN. *Tél.* XXIV. Votre père me regardait avec un air de compassion, ID. ib. XV. Protésilas reprenant son air sévère et hautain, FÉN. *Tél.* XIV. || 2^o Un air de famille, une sorte de ressemblance. Avoir un faux air de quelqu'un. Vous avez un peu de l'air de Mme de Sotenville, SÉV. 153. Elle a de l'air du coadjuteur, ID. 86. || 3^o Manière, façon. Il est vrai, madame, que ce jeune prince a fait voir une adresse peu commune, et quel'air dont il a paru a été quelque chose de surprenant, MOL. *Princesse d'Él.* III, 5. Parlez, Don Juan, et voyons de quel air vous saurez vous justifier, IR. *Fest.* I, 3. Et traitent du même air l'honnête homme et le fat, ID. *Mis.* I, 4. Au contraire, j'agis d'un air tout différent, ID. *L'Étour.* V, 13. Vous preniez tout l'air d'un méchant garnement, ID. *Tart.* I, 4. Les gens de mon air, ID. *Mis.* III, 4. Et je me vis à demeurer d'accord Que l'air dont vous viviez vous faisait un peu tort, ID. ib. III, 5. Et l'école du monde en l'air dont il faut vivre Instruit mieux à mon gré que ne fait aucun livre, ID. *Ec. des mar.* I, 2. L'air précieux n'a pas seulement infecté l'Paris; il s'est aussi répandu dans les provinces, ID. *Préc. rid.* 4. Et voyez cependant de quel air on m'écrivit, CORN. *Sertor.* I, 2. Promenades où il n'y ait ni dissipation dans les airs ni indiscipline dans les habits, FLÉCH. *Serm.* II, 334. Ces dévotions superficielles qui retranchent à l'extérieur quelques airs mondaines et qui laissent au cœur la liberté de ses désirs, ID. *Panég.* II, p. 345. Qu'est-ce que ces airs de franchise, de simplicité, de cordialité, que nous affectons quelquefois en parlant au prochain, et lui disant certaines vérités très-désagréables? BOURD. *Pensées*, t. II, p. 299. Ils disent d'un air envenimé ce qui n'avait été dit qu'avec des intentions innocentes, MASS. *Pard.* Rien n'égalait [Louis XIV] ni pour les grâces de sa personne, ni pour la grandeur de son air, HAMILT. *Gram.* 5. Ce fut d'un air et d'un regard à lui faire croire que c'était Vénus avec toutes ses grâces qui venait de lui parler, ID. ib. 8. Elle connaît à l'air et aux manières de son mari.... ID. ib. Il n'y avait point à la cour d'homme de meilleur air, ID. *Gram.* 9. Il me lâcha par la ville pour perdre l'air de la campagne, ID. ib. 3. J'avais tellement l'air de la cour et du monde.... ID. ib. 3. Elle n'aura point un air de gouvernante, BOSS. *Lett. abb.* 108. Elles auront assez de l'air d'une dame de province, SÉV. 220. Il a pris le mauvais air des officiers subalternes, ID. 336. Le roi l'avait regardée d'un bon air,

ID. 523. || 4^o Accueil. Elle nous fit un air honnête, SÉV. 419. Vous avez vu l'air gracieux que S. M. m'a fait, HAMILT. *Gram.* 5. || 5^o En termes de peinture et de sculpture, un air de tête, des airs de tête, l'attitude d'une tête. Pour former ce vif coloris, ces attitudes si variées, ces airs de tête si passionnés, FÉN. *Exist.* 8. || 6^o Le bel air, les manières élégantes. J'ai vu les personnes du bel air, MOL. *Pourc.* III, 2. Apprendre le bel air des choses, ID. *Préc.* 5. Croyant introduire le bel air en traitant les Anglais d'étrangers, HAMILT. *Gramm.* 6. Les beaux esprits et les gens du bel air traîteront d'imbécile un homme qui professe le désintéressement, DIDER. *Disc. prélim.* Ce n'est plus la mode du bel air, SÉV. 42. Votre frère est dans le bel air, ID. 42. Un chapeau du bel air, ID. 456. Quand on la voit habillée du bel air, ID. 282. Ils ont pourtant été d'un assez bel air, ID. 232. Tout le bel air [le beau monde] était sur le théâtre, ID. 412. Les dames, les jeunes gens, tout le bel air de la cour était pour M. de Luxembourg, ST-SIM. XVII, 201. || 7^o Le grand air, le ton du grand monde. Quels biens sur vous un prince va répandre! D'abord viendra l'étiquette aux grands airs, BÉRANG. *Belges.* || Grand air, un grand air, une belle et noble apparence. La duchesse de Bourgogne avait un grand air, une taille noble, VOLT. *Louis XIV*, 27. || En mauvaise part, les grands airs, des manières hautaines et fastueuses. Barbezieux, avec tous ses grands airs, sentait plus l'intendant que le général d'armée, ST-SIM. 23, 5. || 8^o Bon air, manière élégante, distinguée; mauvais air, les manières de la mauvaise compagnie. On voit l'impudence devenue un bon air, MASS. *Pan. Ste-Agnès.* Vous accoutumez les pécheurs à regarder la débauche comme un bon air en l'opposant au ridicule de la vertu, ID. *Car. Inj. du monde.* La profession d'incredulité est presque devenue un bon air parmi nous, ID. *Doutes.* L'extérieur de la piété est un mauvais air dont on se cache, MASS. *Vices.* Il y en a à Vitré qui ont fort bon air, SÉV. 555. Il cherchait le bon air, PASC. *Edit. Cous.* Cela n'est point du bon air, ID. *Préf. génér.* Il n'affecte point d'avoir son chapeau cloué sur sa tête pour montrer qu'il sait les bons airs, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 9. Vous avez tout à fait bon air avec cet habit, MOL. *Bourg.* III, 4. M. le comte a tout à fait bon air, ID. *Comtesse.* 29. Il est bien fait, oui, ce petit pendard, il a bon air, bonne physionomie, ID. *la Princ.* III, 5. || Absolument. Elle n'avait point de taille, encore moins d'air, HAMILT. *Gramm.* 6. Il avait le visage fort agréable, la tête assez belle, peu de taille et moins d'air, ID. ib. 8. Au lieu de mettre de l'accent dans son parler, il y met de l'air, J. J. ROUSS. *Em.* I. || Bon air, en parlant des choses. Rien n'est d'un meilleur air pour la maison que de bâtrir pendant le procès, SÉV. 479. Un château qui a le meilleur air du monde, ID. 354. Le carrosse qu'on avait fait pour le roi n'avait pas trop bon air, HAMILT. *Gramm.* 7. || 9^o Sorte de manière affectée qui consiste à faire entendre ce qu'on ne témoigne pas. Faire une chose par air. Tout cela était un air pour me faire savoir qu'elle a un équipage, SÉV. 69. Quand je vous ai demandé si vous n'aviez point jeté mes lettres, c'était un air, ID. 98. || Prendre, se donner des airs, de grands airs, affecter un ton, des manières au-dessus de son état. Bien loin de se donner de ces airs que prennent les gouverneurs en pareille occasion, HAMILT. *Gramm.* 8. Vous voyez les airs qu'elle se donne, ID. ib. 8. S'étant aperçue des airs que Sydney se donnait, ID. ib. 10. Avec cela, on fait le fier, on se donne des airs, VOLT. *L'h. aux 40 écus.* || Se donner l'air de, prendre l'air de, se montrer comme.... Pour parer mon discours et me donner l'air d'habile homme, MOL. *Méd. m. lui.* III, 4. Ces airs mystérieux qu'on se donne, FLÉCH. *M. de Mont.* Je ne saurais me donner des airs de singularité, MASS. *Visit.* Mme Guyon continue à se donner un air prophétique, BOSS. *Relat.* Pour leur apprendre à prendre un air de guerre, SÉV. 559. || Familièrement. Se mettre sur son air, prendre une certaine manière d'être. Enflé de ses premières prospérités, il s'était mis sur son air vainqueur pourachever cette dernière conquête, HAMILT. *Gramm.* 6. || 10^o En parlant des choses, avoir l'air, avoir un air de, paraître. Votre dernière lettre a un air de gaieté, SÉV. 491. Nous voulumes donner à cette chambre un air d'accouchement, ID. 5. Cela a toujours l'air d'un miracle, ID. 478. Quoique ces paroles aient un air de dureté bien sec, BOSS. *Dév.* I. Et ses effets soudains ont de l'air des miracles, MOL. *Ec. des f.* III, 4. || 11^o En termes de manège, allure du cheval. Airs bas, ceux où le cheval manie près de terre; airs relevés, ceux où le cheval s'enlève davantage. || 12^o Suite de tons et de notes qui composent un chant. Il se dit aussi du chant et des paroles. Chantier des airs à boire. J'ai fait

pour toi des airs, je te les veux chanter, A. CHÉN. 46. Vivent les grands airs Du conservatoire! BÉRANG. *Musique.* Que leur nom retentit dans les airs que l'on chante, RÉGNIER, *Sat.* III. || N'être pas dans l'air, ne pas chanter exactement un air. || Fig. Je connais des paroles sur cet air-là, j'ai déjà entendu les mêmes choses, les mêmes opinions, les mêmes excuses, etc. || Fig. Avoir l'air à la danse, annoncer des dispositions à réussir dans ce qu'on fait, être disposé à faire ce dont il s'agit, être vif et dispos.

— REM. 1. Elle a l'air fâché ou fâchée. L'adjectif se rapporte également au sujet du verbe ou à son propre substantif. Quelques grammairiens ont voulu régler l'emploi de ces deux accords et foncer sur des nuances fines, mais arbitraires, le choix de l'un ou de l'autre; mais l'usage a rejeté avec raison ces distinctions, et conserve à celui qui parle ou qui écrit une entière liberté. Il est toujours entendu que, pour que cette liberté existe, l'adjectif doit pouvoir se rapporter aux deux substantifs. S'il était impossible qu'il se rapportât à l'un des deux, il faudrait nécessairement l'accorder avec l'autre. Ainsi on dira: Cette femme a l'air enceinte, et non pas l'air enceint, puisque enceint n'a pas de masculin dans ce sens. Ils ont l'air fâchés de ce qu'ils viennent d'apprendre, parce que le complément de ce qu'ils viennent d'apprendre ne peut être une cause de fâcherie que pour les personnes et non pour l'air, JULLIEN, p. 234. On peut ajouter que, quand le sujet est un nom de chose, il vaut mieux accorder l'adjectif avec ce nom qu'avec air. Cette poire a l'air mûre; cette maison a l'air gaie. En effet, on ne peut que difficilement concevoir que l'air de la poire, de la maison, soit mûr ou gai. Cette proposition n'a pas l'air sérieuse, VOLT. *Remarque sur les Horaces.* Cependant quelques écrivains ont, même en ces cas, accordé l'adjectif avec air. La tuile a l'air plus propre et plus gai que le chaume, J. J. ROUSS. *Emile.* En voilà une [statue] qui a l'air bien grossier, FÉN. *Fable*, xxv, 3. || 2. Grand air, air grand. Ce sont deux choses bien différentes. On dit d'un homme qui vit en grand seigneur: il a le grand air. On dit d'un homme dont la physionomie est noble et la mine haute, qu'il a l'air grand, ROUHOURS, *Remarques sur le langage.* || 3. De même, ne confondez pas mauvais air avec air mauvais, bon air avec air bon, etc. Il a mauvais air, il a des manières de mauvaise compagnie; il a l'air mauvais, il paraît méchant. Il a bon air, il a des manières de bonne compagnie; il a l'air bon, il paraît d'un bon caractère. || 4. De Caillières (1690) remarque qu'à la cour on dit: Il se donne d'un air d'homme à bonne fortune; ces sentiments-là vous donnent d'un air de vieillard; et Bouhours, *Nouv. rem.* dit: « Prendre l'air, c'est ainsi qu'on parle; prendre de l'air, comme disent quelques-uns, c'est mal dit. » Ces locutions sont matuves, et le *de* ne peut être accepté. Mais que faut-il penser de ces phrases-ci: Cela a bien de l'air d'une chimère, LE PRÉSIDENT HÉNAULT; et: Vous ne devez pas trouver étrange que, vous aimant comme je le fais, je sois si facile à m'alarmer sur toutes les choses qui ont de l'air d'une faute, RACINE, *Lettre à son fils*. Féraud fait observer, à l'occasion de ces deux phrases, que ce *de* est inutile et contre l'usage; en effet, ce n'est que quand on parle de la ressemblance qui existe entre les traits du visage de deux personnes, que le *de* s'emploie avant le mot *air*: Ils ont bien de l'air l'un de l'autre; ils ont beaucoup d'air l'un de l'autre. Mais ici on doit dire que ce *de* est partitif, et atténue la force de l'expression dans la phrase de Racine, ainsi: sur toutes les choses qui ont de l'apparence d'une faute. Quant à l'exemple du président Hénault, le *de* est sans doute amené par l'adverb de quantité *bien* qui le précède.

— SYN. AIR, MINE. Les auteurs de synonymes adjoignent d'ordinaire physionomie; mais physionomie ne s'applique qu'au visage, ne peut pas être synonyme de mine et d'air qui s'appliquent à toute la personne. Mine et air sont très-voisins. Ce qui paraît le plus les distinguer, c'est que mine se rapporte plutôt à l'apparence de la personne, et air plutôt aux manières et au maintien. Un homme de bonne mine, c'est un homme dont la personne est d'un bon aspect; un homme de bon air est un homme dont les manières sont bonnes. Un malade à meilleure mine, quand des signes du retour de la santé se manifestent. Un jeune homme a meilleur air, quand il s'est habitué à la politesse du monde.

— HIST. XI^e s. Ah! cuvert, mauvais nom de pute air, CH. DE ROL. 69. || XII^e s. Mais se vos oeil ne mi sont de male aire, COUCI, 2. || XIII^e s. Kar estes fel et de put aire, MARIE DE FRANCE, t. II, p. 377. Nés fu de Mazovie et nourri de vostre aire, DU GANGE, area.

|| xvi^e s. C'est une ladrerie spirituelle qui a quelque air de santé, MONT. I, 62.

— ÉTYM. Provenc. *aire*; catal. *ayre*; anc. ital. *aire* (*cuore di bon aire*). Les dictionnaires confondent air, fluide gazeux, et air, manière, façon. Il est bien difficile de voir comment l'air atmosphérique aurait fini par signifier l'apparence, la manière. Diez a senti la difficulté, et il tire *air* dans le second sens de l'allemand *art*, manière, façon. Mais on ne voit pas comment le *t* aurait disparu. Dans un travail subséquent, il est disposé à réunir *air* de l'atmosphère et *air* manière, par le sens de souffle, *spiritus*, qui, donnant esprit, conduirait à manière, caractère. Le vieux français, à ma connaissance, n'emploie pas *aire* dans le sens d'air atmosphérique; et il a *air* auquel il ne donne pas le sens de manière. Le provençal, qui a *aer*, air atmosphérique, ne s'en sert pas pour signifier manière, non plus que l'ancien catalan de son *aer*, et l'italien de son *aer* ou *aere*. Le provençal et l'espagnol emploient *aire*, *ayre*, dans le double sens de manière et d'air atmosphérique: c'est donc sur *aire* seul que porte le double sens; c'est *aire* seul qui a permis une confusion; car en effet *aire* (voy. AIR) existe, dans l'ancien français du moins, avec le sens de place et nid. Voici dès lors comment je concorde la filiation des sens: place et nid; demeure, famille; qualité, manière. Puis *air* et *aire* se seraient confondus dans les langues romanes. *Aire de vent* et *aire de vent* est un exemple d'une confusion analogue. C'est, je crois, la faconnerie qui, en signalant le facon de *bon aire*, a permis le passage d'idée entre *aire*, nid, et extraction, famille, qualité.

† AIRAGE (è-ra-j'), s. m. Technologie. On nomme ainsi l'angle que forment les ailes d'un moulin à vent, ou mieux la voile de chaque aile, avec le plan de leur circulation, lequel est perpendiculaire à la direction du vent; et, chaque aile étant une surface gauche, l'airage varie généralement de 9 à 26 degrés, aux différents points d'attache de la voile, LEGOARANT.

— ÉTYM. *Air*.

AIRAIN (è-rin), s. m. || 1^e Alliage de cuivre et d'étain, plus sonore et plus fusible que le cuivre. Statue, vase d'airain. Le fer et l'airain, n'étant plus polis par les Cyclopes, commençaient à se rouiller, FÉN. Tel. II. Aussiôt on assembla des ouvriers pour travailler sur le fer, sur l'acier, sur l'airain, in. ib. XII. Tandis que l'ennemi, par ma fuite trompé, Tenait après son char un vain peuple occupé, Et, gravant en airain ses frêles avantages, De mes États conquis enchaînait les images.... RAC. *Mithr.* III, 4. La campagne autour est couverte d'hommes qui taillent et qui coupent, qui roulent et qui charient le bois du Liban, l'airain et le porphyre, LA BRUY. 6. || 2^e Un ciel d'airain, sécheresse excessive. Les cieux par lui fermés et devenus d'airain, RAC. *Athal.* I, 4. Le ciel est d'airain sur sa tête, BOSS. *Pass.* I, 3. L'Egypte, ce climat si fertile sous un ciel d'airain, J. J. ROUSS. *Sciences*. || 3^e Un front d'airain, un front sans pudeur qui ne rougit jamais. Ce sont des monstres [ces femmes] qui ont un front d'airain, SÉV. 452. Pour le nier il faut avoir un front d'airain, BOSS. *Avert.* 4. S'étant fait un front d'airain, il fit semblant de ne pas le reconnaître, HAMILT. *Gramm.* 44. || Un front d'airain signifie aussi une attitude inébranlable. À ces adversités oppose un front d'airain; Reçois d'un visage serein La nouvelle de ta défaite, CHAUL. *La vie champ.* || 4^e Avoir un cœur d'airain, être impitoyable. || 5^e En termes de mythologie, le siècle d'airain, le siècle intermédiaire entre le siècle d'argent et le siècle de fer. || Un siècle d'airain, un temps de calamité. || 6^e Un mur d'airain, une barrière infranchissable. || 7^e Fig. et poétiquement, canon. J'entends l'airain tonnant de ce peuple barbare, VOLT. *Alz.* II, 6. || 8^e Cloche. Les pontifes saints autour de mon cercueil, Appelés aux accents de l'airain lent et sombre, A. CHÉN. 90. Ou l'airain gémissant, dont les sons éperdus Annoncent aux mortels qu'un malheureux n'est plus, LAMART. *Médit.* I, 5. Ecoutez.... l'airain sonne, il m'appelle, il vous crie Que l'instant est venu de sauver la patrie, DELAV. *Vépr. Sicil.* IV, 4. || 9^e Dans le langage de l'écriture, l'airain sonnant, un vain bruit. Les vérités les plus terribles ne sont pour eux qu'un airain sonnant et une cymbale retentissante, MASS. *Parole*. Nous ne sommes plus pour vous qu'un airain sonnant, in. *Car. Inconst.* || 10^e En termes d'antiquité, airain de Corinthe. C'était un composé d'or ou d'argent et de cuivre, dont on coulait des statuettes et des vases fort recherchés. || Proverbe. Les injures s'écrivent sur l'airain et les bienfaits sur le sable; on

se souvient des unes, et on oublie facilement les autres.

— HIST. XII^e s. Sonent bûches d'arain et de métal, RONC. p. 78. E areim mult de grant maniere prist de douz citez Adadezer, Bethe e Beroth, ROIS. 147. || XIII^e s. Ne keuvres [cuivré], ne arains, ne estains, ne fiers, TAILLAR, *Recueil*, p. 25. Arains, coivres et tout autre maniere de metal hors mis or et argent, monnéé et à monoier, chascun fès à home, soit petis soit grans, doit obole de rivage, LIV. DES MÉT. 304. Par devers destre [il y] a un oisel; D'arain est trestous trejetés; Onques mais ne fu veus tes [tel], FL. ET BL. 1986. || XIV^e s. Li marissaus [le maréchal] a bien tout che fait accordé; Il a un cor d'arain grailoët et sonné, BAUD. DE SEB. X, 748. || XVI^e s. Oeil d'airein, quand l'œil est rous, fier et estincelant comme un lion: ainsi les ont les ladres, PARÉ, XV, 5.

— ÉTYM. Provenc. *aram*, *eram*; portug. *arame*; espagn. *arambre*, *alambre*; ital. *rame*, cuivre; de *aramen*, airain, de *as*, airain, cuivre. Comp. l'allemand *eisen*, fer; angl. *iron*; goth. *eisarn*; celt. *iarunn*; sanscrt. *ayas*, fer.

AIRE (è-r'), s. f. || 1^e Surface unie et dure où l'on bat les blés. L'aire d'une grange. || 2^e Toute surface plane. L'aire d'un plancher. L'aire d'un bassin, le fond d'un bassin. Aire d'un pont, partie sur laquelle on marche. Aire d'une maison, espace compris entre les murs. Il eût fallu commencer par nettoyer l'aire et écarter tous les vieux matériaux, J. J. ROUSS. *Orig.* 2. || 3^e En termes de géométrie, surface terminée par des lignes, eu égard surtout à l'évaluation de sa superficie. L'aire d'un carré, l'aire d'un triangle. Appliquant l'attention de mon esprit à l'aire qu'ils renferment, DESC. *Médit.* 6. || 4^e En astronomie, l'espace parcouru dans un temps donné par le rayon vecteur d'un astre. Toute planète décrit des aires égales en temps égaux, VOLT. *Newt.* III, 2. Quels sont, dans les révolutions des planètes, les rapports des aires parcourues en temps égaux? J. J. ROUSS. *Sciences*. 2. || 5^e Terme de marine. Aire de vent, direction du vent. On distingue trente-deux aires de vent principales. Quelle aire de vent devions-nous tenir? CHATEAUB. *Itin.* II, 94. Plusieurs marins font ce mot du masculin et l'écrivent *air*; c'est une faute (voy. AIR). || 6^e Nid, c'est-à-dire surface plane de rocher où l'aigle fait son nid, et, par extension, nid des grands oiseaux de proie. C'est un aiglon qui retombe dans son aire, J. J. ROUSS. *Em.* II. || 7^e Le plus petit des bassins carrés d'un marais salant. || 8^e Dessus d'une grosse enclume. || 9^e Terme d'eaux et forêts. Couper les bois à tire et à aire, les couper entre les lisières marquées, en ne laissant que les arbres de réserve et sans choisir ça et là. || 10^e On trouve aussi, en termes de marine, aire pour vitesse, sillage d'un vaisseau; ce navire a de l'aire (voy. ERRE).

— HIST. XII^e s. Les aires des salines [areas salinarum], MACHAB. I, ch. 2. Il est venu à l'aire [place] où cele est qui ses bons Est prestes d'asseuir [suivre sa volonté].... AUDEF. LE BAST. *Romancero*, p. 34. Salomons de Bretaigne fu en pié en mi l'Aire [le lieu de l'assemblée], SAX. XXXI. Quant il vindrent al aire Nachor, Oza estendid sa main vers l'arche, ROIS. 140. Fist l'emperere el paleiz faire Banc à siege envirun l'aire, WACE, ROU, 8275. || XIII^e s. S'il s'enfuioit, le edefises de se [sa] maison seroit abattus; et li meuble et li aire seront l'eveske, TAILLAR, *Recueil*, p. 544. A terre l'estut sommeillier; Se le dormi, ce ne fu gaires; N'ot pas toz jors geū en aires, RUTEB. II, 119. Quant li ostoirs [autour] se fu assis, Ses oiseaux [ses petits] laidist et blasma, Par maltaient leur reprova, Que vingt ans ot aire tenue. Unques si grant des convenue Si oisel ne li firent mès, MARIE, *fable* 80. Se tu veus trouver l'aire du triangle equilater... COMPUT, F^e 16. Et certaine chose est, se la meson ardet, l'en ne doit pas loage ne de l'aire ne des parreiz, LIV. DE JUST. 134. || XIV^e s. Chacun sextier dou mellieur, qui ès aires dou dit Pont sera vendu, DU CANGE, *aera*. Nidos seu ayres avium de rapina, DU CANGE, *area*. Desoresnavant à tous jours li dit religieux se souffriront de clore et de bailier à prez, à aires ou à autre waingnage [pâturage] plus que clos et baillié en ont, ID. ib. Au trait d'un arc de leur dit aire [des éperviers], MÉNAGIER, III, 2. || XV^e s. Une aire de bois contenant environ demi arpent, ID. ib. Aire de marais salant, ID. ib. Aires où se font les lins, ID. ib. Icelui Bustor dit qu'il estoit bon maronier [marinier] et qu'il savoit bien en quel are de vent la lune et le soleil estoient, ID. ib. || XVI^e s. Le vaultour est chose bien rare, et mal aisée à veoir, et ne treuve l'on facile-

ment leurs aires, AMYOT, ROM. 14. Afin que ladite eau soit bien préparée et eschauffée auparavant qu'elle soit mise dedans les aires salans, PALISSY, 253. Helas! pren donc mon cœur avecque ceste paire De ramiers que je t'offre, ils sont venus de l'aire De ce gentil ramier dont je t'avois parlé, RONS. 164. En cependant que les rides ne font Cresper en cor l'aire de notre front.... ID. 147. Ores en un aire environné Du bien de Cerès engrainé, GARNIER, *Porcie*, II.

— ÉTYM. *Area*. Aire est tantôt féminin et tantôt masculin, comme *aire* dans le sens de façon, manière (voy. AIR, 2). Dans le bas-latin, on trouve *aera*, *nid*, *aera*, place à battre le blé, *aerea*, *aria*, *aeria*, emplacement non cultivé, étable à porcs.

AIRÉE (è-rée), s. f. Quantité de gerbes qu'on met en une fois sur l'aire d'une grange.

— HIST. XIV^e s. Le quel Pierre avoit perdu deux solz en une arée ou place où l'on bat le blé, DU CANGE, *area*.

— ÉTYM. *Aire*.

AIRELLE (è-rè-l'), s. f. Terme de botanique. Sous-arbrisseau (*vaccinium*) portant des baies dites aussi aïrelles, grosses comme la merise, noires, violacées, aigrelettes.

— ÉTYM. PORTUG. *airella*.

AIRER (è-ré), v. n. Faire son nid, en parlant des oiseaux de proie. L'aigle avait airé sur un rocher escarpé. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. *Aire*.

† AIRURE (è-ru-r'), s. f. Terme de minéralogie. Extrémité d'une veine de charbon de terre, qui finit en s'amincoissant.

— ÉTYM. *Aire*.

AIS (è), s. m. || 1^e Planche de bois. Il se trouve derrière un long ais de menuiserie que porte un ouvrier, LA BRUY. 44. L'un me heurte d'un ais dont je suis tout froissé, BOIL. SAT. VI. Sur l'ais qui le soutient auprès d'un Avicenne Deux des plus forts mortels l'ébranleraient à peine, ID. LUTRIN, V. À ces mots, il saisit un vieil infortiat, Inutile ramas de gothique écriture, Dont quatre ais mal unis formaient la couverture, ID. ib. Ses ais [du lutrin] demi-pourris, que l'âge a relâchés, Sont à coups de maillet unis et rapprochés, ID. ib. III. La table où l'on servit le champêtre repas Fut d'ais non façonnés à l'aide du compas, LA FONT. PHILEM. Six douves de poinçon servaient d'ais et de barre, RÉGNIER, SATIRE II. On mange sur un ais dans le carrosse, SÉV. 426. Ce fut bien pis quand l'homme de Mayence [Gutenberg] eut imaginé de serrer entre deux ais la feuille qu'un autre fit de chiffons réduits en pâte, P. L. COUR. I, 210. || 2^e Au jeu de paume, un coup d'ais, le coup que la balle donne de volée dans un ais qui est du côté du service. || 3^e Sorte de planchette à l'usage des relieurs. || 4^e Établi sur lequel le boucher débite la viande. || 5^e Outil du fondeur en sable.

— HIST. XIII^e s. Me fet crever le cuer ou ventre Li ors vens del pertuis punais; Miex vosisse estre sor un ais d'une privée [latrines] où me geuisse, REN. 17176. Lors veist on celes et ceus Qui en la chambre erent adès, Hurtez as parois et as es Lor chies [têtes].... L'escoufle. Nous entendons de certain que tous les es de vostre nef sont tous eslochez, JOINV. 283. || XV^e s. Et là le [le pont] trouverent-ils fort pourvu de Flamands qui le defaisoient ce qu'ils pouvoient; et quand ils en avoient osté un ais, ils le couvraient de fiens, FROISS. II, II, 175. Le dessus du pont estoit couvert d'ais seulement pour la pluie, COMM. IV, 9. Il se força tant, qu'il arracha l'ais percé du retrait et le rapporta à son col, LOUIS XI, NOUV. LXXII. Deux charges de aes ou assennes, DU CANGE, *aes*. Jehan, qui avoit sur son espoille ung *ais*, ID. ib. || XVI^e s. Il rompit un ais qui estoit entre la chambre de sa maîtresse et celle où il couchoit, MARG. NOUV. I. Je ne scay s'il le demande [relié] en aix de bois, ou en aix de papier [carton], DESPER. CYMBAL. 74. Ung infini nombre d'aissemes semées de pointes.... pour la deffense d'une bresche, CARL. V, 32.

— ÉTYM. Berry, *ais*, prononcé *aisse*; espagn. *exe*; portug. *eixe*; ital. *asse*; de *assis*, planche.

AISANCE (è-zan-s'), s. f. || 1^e Absence de peine, facilité. Porter avec aisance un fardeau. || 2^e Liberté de corps ou d'esprit. Il fait toute chose avec aisance. L'aisance de ses manières. La liberté et l'aisance doivent régner dans les conversations. || 3^e Etat de fortune qui permet de se procurer les commodités de la vie. Il est dans l'aisance; il jouit d'une honnête aisance. Ces gâteaux étaient les seuls présents que Virginie put faire de l'aisance de l'habitation, BERN. DE ST. P. PAUL ET VIRG. || 4^e Au plur. Lieux, cabinet, fosse d'aisances; latrines

|| 5^e Terme de jurisprudence. Servitude, commodité, service qu'un voisin retire d'un autre en vertu de convention ou de prescription.

— REM. « Plusieurs personnes entendent par là, un air aisné et dégagé. Il y a pourtant des gens délicats qui ne peuvent souffrir ce mot, à cause de la signification qu'il a au pluriel, » BOUHOURS, *Nouv. Rem.* Heureusement cette puérilité n'a pas prévalu; et aisance est resté dans le bon usage.

— HIST. XVI^e s. Ils s'abstenoyent tant qu'il estoit possible de tout ce qui appartenoit à l'aisance et soulagement du corps, CALVIN, *Instit.* 403. Cette aysance que les bons esprits ont de rendre ce qu'ils veulent vraysemblable, MONT. II, 329. L'aysance qu'il a trouvé à desgosiller un passant, ID. I, 402. Si aucun a jardin ou terre labourable, estable, cheminée ou aisances contre un mur metoien, il y doit faire contre mur, LOYSEL, 294. Il avoit à faire bien long chemin sans trouver aisance d'eau quelconque, AMYOT, *Pomp.* 53. Et estoit une belle assiette pour loger un camp à seureté, ayant commodité et aisance de toutes choses, ID. *Marius*, 38.

— ÉTYM. *Aise*. On trouve dans les contrats de vente de la fin du XV^e s. : Maison, court, puits, lieux, aysances et appartenances, ainsi qu'elle se comporte. De là, selon M. Léon de Laborde, lieux d'aisance (par abus).

+ AISCEAU (è-sô), s. m. Terme de tonnellerie. Instrument recourbé qui sert à polir le bois.

AISE (è-z'), s. f. || 1^e Sentiment de bien-être et de contentement. Ils avaient toute l'aisé que la situation comportait. L'aise est vive et peut se manifester par des mouvements du corps. Tressaillir d'aise. Saint Jean l'entend et il saute d'aise, BOSS. II, *Visit.* 4. Ce pêcheur d'aise tout transporté, CORN. *D. Sanc.* v, 8. Vous le pardonnerez à l'aise de vous voir, ID. *le Ment.* I, 5. L'aise de voir la terre à son pouvoir soumise, ID. *Pomp.* III, 4. Ne dois-je point encore en témoigner de l'aise ? ID. *Médée*, I, 5. En l'aise de la victoire Rien n'est si doux que la gloire, MALH. II, 2. Aime... maintenant l'aise de nos yeux, ID. II, 8. Sans jamais en son aise un mal-aise éprouver, ID. I, 4. Prince, l'aise et l'amour des âmes et des yeux, RACAN, *Sonet.* || 2^e État commode et agréable, liberté. Il est à son aise partout, comme s'il était chez lui. J'étais là bien à mon aise pour mentir, CHATEAUB. *Itin.* 209. Je me trouve fort à mon aise toute seule, SÉV. 222. Il est bien à son aise quand il est avec elle, ID. 580. Que j'en ai de vous voir belle et bien à votre aise, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Voilà les ecclésiastiques bien à leur aise, PASC. *Prov.* 6. || À votre aise, elliptiquement, à votre commodité, quand vous voudrez. || Être mal à son aise, être indisposé. J'étais mal à mon aise, SÉV. 359. Quand l'enfant pleure, il est mal à son aise, J. J. ROUSS. *Em.* I. || Être mal à son aise, être embarrassé. Devant lui il était mal à son aise. || 3^e Mettre quelqu'un à son aise, l'encourager, dissiper sa timidité. Le prêtre l'écoutait, le mettait à son aise, J. J. ROUSS. *Em.* IV. || Se mettre à son aise, pousser la familiarité jusqu'à l'oubli des convenances. Il se met à son aise partout, et nulle considération ne le gêne. || 4^e Familièrement. N'en prendre qu'à son aise, travailler en son temps, ne faire que ce qui plaît. || 5^e En parler à son aise, discourir de sang-froid des choses au succès desquelles on n'est pas intéressé. Vous en parlez bien à votre aise, PASC. *Prov.* 2. Vous en parlez bien à l'aise, MOL. *Fem. sav.* II, 9. À votre aise vous en parlez, ID. *Prol. Amph.* Ce missionnaire fait son métier, il en parle bien à son aise, FLÉCH. *Serm.* II, 208. Elle lui dit qu'il en parlait fort à son aise, HAMILT. *Gramm.* 40. || 6^e Être, vivre à son aise, être dans une situation de fortune modeste, mais heureuse. Des louanges toutes purres ne mettent pas un homme à son aise, MOL. *le Bourg.* G.I, 4. On ne vaut et l'on n'est heureux qu'autant qu'on se voit à son aise et bien pourvu, BOURD. *Exhort.* t. I, p. 465. L'argent est rare, c'est pour cela que les paysans sont à leur aise, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 23. Celui qui travaille est aussi à son aise que celui qui a cent écus de revenu sans travailler, MONTESQ. *Esp.* XXIII, 29. Voilà un homme bien riche, bien à son aise, SÉV. 608. Ceux qui sont mal à leur aise, PASC. *Prov.* 8. || Il n'est malade que de trop d'aise, se dit d'un homme riche qui a de fréquentes incommodités. || 7^e Paix et aise, doucement, commodément. Il n'a pas un grand bien, mais il vit chez lui paix et aise (vieux dans cette construction). Je ne demande que paix et aise. || 8^e S. f. plur. Les commodités de la vie. Dieu se contente de vous priver d'une partie de vos aises, FLÉCH. *Serm.* II, 203. Les petites règles qu'il s'est faites et qui tendent toutes aux aises de sa personne, LA BRUY. II, 45. Elle nous prive du com-

mode, c'est-à-dire des aises de la vie qui, quoique absolument permises, ne laissent pas de fomenter la rébellion de la chair, BOURD. *Carême*, t. I, p. 86. || 9^e À l'aise, loc. adv. Commodément, librement. Qu'on est assis à l'aise aux sermons de COTTIN, BOH. *Sat.* IX. Celui qui n'a de partage avec ses frères que pour vivre à l'aise bon patricien, veut être officier, LA BRUY. 6. || Mettre à l'aise, donner de l'espace. Les spectateurs étaient fort serrés; on les mit à l'aise avec des bancs qu'on apporta. || Fig. L'expédient pour rendre intelligible un auteur si concis et étroitement enveloppé dans son style, c'est de mettre ses pensées plus à l'aise dans une juste étendue de discours. || À son bel aise, loc. adv. À son aise. À son bel aise aura lieu de s'instruire, LA FONT. *Mazet*. La Fontaine a fait ici aise du masculin; aise en effet a été longtemps d'un genre indécis; mais aujourd'hui il est fixé au féminin; et il ne faudrait pas employer cette locution de La Fontaine.

— REM. Locution vicieuse : On ne peut pas avoir tous ses aises; dites : on ne peut pas avoir toutes ses aises.

— SYN. AISES, COMMODITÉS. Les aises disent quelque chose de voluptueux et qui tient de la mollesse. Les commodités expriment quelque chose qui facilite les opérations ou la satisfaction des besoins, et qui tient de l'opulence. Les gens délicats et valétudinaires aiment leurs aises. Les personnes de goût, et qui s'occupent, recherchent leurs commodités, GUIZOT.

— HIST. XII^e s. Car qui a à la gloire celestial partir, Li coyent estre el cors à les eises fuir, Ensi cum sainz Polz dict.... TH. LE MART. 79. Jamais [nous] n'aurons tel aise [facilité] de nos hontes vengier, SAX. VI. || XIII^e s. Lors furent li nostre mout à aise et mout riche, VILLEH. CXXXII. || XV^e s. L'aise que j'ay, dire je ne sauroye, CH. D'ORL. BAL. 38. En ce mortel monde ne faut y prendre ses aises ni constituer sa fin, AL. CHART. *Consolation des trois vertus*. Et ainsi qu'ils venoient [les Ecossais], ils se logeoient à l'usage de leur pays, et n'avoient pas tous leurs aises, FROISS. II, II, 235. C'est un mol chevalier qui ne veut autre chose que ses aises, de boire et de manger et de aloer le sien follement, ID. II, III, 42. Je le remercie grandement des beaux présens qu'il m'a présentés; mais ce n'est mie l'aise ni la paix du roi d'Angleterre, monseigneur, que je les retienne, ID. I, I, 300. Pour avoir l'aise de eux et de leurs chevaux, ID. II, II, 3. Le roy d'Angleterre lequel ayoit fort ses aises et ses plaisirs, COMM. IV, 3. Et prièrent le dit Anthoine qu'il se parteist de leur escot et les laissast à leur privé et faire leur aise, DU CANGE, *aisamenta*. || XVI^e s. Ne pleurons plus si ce n'est de grand'aise, Puis qu'envers nous l'ire de Dieu s'apaise, Tant nous aymant, que de mortel mesaise Tire le roy, MAROT, II, 272. Et de ma part, tant pour vostre aise que pour la nostre, il vous en prie autant que luy est possible, MARG. *Lett.* 4. Je sens vostre aise tel pour avoir Mme la Mareschale avecques vous, qu'il ne vous souvient de vos amys, ID. ib. 2. Là, assis à nos aises, chacun dira quelque histoire, MARG. *Nouv. Préface*. Vous en parlez bien à votre aise; mais.... ID. *Nouv.* 48. Elle vequit longtemps, par sa finesse fort à son aise; — c'est un aise bien malheureux, dit Oisille, quand il est fondé sur le peché, ID. ib. XXXIX. Se mettre à son aise, MONT. I, 8. L'ame doibt faire luire jusques au dehors son repos et son aise, ID. I, 475. Les sœurs de Pernette estoient jalouses de son aise, et de ce qu'elle marchait la première, DESPER. *Contes*, CXXIX. Puis l'ayant prié de prendre son aise [de s'asseoir], commencerent à deviser de diverses choses, YVER, p. 638. Le reste de l'armée eut tout loisir de marcher à son aise jusques là, AMYOT, *Fab.* 47. Ceste nouvelle joye survenue par dessus l'aise de la victoire.... ID. *Marius*, 38.

— ÉTYM. Bressan, éso; franc-comtois, aze; bourguign. ase; wallon, ahe; namurois, auje; provenc. ais; anc. ital. asio; ital. mod. agio; anc. catal. aise; portug. azo; angl. ease; anglo-sax. adhe, eadhe, facile; vieux sax. ðhī, ðhī, facile; gaé. ðhais, adhais, aise; corn. aisia, mettre à l'aise; bas-bret. eaz, ez, aisé. Mot d'origine incertaine. On l'a rattaché au gothique azets, aisé. Quant au basque, aisia, aisia, il paraît venir du provençal et non en être l'origine. En somme, il y a dans l'allemand et dans le celtique une racine adh., az., ais., qui est sans doute la source du mot roman.

AISE (è-z'), adj. || 1^e Qui a de l'aise, qui est content. Combién il sera aise, en apprenant cette nouvelle ! Je suis aise que vous ayez réussi. Cela me rend fort aise. On peut juger si Camille était aise, LA FONT. *Court*. Elle était aise de parler à quelqu'un, SÉV. 42.

Elle ne pouvait rien promettre qui me fit si aise, vort. LET. 56. Ce que vous me dites me fait aise, MOL. *Fest.* II, 2. Votre lettre me trouvera bien sain et me fera bien aise, P. L. COUR. *Lett.* 1, 27. Elle en sort plus aise de s'être acquittée d'un devoir onéreux où elle n'a trouvé rien de plus consolant que le plaisir de le voir finir, MASS. *Car. Chute, Tieleur*. Cette joie d'un père toujours aise de voir ses enfants, ID. *Conf. Zèle pour les âmes*. Aussi aise d'être employé aux ministères les plus obscurs qu'aux plus éclatants, ID. *Conf. Vices*. Je suis bien aise d'apprendre cela, MOL. *Scapin*, II, 5. Je suis bien aise de cette rencontre, ID. *Mar. f.* 2. J'ai voulu vous parler en secret d'une affaire, Et suis bien aise ici qu'aucun ne nous éclaire, ID. *Tart.* III, 3. Mais vous seriez pour lui fort aise d'obéir, CORN. *Agésil.* II, 7. Je serai fort aise de vous dépeindre ce pays, FEN. *Tél.* VIII. Vous seriez bien aise de recevoir Nestor, ID. ib. XXI. On fut aise de le visiter, avant que la cour y vienne, SÉV. 295. || Je suis aise que, veut le subjonctif : Il est bien aise que vous lui ayez écrit.

— SYN. AISE, CONTENT. On donne aussi ravi comme synonyme; mais ravi est un terme d'une bien plus grande énergie et sur lequel personne ne peut se tromper. Aise et content expriment tous deux un état qui affecte l'âme agréablement; mais on aura une idée de la nuance qui les sépare en comparant ces deux exemples : Je suis content de mon sort; je suis aise de mon sort; le premier signifie que mon sort me satisfait et que je ne désire rien de plus; le second signifie que mon sort me cause un sentiment de bien-être qui dépasse le contentement. Là est la distinction entre les deux termes, qui se manifeste aussi dans cette phrase : Je suis aise que vous soyez content de moi.

— HIST. XIII^e s. Or est ele mout aise, mais tost sera dolente, Berte, x. Je ne sui pas si aise com le poisson qui noe [nage], ib. XXXIII. Et mais [elle] ne sera aise de ci qu'aura seu Se c'est Berte sa fille, ib. CXXIII. Je vous di que soiés tout aise, que vostre estat plet miex à nostre seigneur en ce cas que ne fait le mien, JONV. 498. || XV^e s. Comment ils pourroient faire pont pour passer cette riviere et les crolières [fondrières] plus aise et plus seurement, FROISS. I, I, 433. Et la tint toute aise selon son estat [le sire d'Aubrecicourt qui reçut la reine Isabelle], ID. I, I, 42. Et si en mourray plus aise [si vous accomplissez mon vœu], ID. I, I, 47. Un souper est tantost passé, vous serez demain plus aise [mieux traité], LOUIS XI, NOUV. XCIX. || XVI^e s. Des tristes triste des tournois, Et l'homme aise en aise tenoit, MAROT, III, 232. La bonne comtesse a esté très-aise de veoir que le roy se porte bien, MARG. *Lett.* 38. Je suis bien aise que vous estes de mon opinion, ID. NOUV. LXX. Auguste fut bien ayse d'avoir trouvé un... MONT. I, 129. Ceux là sont pleins et ayses [riches] qui peuvent non pas seulement entretenir leur maison, mais encors la combler de réserves, LA BOËTE, 199. Les uns bien aises de son malheur, AMYOT, *Timol.* 20.

— ÉTYM. Provenç. *ais* (voy. AISE, s. f.).

AISE, ÈE (è-zé, zée), adj. || 1^e Qui se fait ou qui est sans peine. Tout deviendra aisé. Il est aisé de prouver. Il était aisé à la reine de faire sentir une grandeur qui lui était naturelle, BOSS. *Reine d'Angl.* Il était encore plus aisé au roi de lever des soldats que de les armer, ID. ib. Ce beau feu dont pour vous ce cœur est embrasé, Trouvera tout possible et l'impossible aisé, ROTR. *Vencesl.* V, 2. Il n'est pas bien aisé de m'obtenir de moi, CORN. *Rodog.* III, 4. Que vous êtes heureuse ! et qu'un peu de soupirs Fait un aisé remède à tous vos déplaisirs ! ID. *Poly.* II, 2. Sans doute il est aisé de s'en laisser troubler, VOLT. *Zaire*, IV, 7. Il est aisé de juger à quels mouvements et à quelles contentions tout cela engage, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 259. De grands pécheurs ouvrent les yeux, écoutent les remontrances qu'on leur fait, reviennent de leurs égarements ; et plus même ils sont grands pécheurs, plus il est quelquefois aisé de les émouvoir, ID. ib. p. 208. Sous ce terme nous comprenons tout ce qu'il y a dans le monde qui peut éblouir les yeux, charmer les sens, piquer la curiosité, nourrir l'amour-propre, rendre la vie aisée, commode, agréable, molle et délicieuse, ID. ib. p. 224. Votre profession et tous les engagements, bien loin d'être encore pour vous un fardeau aussi pesant qu'ils l'étaient ou qu'ils vous le semblaient, vous deviendront aisés, et vous porterez le joug du Seigneur avec une sainte allégresse, ID. ib. t. II, p. 396. Il y a des places, des rangs, des professions, où la réputation est beaucoup plus précieuse, plus délicate, plus aisée à blesser que dans les autres, ID. ib. t. III, p. 164. Gloire aisée, RAC. *Phed.* II, 4. Vous avez trouvé toutes choses si aisées qu'elles se pouvaient.

quasi faire d'elles-mêmes, BALZ. *Liv.* IV, *lett.* 48. || Cela l'est aisément à dire, pase dit quand quelqu'un donne un conseil difficile à pratiquer et qu'il n'est pas obligé de suivre. || 2^e Où l'on est à l'aise. Route aisée. Une voiture aisée. Un habit aisément. Des souliers aisés, larges. || 3^e Fig. Libre, dégagé. Une taille aisée. Un air aisément. Mouvements aisés. || 4^e En termes de peinture, pinceau aisément, celui dont la touche est franche, libre, facile. En gravure, pointe aisément, celle qui est nette et coulante. || 5^e Peu sévère, relâché. Une dévotion aisée. Une morale aisée. || 6^e Facile, agréable. Des vers naturels et aisés. Manières aisées. Oh! que j'aime bien mieux cet auteur plein d'adresse Qui, sans faire d'abord de si hautes promesses, Me dit d'un ton aisément, doux, simple, harmonieux.... BOIL. A. P. III. || 7^e Qui jouit de quelque fortune. C'est un homme aisément. Cette famille est aisément. || 8^e Familièrement. Cet homme n'est pas aisément, il est d'une humeur, d'un caractère difficile. || 9^e Cet homme est aisément à vivre, il est d'un commerce facile et doux. Les conditions les plus aisées à vivre selon le monde sont les plus difficiles à vivre selon Dieu, PASC. P. jés. 49. || 9^e S.m. plur. Les gens à leur aisement, qui ont quelque fortune. La taxe des aisements. Le rôle des aisements. Vieux en ce sens. || Aisé suit d'habitude son substantif.

— REM. Il est aisément (impersonnel) prend de avec l'infinitif : Il est aisément de voir. Cependant, au temps de Descartes, cela n'était pas constant : Il est aisément à remarquer que cette altération est sentie, DESC. Pass. I, 33. Mais aisément prend à devant un infinitif dans les autres cas, c'est-à-dire quand il n'est pas employé impersonnellement : Cela est aisément à faire ; homme aisément à vivre. Mme de Sévigné a dit aisément à, dans le sens de qui se laisse aller : Si j'étais aussi aisément à succomber à l'envie de vous entendre.... 402.

— SYN. AISÉ, FACILE. Ils marquent ce qui ne coûte pas de peine. En ce sens ils sont à peu près synonymes, et il est difficile d'y saisir une nuance, malgré les efforts des auteurs pour en signaler. Une démonstration aisément, ou une démonstration facile ; cela est aisément à apprendre, ou cela est facile à apprendre, ne présentent pas de distinction bien sensible. Mais les distinctions deviennent manifestes dans les emplois dérivés : un habit est aisément, et non facile ; le cœur, le caractère, un homme, sont faciles, c'est-à-dire qu'ils inclinent à des actes d'indulgence et de bonté, et non aisés. Mais on dit également facile à vivre, et aisément à vivre. Une chose est aisément à croire, c'est-à-dire à être crue ; mais une personne est facile à croire, c'est-à-dire qu'elle croit facilement.

— HIST. XIII^e s. De quoi je suis certain que se il eussent été en leur cloître, il ne fussent pas si aisément comme il sont avec le roy, JOINV. 288. L'un des poins de la loy Haali est que quant un homme se fait tuer pour faire le commandement son seigneur, que l'ame de li en va en plus aisément cors qu'elle n'estoit devant, ID. 260. || XVI^e s. Et s'il te plaist, menu les briseras, Aussi aisément comme un vaisseau de terre, MAROT, IV, 228. Au demeurant vous m'avez laissée en une compagnie tant aisément à vivre, que je n'ay encores oy une seule parole que une seur ne deust dire à l'autre, MARG. Lett. xcvi. Enfin, Cinna, je t'ai rendu accommodé et si aisément à son aisement, riche] que.... MONT. I, 429. Ils sont plus aysez à concevoir qu'un conte de Boccace, ID. I, 180. A mesure qu'elle se trouve plus molle, il est plus aisément à y empreindre quelque chose, ID. I, 199. Je suis bien aisément que les témoings nous sont plus à main où nous en avons plus affaire, ID. I, 309. J'avais pris un cheval bien aysez, ID. I, 52. Un mesme pas de cheval me semble tantost rude, tantost aysez, ID. II, 324. Ceux qui estoient plus aysez desfrayoint les plus necessiteux, ID. I, 475. L'aysez et le malaysé lui sont un, ID. II, 451. Sa voix estoit douce, sa langue diserte et sa parole aisément, AMYOT, Péric. 44. Il n'est pas aisément de dire quelle raison l'en detourna, ID. Fab. 34. Entendement aisément [vif, pénétrant], ID. Marcel. 27. Son pere luy faillit en l'age de sept ans, et le laissa assez aisément, car son bien ne valoit gueres moins de quinze talents, ID. Démoust. 6. Quant à Marius, qui estoit pesant et mal aisément de sa personne, AMYOT, Marius, 67.

— ETYM. Participe de l'anc. franc. *aisier*, *aisier*, faciliter; picard, *aisié*; provenç. *aisado*; angl. *easy* (voy. AISE).

AISEMENT (è-ze-man), s. m. Commodité. À son point et aisement, à ses bons points et aisements, à son aisement, à son loisir. || Vieux.

— HIST. XIII^e s. Si ferai je certainement, Se j'en puis avoir l'aisement, la Rose, 21638. Je ne dis pas qu'en doigne [donne] quan' qu'en a requesté, Mais selon l'aisement que Dieux t'ara presté, J. DE MEUNG, Test. 370. Aisemens d'hostel, c'est assavoir vaissel où

on met vin et tout aisement d'or et d'argent, DU CANGE, *aisamenta*. Une place où ils pourront edifier à lor aisement une mareschaussée, ID. ib. Entre les autres cozes que noz avons dites des aisements communs que cascuns doit avoir es quemins por aler et por venir pesivlement, BEAUM. xxv, 25. || XIV^e s. Le prisonnier demanda pour Dieu au dit sergent qu'il le deferrast, pour aller faire son aisement [ses besoins], DU CANGE, ib. Louis fit fuir le dit sergent tout au hors de son lit, le poursuivit jusques à uns aisemens où il s'estoit retrait, ID. ib. || XV^e s. Vous veez tous les aisements de ceans; veez là mon lit, et là sus gisent mes enfans, FROISS. II, II, 157. La tierce bataille eut le roi pour son corps, et grand foison, selon l'aisement où il estoit, de bons chevaliers et escuiers, ID. I, I, 284. Le deable, qui onques ne dort, resveilla ceux de Bruges à faire fossés pour avoir l'aisement de la riviere du Lis, ID. II, II, 52. || XVI^e s. Heureuse fut d'honneur et d'aisement La chiere espouse à un roy tant heureux, J. MAR. V, 88.

— ETYM. Anc. franç. *aisier*, rendre facile (voy. AISÉ).

AISEMENT (è-zé-man), adv. || 1^e Sans peine. Celui qui a l'habitude de mentir se parjure aisément. On n'aime point à passer pour une personne que l'on puisse aisément attaquer et qui ne sache pas se défendre, BOURD. *Exhort.* t. I, p. 499. Ne me demandez pas d'où vient qu'ils résistent si rarement à la tentation, qu'ils y succombent si aisément, qu'ils se relèvent si difficilement, ID. *Carême*, t. I, p. 232. Obsédées de tant d'adorateurs qui les flattent... et qui leur tendent des pièges, à quoi elles ne se laissent prendre que trop aisément, ID. ib. p. 239. Mais qu'aisément l'amour croit tout ce qu'il souhaite! RAC. *Baj.* I, 4. Votre cœur aisément se montre magnanime, ID. *Iphig.* I, 3. S'il est prêt à partir, il peut en ce moment Enlever avec lui son otage aisément, CORN. *Nicom.* V, 5. Je doute que le flot des vulgaires homines à ce discours pourtant donne aisément les mains, BOIL. *Sat.* II. Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, Et les mots pour le dire arrivent aisément, ID. A. P. I. Si nous ne savions qu'il est le fils d'un mortel, on le prendrait aisément pour Bacchus, pour Mercure, ou même pour le grand Apollon, FÉN. *Tél.* VII. || 2^e Commodolement. Ce cheval va, galope aisément. Le discours marche plus aisément.

— SYN. AISEMENT, À L'AISE. L'emploi en est bien distinct. Aisement répond à facilement, et à l'aise à commodément. Où l'on marche aisement, on marche sans difficulté; où l'on marche à l'aise, on marche sans embarras ni gêne.

— HIST. XIV^e s. Plus aisement, MÉNAGIER, II, 5. || XV^e s. Entretements fut le pont refait, bon et fort pour passer son ost aisement et sans peril, FROISS. I, I, 273. || XVI^e s. Aisement, AMYOT, *Philipop.* 44.

— ETYM. *Aisē* et *ment*. L'adverbe régulier est, comme dans AMYOT, *aisement*, d'où par contraction *aisément*. *Aisement* de Froissard est l'adverbe de *aise*.

— AISSADE (è-sa-d'), s. f. Terme d'agriculture. Sorte de pioche en fer pointue.

— AISSANTE (è-san-t'), s. f. Technologie. Bout de planche mince qui sert à faire une couverture de toit.

— AISSAUGUE, ASSAUGUE ou ESSAUGUE (è-sô-gh', a-sô-gh'), s. m. Terme de pêche. Filet formé de deux ailes ou bras, avec un manche placé au milieu.

— AISSEAU (è-sô), s. m. Petit ais ou planche très-mince, qui sert à couvrir comme la tuile.

AISSELLE (è-sè-l'), s. f. || 1^e Cavité qui se trouve au-dessous de la jonction du bras avec l'épaule. Au printemps, on les [les vers à soie] arrose de vin et d'eau tiède : ils sont couvés sous les aisselles des femmes, FÉN. XIX, 470. || 2^e Terme de jardinage. Intérieur de l'angle formé par une feuille avec un rameau, par un rameau avec une branche, par une branche avec une tige. || 3^e Terme de marine. Aisselles d'une ancre, angles formés par la verge et les bras de l'ancre. || 4^e En architecture, partie de la voûte d'un four, depuis la naissance de cette voûte jusqu'à la moitié de sa hauteur.

— HIST. XIII^e s. Le roy saillit en la mer, dont il fut en yau jusques aux esselles, JOINV. 215. Et il mist le glaive dessous s'essele et l'escu devant li, et eust couru sus aus Sarrazins, se ses preudeshomes li eussent souffert, ID. ib. || XV^e s. Messire Tresilien fut delivré au boulrel... et puis pendu au gibet du roi par les aisselles. Ainsi fina messire Robert Tresilien, FROISS. I, III, 76. Boutant son sac soubz son esselle, Il vint racompter la nouvelle à ses compagnons, et comment Il falloit faire sagement, VILLON, 2^e Repue fr. || XVI^e s. Avoir l'esselle surtete et les pieds fu-

mants, D'AUB. *Fœn.* IV, 7. La puanteur des aisselles vient.... PARÉ, XVI, 39.

— ETYM. Provenç. *aissela*; catal. *axella*; ital. *ascela*; du latin *axilla*. Allem. *Achsel*; suéd. *axäl*; anc. haut all. *ahsala*; gaël. *achlais*, *asgall*, *aslach*, bras, aisselle, sein.

AISSIEU (è-sieu), s. m. Voy. ESSIEU.

— AISSON (è-són), s. m. Terme de marine. Petits ancre à quatre bras.

AITIOLOGIE (é-ti-o-lo-gie), s. f. Voy. ÉTHIOLOGIE.

— AJOINTER (a-join-té), v. a. Technologie. Joindre des tuyaux bout à bout; joindre deux planches ensemble.

AJONC (a-jon), s. m. Arbuste fort épineux, à fleurs légumineuses, dit aussi genêt épineux.

— HIST. XIII^e s. Autres terres qui sont appelées adjoubs, DU CANGE, *adjotum*. Pour la moitié d'un adjoub, seant vers le bois de Arcies, ID. ib. || XIV^e s. Pour ce que le dit Pierre Sarre, sans congé ou consentement du dit chevalier, en icelle terre ou fief, avoit cueilli et emblé certains biens et choses du dit chevalier appellez ajous selon le langage du pays [diocèse de Luçon].... ajous sont défendus de cueillir et prendre sanz licence de celui à qui il appartient; et yceulx ajous avoit mis sur une jument et sur une mule... id. ib. En laquelle terre avoit ajous, is. ib. || XVI^e s. Ajous, furze, sorte de genêt, COTGR. *Dict. gall. angl.*

— ETYM. Berry, *aujon*, *ajon*, *ajonsi*; bas-lat. *adjotum*, *ajoudum*. Les formes de l'ancien français et du bas-latín ne permettent pas de rattacher ce mot à *junc*. Un *adjoub*, *adjotum*, est une terre plantée d'ajons. Faudrait-il y voir la préposition à et une forme altérée de *genista*? Il y a, dans l'ancien français, *jaam*, avec une signification très-analogique : De hous et de jaam sauvage, *Vie du bienheureux Thomas*.

— AJOUPA (a-jou-pa), s. m. Espèce de hutte portée sur des pieux et qu'on recouvre promptement de feuilles et de ramée. Je te ferai avec les feuilles [d'un palmiste] un ajoupa pour te mettre à l'abri, BERN. DE ST. P. *Paul et Virg.* p. 72. La pureté de l'air et la douceur du climat nous permettaient de dormir sous un ajoupa au milieu des bois, ID. ib. p. 107.

— AJOURÉ, ÈE (a-jou-ré, rée), adj. Terme de blason. Il se dit de pièces percées à jour.

— ETYM. À et jour.

AJOURNÉ, ÈE (a-jour-né, née), part. pass. || 1^e Ajourné à comparaître. || 2^e Différé. Nos projets sont ajournés.

AJOURNEMENT (a-jour-ne-man), s. m. || 1^e Terme de pratique. Assignation, sommation de comparaître en justice à un jour désigné. Exploit d'ajournement. Être décreté d'ajournement. Dès le lendemain de la représentation il reçut un ajournement personnel, BALZ. *Le prince*, ch. xxv. || 2^e Remise d'une affaire. Il y a ajournement à quinzaine. || 3^e En général, retard. Ajournement d'une décision.

— HIST. XIII^e s. Sire, sauve vostre grace, je n'entre que je tel ajornement deie acuillir, come voz me faites, ASS. DE J. 84. || XIV^e s. Illec se reposa jusqu'à l'adjornement [retour du jour], GUESCL. 1358 || XV^e s. Aucuns preux chevaliers et bacheliers d'Ecosse chevauchèrent à la fois, et par vesprées, et par adjournemens, reveiller l'ost aux Anglois, FROISS. I, I, 58. Droit à un ajournement et un petit devant soleil levant arriverent à Mortaigne, ID. I, I, 79. || XV^e s. Tous adjournemens doyent estre faits à personne ou domicile, LOYSEL, 694.

— ETYM. Provenç. *ajornament* Voy. AJOURNER.

AJOURNER (a-jour-né), v. a. || 1^e Assigner quelqu'un en justice à un jour marqué. || 2^e Renvoyer une affaire à un autre jour. Ajourner une affaire, une délibération. || 3^e Remettre à un temps indéterminé. Ajourner un projet, un travail, une dépense. Ajourner la guerre. Trop de sécurité fit ajourner les précautions.

— HIST. XI^e s. Com' pesmes [très-mauvais] jurz nous est hoi ajurnez [s'est levé pour nous]! CH. DE ROL. CLXVIII. || XII^e s. Quant li rois vit le matin ajorner, RONC. p. 157. Tute la nuit erreient entresqu'à l'ajurner; E le jur se mucowent d'ici qu'à l'avesprer, od muines, od noneins, en bois, pur els celer, TH. LE MART. 49. || XIII^e s. Lors commença à ajorner, et li os [ost] commença à armer tout communalment, VILLEH. LXXXV. Devant l'aube aparant, ains qu'il fust ajourné.... Berte, XV. Me sire li rois vous semont et ajourne à Paris, sa cité, d'ui en quarante jours, CHR. DE RAINS, p. 132. Et estoit ainsi establi que, se nus des ouvriers des mestiers dessuz diz fussent adjourné devant le dit

mestre Fouques, et il defailloit de venir.... *Liv. des Mét.* 106. Au matin, quant il ajorna, Sire Lietart s'apareilla, *Ren.* 17527. Diex! quant sera il ajorné? Trop ai en ce lit sejorné, *la Rose*, 2503. Bien furent trente mil sor les chevaux monté, Et ont tant chevalchié et tant esperonné Qu'ils viennent à Artois encontre un ajorné, *Ch. d'Ant.* III, 537. Je voz ajorne à respondre à voz lettres, *BEAUM.* x, 4. Ne li ajorné n'aloient pas à lor jor, ID. 54. Et le roi l'ajourna au parlement à Paris, et le roy Thibaut de Navarre le secont, qui là estoit pour oyr et pour droit fere aus parties, *JOINV.* 289. || xv^e s. Et l'avoient les douze pairs et les barons de France donné à messire Philippe de Valois, d'accord et ainsi comme par jugement, sans appeler ne ajourner partie adverse, *FROISS.* I, I, 62. Ledit duc seroit adjourné à comparoir en parlement à Paris, *COMM.* III, 1. || xvi^e s. Te faudroit voir tous ces vieux romans et poetes françois, où tu trouveras un ajourner, pour faire jour; que les praticiens se sont fait propres; et mil autres bons mots, que nous avons perdus par nostre negligence, *DUBELL.* I, 29, *recto*. D'une entre suivante fuyte Il ajourne, et puis ennuye [il fait nuit], ID. III, 78, *verso*.

— ÉTYM. Provenç. *ajornar*; ital. *aggiornare*; de à et jour. Dans l'ancien français *ajourner* signifiait faire jour, et assigner à un jour dit : double signification très-bien en rapport avec l'étymologie. Il est facileux que nous ayons perdu la première des deux; car nous sommes réduits à une périphrase : il fait jour, le jour naît.

AJOUTAGE (a-jou-ta-j'), s. m. Terme d'arts mécaniques. Chose ajoutée à une autre.

— ÉTYM. Ajouter.

AJOUTÉ, ÉE (a-jou-té, tée), part. passé. || 1^e Passage ajouté à un livre. La guerre ajoutée à la peste. La province ajoutée à l'empire, par la conquête. || 2^e S. m. Addition faite à un manuscrit. Il y a des ajoutés à toutes les pages.

AJOUTER (a-jou-té), v. a. || 1^e Mettre en plus. Ajouter ce travail à tous les autres. Ajouter une aile à une maison. Un bon régime ajoute des années à la vie. Des arbres ajouteraient du prix à cette maison. César ajoute la gloire des lettres à celle des armes. Les alluvions ont ajouté plus d'une lieue à ce rivage. Aux auteurs déjà nommés il faut ajouter Cicéron. Ce je ne sais quoi d'achevé que les malheurs ajoutent aux grandes vertus, boss. *L. de Bourbon.* Gardez-vous bien d'ajouter à la faute de votre promesse celle de l'accomplir contre les lois de la nature, *FÉN.* *Télém.* v. Il n'y a point dans le cœur d'une jeune personne un si violent amour auquel l'intérêt ou l'ambition n'ajoute quelque chose, *LA BRUY.* 3. Mille petites pratiques qui ont passé en coutume et qu'une sainte ferveur ajoute à la règle, ne sont plus dans son estime que des minuties et des dévotions de novice, *BOURD.* *Pensées*, t. II, p. 389. Elle n'a point prétendu parlà vous dresser un piège, ni vous exposer au péril d'ajouter péché sur péché, ID. *Carême*, t. I, p. 414. À ce fils supposé dont il me faut défendre, Tu parles d'ajouter un véritable gendre, *CORN. Héral.* III, 3. Et vous ne deviez pas envelopper d'un crime Ce que votre victoire ajoute à votre estime, ID. *Nicom.* II, 2. J'ajoute à ces tableaux la peinture effroyable De leur concorde impie, affreuse, inexorable, ID. *Cinna*, I, 3. Mais j'espère qu'enfin le ciel, las de tes crimes, Ajoutera ta perte à tant d'autres victimes, *RAC. Brit.* v, 6. Est-ce ainsi qu'au parjure on ajoute l'outrage? ID. *Iphig.* IV, 6. Ajoutez cette grâce à tant d'autres bontés, ID. *Baj.* v, 4. || 2^e Ajouter foi à quelqu'un, le croire. Ajouter foi à quelque chose, y croire. Je ne veux pas que vous m'ajoutiez foi, *LA FONT. Cal.* || 3^e Pris absolument. Votre départ a ajouté à mon affliction. Il fut obligé d'ajouter du sien. Cela ajoutait encore à l'horreur du crime. L'habitude a ajouté à l'affection. Les dernières nouvelles ont ajouté à l'inquiétude générale. Ajoutez quelquefois, et souvent effacez, *BOIL. A. P.* I. Vous avez ajouté à des désordres qui n'ont jamais été pardonnés, *MASS. Car. Rechute.* Mon fils, que la clémence ajoute à votre gloire, *VOLT. Alz.* IV, 1. Au poids de nos fers il [l'amour] ajoute, Elle [l'amitié] nous aide à les porter, *BÉRANG. Amitié*. || Ajouter au conte, ajouter à la lettre, amplifier, exagérer. Ne vous fiez pas sans réserve à ses discours; il ajoute à la lettre. Il Ajoutez, ajoutons; de plus, en outre. Ajoutez à cela que.... Ajoutez que j'aime son père. Ajoutez que si je reste.... Ajoutons que les vieillards apprennent encore. || 4^e Dire en sus, écrire en sus. Il ajouta que... Je n'ajouterai plus rien. Quelque obstacle imprévu rompra de si doux noeuds, Ajoutais-je.... *CORN. Pulch.* II, 4. Si vous me fâchez, j'ajouterais peut être.... ID. *Nic.* III, 2. || 5^e S'ajouter, v.

réfl. Être ajouté. Toute chose ne s'ajoute pas à une autre. À la vieillesse s'ajoutait la cécité. Une seule année s'ajoutant à votre travail. Cet homme qui vient s'ajouter à mes ennemis. De nouvelles affaires s'étant ajoutées aux anciennes. Il ne se peut rien ajouter à ces excès contre la piété, *PASC. Prov.* 11.

— HIST. XI^e s. Quatre cent mille [il] en ajustet en trois jours, *Ch. de Rol.* LXXI. [Que] Devant Marsile as autres si s'ajust, ib. LXXII. Franz et payens aslesvous [voilà] ajustez [aux prises], ib. xc. Onques mais homs ne vit tel [bataille] ajustée, ib. cxI. || XII^e s. Et je ferai nos Franzois ajoster [ranger en bataille], *Ronc.* p. 47. Gelers s'ajoute à la gent honorée, ib. p. 53. A l'ajuster fut la noise esbaudie, ib. p. 58. En la grant presse à Rolant [il] s'ajosta, ib. p. 80. Iluekes [ici] sunt andui [tous deux] lié [unis] et ajusté, Qu'il seront mais ami en stabilité, *Th. le Mart.* 99. As autres chambres out une chambre ajustée, Par unt la veie esteit al cloître plus privée, ib. 146. E vindrent es herberges, et ajosterent soi od eaus [eux], *Machab.* I, ch. 3. *Mouchet*, n° 9. Et avoec ce nous adjostons que les dimes de vos bestes nuls ne vos osece demander, *TAILLAR. Recueil*, p. 504 || XIII^e s. Cil qui sont adjoste à le [la] banlieue, ib. p. 327. Tu ajousteras jours seur les jours de ton roi, *Psautier.* B. M. 258, f. 71. Or entendés come grans domages ce fu, quant il ne furent avec aus [eux] ajouté; tous jors mais en fust crestienté haucie, *VILLEH.* c. Uns singes qui fu nez d'Espangne S'est ajostez à la compaigne, *Ren.* 9026. Li Diex d'Amors se fu bien pris à une dame de haut pris, Et delez lui iert ajoutés: Icelle dame ot non Blautés, *la Rose*, 995. || XIV^e s. Se un autre bien, ja soit ce qu'il soit soit petit, est adjousté.... *ORESME. Eth.* VIII, 15. || XV^e s. Ledit duc n'y adjousta point de foy, *COMM.* IV, 13. || XVI^e s. Ceste oraison ne me prouffictera de rien, car je n'y adjouste point de foy, *RAB. Garg.* I, 42. Adjoustant que ce n'estoit raison de molester ainsy ses voisins, ID. I, 47. Il adjoute que les dicti ambassadeurs.... *MONT.* I, 59. Les ambassadeurs lui adjousterent qu'il avoit cinquante mille hommes.... ID. I, 229. Il conseilla au peuple de n'adjouster foy quelconque à personnes qui estoient si manifestement convaincues de mensonge, *AMYOT. Nic.* 18.

— ÉTYM. Provenç. *ajostar, ajustar*; de à (voy. à) et *juxta*, près (voy. *JOÜTER*). Quelques étymologistes l'ont fait venir de *justus*; mais le sens est bien plus favorable à *juxta* qu'à *justus*. Dans l'ancien français, il est impossible de distinguer *ajouster d'ajuster*. **AJOUTOIR** (a-jou-toir), s. m. Voy. AJUTAGE. + **AJOUX** (a-jou), s. m. Les deux lames de fer qui servent à retenir les filières du tireur d'or. + **AJUS** (a-ju) ou **AJUST** (a-ju; cette dernière orthographe est préférable), s. m. Terme de marine. Action de faire un aboutage, c'est-à-dire de réunir par un noeud les bouts de deux cordages ou d'un cordage cassé.

— ÉTYM. Ajuster. **AJUSTAGE** (a-ju-sta-j'), s. m. || 1^e Terme de monnayeur. Action d'ajuster, de donner à une pièce le poids légal. || 2^e En général, action d'ajuster ensemble les différentes pièces d'un instrument, d'une machine. L'ajustage d'un fusil.

— ÉTYM. Ajuster.

AJUSTÉ, ÉE (a-ju-sté, sté), part. passé. || 1^e Rendu juste. Une balance ajustée. || 2^e Accommodé. Cette pièce est bien ajustée. Tout est bien ajusté ensemble. Faux cheveux ajustés sur la tête. || 3^e Orné, paré. Cette femme est très-bien ajustée. || Ironiquement. Vous voilà bien ajusté! en parlant d'un homme dont les vêtements sont en désordre ou qu'une voiture a éclaboussé. || Maltraité en parole ou en action. Parbleu! chevalier, te voilà mal ajusté, *MOL. Crit.* sc. 7. C'est ainsi Que les fourbes.... sont ajustés ici, ID. *L'Étourd.* IV, 1. || 4^e Visé. Un lièvre ajusté.

AJUSTEMENT (a-ju-ste-man), s. m. || 1^e Action par laquelle on ajuste quelque chose. L'ajustement d'un poids. L'ajustement d'une machine. || 2^e Accommodement, conciliation. Chercher des ajustements dans une affaire. Ils ne connaissent point ces relâchements, ces ajustements, comme on parle aujourd'hui en Italie, *BALZ.* 6^e disc. s. *la cour*. || 3^e Disposition, arrangement. L'ajustement d'une maison, d'un jardin. || 4^e Parure. C'est un ajustement des mouches emprunté, *LA FONT. Fab.* IV, 3. Pour moi je tiens que la braverie et l'ajustement est la chose qui réjouit le plus les filles, *MOL. l'Amour méd.* I, 4. Je ne comprends pas comment un mari, qui est trop négligé dans son ajustement.... *LA BRUY.* 3. J'appelle superflu, femme mondaine, ce que vous dépensez, disons mieux, ce que vous prodiguez en mille ajustements frivoles qui entretiennent votre luxe, *BOURD. Carême*, t. I, p. 173. || 5^e Action de réduire les

flans de monnaies au poids qu'ils doivent avoir avant d'être frappés sous le balancier.

— SYN. AJUSTEMENT, PARURE, TOILETTE. Ces mots donnent l'idée de la recherche et du soin qu'on met à s'orner dans son habillement. Toilette est plus général que ajustement et parure, n'ayant pas le sens spécial que l'un ou l'autre emporte. L'ajustement exige du temps, du talent et du goût; la parure veut des objets qui aient de l'éclat et qui soient propres à relever la figure. La toilette embrasse à la fois l'ajustement et la parure. Toilette en ce sens ne se dit guère que des femmes; ajustement peut se dire aussi des hommes.

— ÉTYM. *Ajuster*; provenç. *ajustamen*.

AJUSTER (a-ju-sté), v. a. || 1^e Rendre conforme à, rendre juste. Il ajuste la balance. Ajuster une pièce de monnaie. || 2^e Accommoder une chose en sorte qu'elle s'adapte à une autre. Vous ajusterez ce manche à la bêche. Bien qu'au moins mal qu'il pût, il ajustât l'histoire, Le loup fut un sot de le croire, *LA FONT. Fab.* XI, 6. Pour ajuster les temps de l'histoire sainte avec ceux de la profane, boss. *Hist.* I, 6 || 3^e En termes de musique, rendre juste. Ajuster un tuyau d'orgue. Ajuster un diapason. || Familièrement. Ajustez vos flûtes, se dit à un homme qui n'est pas d'accord avec lui-même; à plusieurs personnes qui ne peuvent s'entendre. || 4^e Ajuster deux personnes, les concilier. Il n'est pas aisné de nous ajuster ensemble, *BALZ. liv.* 7, lettre 42. Ajuster un différend, le terminer à l'amiable. || 5^e Mettre une chose en état. Ajuster une machine. Et c'est ce même Dieu de qui la main puissante De ma frèle machine ajusta les ressorts, *CHAUL. Sur la mort*. Mon hymen ajustait vos affaires, *MOL. Femmes sav.* v, 5. || Ajuster toutes choses pour quelque dessein, prendre toutes les mesures nécessaires pour réussir. || 6^e Embellir, disposer. Il se divertit fort à faire ajuster cette maison, *SÉV.* 164. Elle s'amusa à faire ajuster l'appartement de M. de Montpensier, ID. 42. || 7^e Disposer avec soin, avec goût les choses de la toilette. On ne peut venir à bout de l'ajuster. Ajustons un peu nos cheveux au moins, et soutenons notre réputation, *MOL. Préc. rrd.* sc. 7. Après s'être peigné et avoir ajusté ses canons, ID. *ib.* sc. 10. || Fig. On l'a ajusté de toutes pièces, on l'a maltraité en paroles ou en actions. || 8^e Viser. Ajuster son coup. Ajuster un lièvre. || Absolument. Il ajuste bien. || Fig. Ce sont les conseillers fidèles Dont il prend les avis pour ajuster ses coups, *CORN. Agésil.* I, 3. || 9^e Terme de manège. Dresser un cheval aux divers exercices. Ce terme ne paraît plus usité aujourd'hui dans les manèges. || Ajuster les rênes, rendre chaque réne égale. || 10^e Terme de mazine. Réunir deux cordages entre eux par le noeud appelé *ajust*.

— **S'AJUSTER**, v. réfl. || 1^e Être unies, adaptées, en parlant de plusieurs choses. Ces deux pièces s'ajustent bien. Combien de ces sortes de mouvements doivent s'ajuster pour opérer cet effet, boss. *Conn. de Dieu*, v, 3. || 2^e Être d'accord. Ces deux hommes ne sauront jamais s'ajuster. Elle viendra tantôt elle-même en personne. Vous vous ajusterez ensemble en quatre mots, *REGNAUD, le Joueur*, I, 4. || 3^e S'accommode. Tout le globe de l'œil s'allonge ou s'aplatis selon l'axe de la vision, pour s'ajuster aux distances, comme les lunettes à longue vue, boss. *Conn.* IV, 2. Elle leur fait [à ses fils] une destinée au gré de ses souhaits, sans consulter si les conseils éternels s'ajustent avec la témérité de ses espérances, *MASS. Car. Voc.* Tout ce qui ne s'ajuste pas à nos vues et à nos lumières dans l'arrangement des choses d'ici-bas, trouve auprès de nous sa condamnation et sa censure, ID. *Pur.* 4. Que votre langage à mon faible s'ajuste, *MOL. le Dép.* II, 7. Cela s'ajuste assez mal au dessein.... ID. *Sicil.* 7. Ne voyez-vous pas bien que tout ceci n'est fait que pour nous ajuster aux visions de votre mari? ID. *B. gent.* v, 7. Suivons, suivons l'exemple, ajustons-nous au temps, ID. *Psyché*, I, 4. Tâchez de vous ajuster aux mœurs, *SÉV.* 29. || 4^e Se parer. Chacun s'ajuste au mieux qu'il peut.

— HIST. XII^e s. Et doit avoir cil cui la mesure est, pour la mesure, soit mine, soit minot, quatre deniers pour l'ajuster et pour le seigneur, *Liv. des Mét.* 22. || XVI^e s. Afin de pouvoir ajuster toutes les contrarietez qui s'y rencontreroient, *D'AUB. Vie*, CXII. Il lui demanda s'il n'y avoit pas moyen de l'en retirer en s'ajustant de bonne foi et en cherchant quelque tempérament pour concilier les controverses qui divisoient les esprits, ID. *CXIV. Synarthrose*: quand la jointure des os est serrée et adjutée de près, *PARE*, IV, 43.

— ÉTYM. A (voy. à) et juste; ital. *aggiustare*.